

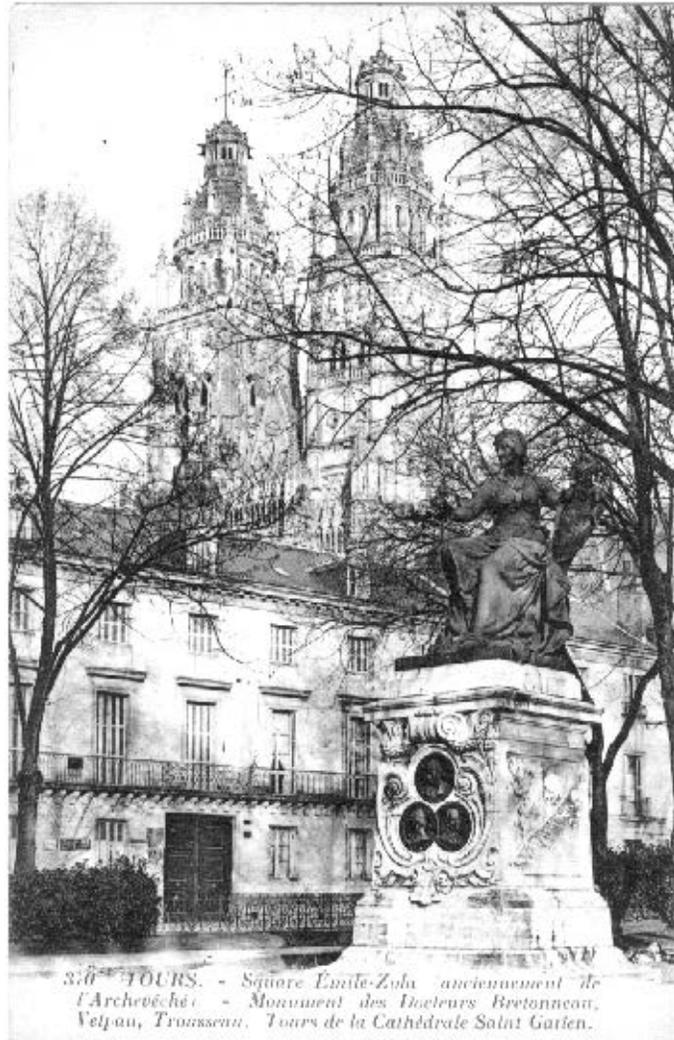
**HISTOIRE DE L'ÉCOLE
DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
DE TOURS**

1803-1970

Jean MOLINE

TOURS

2005



Dans le square Émile ZOLA, anciennement de l'Archevêché, se trouvait le monument des Docteurs BRETONNEAU, VELPEAU, TROUSSEAU, avec la Touraine tenant la couronne de la gloire, sur le socle, les médaillons de bronze des trois médecins, au fond, on aperçoit les tours de la cathédrale Saint Gatien. Ce monument avait été inauguré en 1887.

REMERCIEMENTS

Il me faut remercier bibliothécaires, conservateurs, universitaires, municipaux, des archives de Tours et de Poitiers, en particulier M^{lle} MAHIEU bibliothécaire de la Section médecine de la bibliothèque universitaire de Tours, ainsi que le Secrétariat du Conseil départemental de l'Ordre des médecins d'Indre et Loire.

Je souhaite d'abord remercier MM. les Doyens Émile ARON et André GOUAZÉ.

Je dois également remercier particulièrement M. NOZIÈRE, M. VELLY, l'Hôpital de Tours et ses archivistes.

Je ne saurais oublier les documentalistes du Centre de documentation du Conseil Général et la Conservation des Archives municipales.

Il me faut remercier également les médecins tourangeaux retraités ou en activité, les familles de médecin, en particulier les docteurs BARANTON, BONODEAU, GERVAIS DE LAFOND, MERCAT, Jean MOREAU, POYETON, ROUX-DELIMAL, ROULLIER, les professeurs qui ont contribué à ce travail ainsi que les personnels de la Faculté, en particulier son secrétaire général M. P. BERNUCHON. J'adresse des remerciements particuliers au D^f Dominique LACHAUD pour sa thèse, à M^{lle} PONS (bibliothèque de la Faculté), à M^{lle} PATRIER et au secrétariat de la Faculté de Médecine.

Je ne saurais oublier de nombreux libraires de neuf, ancien et occasion ni les bouquinistes de la place de la Victoire et du boulevard Béranger.

Enfin, ce livre a vu le jour grâce à l'appui du Doyen Jean-Claude ROLLAND et du Président Henri MOURAY.

Liste chronologique des auteurs ayant traité de l'École (ouvrage entier ou passages) :

1892	P. TRIAIRE
1893	R. PETIT
1900	F.-E. BOUTINEAU
1906	M. E. GRANDIN
1911-1921	L. DUBREUIL-CHAMBARDEL
1913	P. SAINMONT
1936-1937	R. MERCIER
1936-1946	L. CHOLLET
1952-1992	É. ARON
1960-1966	J. LORENZI
1967	J. LUTHIER
1985	J. RAUST
1990	C. BEAUCHAMP
1991	R. COURSAULT
1992	R. BAILLEUL

Plusieurs thèses médicales récentes peuvent être ajoutées :

M. ARCHAMBAULT, D. LACHAUD, V. PHILIPPE, H. VERGERON.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE TOURS



Vignette en-tête de la Faculté



INTRODUCTION

A l'origine de ce travail, en 1991, une exposition avait été présentée à la Bibliothèque municipale de Tours, sur l'histoire de l'École de médecine, réalisée grâce à l'accueil bienveillant de M. LAURENT, avec l'appui de l'Association des Amis de la bibliothèque et du musée de Tours.

Des ouvrages du fonds ancien de l'École, en particulier ceux du fonds VELPEAU, et les anciens registres de la scolarité avaient été montrés.

Tours, une école provinciale comme les autres, échantillon de ce qui s'est passé dans le reste du pays, quelques éléments de comparaison permettent de le penser. Les ordonnances, les décrets, les règlements administratifs imposent dès l'origine une relative uniformité entre les écoles. Tours serait-il alors un cas ordinaire représentatif des écoles provinciales ?

Tours, un cas particulier qualitatif lié à l'influence de BRETONNEAU et de ses remarquables élèves, c'est probable, quelques points plaident en ce sens.

Plus que de recherches méthodiques, menées selon un plan rigoureux, il s'agit ici d'une quête d'informations menée dans des directions variées et commencées par l'examen et la préservation du fonds ancien de la bibliothèque et des archives de l'École. Puis les faits ont été rassemblés, classés, comparés, et confrontés à des informations utiles venues de la littérature (par exemple de J. LÉONARD) et d'autres sources comme les archives hospitalières, départementales et municipales. Des documents originaux ont été utilisés ainsi que des témoignages édités (par exemple L. CHOLLET).

Il n'était malheureusement pas possible de comparer de façon plus détaillée plusieurs écoles provinciales et un travail important reste à faire.

Le fait de n'être pas tourangeau était sûrement un handicap, par manque de souvenirs personnels et familiaux, mais aussi un avantage par l'absence de complaisance vis-à-vis du sujet traité.

Quant à "l'objectivité", c'est une autre affaire. Avoir été partie prenante à partir de 1963 est une faiblesse. Ce qui s'est passé avant et après 1970 a pu infléchir la présentation des faits antérieurs. Je n'ai pu faire abstraction du devenir connu, soit 30 années, heureuses ou décevantes, de vie de l'institution.

La première version de ce texte, en 1998, était un gros polycopié amélioré ; cette nouvelle version a été allégée de documents annexes, d'une iconographie excessive, parfois hors de propos, de chapitres ou paragraphes inutiles, s'éloignant du sujet mais des passages ont été complétés ou ajoutés. L'ensemble a été corrigé en de nombreux points et reclassé en quatre parties : Texte, biographies, bibliographie, documents annexes, et enfin l'index et la table. La lecture devrait, ainsi, être facilitée.

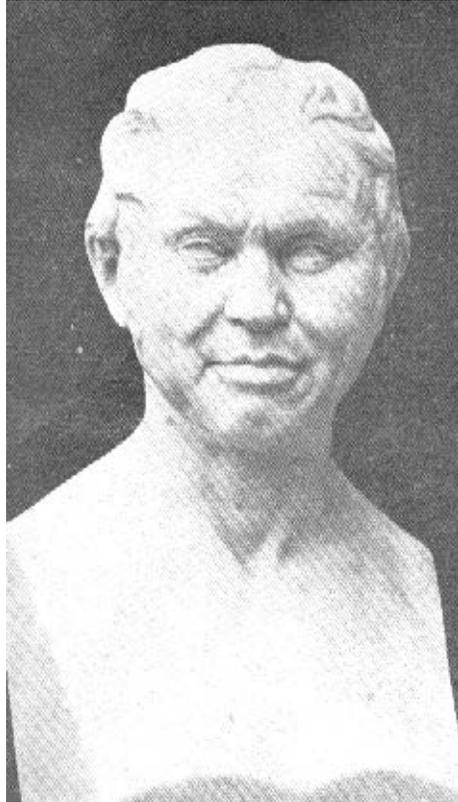
CHAPITRE 1

L'ÉCOLE AVANT L'ÉCOLE

L'ÉCOLE A SES DÉBUTS

de 1803 à 1841





Pierre-Fidèle BRETONNEAU

Buste en marbre de Paul GAYRARD
Jardin de l'hôpital Bretonneau à Paris



Portrait de François RABELAIS par Léonard GAUTIER 1601

CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DE LA TOURAINE DU XIX^e AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

De nombreux médecins apparaissent dans l'œuvre de BALZAC, personnages fictifs comme BENASSIS, Horace BIANCHON, MINORET, POULAIN, DESPLEIN, etc. mais aussi des personnages réels comme ORIGET, LARREY, TROUSSEAU, VELPEAU, DUPUYTREN, BROUSSAIS et MAGENDIE. Finalement, les médecins tourangeaux, personnages réels, occupent peu de place dans La Comédie humaine même s'ils ont prêté beaucoup de traits aux personnages fictifs.

Quels sont les médecins célèbres en Touraine de 1750 à 1880 ? L'appréciation est variable suivant que l'on est ou non médecin, proche de l'École, Tourangeau ou éloigné sentimentalement.

Pierre LEVEEL, Jean Marie ROUGÉ, Émile DACIER, et Jacques GUIGNARD dans : "Visages de la Touraine" ne retiennent que sept médecins dont l'appartenance à la Touraine est revendiquée. Il y a bien Nicolas HEURTELOUP, chirurgien de Saint-Symphorien, Pierre-Fidèle BRETONNEAU, de Saint Georges-sur-Cher, Auguste HAIME de Tours qui décrit le premier cas de choléra observé à Tours en 1832, et Jules HAIME qui sont d'authentiques tourangeaux. Figurent aussi, Alfred VELPEAU de Brèches, Armand TROUSSEAU de Tours, Jacques-Joseph MOREAU de Montrésor, certes tourangeaux d'origine et attachés à la Touraine, mais dont la carrière fut parisienne. Michel LAURENCIN dans "La vie quotidienne en Touraine au temps de BALZAC" ne retient que les noms d'ORIGET, HAIME, Félix HERPIN, BRETONNEAU, GEORGET, VELPEAU, TROUSSEAU et Louis TONNELLÉ.

Émile ARON dressera un vaste inventaire de ces médecins tourangeaux dans "La médecine en Touraine" et citera alors, un grand nombre de noms, donnant les premières places à DUTROCHET, BRETONNEAU, VELPEAU et TROUSSEAU, GEORGET, MOREAU, BAILLARGER tous les trois psychiatres, à Félix MIQUEL, à TONNELLÉ, Frédéric LECLERC, CHARCELLAY, aux HERPIN, et à S. THOMAS. On retrouve parmi ces noms ceux des médecins de l'Hospice général qui participent à la création de l'École en 1841 ainsi que leurs élèves.

Le Magazine de la Touraine, en cette fin de siècle, retient HEURTELOUP, TONNELLÉ, BRETONNEAU, VELPEAU, TROUSSEAU et enfin Henry LEMESLE, psychiatre à Loches.

Le recul du temps laisse en lumière BRETONNEAU et ses principaux élèves, BAILLARGER, E. GENDRON, LECLERC, MIQUEL, MOREAU, TROUSSEAU, VELPEAU. Le paradoxe est que, sauf LECLERC, ils n'ont pas participé à l'École de médecine administrativement constituée. La gloire des pères fondateurs est dans un passé dont il est difficile de toujours se prévaloir.

CHARCELLAY, COURBON et JAVILLIER mériteraient probablement d'être célèbres. Les noms de maîtres qui furent connus et estimés, sinon célèbres, s'effacent peu à peu comme ceux de GIRAUDET, LE DOUBLE ou DUBREUIL-CHAMBARDEL. Les plus proches de nous sont dans nos mémoires et nous pourrions perpétuer leur souvenir.

L'histoire de l'École de médecine de Tours administrativement reconnue est une lente ascension aux acteurs multiples. A côté des illustres, il y a aussi les obscures et les oubliés.

L'ÉCOLE AVANT L'ÉCOLE ET L'ÉCOLE A SES DÉBUTS

Les débuts de l'École ont été traités par René PETIT, étudiant tourangeau, dans sa thèse soutenue à Bordeaux en 1893 puis, plus longuement dans un ouvrage du professeur. E. GRANDIN en 1906.

L'École et l'Hospice général de Tours sont indissociables. De tout temps, la Commission administrative (Conseil d'administration) est présidée par le Maire de Tours qui est sensé diriger l'établissement. Les personnels de gestion de l'Hôpital et le directeur, au XIX^e siècle, sont qualifiés d'employés supérieurs. Les médecins ne semblent participer qu'en seconde ligne à l'administration de l'Hôpital. S'agit-il d'une donnée constante dans les hôpitaux et hospices français ?

L'Hospice civil a précédé l'Hospice général ; on y a recruté, le 26 fructidor an VIII de la République (1800), un élève en chirurgie avec une rémunération de 200 F par an.

La Société médicale est légalement créée à la fin de l'an IX.

La loi du 19 ventôse an XI (11 mars 1803) régit l'exercice de la médecine. Il ne sera plus possible d'exercer sans diplôme. Il faudra régulariser la situation des praticiens irréguliers dans un délai de six mois, ils deviendront soit médecin, soit officier de santé, la formation des officiers de santé est réglementée ainsi que celle des sages-femmes.

L'arrêté du 20 prairial an XI a reconnu l'enseignement préparatoire de la médecine, institué dans les hôpitaux des principales villes françaises. C'est une ordonnance royale de 1820 qui mettra sous le régime universitaire les écoles secondaires de médecine réorganisées ; ce sont cependant toujours des établissements communaux.

Erwin H. ACKERKNECHT dit à ce propos : Dans bon nombre d'hôpitaux de province, on avait créé une sorte d'enseignement non officiel. Certains de ces établissements, qui avaient formé des officiers de santé ou préparé des étudiants à l'entrée dans un école de médecine, furent désormais reconnus comme offrant des "cours pratiques" et reçurent plus tard le nom "d'Écoles secondaires". Ce statut fut ainsi accordé en 1806 aux hôpitaux de Besançon, Amiens, Poitiers et Grenoble et en 1808, à ceux de Nantes, Rennes, Caen et Marseille. En 1820, on comptait 18 "Ecoles secondaires" de ce type.

L'hospice de Tours s'était vu accorder la capacité de donner ces "cours pratiques".

Toute fois le statut d'école lui fut accordé tardivement (1841).

Les annuaires du département d'Indre-et-Loire, au XIX^e siècle, permettent de suivre l'effectif médical et administratif de l'Hospice.

En 1803, le préfet d'Indre-et-Loire, de POMMEREUL organise à l'Hospice général de Tours des cours de médecine, de pharmacie et d'accouchement. Le cours d'accouchement est assuré par le Docteur HERPIN, avec succès.

La Commission administrative rédige un règlement très complet de l'Hospice général présenté le 1^{er} frimaire an XII. Il y a, à l'Hospice, deux médecins, deux chirurgiens, un pharmacien (article 6, 7 et 8) ; leurs obligations sont précisées, un médecin et un chirurgien doivent résider. Il doit y avoir également 6 élèves en chirurgie (article 9 corrigé) et 2 élèves en pharmacie. Un concours pour recruter ces élèves internes est annoncé le 5 nivôse an XII, parmi eux, NIVERT, DAVONNEAU, MESNARD, ALGRAIN.

M. de POMMEREUL, Préfet, prend le 13 thermidor an XIII (1806) un arrêté de réorganisation des cours à l'Hospice général..

En 1808, les écoles et facultés n'ont pas retrouvé leur fonctionnement normal. Toutes les structures traditionnelles ont été supprimées par la Révolution. Toutefois, la Société de médecine vient d'être créée et on trouve parmi ses membres les médecins de l'Hospice. ANTHEAUME, chirurgien, donne des cours d'anatomie. On y trouve également les noms de DUPERRON et MIGNOT. "L'Administration et Direction de Santé" comprend : "VARIN Médecin interne, GOURAUD Chirurgien interne, ANGLADE Pharmacien en chef, DUPERRON Médecin externe, MIGNOT Chirurgien externe".

Entre 1803 et 1815, il y a plusieurs interruptions et reprises de l'enseignement. En 1811, une petite épidémie de Typhus, apportée par des soldats, survient. En 1814, les soldats de l'armée napoléonienne malades sont dirigés sur Tours et répartis entre l'Hospice général, les couvents, les casernes et les

fabriques. Ils propagent, de février à juillet, une épidémie de typhus qui fait des centaines de victimes et qui désorganise les soins car les malades civils sont obligés de quitter l'Hospice général.

En 1815, Pierre-Fidèle BRETONNEAU, est nommé Médecin chef de l'Hospice général.

En 1816, l'enseignement est définitivement constitué et assuré à l'Hospice Général par MIGNOT en anatomie et physiologie, clinique externe et accouchements, par GOURAUD en pathologie externe, médecine opératoire et médecine légale, par BRETONNEAU en pathologie interne et clinique interne, par PARMENTIER en pharmacie pratique et chimie médicale.

En 1826, le Service de Santé de l'Hospice comprend : BRETONNEAU médecin en chef, LECLERC médecin en chef, MIGNOT chirurgien en chef, DOUET chirurgien adjoint, PARMENTIER pharmacien en chef.

En 1827, après la mort de MIGNOT et la nomination du D^r HERPIN comme chirurgien chef, celui-ci fut chargé de la clinique chirurgicale, des cours d'accouchements, des maladies des femmes et des enfants et DOUET de la pathologie externe et de la médecine opératoire.

En 1827, au mois de mars, le D^r LECLERC et le D^r HERPIN rédigent un règlement des élèves internes et externes que le D^r HERPIN reprendra au mois d'octobre.

Le docteur Louis TONNELLÉ remplace DOUET en 1830.

On peut tenter une synthèse de ces premières années. Entre 1815 et 1822, la question de l'organisation des études médicales à l'hôpital général n'est pas réglée, il y a des conflits entre médecins et avec le Conseil d'administration de l'Hôpital. De 1816 à 1818, les médecins sont divisés sur des problèmes de partage de services, de responsabilités et d'appointements. Un règlement pour l'enseignement des élèves est pris en 1818. Les rivalités vont se calmer.

Le personnel médical se renouvelle avec les départs de DUPERRON et GOURAUD en 1819 et 1822 puis avec les décès de MIGNOT en 1826 et de DOUET en 1830.

Ce sera alors la grande époque. BRETONNEAU enseigne la clinique médicale et TONNELLÉ la clinique chirurgicale. Cette période sera assez courte puisqu'elle durera moins de dix ans.

En 1831 le Service de Santé comprend BRETONNEAU et LECLERC médecins, HERPIN est chirurgien en chef, le chirurgien adjoint n'est pas nommé, PARMENTIER est pharmacien.

Le docteur LECLERC, Médecin chef, adresse à MM. les administrateurs de l'Hospice, le 10 juillet 1835, un projet de "cours des docteurs", c'est en fait le programme d'enseignement d'une École de médecine avec l'énoncé de toutes les matières à enseigner, et l'organisation de ce programme.

En 1836, le docteur LECLERC donne un cours gratuit de botanique, en 1837 le docteur MORAND est chargé d'un cours de pathologie interne.

En 1841, à la veille de la création de l'École, ORFILA et VELPEAU sont membres d'honneur de la Société médicale d'Indre-et-Loire. Ils sont intervenus à la demande de BRETONNEAU, lors de cette création ; or BRETONNEAU ne fait pas partie de la Société médicale, ni de l'Hospice général dans l'annuaire de 1841. Il ne sera pas professeur de la nouvelle École, avec laquelle il a rompu.

Les médecins de l'Hospice général sont LECLERC, médecin chef, LECLERC fils, médecin en chef, HERPIN, chirurgien en chef, TONNELLÉ fils, chirurgien adjoint, HERPIN fils, chirurgien adjoint, CHARCELLAY, médecin en chef des aliénés, TASSIN, pharmacien chef.

Jusqu'en 1840-1841, l'enseignement médical, qui reste limité, dépend complètement de l'Hospice général tant pour l'utilisation de quelques rares locaux, que pour les appointements des médecins. Il n'y a que quelques élèves recrutés chaque année et ils sont en quelque sorte souvent cooptés, c'est ainsi que BRETONNEAU a reçu VELPEAU et TROUSSEAU à l'Hospice de Tours.

Entre 1841 et 1843, un nouveau règlement des élèves est élaboré.

En 1846, BRETONNEAU exerce la médecine à Tours. Il est membre de l'Académie Royale de Médecine. Il habite rue du Chardonnet. Il est en dehors de la Société médicale et de l'Hospice.

Voici l'état du Service de Santé de l'Hospice en 1846 : TONNELLÉ fils, chirurgien en chef, LECLERC père, médecin en chef, LECLERC fils, médecin en chef, HERPIN fils, chirurgien en chef, CHARCELLAY, professeur de clinique médicale, ALLAIN-DUPRÉ, médecin en chef des aliénés, TASSIN, pharmacien en chef alors que l'École fonctionne.

Le Chanoine L. BOSSEBOEUF traite avec beaucoup de tact et de prudence les conflictuelles années 1837-1841 dans son livre "TONNELLÉ ET CLOCHEVILLE, Souvenirs et Institutions charitables".

Il a lu les ouvrages de GRANDIN, SAINMONT et TRIAIRE mais a probablement quelques informations personnelles. Il évoque d'abord la grande époque où : "BRETONNEAU rivalisait de zèle avec TONNELLÉ" en reprenant GRANDIN.

En 1837 se produit un événement curieux, le Docteur MORAND est chargé d'un cours de pathologie interne "pour rendre plus intelligible à des commençants l'excellente clinique médicale du Docteur BRETONNEAU". BRETONNEAU, âgé de 60 ans, envisage alors de se retirer et il donne sa démission de Médecin en Chef le 23 février 1838.

A cette même époque, il va se fâcher avec le docteur Saturnin THOMAS qui était précédemment son élève et ami. Les raisons des dissensions qui apparaissent alors sont attribuées au caractère difficile de BRETONNEAU.

En 1841, BRETONNEAU prépare la liste des futurs professeurs de l'Ecole mais, de façon inattendue, il en écarte TONNELLÉ, ce qui provoque la surprise de son ami BÉRANGER. Or, TONNELLÉ est le beau-frère de Saturnin THOMAS. BRETONNEAU refusera de participer directement au fonctionnement de l'École et de la diriger.

Dans La France pittoresque (article signé A. HUGO), il est dit à propos de Tours, en 1833 : "Les Hôpitaux et les autres établissements publics sont plus remarquables par leur bonne administration que par le mérite de leurs constructions".

Toutefois, Stanislas BELLANGER donne une description précise de ce qu'était l'Hospice général lors de la création de l'École après une rénovation qui était devenue nécessaire :

"... cet établissement, un des plus vastes du royaume, se trouva d'abord en proie à un désordre qui s'explique par la réunion en un même local de tant d'individus différents d'âge, de sexe et d'habitudes. Mais depuis 1830, les choses ont complètement changé d'aspect. Les vieux bâtiments, noircis par le temps et tombant en ruines, ont fait place à de nouvelles constructions plus commodes, mieux aérées, et, grâce aux soins de l'administration actuelle, l'ordre le plus parfait, la régularité la plus admirable règnent partout.

Autour de la cour d'entrée, appelée cour de l'Administration, se trouvent les bâtiments occupés par le concierge, les pensionnaires, les élèves, les employés supérieurs, les magasins, la cuisine, la boucherie, la pharmacie et le corps de garde. Dans la cour de la Direction, sont les logements destinés aux contrôleurs, aux sœurs hospitalières, au directeur, la salle du conseil d'Administration et les ateliers de la maison. Plus loin, s'élève l'école préparatoire de médecine et de pharmacie, avec toutes ses dépendances."

Suit la description détaillée de tous les bâtiments d'hospitalisation ainsi que celle des catégories de malades ou d'assistés.

Stanislas BELLANGER développe également l'histoire du Jardin botanique :

"... les travaux ayant été poussés activement, le 9 novembre 1843 la première pierre de l'orangerie fut posée par M^{gr} MORLOT, archevêque de Tours, et le 1^{er} juillet 1844, l'école de botanique, contenant plus de deux mille plantes, put être ouverte aux élèves de l'école préparatoire, aux amateurs d'horticulture et aux savants qui attendaient ce jour avec impatience."

Stanislas BELLANGER rend hommage à MARGUERON et à toutes les personnes qui ont contribué au développement du Jardin botanique dont M. le docteur BRETONNEAU.

La Commission administrative de l'Hospice général, sous la présidence de M. MARGUERON, délivre le Règlement intérieur du Jardin botanique le 28 décembre 1849, il figure dans les procès-verbaux.

MARGUERON pharmacien et botaniste reconnu eut également le mérite de collaborer à la revue « La Médecine éclairée par les sciences physiques ou journal des découvertes relatives parties de l'art de guérir » fondée par FOURCROY, à Paris, en 1791. L.M.M. GUÉRIN de Manthelan, en 1828, dans les dédicaces de sa thèse, rappelle quelques titres de MARGUERON : "Pharmacien à Tours, ex pharmacien major des armées, membre correspondant de l'Académie royale de médecine, section pharmacie, membre titulaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire".

ROLE DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE D'INDRE-ET-LOIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LA CRÉATION DE L'ÉCOLE ET DU JARDIN BOTANIQUE

Dans un discours prononcé à la Société médicale du département d'Indre-et-Loire, dans la séance du 2 janvier 1845, M. le docteur CHARCELLAY, Président de la Société, professeur de clinique interne à l'École de médecine et de pharmacie de la ville de Tours (Recueil des travaux de la Société, premier trimestre 1845), apporte d'intéressantes précisions :

"La Société médicale de Tours avait demandé une école secondaire de médecine, dès l'année 1836, c'est-à-dire plusieurs années avant l'ordonnance de réorganisation. Elle appuyait ses légitimes prétentions sur des titres authentiques, qui justifiaient que notre ville avait autrefois possédé un collège de médecine et de chirurgie. Lorsque ces utiles établissements d'instruction spéciale furent réorganisés en 1840, notre Société dut s'empresse de renouveler sa demande ; et si elle a eu la satisfaction de voir ses actives démarches couronnées de succès, elle le doit à la décision favorable de la Commission administrative de l'Hospice général, et plus particulièrement encore à celle du Conseil municipal, au sein duquel deux de nos honorables confrères, MM. les docteurs GODEFROY et TONNELLÉ, ont eu à cœur de démontrer d'une manière péremptoire combien sont précieux les avantages qu'une école préparatoire de médecine et de pharmacie peut offrir à notre ville ainsi qu'à notre département. Un jardin botanique, qui jusque-là n'existait qu'à l'état de projet, devient rigoureusement nécessaire après la création de cette école. Dès lors, nous avons été les premiers à nous associer de nouveau aux idées généreuses du principal fondateur, l'un de nos estimables collègues".

On voit que la création de l'École arrivait sur un terrain favorable et bénéficiait de solides appuis. Certes, il y avait aussi l'influence, probablement déterminante, de BRETONNEAU, TROUSSEAU et VELPEAU.

LE JARDIN BOTANIQUE APRES LA CRÉATION DE L'ÉCOLE

Il est décrit dans le Guide pittoresque du voyageur en Touraine par " un membre de la Société Archéologique :

"Depuis longtemps on désirait établir à Tours un jardin botanique, destiné à la naturalisation des plantes utiles, et les étrangers s'étonnaient de ne pas trouver un établissement de cette nature dans le chef-lieu d'une province qui à toujours mérité le nom de *Jardin de la France*. Enfin, grâce au zèle et à la générosité de M. MARGUERON, la ville de Tours possède un jardin botanique depuis l'année 1843. Ce jardin est situé à l'ouest de la ville, en face l'Hospice général : sa superficie est de quatre hectares et demi. Il a été formé aux dépens de l'ancien ruau de Sainte-Anne, et cet établissement a produit un double bienfait : l'assainissement d'un endroit marécageux et la création d'une belle collection de plantes utiles ou d'agrément. L'œuvre entreprise en 1843 a grandement prospéré depuis, et aujourd'hui notre jardin botanique est un des plus remarquables des départements. Cette prospérité doit être attribuée à la direction habile d'un savant de premier ordre, de M. le vicomte de Villiers du Terrage, qui consacre les loisirs de sa verte vieillesse à la science et aux bonnes œuvres. Depuis 1849, le nombre des plantes s'est considérablement accru ; les serres ont été peuplées d'arbrisseaux et de végétaux des plus rares et des plus précieux, et les plates-bandes du jardin ont été garnies de fleurs de pleine terre les plus intéressantes et les plus variées.

Un cours de botanique est professé à l'École préparatoire de médecine."

LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE EN 1841

Le jury est composé de M. ADELON, Professeur à la Faculté de médecine de Paris, Président, de BRETONNEAU, HAIME, Docteurs en médecine à Tours, membres, ROCHE, PILLET, TASSIN, COUTEAU, Pharmaciens à Tours, adjoints pour la réception des pharmaciens. Ils reçoivent ou ajournent les candidats aux titres d'officier de santé, de pharmacien de 2^e classe, d'herboriste et de sage-femme.

BRETONNEAU et ses élèves

"Parmi les plus grands médecins français, BRETONNEAU représente, avec beaucoup de saveur et le génie le moins livresque, l'isolement, la sagesse et la longévité." Henri MONDOR

Il est impossible d'évoquer l'origine de l'École de médecine de Tours sans faire une place d'honneur à BRETONNEAU et à ses principaux élèves. La vie de BRETONNEAU a été racontée à de nombreuses reprises et son œuvre largement commentée. Il suffit ainsi de donner la parole à ses propres élèves et à ses biographes Paul TRIAIRE, Raoul MERCIER, Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL, APERT, Émile ARON.

Aspects de la vie de Pierre-Fidèle BRETONNEAU

BRETONNEAU est le descendant de sept ou huit générations de chirurgiens ou médecins souvent ruraux. Il est né à Saint-Georges-sur-Cher en 1778. Il reçut une assez bonne instruction mais dans un environnement d'une certaine liberté, sans beaucoup de contraintes, exerçant précocement sa curiosité sur tout ce qui l'entourait. Il était quasi inévitablement destiné à la médecine.

A l'âge de 17 ans, il part à Paris commencer ses études (1795) mais il retourne en Touraine avant la fin de sa troisième année pour raison de santé en 1798. De retour, il fréquente M^{me} DUPIN, Châtelaine de Chenonceaux, et sa dame de compagnie, M^{lle} Marie Thérèse ADAM. Au décès de M^{me} DUPIN en 1799, M^{lle} ADAM hérite d'un appartement à Paris. Elle va partir à Paris avec BRETONNEAU, de 25 ans son cadet. Celui-ci va reprendre ses études. Il passe les deux premiers examens de doctorat et subit un échec immérité au troisième, qu'il ne tolère pas. Il rentre donc de nouveau à Chenonceaux comme simple officier de santé. M^{lle} ADAM et BRETONNEAU se marient à Paris en 1801. L'activité de BRETONNEAU dépasse la médecine et s'étend à la mécanique, physique, botanique. Ses qualités de médecin praticien sont appréciées et connues. Il devient maire de Chenonceaux. Le préfet d'Indre-et-Loire, M. de KERGARIOU, dont il a soigné l'épouse, veut le faire nommer à la tête de l'un des deux services de l'Hôpital de Tours. Il doit être médecin. Il a déjà 36 ans. Il finira par se plier aux exigences légales et dans des conditions particulières, passera deux examens en décembre 1814 et soutiendra sa thèse le 7 janvier 1815 sur "Utilité de la compression dans les inflammations idiopathiques de la peau". En fait, son talent et son savoir étaient déjà reconnus. On peut remarquer que BRETONNEAU a fait ses études médicales en trois épisodes...

A l'Hôpital de Tours, où la direction de BRETONNEAU dura 22 ans, il eut deux internes, Alfred Armand VELPEAU et Armand TROUSSEAU, qu'il aima comme des fils et qui plus tard imposèrent à Paris ses idées.

L'extraordinaire journée de travail de BRETONNEAU a été décrite avec talent par R. MERCIER : "Levé à quatre heures en hiver, il s'achemine à pied à six heures vers l'Hôpital où il reste jusqu'à midi, en dépit des véhémentes protestations de l'administration qui voudrait le voir partir à neuf heures. Il passe l'après-midi à disséquer ou à faire des autopsies, pour ne se coucher qu'à minuit. Entre temps, coiffé de sa casquette en peau de phoque, il se rend à cheval chez les clients qui ont une fièvre ou une angine car sous l'empire de son idée obsédante, il ne veut s'intéresser qu'à ceux-là. Il mange n'importe quoi, n'importe où et n'importe quand, à moins qu'il n'oublie de manger. Son sommeil est aussi émietté que ses repas : tantôt il somnole à cheval pour se réveiller au faux pas de sa monture ; tantôt en arrivant chez son malade, il commence à dormir une heure et demi sur une chaise au pied du lit, de manière à être tout à fait dispos ensuite".

VELPEAU a évoqué le caractère de BRETONNEAU dans son discours prononcé en 1862 :

"En 1818, alors que la question des maux de gorge était à ses yeux nettement élucidée, nous eûmes un jour en sortant de l'hôpital un colloque dont voici le résumé : "Il faut aller à Paris. Eh ! mon ami, pourquoi faire ? Pour montrer ce que vous avez trouvé, vous faire connaître ; pour vous faire de la réputation. Oh ! je n'y tiens point vraiment. Ne pensez-vous pas au moins que le monde médical a besoin,

sera heureux d'apprendre les vérités qui ressortent de vos recherches ? Ma foi, qu'ils y regardent, ma curiosité à moi est satisfaisante ; je sais à quoi m'en tenir ; je n'ai pas à m'occuper du reste".

Jules CLARETIE, dans *La Vie à Paris en 1897* rapporte une anecdote :

"— Pourquoi restez-vous à Tours et ne venez-vous pas à Paris ? demandait BÉRANGER à son ami le docteur BRETONNEAU, qui fut le maître de bien des maîtres.

— Mon cher ami, répondit l'illustre médecin, je suis de l'avis du philosophe qui affirmait que tous les maux de l'humanité viennent de ce que nous ne savons pas rester enfermés dans notre chambre. Nous ne savons plus garder notre province et la grande chandelle de Paris attire tous les papillons. Je suis de mon *coin*, et je m'y tiens. Cela ne m'empêche pas de faire, de mon mieux une utile besogne ! "

La décennie la plus féconde de BRETONNEAU se situe entre 1818 et 1828 alors qu'il est quadragénaire ; il s'acharne alors à "distinguer entre le fait et l'opinion" ; ses remarquables travaux sur la diphtérie (publiés en 1826), sur la fièvre typhoïde (*Traité de la Dothiéntérie et de la spécificité*, publiés seulement en 1922 par Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL), et particulièrement sur la spécificité et la contagion, furent défendus avec vigueur plus par MIQUEL, VELPEAU et TROUSSEAU que par l'auteur lui-même. Ils furent aussi combattus aussi bien à la Société médicale d'Indre-et-Loire qu'à Paris. BROUSSAIS fit partie des adversaires. Ses contradicteurs furent sans aménité alors que BRETONNEAU paraissait sans passion ou au moins se tenait en retrait en Touraine.

DUBREUIL-CHAMBARDEL, dans l'avant propos de la publication de 1922, a montré la difficulté que BRETONNEAU avait à composer un ouvrage ordonné et à le finir.

Les relations de BRETONNEAU avec VELPEAU et TROUSSEAU ont été remarquablement évoquées par J. M. MONTGUERRE qui dit :

"Il y a des hommes qui pénètrent quelques secrets de l'univers, et d'autres tout aussi sincères et dont le service est tout aussi grand, qui en tirent les leçons. BRETONNEAU, sans ses disciples, eut été étranger au mouvement scientifique et sans audience. Il eut vécu pour le profit de quelques uns, non pour la science. Sans réflecteurs, une source lumineuse n'a qu'un champ limité, jamais BRETONNEAU, même au nom de la vérité, n'eût accepté de professer, de publier, de se déplacer. VELPEAU et TROUSSEAU le firent à sa place, tout en suivant leur propre voie par ailleurs. Montés à Paris, ils eurent le renom, l'éclat des titres, les facilités de l'argent. Témoins célèbres d'un maître peu occupé du monde, ils furent pourtant d'un fidélité totale, respectant sans discussion les convictions, les conclusions, et même la personne du vieux savant retiré dans sa province".

L'enseignement de BRETONNEAU était remarquable et tous ses élèves en ont gardé le souvenir.

Félix MIQUEL, dans ses lettres et en particulier dans la Lettre d'un vétéran de l'École de BRETONNEAU au P^r BOUILLAUD rappelle les circonstances des découvertes de BRETONNEAU. Dans le deuxième page 2, MIQUEL dit : " C'est quelques mois après avoir pris le service de l'Hôpital de Tours que BRETONNEAU attira l'attention de son modeste auditoire (car nous n'étions pas plus de 12 à 15) sur la fièvre entéro-mésentérique de PETIT et SERRES, muqueuse ou catarrhale de RÔDRER et WAGLER, entérite qui est l'effet d'un agent spécifique transmissible. (Ce fut à propos d'un malade de la salle 4, je ne l'ai pas oublié, que BRETONNEAU nous parla ainsi : "Messieurs, c'est pour être à même d'étudier cette maladie que j'ai désiré devenir médecin de l'Hôpital."). Eh bien, à partir de ce jour, il nous lut souvent des passages de ces deux ouvrages ; puis, après nous avoir démontré l'affinité et les différences qui existent entre cette maladie et la variole, il nous fit voir que la fièvre bilieuse, ainsi que celles dites adynamique, ataxique, n'étaient que des nuances de cette maladie ; que dans cette entérite, effet d'un agent spécifique transmissible, l'un des moments les plus à redouter est celui où les plaques de BRUNNER et de PEYER laissent aller leurs bourbillons, que les ulcérations et les accidents qui en résultent sont comparables à ce qui se fait sous les boutons de la variole, par le fait de la résorption purulente".

TRIAIRE dit : "BRETONNEAU étudia l'épidémie de croup... Il constata l'identité de nature des diverses infections connues sous le nom d'angines gangreneuses, de croup, d'ulcère malin, etc. Il établit ... qu'elle n'était que les manifestations différentes d'une seule et même maladie à laquelle il donna le nom caractéristique de diphtérie".

TRIAIRE met aussi en valeur la façon d'enseigner de BRETONNEAU : "Quant à l'enseignement, commencé au lit du malade, il se poursuivait à l'amphithéâtre où l'anatomie pathologique était longuement

et minutieusement démontrée. Il se continuait ensuite en conversations familières dans le cabinet de la religieuse de service, dans le jardin de l'Hôpital et dans le laboratoire où il pratiquait ses expériences de médicaments sur les animaux, en sorte que fréquemment, l'entière matinée se trouvait employée".

BRETONNEAU eut l'occasion de soigner M^{me} RECAMIER, LAMENNAIS, TOCQUEVILLE et FLAUBERT, il fut l'ami de BÉRANGER ET MÉRIMÉE.

La première partie de la vie de BRETONNEAU (jusque environ vers 1835) a été minutieusement étudiée par Jean LORENZI qui a séparé ce qui était légende et tradition, ce que chaque biographe copiait sur son prédécesseur, de ce qui était assuré ou quasiment assuré par des documents d'archives, des recoupements et les témoignages contemporains les plus crédibles. La deuxième partie est restée inédite à la mort de LORENZI (Fonds LORENZI conservé à la bibliothèque municipale de Tours). Le Doyen ARON a dédié son BRETONNEAU à la mémoire de Jean LORENZI et il a rendu accessible le travail de LORENZI par son propre livre.

Les talents de BRETONNEAU étaient variés, en 1849, pour le Comte Alexandre-Pierre ODART, polytechnicien et viticulteur « le docteur BRETONNEAU, presque aussi savant en horticulture qu'en médecine, » est une autorité en ampélographie. (in Ampélographie universelle ou traité des cépages).

La Fin de la carrière de BRETONNEAU :

Elle est évoquée par Raoul MERCIER : "Avec les ans, tous les honneurs sont venus à BRETONNEAU. L'Académie de Médecine et l'Académie des Sciences lui ont ouvert leurs portes, et Napoléon III lui a remis lui-même la rosette de la légion d'honneur. Il ne lui a manqué qu'une satisfaction : la direction de l'École de médecine de Tours qui a cependant été créée pour lui". En 1841, il va refuser d'en faire partie et comme l'a écrit BÉRANGER l'École "a perdu son plus beau fleuron".

A 78 ans, il épouse Sophie MOREAU, nièce de son ancien élève, l'aliéniste MOREAU de Tours, elle est âgée de 18 ans. En 1862, il meurt à l'âge de 84 ans à Paris où il n'a jamais exercé.

Louis TRICOT, dans le Bulletin de la Société Archéologique de Touraine, en 1986, traite de Sophie MOREAU et de la fin de la vie de BRETONNEAU. Il essaye, objectivement et clairement, de limiter ou même d'éliminer la légende et le romanesque en particulier à propos de la naissance de Sophie MOREAU. Sur ce terrain, l'on s'éloignerait d'ailleurs de l'histoire de l'École.

En 1887, à Tours, sera inauguré le monument à BRETONNEAU, TROUSSEAU et VELPEAU. A cette époque les découvertes de la bactériologie ont déjà confirmé les travaux anatomo-cliniques de BRETONNEAU de façon éclatante.

Erwin H. ACKERKNECHT situe BRETONNEAU au premier rang des médecins cliniciens internistes provinciaux de la première moitié du XIX^e siècle : "Aucun d'eux n'arrivait à la cheville de Pierre-Fidèle BRETONNEAU, de Tours (1778-1862), le seul, à l'époque que nous étudions, à défendre les notions de spécificité et de contagiosité."



Vignettes imprimées du bulletin de la Société médicale vers 1825

DES
INFLAMMATIONS SPÉCIALES
 DU TISSU MUQUEUX,
 ET EN PARTICULIER
DE LA DIPHTHÉRITE,
 OU
 INFLAMMATION PELLICULAIRE,
 CONNU SOUS LE NOM DE GROUP, D'ANGINE MALIGNE, D'ANGINE
 GANGRÉNEUSE, ETC.

PAR P. BRETONNEAU,
 MÉDECIN EN CHEF DE L'HÔPITAL DE TOURS.

*Few men, even those of considerable capacity,
 distinguish accurately between opinion and fact.*
 H. MOORE.



A PARIS,
 CHEZ CREVOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
 RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N° 3, PRÈS CELLE DE LA HARPE.

1826.

Mateo Jose Buenaventura ORFILA
(Mahon 1787-Paris 1853)

Doyen de la Faculté de médecine de Paris de 1831 à 1848



Portrait par BELLIARD
Lithographie par GRÉGOIRE et DELPECH

En 1845 M. le Comte de SALVANDY, membre de l'Académie française, est Ministre de l'Instruction publique, Grand Maître de l'Université de France. Il est assisté des membres du Conseil royal de l'Instruction publique, dont M. ORFILA, Doyen de la Faculté de médecine de Paris, professeur de chimie médicale ; chargé de ce qui concerne l'enseignement dans les facultés de médecine, les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, les écoles spéciales de pharmacie.

Sans l'appui d'ORFILA, pressenti par TROUSSEAU et VELPEAU, l'École de Tours n'aurait pas été fondée en 1841.

Les deux grands élèves : VELPEAU et TROUSSEAU

Il semble qu'il y ait une différence dans le jugement porté aujourd'hui par les historiens de la médecine et celui porté par les contemporains au XIX^e siècle.

VELPEAU connut une gloire extrême et rapide, avec tous les honneurs. L'activité de chirurgien a dû contribuer à cette aura. VELPEAU de son vivant connut une notoriété internationale. Ses œuvres traduites en anglais furent éditées à Londres et à New-York. Elles furent également traduites dans plusieurs langues européennes. Il eut de nombreux correspondants internationaux et reçut en hommage des ouvrages d'auteurs médicaux connus de son époque. On en a une certaine idée grâce au catalogue tenu par Gustave REAU, interne de VELPEAU. Les deux volumes de catalogue et le carnet d'adresses de VELPEAU nous sont parvenus grâce au don THOINET de la TURMELIÈRE en 1885.

La carrière de TROUSSEAU semble un peu moins brillante et rapide mais très solide.

De nombreux ouvrages et articles ont été consacrés à VELPEAU dès le XIX^e siècle et curieusement, beaucoup moins à TROUSSEAU.

C. SACHAILE DE LA BARRE en 1845 note que VELPEAU est membre de l'Académie royale et s'étonne que TROUSSEAU n'en fasse pas encore partie.

Si VELPEAU semble avoir eu la première place au XIX^e siècle, on donnerait plus volontiers, maintenant, cette place à TROUSSEAU dont les cliniques médicales conservent un intérêt définitif.

Une autre particularité est à signaler : VELPEAU et TROUSSEAU, les élèves, étaient au XIX^e siècle plus connus et plus appréciés que BRETONNEAU lui-même, parfois même à Tours.

Ainsi, Charles BRAME, dans son discours de rentrée du 28 novembre 1867 consacré à l'éloge de VELPEAU, donne une description curieuse de BRETONNEAU et de ses élèves :

"BRETONNEAU, dont le génie était plus fin que vaste et qui était surtout ingénieux, ne cachait pas sa prédilection pour TROUSSEAU. D'ailleurs, il se trouvait à l'aise avec ce dernier. TROUSSEAU, son brillant et fidèle interprète, si grand qu'il parût, n'a jamais été son égal.

Au contraire, la gloire de VELPEAU semblait l'intimider ; il se sentait amoindri devant lui ; il avait compris que le disciple ayant dépassé le maître, était devenu, sans le vouloir, le chef ostensible de l'école.

Quoiqu'il en soit, BRETONNEAU n'en est pas moins le génie initiateur, le véritable, l'illustre fondateur de l'École de Tours, dont VELPEAU et TROUSSEAU ont été et sont encore, par leurs œuvres impérissables, les colonnes inébranlables".

Lors de la séance de rentrée, le 20 décembre 1877, le docteur DUCLOS, dans son discours sur TROUSSEAU, est beaucoup plus mesuré et juste, même si l'on sent une nuance dans son admiration :

"A l'affection du maître, TROUSSEAU répondait par un attachement sans bornes. Il avait compris ce génie plus savant qu'érudit, artiste éminent, toujours dans la règle quand on le supposait dans la fantaisie, aussi inimitable dans ses faiblesses que dans son incomparable grandeur. Il admirait, défrichant de préférence les régions les plus inexplorées de la médecine, et comme un grand prodige laissant d'autres butiner dans sa moisson et s'approprier sa récolte, tant il se trouvait plus heureux d'être à la peine qu'à l'honneur ! On a dit de BRETONNEAU qu'il lui plaisait mieux d'être le premier dans sa bourgade que le second dans ROME. Étrange appréciation ! Il ne s'inquiétait d'être ni le premier, ni le second ! Il était lui-même, et en réalité ROME était partout où était BRETONNEAU. Méconnu des autres, il se serait consolé à la manière du grand artiste athénien, qui, délaissé du public, composait des chefs d'œuvres et chantait pour les muses".

BRAME et DUCLOS étaient tous deux professeurs à l'École de Tours.

Le professeur BROUARDEL, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, pouvait, le 30 octobre 1887 dans une allocution prononcée lors du banquet à l'hôtel de l'Univers qui suivit l'inauguration du monument commémoratif, tenir ces propos curieux : "Soyez bien convaincus qu'en venant à Tours, nous n'avons fait que remplir un devoir strict ; car nous sommes tous les débiteurs de VELPEAU et de TROUSSEAU, nous pouvons même ajouter de BRETONNEAU, bien qu'il soit moins connu de nous. Nous sommes les tributaires des gloires médicales de la Touraine".

De même, en 1883, BOUILLET, dans son précis d'Histoire de la Médecine, consacre des paragraphes élogieux à TROUSSEAU et VELPEAU : "Trousseau, le clinicien perspicace" et "Velpeau qui éleva l'art chirurgical à son apogée" mais ne cite même pas BRETONNEAU.

BALZAC, dans son œuvre, cite une fois TROUSSEAU et VELPEAU (dans les Martyrs ignorés) mais ne fait jamais apparaître le nom de BRETONNEAU.

Ainsi, il est intéressant de voir comment C. SACHAILE DE LA BARRE (pseudonyme du Dr Claude LACHAISE, médecin orthopédiste, disciple d'Esquirol) les présentait, dans son livre : "Les médecins de Paris jugés par leurs œuvres ou statistique scientifique et morale des médecins de Paris...", alors qu'en 1845, TROUSSEAU et VELPEAU sont à l'apogée de leur carrière : le seul VELPEAU est académicien.

Erwin H. ACKERKNECHT dit que LACHAISE jugeait ses confrères sans indulgence et semble accorder de la valeur aux jugements portés par celui-ci.

Henri MONDOR, dans son livre "Grands médecins presque tous", a écrit un chapitre chaleureux et lyrique sur BRETONNEAU à qui il accorde une place majeure et un chapitre plus bref où l'hommage à TROUSSEAU est mesuré mais il ignore VELPEAU dans son autre livre "Anatomistes et Chirurgiens".

Jean LUTHIER en 1967, porte un jugement qui bénéficie du recul du temps.

Erwin H. ACKERKNECHT, en 1967 également, place BRETONNEAU au tout premier plan des médecins de son siècle, il rend hommage à TROUSSEAU qu'il situe assez haut parmi ses contemporains, comme clinicien et enseignant, mais il ne lui accorde pas de postérité, contrairement à BRETONNEAU. La place qu'il accorde à VELPEAU est moins importante et elle est en partie liée aux idées de BRETONNEAU qu'il fait connaître.

En ce qui concerne BRETONNEAU, l'Histoire l'a finalement placé avant ses élèves et, si l'ordre de notoriété était au XIX^e siècle VELPEAU, TROUSSEAU, BRETONNEAU, il est inverse aujourd'hui.

Le Centre hospitalier universitaire de Tours se place, aujourd'hui, sous le patronage de BRETONNEAU. L'Hôpital a repris les deux noms de BRETONNEAU et TROUSSEAU pour ses deux principaux établissements, VELPEAU se contente d'une clinique.



TROUSSEAU



VELPEAU

Photographies de l'album : Les grandes figures médicales contemporaines
 Edité par Deschiens, Paris, vers 1898

VELPEAU vu par C. SACHAILE de la BARRE en 1845

VELPEAU (Alfred-Arm.-Louis-Marie), Membre de l'Institut et Professeur à la Faculté (chaire de clinique chirurg. à la Charité) ; nommé le 22 août 1834 ; Membre de l'Académie R. de Médecine (section de pathologie chirurg.), chirurg. consultant du Roi ; né à Brèche (Indre-et-Loire) en 1795 ; reçu docteur à Paris en 1823. (rue de Verneuil, 17, de 11 heures à 1.)

Que par le travail et la patience un homme s'arrache de lui-même à l'état obscur auquel semblait le vouer pour toujours sa naissance, et se crée dans le monde une position honorable ou parvienne à la fortune, cela se conçoit et se rencontre fréquemment, grâce à Dieu, dans un état libre ; mais que de cette position obscure il arrive à un poste éminent, et qu'il devienne ce qu'on nomme aujourd'hui une célébrité scientifique, surtout dans une carrière dont les avenues sont hérissées des plus grands obstacles, il lui faut quelque chose de plus que le travail et la patience, il lui faut une vaste et heureuse organisation intellectuelle.

C'est de cette heureuse organisation qu'est doué M.VELPEAU. Né, dans un village des environs de Tours, sous l'humble toit d'un maréchal-ferrant, il savait à peine lire à quinze ans ; se fit élève en médecine à vingt et un, ne fut reçu docteur qu'à vingt-huit, et cependant était, à quarante, un des professeurs les plus distingués de l'école de Paris. Mais que de peines et de privations n'a-t-il pas été obligé d'endurer pour arriver à cette position élevée ? Ses anciens condisciples seuls le savent, car ils ne l'ont connu qu'occupé de ses études, et ne l'ont jamais vu quitter le réduit modeste où la nécessité l'obligeait à vivre que pour se rendre dans les hôpitaux ou les bibliothèques. Et encore, dépourvu de toute ressource étrangère à son propre mérite, ne fut-il pas parvenu si la révolution de 1830, forçant enfin la Faculté à répudier les médiocrités par lesquelles elle s'était laissée envahir, n'eut appelé à elle, par la voie du concours, l'élite de la nouvelle génération qui s'est formée depuis dix ans.

Tout ce qu'a eu M.VELPEAU, il l'a dû effectivement au concours. Successivement interne dans les hôpitaux, chef de clinique, chirurgien du bureau central, puis de l'hospice St-Antoine et de la Pitié, il remporta en 1835, sur MM. LISFRANC et SANSON aîné, la chaire de clinique chirurgicale, après avoir vigoureusement disputé : 1° celle de physiologie qu'avait obtenue M. BERARD aîné ; 2° celles de pathologie chirurgicales échues à MM. CLOQUET et GERDY ; 3° enfin celle d'accouchement dévolue à M. Paul DUBOIS.

Qu'on ne croie pas cependant que les succès qu'obtint M. VELPEAU dans cette série de concours, n'ont été que le résultat d'une mémoire heureuse et d'une élocution facile, ce qui forme par malheur le seul mérite de quelques professeurs arrivés par la même voie que lui. Non, en même temps qu'il brillait par ces deux facultés qu'il possède à un haut degré, il donnait aussi, par la publication d'excellents ouvrages, les preuves irrécusables d'un savoir profond, et surtout de cet esprit de critique capable de dépouiller une science de ses superfluités et d'en réduire les principes à leur véritable expression. C'est ainsi qu'il a publié : en 1825, un *Traité d'anatomie chirurgicale*, en 2 vol. avec atlas, dont une troisième édition a paru en 1833 ; - 1829, un *Traité de l'art des accouchements*, avec fig. ; - 1832, des *Eléments de médecine opératoire*, en 3 vol. ornés d'un atlas ; - en 1833 une *Description détaillée de l'œuf humain*, avec fig. ; - en 1834, un *Mémoire sur les convulsions qui surviennent avant, pendant et après l'accouchement* ; et un *Traité de l'opération de trépan dans les plaies de la tête* ; - enfin, un grand nombre de mémoires, particulièrement sur les altérations du sang, sur le cancer, les hémorragies, la résorption purulente, et plusieurs articles dans le nouveau Dictionnaire de médecine.

La clinique que fait M. VELPEAU à l'hôpital de la charité est sans contredit une des meilleures ; aussi est-elle la plus suivie. Doué d'un coup d'œil sûr, d'une perspicacité peu commune et d'un jugement droit, il diagnostique promptement, opère avec habileté, et aucun fait positif n'est venu démontrer jusqu'à présent que la hardiesse qu'on lui a parfois reprochée, ait jamais dégénéré en témérité. Ses *leçons orales*, que deux de ses élèves, MM. JEANSELME et PAVILLON (Paillard), ont récemment recueillies et publiées en 3 volumes, renferment, sous la forme d'un ouvrage entièrement didactique, plusieurs dissertations de la plus haute portée sur les points les plus importants de l'art, et donnent une juste opinion de la tournure parfois fort originale de son esprit. Le premier de ces deux médecins a aussi publié séparément en un fort vol. in-8°, les opinions de M. VELPEAU sur les *Maladies de yeux*. Ajoutons à cela que M. VELPEAU est aussi obligeant pour ses confrères, qu'il traite toujours sur le pied d'une parfaite égalité, qu'il est bon avec ses élèves, envers lesquels il pêcherait plutôt par excès que par défaut de bienveillance. Il est rare qu'une discussion importante s'élève à l'Académie sans qu'il ne cherche à l'éclairer de ses lumières et, toutes les fois qu'il est appelé à faire quelque rapport, il sait toujours adroitement concilier le désir bien naturel de faire un peu d'effet, avec l'obligation de donner un idée précise des travaux soumis à son jugement. En lui discernant les honneurs du fauteuil qu'occupait si dignement LARREY d'illustre mémoire, l'Institut a fait un acte de justice et s'est acquis un membre dont le dévouement à la science et l'immense érudition lui seront de la plus grande utilité.

TROUSSEAU vu par C. SACHAILLE de la BARRE en 1845

TROUSSEAU (Armand) , Professeur à la Faculté (chaire de thérapeutique et de matière médicale) ; reçu le 11 juillet 1839 ; médecin de l'hôpital Necker ; né à Tours en 1801 ; reçu docteur à Paris en 1825. (Rue Caumartin, 11, de midi à 2 heures, les mardis, jeudis, samedis, et de midi à 1 heure les autres jours.)

Tous les médecins qui sont au niveau de la science, et ont pour cela suivi le cours de ses progrès, savent que M. TROUSSEAU est un des praticiens auxquels la thérapeutique est le plus redevable, surtout depuis une quinzaine d'années. Elève, comme M. VELPEAU, de l'illustre BRETONNEAU de Tours, il s'est formé de bonne heure, sous cet habile maître, à l'observation scrupuleuse des faits, et s'est appliqué, dès son début dans la carrière, à déterminer par la voie expérimentale les indications qui pouvaient rejaillir de la plus logique interprétation qu'il fût possible de leur donner. Voici les diverses phases par lesquelles il a passé pour arriver au degré réellement élevé de considération dont il jouit, à l'École comme professeur, dans le monde entier comme praticien.

Reçu docteur en 1825, il concourut l'année suivante pour l'agrégation, et fut nommé. En 1828 (mai), il reçut du ministre de l'intérieur la mission d'aller étudier des maladies endémiques et épidémiques qui régnaient dans quelques départements du centre de la France. La même année (octobre), il fit partie de la commission médicale envoyée à Gibraltar par le ministre de l'intérieur, pour étudier la fièvre jaune ; c'est à cette occasion qu'il fut décoré. En 1837, il remporta le grand prix de l'Académie R. de médecine sur la *phtisie laryngée*. En 1838, il concourut pour la chaire d'hygiène, qu'il disputa vivement à M. ROYER-COLLARD. Enfin en 1839 il obtint, sur de dignes compétiteurs, celle de thérapeutique et de matière médicale, qu'il occupe aujourd'hui.

Dans le cours de ces dix-huit années, M. TROUSSEAU a écrit presque sans interruption. Il a fait ses premiers essais à cet égard dans les Archives de Médecine, où l'on trouve de lui, de 1826 à 1832, un grand nombre de mémoires, parmi lesquels nous avons surtout remarqué celui qu'il a publié en 1826 (numéro de janvier) sur la fièvre typhoïde, où il prouve que c'est à M. BRETONNEAU que la science est redevable de la désignation précise des éléments anatomo-pathologiques de cette maladie, sur laquelle on a tant et si diversement écrit depuis, dont il rapporte le siège directement aux glandes de BRUNNER, et qu'il reconnaît déjà pouvoir être suivie de la perforation de l'intestin. En 1830, M. TROUSSEAU prit part, en collaboration de MM. CHERVIN, LOUIS et BARRY, à la rédaction des *Documents recueillis par la Commission médicale française envoyée à Gibraltar (en 1828) pour observer la fièvre jaune qui a régné dans cette place*, 2 vol. in-8°, avec cartes. —En 1834, il fonda avec MM. Henri GOURAUD et Jacques LEBAUDY, le Journal des Connaissances médico-chirurgicales, auquel il fournit des articles de médecine pratique qui contribuèrent puissamment à son succès.

Mais, de tous ses travaux, les plus importants sont, sans contredit, le *Traité élémentaire de thérapeutique et de matière médicale*, qu'il publia en 1836 avec M. le docteur PIDOUX, qui eut une seconde édition en 1841, et qui fut traduit en italien, en espagnol et en anglais, 2 forts vol. in-8° ; plus le *Traité pratique de la phtisie laryngée, de la laryngite chronique, et des maladies de la voix*, qu'il fit imprimer en 1837 en collaboration de M. BELLOC, 1 vol. in-8°, avec 9 planches. Ce dernier ouvrage est le premier qui ait été publié sur la matière : il offre cela de remarquable que les auteurs, au lieu de se borner, comme on l'avait fait jusqu'alors, à opposer à cette cruelle maladie des moyens généraux, comme le repos de l'organe, des antiphlogistiques, des révulsifs, des narcotiques, conseillèrent de l'attaquer par une médication topique directe, comme le nitrate d'argent dissout dans l'eau distillée, ou mêlée à du sucre sous forme pulvérulente, de l'alun en solution ou pulvérulent, du calomel mêlé à du sucre ; médication qui a eu dans la pratique les plus heureux résultats. — C'est aussi à lui que la science est redevable de la popularisation de la trachéotomie dans la période extrême du croup, opération qu'il a le premier pratiquée à Paris, et qui compte aujourd'hui entre ses mains de nombreux succès.

M. TROUSSEAU professe avec une grande facilité, on pourrait même dire avec élégance. La Gazette des Hôpitaux nous donne souvent des extraits des leçons cliniques qu'il fait à l'hôpital Necker sur les maladies des nouveau-nés et des nourrices. Ces leçons attestent un homme profond, observateur, dégagé de toute idée préconçue, doué de la patience et de la perspicacité nécessaires pour étudier une question à fond et en déduire immédiatement tout ce qui peut être profitable à la médecine pratique. Il y douze à treize ans que M. TROUSSEAU avait aussi publié avec M. LEBLANC, un des vétérinaires les plus distingués de Paris, une série de mémoires, parmi les quels on en remarque surtout un intitulé : *Des tumeurs accidentelles, comparées comme tissus vivants* (1 vol. in-8°). On s'étonne de ne pas le voir entrer à l'Académie R. de médecine, où son éloquence facile et ses connaissances précises le placeraient bientôt au premier rang.

L'ÉCOLE DE BRETONNEAU : descendance et postérité

GRANDIN et SAINMONT donnent une première perspective sur les élèves et successeurs de BRETONNEAU, en particulier à l'École de médecine de Tours. Mais nombreux sont ceux qui, après une impulsion initiale reçue à Tours, ont poursuivi leur formation et leur carrière, souvent à Paris. Emile ARON constate toutefois que l'on retrouve ces anciens élèves de l'École de médecine et de pharmacie dans toute la France pendant plusieurs dizaines d'années. C'est ce que signalait déjà PETER en 1887.

Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL et Louis de GRANDMAISON évoquaient déjà, dans un livre, en 1907, ces nombreuses : « Figures médicales tourangelles ».

Lors d'une commémoration de BRETONNEAU en 1962, Émile ARON reprend cette postérité dans une préface au catalogue de l'exposition "P. BRETONNEAU et la médecine en Touraine" à l'occasion des entretiens de BICHAT :

Depuis sa fondation, l'École n'a cessé de se développer, formant d'excellents praticiens et des maîtres illustres. Parmi les élèves tourangeaux de BRETONNEAU, outre VELPEAU et TROUSSEAU, citons BAILLARGER, médecin de la Salpêtrière, E. VIDAL, médecin de l'Hôpital Saint-Louis (tous deux furent Présidents de l'Académie de Médecine), H. GOURAUD, MOREAU (de Tours), un des fondateurs de la Psychiatrie, GEORGET, l'auteur du « Traité de la Folie », qui inspira à son malade GERICAULT la célèbre série des « Fous ». Les élèves de BRETONNEAU qui revinrent à Tours après avoir conquis leurs grades à Paris, assurèrent à la nouvelle Ecole une réputation clinique qui ne s'est jamais démentie et formèrent eux-mêmes des savants éminents.

Henri BEAUNIS (d'Amboise), anatomiste et physiologiste, fut professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg, puis de Nancy, avant de diriger à la Sorbonne le premier laboratoire français de psychologie physiologique. Léon MARCHAND (de Tours), auquel BRETONNEAU fit partager sa passion pour la botanique, fut titulaire de la chaire de Botanique cryptogamique à l'École supérieure de Pharmacie de Paris. Fulgence RAYMOND (né à Saint-Christophe-sur-Le-Nais, Indre-et-Loire), illustre la chaire de la Salpêtrière. Joseph RENAUT, élève à Tours de Michel DUCLOS, disciple de BRETONNEAU, occupa à la Faculté de Médecine de Lyon la chaire d'Anatomie générale et d'Histologie, et son œuvre considérable contribua largement au prestige de l'Histologie française. Raphaël BLANCHARD, de Saint-Christophe, professeur d'Histoire naturelle à la Faculté de Médecine de Paris, pionnier de la Zoologie et de la Parasitologie, fondateur de la Société française d'Histoire de la médecine ; MOUSSU, de Saint-Laurent-en-Gatines, pionnier de la Physiologie, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort ; Ludger CRUET, de Vouvray, pionnier de la Stomatologie ; VERNEAU, de la Chapelle-sur-Loire, pionnier de l'Anthropologie ; Albert ROBIN, professeur à la Faculté de Paris ; Raphaël DUBOIS professeur à la Faculté des Sciences de Lyon ; PICOT, professeur à la Faculté de Bordeaux ; BORDIER, né à Joué-lès-Tours, Directeur de l'École de Médecine de Grenoble, et combien d'autres, témoignent de la brillante contribution des élèves de l'École de Tours au développement de la Science française.

LE DOUBLE, professeur d'Anatomie à Tours, conquiert une renommée universelle par ses recherches en anatomie comparée sur les anomalies et sur les variations anatomiques. Il s'adonna avec bonheur à la critique médico-littéraire, commentant l'œuvre anatomique et physiologique de RABELAIS, étudiant DESCARTES et BOSSUET, anatomistes et physiologistes, etc. Son élève, DUBREUIL-CHAMBARDEL, sut maintenir par de nombreux travaux la réputation de l'École d'Anatomie de Tours et nous fit connaître, par de minutieuses biographies, cette précieuse cohorte de médecins raffinés dont la Touraine peut s'enorgueillir. Raoul MERCIER, subtil clinicien, distingué humaniste, a lui aussi contribué à pérenniser pour l'Histoire le Monde médical de Touraine.

Le souvenir de tous ces tourangeaux est aujourd'hui inégalement conservé. L'origine tourangelle de nombre d'entre eux a été oubliée.

CHAPITRE 2

DE LA CRÉATION A LA GRANDE GUERRE

de 1841 à 1913



L'ÉCOLE DE MÉDECINE de 1841 à 1913

L'origine et le fonctionnement de l'École de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à la veille de la guerre de 1914 sont bien connus grâce à PETIT, GRANDIN et SAINMONT.

Le Docteur GRANDIN, professeur à l'École de médecine de Tours publie, en 1906, un travail qui porte sur l'histoire de l'École, des origines au XVIII^e siècle (les Collèges Royaux) et au XIX^e siècle, sur le fonctionnement de l'Hôpital et de l'enseignement hospitalier jusqu'en 1841, enfin sur les démarches qui amènent à la création de l'École. Il évoque la grande époque BRETONNEAU-TONNELLÉ, entre 1830 et 1840. GRANDIN remarque que les grands cliniciens qui ont fait la gloire de Tours n'ont jamais fait partie en réalité de l'École administrativement constituée. SAINMONT, élève de GRANDIN, dans sa thèse en 1913, reprend dans sa première partie les origines très lointaines ou proches de l'École et, en particulier, la période 1825-1841. Tours, en 1840, ne fait pas partie des 18 écoles secondaires de médecine et Tours n'est qu'une modeste ville dont la population n'atteint pas 27 000 individus selon Stanislas BELLANGER.

LA CRÉATION DE L'ÉCOLE EN 1841

Le 13 octobre 1840 une ordonnance royale réorganise les écoles secondaires qui deviennent écoles préparatoires. La Commission administrative de l'Hospice général adresse le 12 décembre 1840 une lettre à Monsieur BRETONNEAU : "Monsieur le Ministre paraît très disposé à accorder à Tours une École Secondaire de médecine, si toutefois les besoins de l'enseignement nécessitaient cette création. Le Ministre a écrit à Monsieur le Maire de Tours qu'il va faire décider cette question par le Conseil Royal. Dans cette occurrence, si intéressante pour l'Hospice général et pour la ville, nous pensons que l'influence si méritée de Monsieur BRETONNEAU auprès de Monsieur ORFILA contribuerait beaucoup à faire décider cette question. Nous prions donc Monsieur BRETONNEAU, mû par l'intérêt qu'il porte à l'Hospice, de vouloir bien s'occuper activement de cette école. Il saura dire mieux que personne combien cet établissement serait utile et quel titre l'Hospice de Tours présente pour l'obtenir. La Commission ne doute pas que sous les auspices de Monsieur BRETONNEAU et avec son concours, cette école préparatoire, si elle était obtenue, n'occupe bientôt en France le premier rang dans la science". C'est ainsi, à la demande de BRETONNEAU, qu'ORFILA, TROUSSEAU et VELPEAU obtiennent qu'en juin 1841, Tours fasse partie du groupe des écoles préparatoires, catégorie qui vient d'apparaître. En 1841, le nombre de lits de l'Hospice de Tours doit passer de 815 à 1191. Dès le mois de mai 1841, le Docteur LECLERC père a déjà sollicité une place de professeur car il se dévoue pour l'Hospice depuis 1814.

L'ordonnance royale du 22 juin 1841 crée l'École. Elle est suivie le 11 novembre d'un arrêté ministériel qui nomme les premiers professeurs : LECLERC fils (histoire naturelle et matière médicale), S. THOMAS (anatomie et physiologie), CHARCELLAY (clinique interne), HERPIN fils (pathologie externe), CROZAT (accouchement et maladies des femmes et des enfants), TONNELLÉ (clinique externe, directeur de l'École), ALLAIN-DUPRÉ, MORAND, HULIN, ORIGET (professeurs suppléants), puis BRAME (chimie et pharmacie) est nommé par un nouvel arrêté.

La Commission administrative va répondre avec vigueur ; dès le 30 juillet 1841 une délibération est prise qui va permettre la construction de l'école secondaire. Le budget voté, réparti sur deux exercices, est de 11 581 francs. La délibération est approuvée par le préfet le 23 septembre. En réalité, la construction de l'École coûtera beaucoup plus cher. Le 20 août, une demande de subvention est adressée au Conseil Général pour sa construction. Le 10 septembre, on prévoit un établissement provisoire, une baraque...Le 31 décembre la Commission administrative adresse à M. TONNELLÉ une lettre l'informant de la mise à la disposition de lits pour le Service de Clinique, 30 salle des hommes et 20 salle des femmes, autant que faire se pourra garnis de malades. Une lettre est aussi adressée à MM. LECLERC père et fils.

La Commission administrative va perdre sa prééminence, le fonctionnement de l'école lui échappe, il dépend du Ministre de l'instruction publique. Cependant, elle tente d'intervenir, elle adresse une lettre de protestation à Monsieur TONNELLÉ, directeur de l'École préparatoire qui a fixé unilatéralement les horaires des cours. De même, la commission, sortant de son rôle, écrit au Ministre de l'instruction publique pour faire nommer Monsieur TASSIN, professeur de chimie, sans succès.

Dans la deuxième partie de sa thèse, SAINMONT traite des directeurs, professeurs et chaires de l'École de 1841 à 1913. En ce qui concerne les sources, la période 1841-1856 est connue grâce aux archives départementales d'Indre-et-Loire. Nous sommes aussi renseignés de 1856 à 1912 par les rapports annuels de l'École et par certains registres de la scolarité qui ont été conservés et également dès 1803 par les délibérations de la Commission Administrative de l'Hospice Général.

Les premiers directeurs sont : Louis TONNELLÉ (1841-1854), Félix HERPIN (1854-1880), Louis DANNER (1880-1893), Robert BARNSBY (1893-1902), Edmond WOLFF (1902-1920).

Dans les rapports annuels, on dispose d'informations sur le corps professoral, les effectifs des diverses catégories d'étudiants (médecins, officiers de santé, pharmaciens et sages-femmes, voir thèse LACHAUD), l'enseignement donné, les programmes et l'état des locaux. Les rapports annuels se trouvent dans les comptes rendus des séances de rentrée et de distribution des prix. Les discours contiennent le résumé de l'année précédente avec les succès des étudiants aux examens à Tours et aux concours parisiens, enfin les perspectives de l'année nouvelle.

L'HOSPICE GÉNÉRAL A L'ÉPOQUE DE LA CRÉATION DE L'ÉCOLE

Le Guide pittoresque du voyageur en Touraine dresse un tableau de l'Hospice dont, entre 1841 et 1852, l'École de médecine dépendait de façon évidente :

" Depuis 1834, la majeure partie des bâtiments a été reconstruite, et l'hospice de Tours, considérablement accru, est devenu un des plus remarquables de la France entière. On peut y recevoir 1200 malades. Les différents quartiers sont isolés, les salles grandes et bien aérées. On doit signaler au nombre des améliorations le percement d'un puits artésien, dont les eaux sont distribuées commodément dans toutes les parties de ce vaste établissement, et la suppression de l'ancien Ruau de Sainte-Anne, où trop souvent séjournaient des eaux croupissantes, au milieu du lit de l'ancien canal de jonction du Cher et de la Loire. L'Hospice général de Tours est dirigé par les soins d'une administration vigilante et attentive. La population moyenne de l'hospice est de 900 à 1 000 individus. Des sœurs de la Présentation, dont la maison mère est à la Grande-Bretèche, commune de Saint-Cyr, à la porte de Tours, au nombre de 23, sous la conduite d'une supérieure, sont chargées du service des principales salles. Elles portent au chevet des malades ces attentions délicates et ces consolations que la religion seule inspire, et qui rendent leur dévouement si beau devant Dieu et devant les hommes.

Il y a à l'Hospice une école préparatoire de médecine où les élèves sont initiés aux premières notions de l'anatomie, de la physiologie, etc., et aux difficiles études de l'art de guérir. "

La description du site explique les inondations dont ont souffert les établissements pendant une bonne partie du siècle. Il faut considérer qu'il s'agit d'un guide touristique, sans nom d'auteur, qui vante la Touraine.

L'ÉCOLE EN 1845 ET SON ÉVOLUTION

Quelle est la place de l'École de Tours parmi les établissements d'enseignement médical en 1845 ? L'École dépend, alors, de l'Académie d'Orléans, elle relèvera, ensuite, de Poitiers.

Il n'y a que 3 facultés. C'est seulement là que l'on peut faire des études complètes et soutenir la thèse, obligatoire pour être docteur. Elles ont des effectifs élevés, Paris a 800 étudiants, Montpellier 173 et Strasbourg 109. Les écoles préparatoires sont au nombre de 20, plus une école secondaire qui subsiste. On peut y commencer ses études de doctorat. Les officiers de santé et les pharmaciens de 2^e classe n'ont pas besoin de les quitter pour obtenir leur diplôme. Ils passent leur examen final devant un jury local. Les écoles ont des effectifs faibles, Lyon, Rennes et Toulouse se détachent avec 70 élèves. Selon DOMANGE les autres écoles se contentent d'effectifs allant de 20 à 39 (sauf Reims, École secondaire avec 15 élèves). Tours avec 36 étudiants (Médecine et Officiat) a une place assez convenable au même niveau qu'Angers, Besançon, Bordeaux, Nantes et Orléans. Tours, par ses effectifs, est nettement devant Caen, Limoges, Poitiers, Rouen, écoles peu éloignées. Mais pour l'Almanach de l'Université royale, de 1845, édité chez Hachette, il y a 41 élèves inscrits à Tours, 36 à Orléans, 24 à Poitiers.

Ce type de constatation servira toujours d'argument pour défendre l'École de Tours.

Le 14 mai 1847, le D^r DONNE, inspecteur général des Ecoles de médecine, conjointement avec le D^r TONNELLÉ, directeur de l'École, présente des observations à la Commission administrative de l'Hospice concernant l'organisation de l'enseignement. En effet, l'École est étroitement associée à l'Hospice et dépend toujours de lui. Il est prescrit qu'un cours d'accouchement sera fait le dimanche, à la maternité, par M. CROZAT, les heures de visites obligatoires de MM. les médecins en chef et professeurs de clinique sont précisées (alternativement de 7 h à 8 h ou de 8 h à 9 h), l'heure de la leçon a lieu de 9 à 10 h, etc. Des travaux d'aménagements seront faits au Jardin Botanique. Le nombre d'élèves reste modeste.

Dix ans après la création de l'École, le Docteur TONNELLÉ, directeur de l'École, professeur de clinique externe, prononce un très intéressant discours : Rapport pour l'année 1851-1852. Il reconnaît que "41 élèves ont subi l'examen" il faut comprendre que ce sont des élèves toutes disciplines et années confondues, médecins, pharmaciens, officiers de santé, et sages-femmes ; ce qui n'est pas considérable. Il espère recruter un nouvel enseignant "chef des travaux anatomiques" parmi les élèves de l'École.

Une certaine crise financière semble déjà frapper l'Hôpital, c'est la raison pour laquelle il insiste sur la complémentarité entre Hôpital et École et sur la nécessité d'aider l'École, fort utile à l'Hôpital. L'insuffisance du budget de l'École semble une donnée permanente.

Une Société pharmaceutique d'Indre-et-Loire est créée en 1850 et publie un bulletin des séances en 1850-1851.

L'arrêté du 2 décembre 1857 rend en principe obligatoire l'enseignement de la physiologie. La chaire de physiologie est confiée dans les écoles réorganisées à un professeur spécial, mais pas à Tours qui n'est pas encore une école réorganisée et la tâche y est confiée au chef des travaux anatomiques.

De 1842 à 1913 on note quelques imprécisions sur les effectifs, quand ils semblent un peu faibles.

Le 5 décembre 1861, le discours d'usage de la rentrée solennelle de l'École de Médecine de TOURS était prononcé par le Professeur BRAME qui avait pris pour sujet : "L'éloge de DUVERGE ou coup d'œil sur l'hygiène et l'agriculture en Touraine à un siècle de distance, 1761-1861". Peut-on dire alors que l'on sent TOURS au cœur d'une région agricole et plutôt à l'écart de la révolution industrielle puisque l'agriculture est un sujet digne d'une rentrée solennelle ?

En mai 1862, à TOURS, les obsèques de BRETONNEAU, décédé à PARIS, donnent lieu à une grande solennité ; BRETONNEAU est inhumé à Saint-Cyr-sur-Loire. BOUILLAUD, Président de l'Académie de Médecine, VELPEAU et TROUSSEAU ont prononcé les discours (Journal d'Indre-et-Loire du 9 mai 1862). Charles BRAME prononce l'éloge de VELPEAU, disparu, lors de la séance de rentrée du 28 novembre 1867.

Le 11 décembre 1867, M. LE DOUBLE, futur professeur d'anatomie, est admis élève externe dans le service de chirurgie. Sa demande était appuyée par M. le docteur HERPIN. De plus, la Commission administrative lui accorde la faveur du déjeuner.

Le médecin de campagne dans la "Physiologie du médecin" de Louis HUART 1841



L'ÉCOLE EN 1870 ET LES SUITES DE LA GUERRE

La défaite, ses conséquences économiques et politiques, la perte des provinces de l'Est sont ressenties. " Le temps des cerises " remplace OFFENBACH.

A l'optimisme du Second Empire succède l'exil des communards survivants et le réarmement moral comme en témoigne le discours de M. RABIER, Professeur de philosophie au Lycée de Tours, lors de la distribution solennelle des prix en 1872 : " ...cette génération qui grandit, précieuse réserve du pays, réparation du passé, gage de jours meilleurs...Au jour de la lutte, la France ne s'est pas trouvée sans canons et sans soldats, elle était aussi moralement désarmée. "

La défense de la mère et de l'enfant avec l'aide de médecins et d'associations charitables, par exemple la Société protectrice de l'enfance d'Indre-et-Loire, sont d'actualité. BODART dans son rapport à la Société protectrice, en 1877, signale l'importance désastreuse de la mortalité infantile.

Le D^r THIERRY, futur directeur de l'École, dans son discours de séance de rentrée, en 1896, fait toujours de même, il évoque : "Cette douloureuse expérience de l'année terrible (qui) n'a pas ralenti notre décadence numérique"

La Commission administrative de l'Hospice se préoccupe des parturientes malheureuses et des enfants abandonnés.

Il faut des berceaux pour préparer la revanche.

Un fonctionnement particulier de l'École est à noter au moment de "l'Année terrible" (1870-1871). Il n'y a pas de compte rendu pour l'année 1869-1870. Mais, le Docteur HERPIN dit dans le compte rendu du 21 décembre 1871 : "Malgré les événements douloureux et défavorables au milieu desquels nous avons tous vécus à la fin de la dernière année, l'enseignement médical de l'École de Tours n'a pas été réellement interrompu". L'Hôpital général a largement contribué à l'accueil des malades et des blessés. Le corps médical et les élèves en médecine et en pharmacie ont participé aux soins délivrés à 18 000 personnes.

HERPIN dit encore : "Dans ces conjonctures terribles où il a fallu faire face à bien des exigences à la fois, surmonter de grandes difficultés, on peut dire que tout le monde a fait son devoir, et le corps médical de la ville de Tours tout entier, les élèves en médecine, et en pharmacie et les sœurs hospitalières ont rivalisé de zèle et de dévouement. En terminant, messieurs, qu'il me soit permis de rappeler, à l'honneur de notre Ecole, que sur 5 décorations attribuées au corps médical de la Ville, par monsieur le Ministre de la guerre, 4 ont été données à des professeurs de l'École de Tours. Je ne crains pas de dire qu'il faudrait encore ajouter à ce nombre, s'il était possible, d'accorder la croix de la Légion d'honneur à tous ceux qui l'ont méritée".

L'École a tendance à choisir ses professeurs parmi ses anciens élèves qui, souvent, appartiennent à des familles médicales. HERPIN, en 1872, s'en félicite : "Des douze professeurs nommés en 1841, par M. de SALVANDY, trois seulement restent en activité de service, mais tous les vides qui, depuis, se sont successivement produits dans nos rangs, ont été facilement et heureusement comblés par des choix faits exclusivement parmi les membres du corps médical de la ville et, à deux exceptions près, les désignations de l'autorité universitaire ont porté sur d'anciens élèves de l'École de Tours".

En 1877, à l'automne, HAIME puis Saturnin THOMAS disparaissent. Ces décès marquent presque la fin de la génération des fondateurs de l'École de médecine dont CHARCELLAY reste un des derniers témoins. Les obsèques de Saturnin THOMAS donnent lieu à une belle cérémonie, de sympathie, d'affliction mais c'est aussi une manifestation sociale, image des coutumes et de la société de l'époque, où la hiérarchie des personnes et des institutions est respectée : "Le mercredi 3 octobre 1877, les obsèques du docteur Saturnin THOMAS ont eu lieu à l'église métropolitaine de Tours, au milieu d'un très nombreux concours de parents, d'amis, de notabilités de la ville, d'élèves de l'École de médecine et de ses confrères de Tours et du département. MM. les professeurs de l'École de médecine et du Lycée assistaient en robe à cette imposante cérémonie. Les coins du poêle étaient tenus par ses collègues, MM. DANNER et GIRAUDET, par deux amis intimes, le Docteur CHARCELLAY, professeur de clinique médicale, et M.

BAUDOIN, conseiller à la Cour de Cassation, par M. CHEVILLARD, proviseur du lycée, remplaçant M. l'Inspecteur de l'Académie, et par M. ANGLADA, premier adjoint, représentant la Commission administrative de l'Hôpital Général. Les discours suivants ont été prononcés sur la tombe du regretté défunt, au milieu du recueillement profond de l'assistance." Il s'agit des discours d'ANGLADA, BODIN, CHARCELLAY et DANNER.

A la fin de l'année 1879, le Docteur HERPIN, directeur, déclare : "L'année 1878-1879 est la meilleure dont j'ai eu à vous rendre compte depuis 25 ans, la meilleure que présente notre École depuis 38 ans qu'elle existe" ; pour cela, le directeur se fonde sur la sévérité aux examens, qui parfois a été mise en doute. Tours entend donner une bonne image. Il n'y a cependant que 70 étudiants à l'École, tous enseignements confondus.

Personnel de l'École de Médecine et Pharmacie en 1873

	M.M.
Directeur :	Félix HERPIN.
Professeurs honoraires :	Saturnin THOMAS ; HAIME.
Professeurs titulaires :	HERPIN, clinique externe ; CHARCELLAY, clinique interne ; COURBON, pathologie externe ; MILLET, accouchements ; BARNSBY, histoire naturelle ; BRAME, chimie et pharmacie.
Professeurs adjoints :	GIRAUDET, anatomie ; DANNER, physiologie ; DUCLOS, pathologie interne ; BODIN, hygiène et thérapeutique.
Chef de travaux	Louis THOMAS, anatomie.
Professeurs suppléants :	Hippolyte THOMAS ; Louis THOMAS ; PICOT ; BARRET ; GUERAULT-CROZAT.
Secrétaire agent comptable :	LIOT.

HIPPOCRATE et HYGIE



L'ÉCOLE EN 1880

L'année 1880 est une année de changement, le Docteur HERPIN, à 68 ans, est arrivé à l'âge de la retraite, il est "relevé de ses fonctions de directeur". Successeur de L. TONNELLÉ, il avait assuré le directorat pendant 27 ans.

Le Docteur L. DANNER, ancien élève de l'École, professeur de physiologie et médecin chef du service des aliénés, lui succède. Notable, conseiller municipal, il cumule postes et responsabilités. A son arrivée, l'École est dans un état bien médiocre. Il faudra attendre plus de 12 ans pour qu'elle soit modernisée alors que le Docteur BARNSBY est directeur.

Émile ARON peut dire qu'en 1880 : "Cette École n'avait qu'une brillante façade de professeurs éminents". Les bâtiments de l'École sont médiocres, insalubres, sans aucun confort. De plus, le budget de l'Hospice est en déficit. C'est une période difficile. L'amélioration de l'institution se fait désirer.

Quel tableau de l'École préparatoire peut-on dresser au début de l'année 1882-1883 ?

Le Conseil de l'École, dans sa séance du 10 Novembre 1882, répond à une circulaire adressée par M. DUVAUX, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts, à tous les Recteurs.

Cette circulaire contient un questionnaire sur la situation matérielle de l'École, de l'Hôpital, sur les effectifs étudiants, sur les moyens d'enseignement, sur les examens, sur les recrutements d'enseignants, sur les rapports entre École et Faculté, sur les Officiers de santé et les Pharmaciens de 2^e classe.

L'École de Tours a répondu avec une diligence particulière. Sa situation, en effet, n'est pas excellente.

Sept écoles préparatoires ont des budgets supérieurs au sien, sept écoles ont des budgets inférieurs, quant aux effectifs d'étudiants inscrits, la situation n'est pas idéale (inscrits en Doctorat, Officiat et Pharmacie), huit écoles ont des effectifs supérieurs, six seulement des effectifs inférieurs.

Le Conseil fait connaître son avis. Il serait utile de modifier les examens, il est souhaitable de rétablir les examens de fin d'année pour la validation des inscriptions. Le renvoi à l'expiration de la scolarité des examens de Doctorat est souhaitable.

L'École préparatoire réclame les 4 premières années d'études et seize inscriptions. La nomination au concours des professeurs suppléants doit être conservée.

Le rapport vante les 1 100 lits de l'Hospice général "vaste champ d'études" ainsi que la vaste école de botanique contenant plus de 3 000 espèces situées à 100 mètres de l'établissement.

Il décrit l'École, les laboratoires, les amphithéâtres et cabinets. On déplore le manque de locaux pour les travaux pratiques de chimie, physique et botanique.

Le laboratoire d'anatomie dispose de 120 sujets au minimum chaque année.

Le service des cliniques fait l'objet d'une mention particulière : "les cliniques internes et externes sont permanentes ; les services appartiennent entièrement à l'École pendant la période scolaire", elles disposent au total de 108 lits. Les informations sur l'internat sont données : 5 internes en médecine, 4 en pharmacie et 8 suppléants.

Pendant l'année 1881 à 1882, 51 élèves ont pris 178 inscriptions. Il y a 65 inscriptions pour le Doctorat, 62 pour le grade d'Officier de santé, 4 pour le grade de Pharmacien de 1^{re} classe, 57 pour celui de Pharmacien de 2^e classe.

EFFECTIFS DE L'ÉCOLE EN 1881-1882

d'après les statistiques des étudiants du Ministère de l'Instruction Publique (publiées en 1883)

Étudiants inscrits en 1881-1882 à l'École de Tours													
	Docteurs				Officiers de santé				Pharmacien <u>1^{re} classe</u>	Pharmaciens <u>2^e classe</u>			TOTAL Général
	Années				Années				Années	Années			
	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	1 ^{re} année	1 ^e	2 ^e	3 ^e	
	8	5	1	1	7	4	2	0	1	5	6	3	
TOTAL	15				13				1	14			43

En 1883, un nouveau décret de réorganisation a été signé, il sera appliqué avec retard à Tours.

En 1885, le professeur BARNSBY est président de la Société de Pharmacie d'Indre-et-Loire et GRANDIN, vice-président.

En 1886, l'École reçoit la bibliothèque du professeur VELPEAU et...revend les caisses qui ont servi au transport pour 23 francs.

Arthur DRUAULT, né à Fondettes en 1867, commence en 1887 des études d'officier de Santé à Tours, il passe le baccalauréat en 1889, ce qui lui permet de poursuivre des études médicales à BORDEAUX puis à TOURS, avant d'être externe et interne (1893-1899) à PARIS. Il soutient sa thèse en 1900. Sa formation, remarquable, provinciale puis parisienne a duré 13 ans. Il continuera une remarquable carrière d'ophtalmologiste, troublée dès 1902 par la maladie. Il poursuivra néanmoins son œuvre d'anatomiste de l'œil et son activité médicale.

Le 30 octobre 1887 est inauguré, à Tours, le monument commémoratif de BRETONNEAU, TROUSSEAU et VELPEAU, pères spirituels de l'École. Ce monument est aujourd'hui détruit ; seuls les médaillons de bronze, qui figuraient sur son socle, ont été sauvés.

La salle des assises du Palais de Justice, avec "une magnifique décoration de feuillages et de drapeaux au milieu desquels se détachaient les médaillons de BRETONNEAU, VELPEAU et TROUSSEAU", a été choisie comme lieu de la célébration.

Les discours, nombreux, seront rassemblés dans une brochure imprimée chez Arrault.

La loi du 19 avril 1892 indique qu'il ne sera plus délivré qu'un seul diplôme de pharmacien correspondant au diplôme de 1^{re} classe. Il faudra en fait attendre 1898 pour que le diplôme de pharmacien de 2^e classe soit supprimé. Les directeurs d'École de médecine et de pharmacie manifesteront alors une vive inquiétude sur les conséquences financières de cette mesure.

La loi du 30 novembre 1892 supprime le diplôme d'officier de santé et instaure l'unification des études et de la profession.

Tout ceci aura finalement peu d'incidence sur les effectifs de l'École de Tours comme le montre le travail de Dominique LACHAUD.

Le 25 octobre 1894, lors de la réunion de la Commission administrative de l'Hospice général, le maire demande et la ville autorise la cession de terrain nécessaire à la réorganisation de l'École, pas encore réalisée.

En principe, les écoles sont entretenues par la ville ; le département et l'hospice peuvent apporter leur contribution.

On demande que l'Hospice, qui ne peut faire face à ces dépenses, veuille bien mettre à la disposition de la ville un terrain sur lequel seront édifiées les constructions nécessaires, en particulier les laboratoires exigés par l'autorité universitaire. On décide également d'une entrée spéciale pour l'École dans l'axe du bâtiment.

La réorganisation de l'École procurera à l'Hospice des avantages appréciables au point de vue du recrutement des élèves en médecine et chirurgie. Par la délibération de la commission, la ville sera autorisée à construire sur les 1 813 m² cédés par l'Hospice.

Pour réaliser l'opération de réorganisation, en avril 1894, le maire de Tours, M. PIC-PARIS et le Directeur de l'École, le D^r BARNSBY, présentent un rapport au Conseil général d'Indre-et-Loire et sollicitent de celui-ci une augmentation de subvention indispensable pour équilibrer le budget (fonctionnement et travaux), même si celle-ci n'est que complémentaire.

L'inauguration des nouveaux locaux a lieu dès le 15 décembre 1895 à l'occasion de la rentrée solennelle de l'École.

En 1896, l'Hôpital et l'École bénéficient d'une reconnaissance particulière qui affirme aussi l'association indissociable de ces deux organismes publics : c'est la visite du Président de la République Félix FAURE le 25 mai, cette année-là.

Le Président est accompagné par Louis BARTHOU Ministre de l'Intérieur et reçu par M. PIC-PARIS, Maire de Tours, par le Conseil d'administration et par le corps médical dans cette solennité.

Le Président visite d'abord l'Hôpital où il serre les mains des malades et du personnel, il distribue des gratifications aux malades, des congés aux patients des salles militaires, des palmes académiques et, même, promet l'attribution d'un bureau de tabac à un malade méritant, enfin, une croix de la Légion d'honneur est remise à une sœur, mère supérieure de la communauté des religieuses hospitalières pour sa belle conduite... en 1870.

Le Président est donc entré par l'Hôpital, il sortira par l'École : il se rendra dans le grand amphithéâtre de l'École de médecine où le personnel administratif et médical est réuni pour lui être présenté.

L'association de l'Hôpital et de l'École est bien affirmée ; mais, lors de cette visite, il fut peu question de subsides destinés à l'entretien et au développement de l'Hôpital ou de l'École.

Lors de la séance de rentrée de l'École de médecine à la fin de l'année 1896, le Docteur THIERRY, professeur de Clinique obstétricale, prononce un beau discours sur "L'hygiène moderne et l'assistance aux mères et aux nouveau-nés". La France a besoin de berceaux mais il importe de lutter contre la mortalité des jeunes mères et des enfants du premier âge. Une France dépeuplée a été à la merci de l'ennemi, la natalité est insuffisante. "Pour combler les vides, pour maintenir stationnaire le résultat des recensements, les frontières ont dû s'ouvrir et donner asile à plus de 1 million d'étrangers", alors que la population et les ressources militaires de l'Angleterre et de l'Allemagne augmentent. On voit, dans ce discours, qu'au-delà de louables préoccupations humanitaires, se profile le rêve de la revanche.

Certains directeurs de l'École ont pu connaître des difficultés de gestion, soit financières soit dans leurs relations avec le Conseil de l'École. Ainsi le Docteur BARNSBY, ancien élève de l'École, directeur de 1893 à 1902 sera contesté et tantôt accusé d'excès de pouvoir, il décide seul sans prendre l'avis de son conseil, tantôt taxé de faiblesse au profit de ses amis. D'autres directeurs seront l'objet des mêmes reproches, plus tard, comme GUILLAUME-LOUIS, ceci semble lié à l'exercice de la fonction.

On célébrera toutefois le jubilé du Professeur D. BARNSBY. Il est promu dans l'ordre de la Légion d'honneur, et on lui offre une médaille.

En 1898, Robert RANJARD commence à 17 ans des études de médecine ; il s'installera à Tours en 1905, publiera "la Touraine archéologique" en 1930. Il cessera d'exercer en 1940. Jusqu'à la fin de sa vie (1960), il aura participé à l'activité de la Société archéologique de Touraine.

Au fur et à mesure que le siècle s'écoule, jusqu'à sa fin, l'École augmente peu à peu ses effectifs étudiants et étend son aire géographique de recrutement vers les départements voisins et au-delà.

Ceci s'accompagne parallèlement d'une amélioration des transports en particulier des chemins de fer (selon D. LACHAUD) : tout le département d'Indre-et-Loire envoie facilement des élèves à l'École.

Administrativement, la circonscription de l'École jusqu'en 1877, comprend Indre et Indre-et-Loire, après 1877, après réorganisation, s'ajoutent le Loir-et-Cher, le Loiret et le Cher. En fait, la Sarthe a toujours fourni un bon contingent d'étudiants et l'Indre-et-Loire conserve toujours la première place dans le recrutement.

LES DERNIERS DIPLÔMES de l'ancien règlement

Certains diplômes de l'École sont attribués pour la dernière fois à la fin du XIX^e siècle :

On sait que c'est l'évolution des lois et règlements qui fait, à la fin du siècle, disparaître certaines catégories d'étudiants. Les derniers étudiants diplômés des catégories en extinction sont connus, certains exerceront leur métier jusqu'à la deuxième guerre mondiale :

Le dernier diplôme d'Officier de santé

L'examen a eu lieu le 20 juillet 1900, la date du diplôme est du 21 et la remise du diplôme à Léopold Aimé ROUSSEAU a eu lieu le 19 Octobre 1900. Le lieu ou département d'exercice est spécifié, comme il se doit, c'est l'Indre-et-Loire.

Les derniers diplômes de Pharmaciens de 2^e classe

L'examen a eu lieu le 22 novembre 1897, le diplôme est à la même date. Les remises de diplômes ont lieu entre Février et Juin 1898. Le département d'exercice est spécifié pour HAY et POUPAT, ce sera le Cher, pour VINCENOT le Loiret et pour LHUILLIER, l'Indre-et-Loire.

Les sages-femmes de 2^e classe

Le dernier examen connu est du 7 décembre 1897, les diplômes sont datés et remis le même mois. Le département d'exercice est spécifié, pour M^{lle} AUGER, ce sera l'Indre-et-Loire et pour M^mc GILBERT, le Cher.

ROLES DE L'ÉCOLE ET DE L'HOSPICE GÉNÉRAL AU XIX^e SIÈCLE LA POSITION DES MÉDECINS

Les médecins figurent à l'École comme enseignants, les mêmes se retrouvent à l'Hospice comme soignants mais ils sont encore présents au Conseil d'administration de l'Hôpital, au Conseil municipal ou au Conseil général et dans diverses institutions de soins, de santé ou de charité publiques ou privées. Ils ont un rôle dans les activités de toutes ces institutions ou établissements.

Ils sont médecins et notables mais il est difficile de savoir si leur présence à de nombreux échelons de la société a bénéficié à l'École.

Quel est le rôle de l'École ?

C'est certes celui de former plusieurs catégories de personnels de santé : docteurs en médecine, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens, herboristes, mais comme ses directeurs le soulignent, l'École forme les élèves, externes et internes et même les médecins de l'Hospice, tous nécessaires à son fonctionnement ; elle est ainsi directement liée à l'institution hospitalière de soins.

Les rôles de l'Hospice général sont multiples au XIX^e siècle. L'administration des soins n'est que le plus apparent de ceux-ci. En fait, le rôle d'institution sociale et éducative est plus important. L'Hospice général contribue, évidemment, à la formation de tous les personnels de santé. Mais l'Hospice général a

beaucoup d'autres rôles. Il prend en charge les enfants abandonnés, les fait élever, instruire, les place, en conserve la tutelle, les marie, les punit ou les fait punir et même enfermer ("correction paternelle"). Il prend en charge les filles enceintes, il reçoit, soigne et essaie de faire travailler les prostituées. Il reçoit également les infirmes, les aliénés qui y termineront leur vie, les vieillards, les retraités qui postulent pour devenir pensionnaires, privilège accordé quand il y a des places libres et si les communes prennent à leur compte les charges matérielles. CHARCELLAY publie en 1842 un important rapport sur les aliénés et les enfants trouvés de l'Hospice général de Tours, en particulier à l'intention du Conseil d'administration (procès-verbaux de la Commission administrative).

SURRAULT et FÉNÉANT soulignent ces charges de l'Hospice aux environs du troisième quart du XIX^e siècle. Ils les décrivent ainsi : "L'Hospice civil de Tours reçut - les malades civils et militaires, les enfants trouvés et abandonnés, les vieillards infirmes, les épileptiques et les fous - encadrés par les Sœurs de la Charité. L'Hospice recueille chaque année environ 300 enfants abandonnés qui sont confiés à des nourrices puis ensuite placés comme gagistes à la campagne. Une salle de maternité secourt la femme de l'indigent dans sa couche. Des ateliers dépendant de cet établissement employaient les pauvres et les enfants pour la filature de la soie et la confection du linge."

Certaines personnes sont pensionnaires payants, elles-mêmes ou leurs familles payent la pension. Le montant de celle-ci est parfois négocié. L'Hospice reçoit aussi les "voyageurs" qui ont obtenu un billet de la Police municipale pour consultation ou hospitalisation. Le Conseil d'administration se plaint à de nombreuses reprises de la facilité avec laquelle ces bons sont accordés. Les voyageurs sont soit des ouvriers migrants, des "cheminots", des sans logis. Il ne faut pas oublier la précarité de vie des ouvriers industriels, artisanaux ou agricoles qui, à cette époque, devaient en principe faire viser à chaque changement de résidence leur livret de travailleur par la police. Il est très vraisemblable que ces voyageurs n'étaient qu'exceptionnellement des touristes, des voyageurs de commerce ou des représentants.

Le rôle charitable ou social de l'Hospice général est considérable. Il bénéficie d'ailleurs de nombreuses donations, petites ou importantes. Le chanoine BOSSEBOEUF, par exemple, a longuement traité des institutions charitables des TONNELLÉ et CLOCHEVILLE.

L'Hospice général poursuit les missions de l'Hôpital de l'ancien régime à une époque où n'existent pas encore les assurances sociales et les retraites. L'Hospice général assure le vivre, le couvert et l'instruction autant et plus que les soins.

Le rôle charitable de l'Hospice va progressivement décroître, en particulier à la fin du siècle et au début du siècle suivant, la mission de soins va se développer, la charge d'enseignement restera une donnée permanente.

La place des religieux et des religieuses dans la distribution des soins a été remise en cause et va décroître très lentement et progressivement. Il faut remarquer que TROUSSEAU lui-même n'était parfois guère favorable à ses religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris. Il évoque ses désaccords avec celles-ci dans ses Conférences sur l'empirisme en 1862. Le désir de laïcisation se fit sentir dans le troisième tiers du XIX^e siècle mais il n'aboutira que plus tard.

Le changement de nom au XX^e siècle de l'institution hospitalière qui, d'Hospice général, devient Hôpital puis Centre hospitalier, traduit une évolution de l'activité et cherche à donner une image différente de l'établissement. L'activité sociale et charitable diminue régulièrement et l'Hôpital s'oriente préférentiellement vers les soins médicaux, des activités techniques plus complexes, l'utilisation de matériel moderne et coûteux, avec une réduction des durées de séjour des malades. L'hospitalisation doit avoir une couverture financière administrative précise. Les budgets seront toujours difficiles à équilibrer.

L'ÉCOLE AU XIX^e SIÈCLE SELON D. LACHAUD

Il est intéressant de reprendre la synthèse que donne Dominique LACHAUD dans les conclusions de sa thèse. Il y étudie en particulier des données démographiques et économiques.

L'École de médecine et de pharmacie de Tours a été créée en 1841, lors d'une période de freinage de la médicalisation destinée à compenser une relative pléthore liée à l'existence d'autres personnels distributeurs de soins, en particulier les officiers de santé.

Cette démedicalisation est tentée par les différents ministres de l'Instruction publique en accord avec les médecins titulaires du diplôme de docteur de l'époque. Cette orientation répond aux vœux exprimés lors du Congrès médical de 1845 : il faut limiter la concurrence et faire disparaître les officiers de santé. Comme le souligne J. LÉONARD, la démarche sera longue puisqu'elle n'aboutira qu'en fin de siècle. C'est d'ailleurs ce que montre D. LACHAUD pour Tours.

Cette politique a entraîné une diminution sensible du nombre des docteurs en médecine diplômés dans certaines régions. Le nombre des officiers de santé et des sages-femmes restait assez élevé.

La création de l'École de Tours, alors que cette politique déflationniste est appliquée, peut sembler paradoxale et peut-être erronée.

De plus, financièrement, l'école dépend complètement de la municipalité et de l'hospice.

Citons D. LACHAUD : "Quelles que soient les municipalités qui se succèdent, l'École est assurée de l'aide financière de la ville, même si certains investissements nécessaires sont différés. La ville de Tours prend en charge le désengagement progressif de l'Hospice général, lorsque l'état des finances de ce dernier ne lui permet plus de participer.

Mais, chaque fois que cela est nécessaire, l'Hospice cède gratuitement les terrains indispensables à l'extension de l'École. Il est vrai qu'il y trouve son intérêt en étant ainsi pourvu en internes et externes pour ses services."

L'attitude du Conseil général d'Indre-et-Loire est différente. Son aide est longtemps mineure ou insuffisante pour le seul établissement d'enseignement supérieur du département. La situation sera différente ensuite, surtout à partir du directorat de GUILLAUME-LOUIS.

Les réformes médicales de la deuxième moitié du XIX^e siècle amènent la disparition de deux grades : les officiers de santé et les pharmaciens de deuxième ordre. Ces mesures peuvent affaiblir les écoles de médecine provinciales. Mais une compensation a été donnée : lors de la première suppression, c'est la réorganisation des écoles, lors de la seconde suppression, c'est la création de l'année de P.C.N dans les écoles de médecine.

Ces deux mesures vont permettre la survie de l'École de Tours. Sitôt créées, les jeunes écoles provinciales ne seront pas étouffées par le Ministère de l'Instruction publique.

Si toutefois, en 1842, il y a 35 élèves médecins et pharmaciens à Tours pour une population de 20 072 habitants, soit un élève pour 859 habitants, il n'y a en 1910 que 78 élèves, dont 19 en P.C.N, soit un élève pour 941 habitants. Les effectifs de l'École ont relativement régressé par rapport à la ville. Il faut noter que l'enseignement s'est structuré par la création de nouvelles disciplines et par l'organisation des études.

Citons encore D. LACHAUD : "Durant la seconde moitié du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, l'École de médecine et de pharmacie de Tours reste une petite école de province, créée tardivement, souffrant d'une réorganisation, elle aussi, tardive par rapport à la majorité des autres écoles, et fonctionnant sur elle-même en produisant la plupart de ses enseignants".

**ÉTUDE DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE DE TOURS
(d'après D. LACHAUD)**

L' ÉCOLE FRAGILE (1841-1875)

Tableau I : "Les effectifs médiocres"

Années	Nombre d'aspirants en médecine et d'aspirants à l'officiat	Nombre de pharmaciens de 1 ^{re} et 2 ^e classe
1842-43	30 (M + OS)	5 pharmaciens
1843-44	36 (M + OS)	5 pharmaciens
1844-45	44 (M + OS)	5 pharmaciens
1845-46	36 (M + OS)	4 pharmaciens
1846-47	36 (M + OS)	4 pharmaciens
1847-48	33 (M + OS)	5 pharmaciens
1848-49	16 M + 11 OS	4 pharmaciens
1849-50	22 M + 9 OS	6 pharmaciens
1850-51	26 M + 8 OS	3 pharmaciens
1851-52	27 (M + OS)	3 pharmaciens
1852-53	43 (M + OS)	3 pharmaciens
1853-54	42 (M + OS)	3 pharmaciens
1867-68	19 M + 6 OS	-
1869-70	16 M + 4 OS	-
1870-71	20 M + 6 OS	-
1874-75	15 M + 4 OS	-

LEGENDE : M = aspirant en médecine

OS = aspirant à l'officiat

NOTA : ne sont pas pris en compte les effectifs des sages-femmes, ni des pharmaciens stagiaires.

LES ANNÉES CHARNIÈRES (1875-1879)

Tableau II : "La progression des effectifs étudiants"

Années	Médecins		Pharmaciens	Elèves stagiaires	Elèves bénévoles	TOTAL
	Doctorat	Officiat				
1875-76	15	3	7	18	5	48
1876-77	15	4	13	16	3	51
1877-78	17	8	15	20	1	61
1878-79		52		18		70
		46				
1879-80	20	9	17	21	5	72

NOTA : on est amené à extrapoler, à partir du nombre des inscriptions, environ 4 inscriptions par élève.

L'ÉCOLE CONSOLIDÉE, L'IMPACT DES RÉFORMES (1880-1895)

Tableau III : "1880-1895, la diminution des Officiers de Santé"

Années	Officiers de santé	Doctorat	Total	1 ^{re} classe	2 ^e classe	Total	TOTAL
1879-80	<i>9</i>	<i>20</i>	29	<i>1</i>	<i>16</i>	17	46
1880-81	<i>16</i>	<i>22</i>	38	<i>1</i>	<i>14</i>	15	53
1881-82	16	19	35	1	15	16	51
1882-83	<i>8</i>	<i>14</i>	22	<i>1</i>	<i>23</i>	24	46
1883-84	<i>9</i>	<i>14</i>	23	3	21	24	47
1884-85	10	18	28	5	26	31	59
1885-86	<i>11</i>	<i>13</i>	24	<i>6</i>	<i>30</i>	36	60
1886-87	<i>11</i>	<i>16</i>	27	<i>2</i>	<i>27</i>	29	56
1887-88	11	20	31	1	25	26	57
1888-89	6	26	32	4	25	29	61
1889-90	6	25	31	4	25	26	60
1890-91	<i>8</i>	<i>23</i>	31	<i>4</i>	<i>27</i>	31	62
1891-92	12	28	40	5	31	36	76
1892-93	11	26	37	7	28	35	72
1893-94	22	26	48	9	26	35	83
1894-95	8	26	34	9	24	33	67

LEGENDE : DOCTORAT = élève médecin

1^{re} classe = élève pharmacien de première classe

2^e classe = élève pharmacien de deuxième classe

NOTA : Ne sont compris, ni les élèves sages-femmes, ni les élèves bénévoles, ni les stagiaires en pharmacie. Les chiffres en italique correspondent à une extrapolation à partir du nombre d'inscriptions.

Tableau IV : "1895-1910, l'impact des réformes sur les effectifs, la progression malgré la disparition des Officiers de Santé"

Années	Officiers de santé	Doctorat	PCN	Total	1 ^{re} classe	2 ^e classe	Total	TOTAL
1895-96	8	22	6	36	10	21	31	67
1896-97	4	18	11	33	6	25	31	64
1897-98	3	20	19	42	9	22	31	73
1898-99	2	27	14	43	12	20	32	75
1899-1900	2	33	8	43	12	20	32	75
1900-01	1	27	24	53	7	25	32	85
1901-02	0	35	19	54	5	33	38	92
1902-03	0	34	17	51	3	40	43	94
1903-04	0	34	23	57	4	39	43	100
1904-05	0	34	23	57	5	33	38	95
1905-06	0	36	33	69	1	8	18	87
1906-07	0	42	37	79	8	0	8	87
1907-08	0	60	13	73	14	0	14	87
1908-09	0	55	17	72	8	0	8	80
1909-10	0	47	19	66	12	0	12	78

LEGENDE : Doctorat = élève médecin
 PCN = certificat de physique, chimie, sciences naturelles, année préparatoire aux études médicales et scientifiques
 1^{re} classe = pharmacien de première classe
 2^e classe = pharmacien de deuxième classe

NOTA : les pharmaciens de deuxième classe sont supprimés en 1903.

L'ÉCOLE EN 1900

Les inscriptions des étudiants en médecine au 15 janvier 1900 sont :

Cursus	Nombre d'étudiants
P.C.N.	7
Doctorat	25
Officiat	1
TOTAL	37

Il y a 4 étudiantes françaises sur l'effectif et aucun étudiant étranger.

Dans la statistique nationale de l'année scolaire 1899-1900, on constate que les effectifs de l'École, comparés à ceux des autres établissements, sont assez faibles. Sur 16 écoles, Tours est en onzième position et devance seulement Amiens, Besançon, Caen, Dijon et Grenoble mais est devancée, par exemple, par Angers, Clermont-Ferrand, Nantes, Poitiers, Rennes et Rouen.

Dans une statistique supplémentaire portant sur la totalité des étudiants de l'École de médecine et de pharmacie de Tours, on indique 77 étudiants hommes et 4 femmes TOTAL : 81, tous français. Dans cette statistique, Tours se trouve loin derrière Angers, Limoges, Nantes et Rouen et devant Amiens et Reims. Il s'agit des écoles de médecine extérieures aux sièges des universités.

De petites discordances sur les effectifs existent suivant la source administrative utilisée, locale ou nationale, étudiants inscrits ou ayant effectivement passé l'examen, la prise en compte ou non d'une catégorie particulière (non inscrits, herboristes, derniers représentants des catégories en voie d'extinction).

EFFECTIFS DE L'ÉCOLE EN 1899-1900

d'après les statistiques des étudiants du Ministère de l'Instruction Publique (publiées en 1901)

Étudiants inscrits en 1899-1900 à l'École de TOURS											
	P.C.N.	Docteurs				Officiers de santé				étudiants non inscrits	TOTAL
		Années				Années					
		1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e		
		13	16	2	⊗	0	0	1	1		
TOTAL	8	31				2				8	49

⊗ Doctorat 4^e année : il n'y a pas d'effectif car Tours n'étant pas école de plein exercice, la 4^e année n'est pas autorisée.

L'ÉCOLE AU DÉBUT DES ANNÉES 1900

C.J. PITARD, botaniste et pharmacien, venu de la Faculté de Bordeaux, arrive à Tours en 1902 comme préparateur à l'École et il devient professeur de Sciences naturelles en 1904. Il fit, jusqu'à la guerre, de nombreux voyages botaniques en Gironde, en Espagne, aux Canaries, en Afrique du nord et même en Touraine...Il a laissé des collections, son important herbier fut partagé entre Genève et Paris, l'École de Tours fut en quelque sorte déshéritée après sa mort en 1927.

Au 1^{er} janvier 1909, d'après le Professeur MOTAIS (d'Angers), dans le bulletin de l'Académie de Médecine, séance du 28 mars 1911, il y a à Tours, 54 étudiants en médecine inscrits après l'année de P.C.N, ce qui place Tours en 5^e position parmi les 12 écoles préparatoires réorganisées selon le décret de 1883. Enfin, une Association corporative des étudiants en médecine a été fondée en 1910.

En novembre 1913, La Touraine artistique consacre deux pages au décès accidentel de F.A. LE DOUBLE, victime d'une intoxication à l'oxyde de carbone. De la chapelle de l'Hospice général jusqu'au cimetière La Salle, le char funèbre a été suivi par de nombreuses personnalités.

Personnel de l'École réorganisée de Médecine et Pharmacie de TOURS

Année scolaire 1900-1901

	M.M.
Directeur :	Robert David BARNSBY
Directeur honoraire :	Louis Léon DANNER
Professeurs titulaires :	BODIN, clinique médicale ; Louis THOMAS, pathologie externe ; Adrien THIERRY, clinique obstétricale ; R.D. BARNSBY, histoire naturelle ; René GRANDIN, chimie et toxicologie ; Félix LEDOUBLE, anatomie ; DELAGENIÈRE, clinique chirurgicale ; MEUNIER, pathologie interne ; Edmond WOLFF, physique ; GUIBBAUD, physiologie ; PASQUIER, chargé de cours de pharmacie ; PARISOT, chargé de cours d'histologie.
Professeurs suppléants :	AUGIS, histoire naturelle ; Paul ARCHAMBAULT, médecine ; FARÉ, pharmacie ; PASQUIER, chimie et physique ; LAPEYRE, anatomie et physiologie ; Henry BARNSBY, chirurgie.
Cours libre	Jacques THOMAS, ophtalmologie.
Chefs de travaux	AUGIS, histoire naturelle ; LAPEYRE, médecine opératoire ; ANDRÉ, anatomie et physiologie ; PARISOT, physiologie ; Maurice JAVILLIER, physique et chimie .
Chefs de clinique	Raoul MERCIER, chef de clinique obstétricale ; ANDRÉ, chef de clinique médicale ; VIALLE, chef de clinique chirurgicale.
Secrétaire	GIRARD.

Certains enseignants assurent deux fonctions simultanément.

LE PROGRÈS SCIENTIFIQUE ET MÉDICAL EN TOURAINE AU XIX^e SIÈCLE

Le Congrès scientifique de France à Tours en septembre 1847

P. F. BRETONNEAU faisait partie en avril 1847 des organisateurs de la Quinzième session de ce Congrès au titre de la troisième Section : Sciences médicales. C'était aux côtés de CHARCELLAY-LAPLACE, Professeur de clinique interne à l'École préparatoire de Médecine, de LECLERC, Médecin en chef de l'Hospice général, de TONNELLÉ fils, Directeur de l'École préparatoire et Chirurgien en chef de l'Hospice général, HAIME, Professeur à l'École faisait aussi partie de ce secrétariat de section.

Lors du Congrès en septembre BRETONNEAU ne figure pas au bureau de la troisième Section, où l'on trouve HAIME, et THOMAS, Président de la Société médicale. BRETONNEAU ne figure pas plus au bureau du Congrès. Lors de la première séance le 2 septembre, l'on vote pour élire le Président, BERTINI de TURIN, et les vice-présidents de la section les docteurs MAME et MIRAULT d'Angers, HAIME et THOMAS de Tours. Puis les orateurs se proposent pour traiter les questions consignées au programme. Le nom de BRETONNEAU ne figure pas. Il est noyé dans la phrase : « Plusieurs membres annoncent qu'ils sont prêts à traiter la huitième question relative au croup. Pour différentes questions GIRAUDET, BRAME, HERPIN père, THOMAS, HAIME etc.. et des « non tourangeaux » figurent.

BRETONNEAU, toutefois, sera bien présent au début du Congrès. Il interviendra les 5 et 6 septembre comme il est rapporté dans les procès-verbaux, le 6 septembre :

« M. BRETONNEAU prend ensuite la parole et donne à l'assemblée des détails remplis du plus grand intérêt sur la nature et sur le mode de contagion de la diphtérie ; il termine en demandant que la discussion soit remise à demain ».

et le 7 septembre :

« M. le docteur BRETONNEAU monte à la tribune et dans une improvisation brillante qui n'a pas duré moins de trois heures, l'illustre praticien de Tours a de nouveau passé en revue l'origine, la nature, le siège, la contagion, la symptomatologie et thérapeutique de la diphtérie. L'assemblée tout entière qui ce jour-là était des plus nombreuses, a écouté avec un intérêt immense les idées neuves et originales que ce médecin distingué a émises sur une maladie à l'étude de laquelle il a voué sa longue carrière médicale, et de laquelle il a publié, dès 1827, une excellente monographie.

Il nous serait impossible de retracer dans un procès-verbal les idées éminemment abstraites du docteur BRETONNEAU ; qu'il nous suffise de mentionner ici que son succès a été immense et que la journée du 6 septembre sera un de ses plus beaux jours de triomphe dans le monde médical ».

Il faut noter que les textes complets des communications les plus importantes figurent dans les procès-verbaux, mais pas ceux de BRETONNEAU. De même dans le discours de clôture du Congrès les interventions de BRETONNEAU ne sont pas évoquées.

Le 7 septembre THOMAS reprend le sujet du croup et réussit presque à contourner ou oublier BRETONNEAU sauf pour parler de ses insuccès thérapeutiques lors des premières tentatives de trachéotomie.

TONNELLÉ, absent les jours précédents apparaît enfin en s'excusant. Ses vues sont incompatibles avec celles de BRETONNEAU. On lit : « M. TONNELLÉ regarde comme extrêmement douteuse l'existence de la contagion de la diphtérie ».

Puis à la suite : « A l'exemple des honorables préopinants, M. le docteur CHARCELLAY regarde comme secondaires.., la nature et la cause du croup ... Il croit devoir passer ... à l'examen des moyens thérapeutiques »

CHARCELLAY préfère d'abord utiliser la cautérisation, la trachéotomie n'étant pratiquée qu'ensuite, éventuellement.

BRETONNEAU, probablement absent à son tour, ne répond pas à TONNELLÉ et à CHARCELLAY. Le docteur HERPIN père, atteindra un surprenant sommet, à l'opposé des idées trop modernes de BRETONNEAU en traitant la douzième question : « Des fièvres intermittentes pernicieuses. Indiquer leur analogie avec le typhus du Nord, la fièvre jaune du Midi et la peste d'Orient ».

Pour HERPIN père tout est simple :

« Si l'on observe les fièvres intermittentes pernicieuses sous le rapport de leur étiologie, de leurs symptômes et de leur traitement thérapeutique, on leur trouve une grande analogie avec le typhus, la fièvre jaune et la peste. En effet, ces quatre maladies ont une même origine, à savoir : l'infection des humeurs, ou l'absorption d'un principe délétère. Elles ont toutes pour principaux symptômes le trouble du système nerveux, la stupeur, la prostration générale. Dans toutes il y a tendance à l'expulsion du principe morbide ».

Et en résumé :

« Selon M. HERPIN, ces quatre affections ont une même origine, une même symptomatologie, une même tendance à l'expulsion du principe morbide, une même thérapeutique ».

Or, BRETONNEAU défendait depuis longtemps l'individualité et la spécificité des maladies infectieuses. (Voir les ouvrages de Félix MIQUEL).

On sait que les relations de BRETONNEAU avec une bonne partie des médecins de l'Hospice, des professeurs de l'École, et des membres de la Société médicale, souvent d'ailleurs les mêmes personnages étaient fort mauvaises dès 1840, malgré l'appui apporté par BRETONNEAU à la création de l'École en 1841.

Lors du Congrès de TOURS sauf HAIME et probablement CHARCELLAY, les confrères de BRETONNEAU l'ont contredit, esquivé, ou censuré ou tout au moins ont tenté de le faire. Ils n'avaient compris, sauf CHARCELLAY, (et bien entendu les fidèles disciples non présents au Congrès MIQUEL, TROUSSEAU, VELPEAU), ni la notion de spécificité, ni la notion de contagion, ni celle d'épidémie déjà éclairées par BRETONNEAU.

CHARCELLAY publiera en 1854 dans le Recueil des travaux de la Société médicale du département d'Indre et Loire un fort beau mémoire sur les épidémies de choléra, dont les cas avaient été minutieusement suivis, montrant les chaînes de contamination. Il y rend hommage à BRETONNEAU, il dit en particulier dans ses commentaires :

« Lorsque notre savant collègue, M. BRETONNEAU, proclama ses idées sur la contagion de la fièvre typhoïde, il ne rencontra que des incrédules et des adversaires. Aujourd'hui des faits probants se sont multipliés à l'infini, et le temps a sanctionné la justesse des opinions de l'éminent praticien de Touraine, qui furent habilement défendues aussi par M. le docteur Esprit GENDRON. Les annales de la science ont déjà enregistré de pareils résultats pour l'histoire du typhus indien. Nous regrettons que l'espace nous manque, soit pour énumérer toutes les preuves incontestables qui militent en faveur de la nature contagieuse du choléra, soit pour réfuter les raisons spécieuses et illusoire qui ont été objectées contre cette vérité médicale ».

Nous avons à l'occasion de ce Congrès un témoignage de ces difficultés que BRETONNEAU avait à faire accepter ses idées et les résultats de ses travaux à TOURS même. Comment s'étonner que le doyen BROUARDEL en 1887 ne connaisse pas l'œuvre et la vie de BRETONNEAU, si ce n'est à travers ses élèves TROUSSEAU et VELPEAU (Discours lors de l'inauguration du monument).

La Section 3 Sciences médicales du Congrès était animée. Il semble qu'il y ait eu, aussi, un incident avec les chirurgiens de l'Hôpital de TOURS à propos de « l'éthérisation » (quatrième et cinquième questions) pratiquée depuis peu. Le docteur HAIME s'est trouvé obligé de faire une rectification, car il avait présenté une information très défavorable, une statistique incorrecte, et amené à faire des excuses, il s'excusera mais à regrets...La plupart des médecins présents montraient des vues très traditionnelles ou erronées sur les maladies infectieuses malgré les propos de BRETONNEAU.

Les délibérations des autres sections étaient plus sereines en apparence et souvent fort chrétiennes. L'on entendit le professeur BRAME (Physique-Chimie), le docteur GIRAUDET, l'abbé CHEVALIER (Géographie), l'abbé BOURASSÉ (Archéologie), M. CHAMPOISEAU (Agriculture), le docteur ANGLADA (Histoire de la Société médicale d'Indre et Loire), les docteurs De LONJON et DUCLOS avaient également eu l'occasion d'intervenir. Il y avait bien entendu des participants non tourangeaux de plus ou moins de relief. Mais ni MIQUEL, ni TROUSSEAU, ni VELPEAU n'étaient présents.

Les épidémies de Choléra de 1849 et de 1854

En juin 1849, l'épidémie de choléra atteint la Touraine et de juin à août l'Hospice général sera mis à contribution. Toutefois, les membres de la Commission administrative et Messieurs les membres du Service de santé manifestent de vives réticences à recevoir les cholériques et veulent limiter le nombre de malades admis. Ils craignent pour la santé des malades de l'Hospice général, pour les pensionnaires âgés, les enfants recueillis, les aliénés et souhaitent empêcher l'extension de l'épidémie dans l'établissement. En juillet, la Commission administrative formule une limitation claire de ses possibilités et demande au Préfet et au maire de prendre leurs responsabilités, c'est-à-dire de trouver les moyens.

La Commission administrative a néanmoins organisé, à l'Hospice général, la lutte contre le choléra. Le 6 juin 1849, des décisions ont été prises : 6 médecins ou chirurgiens ont été attachés au service des cholériques qui sera réparti par tiers. Un tiers sera confié à Messieurs TONNELLÉ et HERPIN, chirurgiens en chef, un deuxième tiers à Messieurs LECLERC père et fils, chirurgiens en chef, un troisième tiers à Messieurs ALLAIN, Médecin des aliénés et CHARCELLAY, Professeur de clinique interne.

On voit que CHARCELLAY fait partie des médecins responsables. On sait qu'il rédigera un rapport publié en 1854 dans le recueil de la Société médicale ; il aura mené de véritables enquêtes policières dans le département pour montrer le caractère transmissible de la maladie, l'arrivée d'un malade dans une localité entraînant ensuite de nouveaux cas à son voisinage.

Les moyens mis en œuvre et la compréhension de l'épidémie semblent avoir été imparfaits quoiqu'on se soit félicité de leur efficacité et de leur qualité. On semble attendre autant de l'amélioration du régime alimentaire que d'une hygiène rigoureuse. Ce sont cependant les mesures d'hygiène et de désinfection qui sont citées en premier.

L'enterrement des morts du choléra, hâtivement, dans le potager de l'Hôpital, donnera lieu à des remarques critiques.

En septembre 1849, l'alerte est passée et le 7 septembre 1849, à la salle de cours de l'École préparatoire de médecine, a lieu une séance solennelle sous la présidence de M. LANGE, maire de Tours, en présence de Monseigneur l'archevêque et de M. le Préfet d'Indre-et-Loire. La Commission administrative veut donner un témoignage public de reconnaissance aux élèves de l'École pour leur courageuse conduite lors de l'épidémie. Les élèves recevront des médailles et des mentions d'honneur ; parmi eux, Robert BARNSBY.

Les élèves ont eu en particulier le mérite de s'occuper de la dramatique situation qui régnait au pénitencier où les gardiens étaient débordés.

Les élèves ont contribué très largement à soigner les malades, à les rassurer et se sont occupés également des décédés.

Le 21 septembre 1849, la Commission administrative autorise M. MERCIEUL, premier élève en médecine, à rester ses deux années de premier interne, lors même qu'il serait reçu officier de santé, en considération des services rendus par cet élève à l'occasion de l'épidémie de choléra.

Ont été décernées :

6 médailles de vermeil à BARON Félix, MOISANT Léon, MERCIEUL Armand, BERTHOMIER Eugène, AGGUZOLI Anibal, LABBE Edouard.

1 médaille d'argent à CHICHE Charles qui a été atteint par la maladie.

4 médailles de bronze à COUTURIER Emile, REPAIN Clément, GUERINEAU Alexandre, MORET Alfred qui sont de plus jeunes élèves.

Des mentions d'honneur à PLANTIER Louis, BARNSBY Robert, DOUMER Noé, JACQUINEAU Édouard, BOURREAU Prosper, élèves attachés au service de la Pharmacie.

Dans un discours prononcé dans la séance du 8 janvier 1851, devant la Société médicale (recueil des 3^e et 4^e trimestres 1851), le docteur CHARCELLAY-LAPLACE, évoque "l'épouvantable catastrophe du pénitencier" "là, s'est faite l'explosion du mal indien". Treize employés sur 26 sont atteints et 9 décèdent, 83 prisonniers sur 87 sont atteints, il y a 59 décès.

Dans son important discours sur le choléra prononcé le 17 Décembre 1868 à la séance de distribution des prix de l'École, le docteur LECLERC évoque encore ces événements :

"Rappellerais-je à votre souvenir le drame du Pénitencier de notre ville ? Un homme est ramassé le soir sur la route de Grammont. On le croyait ivre. Il était froid, glacé. Il vomissait sans cesse ; il éprouvait d'incessantes évacuations alvines. On le porta dans une cellule. A cette époque les cellules communiquaient toutes avec une fosse commune. Le lendemain matin quatre-vingt détenus étaient aux prises avec le choléra. Soixante-dix mourraient dans l'espace de quarante-huit heures.

Le personnel de l'établissement n'était pas respecté. La fille du Directeur, les sœurs hospitalières attachées à cette maison étaient atteintes.

Il ne m'appartient pas de donner des détails plus précis sur ce fait terrible. L'honorable médecin du Pénitencier, dont le zèle et la sollicitude, pour les cholériques, sont si connues pourraient seuls les fournir.

Il résulte des faits qui précèdent : que le choléra se transmet par l'homme malade à l'homme sain, par les vêtements ou les choses qui ont servi aux malades, par les excréments du malade".

La Commission administrative prendra, dès décembre 1853, des dispositions face à une invasion possible de choléra. Le corps médical a l'expérience acquise en 1849. L'épidémie se développera de juillet à octobre 1854 ; les mesures utiles seront prises rapidement. En août, les cholériques de la ville de Tours sont traités dans l'ancienne mairie de Saint Etienne. LECLERC père et fils puis CHARCELLAY et AGGUZOLI, Chef de clinique chirurgicale et enfin HERPIN et Alain DUPRÉ seront chargés des soins.

Dès le 2 août, les aliénés valides de l'Hospice ont été logés à la maison de Saint François grâce à M. le Vicaire général qui sera beaucoup remercié. Le choléra de 1854 entraîne une augmentation de la mortalité à l'Hospice. Il a enlevé 28 malades civils, 20 vieillards, 20 aliénés.

Les idées sont plus claires en 1868 qu'en 1832, 1849 et 1854 et le rapport de 1854 de CHARCELLAY a été pris en considération. Les conceptions de BRETONNEAU commencent à être comprises.

Les premières grandes découvertes de la bactériologie sont décalées, et plus tardives, par rapport à l'analyse anatomo-clinique, épidémiologique et à l'individualisation des maladies par BRETONNEAU ; c'est grâce à elles que son génie éclate ; ceci explique aussi qu'il ait été reconnu tardivement

Vignette de l'ex-libris de F.-Em. BOUTINEAU Pharmacien de Tours en 1900



Orientations médicales et scientifiques de l'École jusqu'à la Guerre 1914-1918 :

Les élèves et les élèves des élèves de BRETONNEAU assurent une solide tradition d'enseignement et de recherche clinique fondée sur la méthode anatomo-clinique, sur la description de tableaux sémiologiques précis rattachés si possible aux lésions anatomiques.

Cet enseignement est d'autant meilleur que le nombre d'élèves est restreint, et que, peu nombreux, ils sont indispensables au fonctionnement de l'Hôpital.

Parmi les professeurs de pathologie interne et de clinique interne, nous pouvons citer HAIME, CHARCELLAY, DUCLOS, SAINTON, Hippolyte THOMAS, MEUNIER, etc. En pathologie externe et clinique externe, Félix et Octave HERPIN, COURBON, TONNELLÉ, Saturnin THOMAS, etc. Il faut remarquer qu'au XIX^e siècle, une partie de ces enseignants sont passés avec facilité d'un emploi à un autre, d'une spécialité à une autre.

La continuité d'un siècle à l'autre a été assurée par MERCIER, GAUDEAU qui a laissé une forte marque chez tous ses élèves. M. VANDOOREN a évoqué son souvenir dans sa leçon inaugurale.

Les morphologistes, anatomistes et botanistes assurent un complément et un relais à l'observation clinique.

Le budget très mesuré de l'École permet difficilement une recherche compliquée, nécessitant des moyens matériels notables.

Il s'est toutefois instauré une remarquable tradition en anatomie, dès la naissance de l'École, avec les S. THOMAS, ALAIN-DUPRÉ, E. GIRAUDET, A. F. LEDOUBLE, F. BAUDOUIN, L. DUBREUIL-CHAMBARDEL.

Les botanistes et zoologistes ont laissé des descriptions, des classements et des herbiers avec COURBON, Frédéric LECLERC, PITARD...

Il faut souligner le rôle de Jean Anthyme MARGUERON, pharmacien, qui créa le jardin botanique entre 1836 et 1841 et celui, plus tard, de R. BARNSBY, Directeur-administrateur du jardin botanique où il introduisit les animaux en 1862.

R. BARNSBY a vu entrer dans les collections l'herbier de DEROUET légué en 1875 et celui de CHAMBERT (1836-1889). Ces herbiers sont restés au jardin botanique jusqu'en 1973 et sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque municipale de Tours.

Signalons également que TOURLET, savant botaniste, légua à l'École un herbier monumental, travail de toute sa vie.

La recherche a été en partie le fait des quelques pharmaciens de l'École.

Les points forts au XIX^e siècle restent la prévention, l'hygiène et l'épidémiologie. C'est d'abord une obligation avec la contribution apportée au "Précis de la constitution médicale observée dans le département d'Indre-et-Loire", au "Recueil des travaux de la société médicale" et enfin au "Travaux du conseil d'hygiène publique et de salubrité".

En plus des collaborations de GIRAUDET, BRAME, BARNSBY sur l'hygiène et les eaux, les maladies infectieuses et les grandes épidémies sont une préoccupation majeure ; c'est ce que montre Chantal BEAUCHAMP dans "Délivrez-nous du mal" et ce que confirment les textes du Précis, du Recueil et les discours de rentrée de l'École.

Le début du siècle avait été consacré à l'inoculation de la vaccine et à la prévention de la variole. BRETONNEAU y eut un rôle important, avant 1815, comme BOURIAT, il vaccine dès 1801. Il a apporté des progrès pratiques, par exemple, l'utilisation des tubes capillaires.

Plus tard, CHARCELLAY, dans son discours prononcé lors de la séance de rentrée du 19 décembre 1872, décrit l'histoire de la variole et de la vaccine et rappelle l'utilité qu'a montrée la vaccine lors des cas de variole à Tours en 1870-1871 ; il faut vacciner et revacciner. Il était alors conservateur du dépôt de vaccin de Tours.

L'École de BRETONNEAU, en particulier avec MIQUEL, TROUSSEAU et VELPEAU s'est mise en évidence avec la diffusion des idées et travaux du maître sur la diphtérie et la typhoïde. BRETONNEAU a publié en 1822 un premier mémoire sur la Dothiéntérie (qui perdit son nom et devint fièvre typhoïde en 1829). Il établit le lien entre fièvre, exanthème, autres manifestations cliniques et

lésions intestinales, enfin, point important, le caractère contagieux de la maladie. Egalement entre 1815 et 1820 BRETONNEAU a identifié l'angine et la laryngite diphtériques (C. BEAUCHAMP). Le paludisme est présent en Sologne (travaux de BURDEL).

Le choléra donnera lieu à l'étude de suites de cas et à d'importants travaux, cliniques et épidémiologiques avec les publications d'Esprit GENDRON, d'Auguste HAIME, de CHARCELLAY-LAPLACE, de F. LECLERC.

CHARCELLAY, disciple de BRETONNEAU, a eu le mérite de montrer le caractère transmissible et épidémique du choléra ("Histoire médicale topographique des épidémies de choléra" dans le Recueil des travaux de la Société médicale de 1854, 1^{er} et 2^e trimestre).

Les notions de spécificité et de contagion sont originales et essentielles dans la démarches de BRETONNEAU et ses élèves.

On doit également porter au crédit de CHARCELLAY l'utilisation de la notion de présentation statistique de données à caractère médical ou social, ce qui était encore rare à l'époque. CHARCELLAY peut même faire figure de précurseur.

Finalement, on constate que, dans plusieurs domaines, l'essentiel est dit ou écrit avant 1842, mais la continuité des travaux existe jusqu'à la mort de BRETONNEAU (1862), puis de TROUSSEAU (1867). Il y aura eu, cependant, bien des débats tant à la Société médicale d'Indre-et-Loire qu'à Paris. Les idées de BRETONNEAU auront eu trop souvent du mal à s'imposer.

COMITÉ DE VACCINE



Jeton argent octogonal vers 1839 (MAIN, 1845-1860)

Avers : Vache à gauche sur une ligne de terre, au-dessus instruments scarificateurs

Revers: Département d'Indre-et-Loire en couronne
Comité central de vaccine fondé à Tours le 23 juin 1810
et réorganisé le 25 juillet 1839

Personnel de l'École de Médecine et de Pharmacie de TOURS Année scolaire 1912-1913

	M.M.
Directeur :	Edmond WOLFF.
Directeur honoraire :	Robert BARNSBY.
Professeurs honoraires :	BODIN :
	Louis THOMAS ;
	DELAGÉNIÈRE.
Professeurs titulaires :	MEUNIER, clinique médicale ;
	LAPEYRE, pathologie externe ;
	THIERRY, clinique obstétricale ;
	VILLEDIEU, chimie et toxicologie ;
	BAUDOUIN, anatomie ;
	Henri BARNSBY, clinique chirurgicale ;
	MERCIER, pathologie interne ;
	WOLFF, physique ;
	GUIBBAUD, physiologie ;
	PARISOT, histologie ;
	PITARD, histoire naturelle ;
	BONDOUY, pharmacie.
Professeurs suppléants :	MENUET, histoire naturelle ;
	GAUDEAU, médecine ;
	LERAT, pharmacie ;
	QUÉRON, chimie et physique ;
	GUILLAUME-LOUIS, anatomie et physiologie ;
	TILLAYE, chirurgie.
Cours libre :	ARCHAMBAULT, maladies mentales.
Chefs de travaux :	MENUET, histoire naturelle ;
	FAIX, médecine opératoire ;
	GUILLAUME-LOUIS, anatomie et histologie ;
	GUIBBAUD, physiologie ;
	VILLEDIEU, physique et chimie.
Chefs de clinique :	SAUVAGE, obstétrique ;
	Madame TIXIER, médecine.
Secrétaire ;	GIRARD.
Prosecteur :	MERCIER.
Aide d'anatomie :	DUCHÉIN.
Préparateurs :	BOSC, histoire naturelle ;
	GAUQUELIN, chimie ;
	APARD, physique.

Un même enseignant peut cumuler deux fonctions.



Vignettes imprimées de la Société médicale en 1854



SYNDICAT
MÉDICAL SINDRE & LOIRE

XXXV^e

Anniversaire

17 NOVEMBRE

1906

J. BOURGEOIS - TOURS.

Aidons-nous pour être honorés.

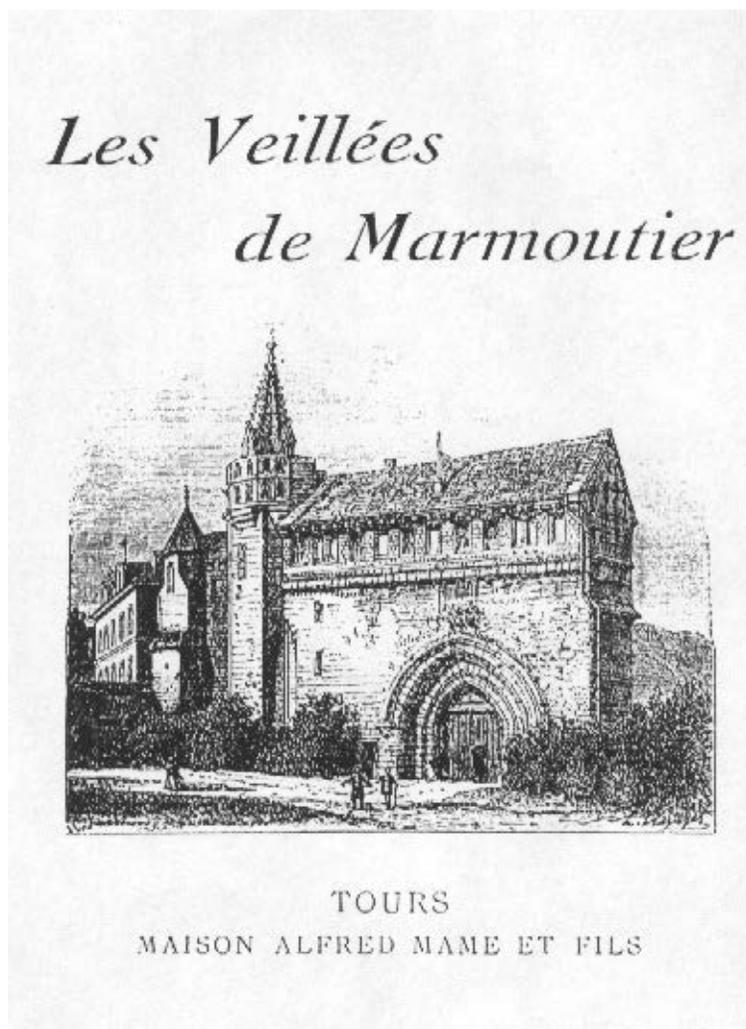
PASCALBP

CHAPITRE 3

LA GRANDE GUERRE 1914 - 1918

L'ÉCOLE JUSQU'EN 1919





L'auteur de l'ouvrage, qui se dévouait à l'hôpital militaire de MARMOUTIER, pendant la guerre 1914-1918, a décrit avec sentiment les souffrances et la mort des blessés.

L'Hôpital auxilliaire n°1 de MARMOUTIER avait été créé par la Société française de secours aux blessés militaires.

L'hôpital de MARMOUTIER a été un des premiers en Touraine à bénéficier d'un matériel radiologique.

SITUATION DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET PHARMACIE DE TOURS EN 1914

(Selon "Les Universités et Ecoles françaises. Renseignements généraux" édité par l'Office national
des Universités et Ecoles françaises en 1914)

L'École préparatoire de Tours est l'une des dix écoles préparatoires. Devant ces écoles préparatoires se placent quatre écoles de plein exercice et huit facultés de médecine ou de médecine et pharmacie. Il existe trois écoles supérieures de pharmacie.

À Tours, les étudiants peuvent faire leur trois premières années d'études et passer leurs deux premiers examens. L'École de Tours délivre le certificat d'étude en physique, chimie et sciences naturelles (PCN) aux étudiants français et étrangers. Seules les études en vue du diplôme d'état de Docteur en Médecine peuvent être commencées à Tours. Les inscriptions au doctorat d'université (médecine) ne sont pas encore autorisées à Tours alors qu'elles le sont à Poitiers et Limoges. Les étudiants doivent alors finir leurs études à Bordeaux.

Les aspirants au diplôme de pharmacien peuvent prendre leurs huit premières inscriptions à Tours. Les élèves sages-femmes et les élèves herboristes peuvent également s'inscrire à l'École de Tours.

Inscriptions et droits en 1914 :

Pour le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles (PCN), les frais d'études sont :

- inscriptions et travaux pratiques.....	220 F
- frais d'examens.....	85 F

Pour le diplôme de docteur en médecine, les frais d'études complets sont :

- inscriptions et travaux pratiques.....	950 F
- droits d'examens de thèses et de diplômes.....	690 F

Pour le diplôme de pharmacien, les frais d'études sont :

- inscriptions et travaux pratiques.....	920 F
- droits d'examens et de diplômes.....	765 F

Pour les sages-femmes, les frais sont :

- études.....	60 F
- droits d'examens et de diplômes.....	85 F (2 ^e classe)
	135 F (1 ^{re} classe)

Pour le certificat d'aptitude à la fonction d'herboriste, les droits sont de 35 F.

Malheureusement l'École de Tours n'est qu'une école préparatoire. Les étudiants en médecine et en pharmacie ne peuvent y finir leurs études et l'école ne peut percevoir qu'une partie seulement du montant des inscriptions et droits.

Le Conseil des professeurs souhaite que l'école préparatoire devienne école de plein exercice et pouvoir ainsi garder les étudiants plus longtemps ce qui améliorerait le budget, mais il faudra attendre.

En 1914, la situation administrative de l'École de Tours est analogue à celle qu'elle connaissait à son origine, en 1841, sauf la réorganisation, tardive, qui a été accompagnée de l'obligatoire amélioration des effectifs enseignants. Le nombre d'étudiants a augmenté lentement, il reste modeste, inférieur à 100, toutes catégories additionnées.

L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE 1914 A 1919

Les médecins de l'École et de l'Hospice, non mobilisés ou affectés sur place, ont assuré le fonctionnement de nombreuses salles militaires à l'Hospice, dans les cliniques, dans les hôpitaux auxiliaires, par exemple l'Hôpital de MARMOUTIER. Un petit ouvrage, touchant, « Les veillées de MARMOUTIER » rappelle son souvenir avec la souffrance et la mort des soldats. En 1917, en plus de

l'hospice général, mixte, il ya, environ, 10 hôpitaux complémentaires dans Tours, 25 hôpitaux auxiliaires et des hôpitaux bénévoles, dans des châteaux, villas, maisons de santé et religieuses, répartis dans tout le département et à Tours. Le poids de la guerre est lourd.

En 1917, le Docteur HÉRON figure encore à l'effectif des médecins de l'Hospice quoique il soit médecin chef honoraire. Les docteurs H. BARNSBY, F. BAUDOUIN, BOSCH, CHAVAILLON, COSSE, L. DUBREUIL-CHAMBARDEL, A. FAIX, D. GAUDEAU, GUILLAUME-LOUIS, LAPEYRE, MERCIER, TILLAYE, sont mobilisés.

Nous connaissons particulièrement cette période dramatique par le "Livre d'or de l'École de médecine et de pharmacie de Tours" 1914-1918 dont l'édition accompagne l'édification du Monument aux morts. Ce livre nous donne les noms des présents et des disparus, nous indique leur rôle pendant la guerre et fait état de la situation en 1919. Monument et Livre d'or sont le résultat d'une importante souscription, à participation quasi obligatoire, organisée par le Directeur de l'École et par les professeurs. Le devis du monument était de 7 000 francs.

Il y a 28 morts, élèves et maîtres de l'École dont Henri BARNSBY qui meurt peu après la fin de la guerre. Parmi les survivants, les enseignants Raoul MERCIER, GUILLAUME-LOUIS, Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL, Pierre PAULIN, Jean ROY sont cités (citations militaires) et beaucoup d'autres. De plus LAPEYRE, BAUDOUIN, MERCIER, GUILLAUME-LOUIS, DUBREUIL-CHAMBARDEL, GAUDEAU, PAULIN, etc. sont chevaliers de la Légion d'honneur.

Parmi les élèves et anciens élèves, nombreux, sont cités Pierre BARNSBY, Paul Louis BARRE, Jean BOISRAMÉ, Joseph BONNIN, Louis LEBLANC, Armand MERCIER, Jacques-Gilbert METADIER.

Parmi les médecins formés à l'École qui vont affronter la guerre, on rencontre Ferdinand BUZY dont la jeune carrière est assez représentative. Il connut des heures difficiles.

Étudiant tourangeau, F. BUZY a été interne des hôpitaux et de la maternité de Tours (concours 1911), interne de l'asile départemental d'aliénés d'Indre-et-Loire et préparateur d'anatomie à l'École de médecine, il échoue en novembre 1911 au concours d'aide d'anatomie. Il démissionne en 1913 pour faire son service militaire et est incorporé à Poitiers.

Sa formation tourangelle sera complétée à Nantes et Bordeaux. Dans l'avant-propos de sa thèse : "L'éther et la suppression du drain abdominal" (Bordeaux 1914), il dresse un tableau très intéressant de l'École et de l'Hôpital, entre 1909 et 1914. Il est en particulier l'élève des professeurs MEUNIER, LAPEYRE, BAUDOUIN, THIERRY et BARNSBY. A la veille de la guerre 1914-1918, F. BUZY envoie la thèse qu'il vient de soutenir à ses amis. Il servait alors au 20^e régiment d'artillerie. La soutenance de thèse à Bordeaux représente un cas peu fréquent pour un étudiant de Tours.

Son service militaire sera prolongé par la guerre 1914-1918 avec de brillants états de service pendant les quatre années. Il recevra la Légion d'honneur en 1921, ses citations lors de la proposition pour la médaille militaire par le Général GUIGNABEAUDET, 17^e DI, figurent dans le Livre d'or de l'École de médecine de Tours. Le Docteur F. BUZY s'installera à Paris, rue Condorcet.

Les registres de la scolarité de l'École nous renseignent également sur le fonctionnement après 1914 (nombre d'étudiants, type de scolarité, années d'études, enseignants).

Évolution des effectifs étudiants :

La cassure 1915-1918 : De 1915 à 1917, le nombre d'étudiant commençant leurs études semble inférieur ou égal à 5. En 1918 (et 1919), apparaissent des inscriptions individuelles à des sessions spéciales d'examens pour des permissionnaires. Certains finalement ne se présentent pas n'ayant pas obtenu de permission. Certains étudiants qui vont se présenter aux sessions de 1918 et 1919 avaient interrompu leurs études, commencées en 1914. On essaye de rattraper le retard, avec plusieurs sessions dans l'année, à des dates irrégulières, en fonction des besoins, particulièrement en 1918-1919.

Il y a des "examens individuels" et des "examens complémentaires", prescrits par décret.

LIVRE D'OR

de

L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE TOURS



1914-1918

LE MONUMENT AUX MORTS de F. SICARD

Les professeurs de l'École de Médecine et de Pharmacie de Tours lancent un appel en faveur
de la souscription au monument aux morts pour la patrie en janvier 1920

Le Conseil des professeurs, dans sa séance du 9 décembre 1919, a décidé d'élever un monument à la mémoire des élèves ou anciens élèves morts pour la Patrie pendant la guerre de 1914-1918. Il fait appel à tous ceux que le souvenir attache à l'École de médecine, et sera reconnaissant de toute souscription. Il a adressé aux médecins du Centre la lettre suivante :

Cher Confrère,

Les Professeurs de l'École de médecine et de pharmacie de Tours considérant le lourd tribut payé à la guerre par les Elèves de cette Ecole, anciens ou en cours d'études, ont unanimement décidé de perpétuer, par le marbre ou la pierre, la mémoire de ceux qui sont morts au champ d'honneur.

L'inauguration du monument donnera lieu à une cérémonie commémorative, dont la relation sera conservée dans un Livre d'or, où seront rappelées les citations et les distinctions honorifiques, dont les disparus et les survivants ont été l'objet, pour leurs actes de courage et de dévouement.

Afin qu'aucune omission ne dépare la longue liste en préparation, ni ne laisse dans l'oubli quelque document important, il est fait appel à tous ceux que le lien du souvenir rattache à l'École de Tours, et aux Noms vénérés qui en font l'illustration. Tous sont priés, à l'instar des membres d'une même famille, de communiquer toute indication et tous renseignements, qui donneront à la manifestation son entière et solennelle portée.

Tous également sont invités à participer à l'hommage rendu à nos glorieux Morts, et à en rehausser l'éclat par leur contribution à la souscription dès maintenant réalisée par les Professeurs et les Etudiants. Renseignements et adhésions seront adressés à l'un des Professeurs, ou au docteur Thierry, 63 rue Marceau, à Tours, chargé de les centraliser.

Les Professeurs de l'École de médecine et de pharmacie.

Ce monument sera situé au rez-de-chaussée du bâtiment ancien, dans l'ancienne Salle d'honneur, où se trouve actuellement un local annexe de la Faculté de médecine. Il a été inauguré le 19 Juin 1921, présenté et photographié dans le Livre d'or de l'École de médecine et de pharmacie de Tours, 1914-1918. Le Livre d'or est sous presse en Octobre 1921 et sort environ un mois plus tard.

Le monument n'est plus aujourd'hui entièrement dissimulé par un coffrage et par du mobilier de bureau comme il le fut longtemps mais il reste à l'abandon dans le fond de la salle du vagemestre.

De la Salle d'honneur, les vestiges ont été dispersés ; le monument et la salle se trouvent dans le seul bâtiment subsistant de l'ancienne École de médecine, visible du boulevard. La conservation de cette construction du XIX^e siècle, souvenir du passé, est problématique.

Les grands anciens, leurs effigies, et le souvenir des morts sont-ils effacés ? Doit-on encore se réclamer de BRETONNEAU à Tours, s'agit de l'histoire de la médecine, de moments de l'histoire nationale ou de folklore local ? Une institution ne vit pas sans la reconnaissance de son passé. Les universités sont, en général, attachées à leurs traditions et conservent les témoignages de leur évolution.

Le monument porte les noms suivants qui ont été relevés et sont communiqués à la demande d'associations :

**MORTS POUR LA FRANCE
1914 - 1918**

DREUX Maurice	CHAUVIN Paul
MICHEL Henri	SALMON Henri
VETEAU Edouard	COUDRAY Stephan
TENOT Charles	RESMOND Maurice
LABBE Gabriel	FOY Jacques
PERCHERY Elie	SOSTIL Albert
BAUVALLET Jean	HOUTELETTE Georges
BOUDIER Hubert	CHANDERIS Jacques
SEIGNEUR Charles	DUPONT Jean
DORLEANS Gaston	BERTON Maurice
MILLIER Pierre	RICHE Joseph
AMIRAULT Armand	CHEVALLIER Marcel
GHYS Robert	BARNSEY Henri
CEMACH Mendel	BERTHON André
	DANGLEMONT Albert

Il porte également les noms des morts de la seconde guerre mondiale :

1939-1945

BARTFELD Léon	BASCLE Henri
BONAMY François	BERGER Jean
CHAMBOISSIER Pierre	CHARET Guy
CLERC Jean	VIALLE Alain
GRAB Ladislas	VIALET Claude
GROSS Jacques	
GUELLERIN Jean Louis	
LETTICH Edith	

Fusillés par les allemands :

ROY Jean	POULAIN Jean
BORNET Gérard	FOUSSIER André

Le 11 novembre 1945, le professeur GUILLAUME-LOUIS prononce une allocution lors d'une cérémonie aux disparus de la deuxième guerre mondiale devant le Monument aux morts.

Pour la guerre 1939-1945, la liste des noms du Monument aux morts, selon le docteur Désiré HAFNER est incomplète. Certains étudiants ou anciens étudiants probablement disparus entre 1940 et 1945 avaient préparé le doctorat d'université, d'autres le doctorat d'état. Ils ont été perdus dans la tourmente.

CARRIÈRE MILITAIRE DU DOCTEUR FERDINAND BUZY

pendant la guerre 1914-1918

Livre d'Or de l'École de médecine et de pharmacie de Tours

BUZY (FERDINAND). *Proposition pour Médaille militaire avec lettre de félicitations* : Général Guignabeaudet, 17^e D.I. :

« A quitté le dernier le champ de bataille, après avoir passé sous le feu de l'ennemi tous les blessés du poste. »

Citation à la 170^e Division (6 mai 1915) :

« Depuis le début de la campagne, s'est prodigué sans compter pour les soins donnés aux blessés et leur évacuation. »

« A soigné tout l'hiver la population civile d' une grande ville bombardée (Ypres), dans des conditions souvent très périlleuses. »

Citation à l'ordre de la 17^e Division :

« A depuis le début de la campagne montré le plus grand dévouement. Pendant les journées des 9, 10 et 11 mai, s'est dépensé sans compter. »

Citation à l'ordre du 77^e R.I.T. :

« Médecin très actif et très énergique, a pendant douze jours assuré le service au P.S. sous un bombardement intense qui a tué de nombreux infirmiers et brancardiers, et par son sang-froid et son courage a donné un bel exemple de bravoure et de dévouement. »

Chevalier de la Légion d'honneur (*J.O.*, 3 mars 1921) :

« Doué de hautes qualités morales et militaires, a fait preuve d'un dévouement soutenu, donnant à son entourage un bel exemple de bravoure et de sang-froid. »

AVANT-PROPOS DE LA THÈSE DU DOCTEUR FERDINAND BUZY

« L'ÉETHER ET LA SUPPRESSION DU DRAIN ABDOMINAL »

BORDEAUX 1914

AVANT-PROPOS

Avant de publier cette thèse, il nous apparaît comme un devoir de jeter un regard en arrière et d'apporter un souvenir à cette Ecole de médecine de Tours qui vit nos premiers pas dans la vie médicale et à ceux qui nous y ont conduit.

Et tout d'abord nous adresserons à M. le professeur WOLF, directeur de l'École, l'expression de notre profonde gratitude.

Nous remercierons M. le professeur MEUNIER, professeur de clinique médicale, qui, dès notre arrivée à l'hôpital, nous a accueilli dans son service et nous dispensa sans compter ses excellents conseils et sa science de clinicien parfaitement averti.

A M. le professeur MERCIER, professeur de pathologie interne, dont nous avons suivi avec bonheur les cours magistraux.

A M. le professeur LAPEYRE, professeur de pathologie externe, dont les leçons pratiques au lit du malade nous ont été d'un si grand bénéfice, nous apportons nos respectueux hommages.

Que dire de M. le professeur BAUDOIN, médecin en chef, professeur d'anatomie, dont nous avons été l'externe et le préparateur et qui ne nous ménagea jamais ses bons conseils. Nous remercions le maître qui après LEDOUBLE est le rénovateur de l'enseignement d'anatomie en Touraine, de toute l'amabilité qu'il a eu pour nous.

Nous apporterons aussi nos respectueux remerciements à M. le professeur THIERRY, professeur de clinique obstétricale, dont nous avons été l'interne et qui nous éduqua dans l'art difficile de l'accouchement.

Nous terminerons par notre maître, M. le professeur BARNSBY, à qui nous devons tellement qu'aucune expression ne saurait traduire la reconnaissance que nous lui devons et qui pendant deux années n'a cessé d'être pour nous celui qui guide, conseille et instruit.

Que MM. Les professeurs suppléants : ARCHAMBAULT, médecin chef de l'asile d'aliénés ; TILLAYE, GAUDEAU, BOSCH, FAIX, COSSE, qui mit si aimablement à notre disposition son beau service d'ophtalmologie ; que MM. Les D^{rs} CHEVÉ, SAUVAGE, GUIRAUD, MAGNAN, LEBAS reçoivent l'hommage de notre reconnaissance.

Nous n'oublierons pas non plus nos maîtres du P.C.N. M. le professeur VILLEDIEU, le docteur MENUET, le professeur PITARD.

Des remerciements encore à M. le D^r CHAVAILLON, pharmacien en chef de l'Hospice général, qui mit toujours ses laboratoires à notre disposition. Aussi bien, nous ajouterons à cette liste M. le D^r LATROUCHE, chirurgien, professeur à l'École de médecine de Poitiers, qui, avec sa coutumière courtoisie, nous aida à la mise au point de notre thèse.

Nous en ferons de même pour deux de nos jeunes collègues d'internat, MM. Pierre DUCHÉIN et Armand MERCIER, qui nous apportèrent la grosse majorité de nos observations.

Ajoutons enfin notre compagnon d'étude, le docteur CARBO, qui ne se départit jamais pour nous d'une indéfectible amitié.

De nos séjours dans les hôpitaux de Nantes et de Bordeaux nous emportons le meilleur souvenir, regrettant seulement de n'avoir pu suivre plus longtemps l'enseignement de maîtres en tous points dignes d'éloges.

UN ÉTUDIANT AIDE MAJOR, secteur postal 59, HENRI SAINT-AUDE

Pendant la guerre 1914-1918

SAINT-AUDE (Henri), *Citation à l'Ordre du 252^e R.I. (1916)* :

« Engagé volontaire pour la durée de la guerre, venu vers le front le 20 août 1915, a servi comme médecin auxiliaire au 275^e R.I., a participé avec le 252^e R.I. aux combats de Verdun, s'est particulièrement distingué le 17 septembre 1916, en donnant ses soins, sous un violent bombardement, à des hommes grièvement blessés à la suite de l'effondrement de leur abri. »

AVANT-PROPOS DE LA THÈSE DU DOCTEUR HENRI SAINT-AUDE

« LE POUMON AUX TRANCHÉES » PARIS 1918

AVANT-PROPOS

Au moment de terminer nos études médicales, le pays tout entier est bouleversé par la guerre. Nous abandonnons la préparation de nos examens de clinique pour nous engager et partir au service de notre Patrie qui n'avait pas cru nécessaire de nous imposer le service militaire.

Après trois ans de guerre, durant lesquels nous avons pu tour à tour tenir simplement des tranchées en Lorraine, goûter les joies d'une offensive victorieuse en Champagne et arrêter à Verdun les attaques foudroyantes et répétées des Allemands, nous avons eu enfin l'occasion d'occuper les loisirs, que nous laisse un service moins pénible, à achever nos études si brusquement interrompues.

En présentant ce modeste travail qui doit couronner la suite d'efforts de nos années d'études, qu'il nous soit permis d'apporter ici nos respectueux hommages aux Maîtres qui nous ont guidé.

M. le docteur P. ARCHAMBAULT, avec lequel nous avons commencé notre stage d'externat, à l'hôpital général de Tours, a su nous intéresser à l'étude des maladies mentales.

M. le docteur L.N. LAPEYRE, chirurgien en chef de l'hôpital, chez qui nous avons continué notre stage d'externat, nous a donné les premières notions cliniques et thérapeutiques des affections chirurgicales.

M. le docteur MEUNIER, professeur de clinique médicale, nous a initié aux finesses de l'auscultation et appris l'examen méthodique du malade.

MM. les docteurs H. BARNSBY, MERCIER, BOSCH, TILLAYE, GAUDEAU, GUILLAUME-LOUIS, ont augmenté par leurs nombreuses leçons cliniques les connaissances que nous avons déjà acquises pendant notre stage d'externat.

A Paris, MM. Les professeurs GAUCHER, DOLERIS, TALAMON, nous ont fait l'honneur de continuer notre enseignement médical ; nous leur adressons nos sincères remerciements.

A Orléans, où nos fonctions d'interne à l'Hôtel-Dieu, nous permettent de parachever nos études en assurant tour à tour les différents services, nous avons pu apprécier particulièrement les conseils techniques de MM. Les docteurs JAULIN, MARRE, COURGEON, VACHER, DENIS, DUFOUR, CŒUR, COVILLE, DESHAYES et MARMASSE. Nous sommes heureux de leur exprimer toute notre gratitude.

Nous avons aussi le plaisir de témoigner notre cordiale amitié et nos chaleureux remerciements à notre ami Léon BINET, interne des hôpitaux de Paris, qui, pour notre thèse nous a donné d'utiles conseils et fourni de précieux documents.

SAINT-AUDE s'installera à Herbault, Loir-et-Cher.

LE DÉBUT DE LA RADIOLOGIE 1912-1919

Ces débuts ont été longs et difficiles, d'abord interrompus par la guerre puis facilités par elle.

C'est par l'École de médecine que les nouveautés techniques arrivent à l'hôpital et entrent dans la pratique. L'arrivée de la radiologie (radiographie et radioscopie) est prévue en 1912, elle sera retardée par la guerre.

Le 14 octobre 1912, M. WOLFF, Directeur de l'École, est prêt à faciliter l'installation du matériel radiologique à l'Hôpital, il déclare à la Commission administrative : "j'ai prévu, avec mes crédits, l'acquisition de certains instruments, indispensables mais coûteux. J'ai à ma disposition un certain nombre d'appareils... Je crois que je pourrai, de plus, obtenir une allocation assez importante qui diminuerait notablement les frais d'installation... Je vous rappelle que je suis à votre disposition".

Les crédits de l'École seront dépensés en faveur de l'Hôpital.

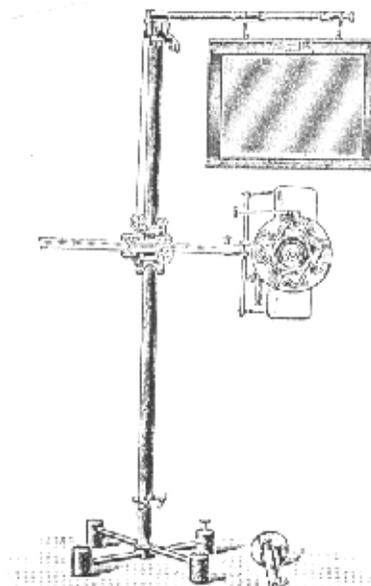
La Commission est favorable, un crédit étant approuvé, les travaux d'aménagement du service de radiologie auront lieu dans les anciens locaux de la pharmacie. Les 28 et 29 novembre 1912, une délégation de l'Hospice se rend à Paris pour visiter des services de radiologie (Pitié, Salpêtrière, Saint-Louis), puis rend compte de sa mission. Les choix sont probablement délicats. A telle enseigne que le 2 février 1914, le docteur MENAGE, qui a bientôt terminé ses études, fait des offres à la Commission administrative. Il "se met à sa disposition pour l'installation du service... dans le genre de ce qui se fait à Boucicaut". Il devra soumettre un devis. Le 2 mars 1914, il est décidé la création d'un poste de Médecin adjoint chargé du service de radiologie. Il devrait être recruté par voie de concours en octobre 1914. Le recrutement et l'installation effective tarderont.

La guerre entraînera le développement de la radiologie. Marie CURIE crée, aux frais de l'Union des femmes de France, la première "voiture radiologique". Ce poste mobile circule d'hôpital en hôpital dès août 1914. Les "voitures radiologiques" se multiplieront, 20 voitures seront en service . De plus, grâce à son acharnement, 200 salles de radiologie seront installées dans les salles des hôpitaux militaires. Elle crée également un enseignement de radiologie en 1916. À Tours, d'ailleurs , l'installation du service de radiologie civil sera lié à une convention avec l'Hôpital militaire. En 1917 LEDOUX-LEBARD est chef de service de radiologie du Service de santé militaire de Tours.

Ce sera seulement après la fin de la guerre, avec l'installation d'une ligne électrique spéciale permettant le bon fonctionnement que, le 21 Juillet 1919, le Docteur François MENUET, professeur suppléant de l'École, médecin chef du centre de physiothérapie de la IX^e région (militaire), sera chargé du service de radiologie de l'Hospice général. Il recevra une indemnité annuelle de 300 francs.

C'est également après la deuxième guerre mondiale que la technique radiologique évoluera, on décidera l'achat d'un tomographe le 9 Avril 1948.

Châssis démontable porte-ampoule



RAOUL MERCIER

*Professeur à l'École de Médecine de Tours
Membre correspondant de l'Académie de Médecine*

DU MEME AUTEUR

- La variole à Tours en 1900.**
(*Ouvrage couronné par l'Académie de Médecine.*)
Paris, Poinat, 1909.
(*Ouvrage couronné par la Société d'Encouragement au Bien.*)
- Le traitement des blessés dans la guerre moderne.**
(En collaboration avec le professeur A. Gosset.)
(*État-Major du groupe d'armées du Centre, 1917.*)
- Le Service de Santé italien dans la guerre italo-austro-germanique.**
(*Ouvrage couronné par l'Académie de Médecine.*)
- Le Service de Santé du groupe d'armées Fayolle, en 1918.**
(En collaboration avec le médecin général inspecteur Sieur.)
(*Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences.*)
- Le vrai visage du Combattant.**
Paris, Charles Lavauzelle, 1932.
(*Ouvrage couronné par l'Académie Française.*)
Traduction espagnole par V. Rojo.
(Toledo, Rodriguez, 1932.)
- Le monde médical de Touraine sous la Révolution.**
Tours, Arrault, 1936.

Histoire de la Médecine en Touraine

Préface de MAURICE BEDEL

A T O U R S
Chez **ARRAULT & C^{ie}**
Maîtres Imprimeurs

—
1936

CHAPITRE 4

L'ÉCOLE A PARTIR DE 1919 - 1920



Personnel de l'École de Médecine et pharmacie de TOURS

(d'après le Guide de l'étudiant)

Année scolaire 1925-1926

	M.M.
Directeur :	THIERRY ;
Secrétaire :	Louis CHOLLET
Professeurs titulaires :	THIERRY, clinique obstétricale ; LAPEYRE, clinique chirurgicale ; Raoul MERCIER, clinique médicale ; PARISOT, histologie ; GUIBBAUD, physiologie ; TILLAYE, pathologie externe ; BONDOUY, pharmacie et matière médicale ; PITARD, histoire naturelle ; VILLEDEU, chimie ; RUTHON, physique ; VIALLE, bactériologie ; GUILLAUME, anatomie ; GAUDEAU, pathologie interne.
Professeurs suppléants :	LERAT, pharmacie et matière médicale ; FAIX, clinique chirurgicale et obstétricale ; PAULIN, chimie ; QUÉRON, physique et chimie ; DUBREUIL-CHAMBARDEL, anatomie et physiologie ; DENOYELLE, clinique médicale ; LETELLIER, physique ; ETIENNE, zoologie.
Chefs de travaux :	DUBREUIL-CHAMBARDEL, anatomie et physiologie ; GUIBBAUD, physiologie ; FAIX, médecine opératoire ; PITARD, histoire naturelle ; VIALLE, bactériologie ; BONDOUY, parasitologie.
Chefs de clinique :	MALET, médecine ; BOIVIN, obstétrique ; HUC, chirurgie.



Encarts publicitaires parus dans "Le stylo de PANURGE" mensuel des Escholiers turons en 1928

APRÈS LA GRANDE GUERRE

L'École de médecine appartient toujours à l'Université de Poitiers (guides de l'étudiant).

Les registres de l'École permettent de suivre cette période qui commence en 1919-1920 et qui dure 25 ans. Nous sommes aidés par la collection des brochures de l'École, guides de l'étudiant de 1926 à 1936, leçons inaugurales des professeurs ARON et DESBUQUOIS, brochures commémoratives de l'inauguration de l'École de plein exercice de 1936 et les articles de presse de l'époque.

Le 16 Juillet 1920, à l'invitation du Docteur THIERRY, directeur de l'École, les professeurs et les élèves remettent à M. WOLFF, ancien directeur de l'École, son portrait, qu'ils lui offrent.

En 1922, à l'occasion d'un projet ministériel, l'École est menacée de disparition. L'Assemblée des professeurs adresse au Maire et au Conseil municipal une demande de maintien de l'École. Dès 1922, l'Assemblée des professeurs demande la transformation de l'École de Tours en école de plein exercice. En 1925 l'École cherche à attirer les étudiants étrangers. En 1926 l'École est représentée à l'Union médicale franco-ibéro-américaine par le professeur Raoul MERCIER qui fait partie du comité d'honneur de cette association, le Docteur GRASSET, directeur de La Goutte de lait tourangelles est membre.

Quelques locaux nouveaux mis à la disposition de l'École sont inaugurés en Novembre 1929.

L'École préparatoire a été transformée en École de plein exercice en 1933, l'effet de la pression démographique y a été pour quelque chose, mais dès 1936, au moment de l'inauguration officielle, les effectifs commencent à diminuer. Cette inauguration des nouveaux laboratoires de l'École est cependant grandiose ; elle a lieu le 13 décembre 1936 sous la présidence de Jean ZAY, Ministre de l'éducation nationale, du Professeur ROUSSY, doyen de la faculté de médecine de Paris, de M. MARTINO, recteur de l'académie de Poitiers, des sénateurs et députés dont M. MORIN, député maire de Tours, des autorités militaires etc. et de l'écrivain Maurice BEDEL. Une séance solennelle sera organisée en l'honneur du directeur le professeur GUILLAUME-LOUIS en 1938.

Évolution des effectifs étudiants :

Le redémarrage de 1919 à 1928 :

L'année 1919 a permis de commencer à rattraper le retard de la guerre. On observe une petite hausse des effectifs. En 1925, on est revenu à un effectif probablement normal, mais peu élevé. En 1925-1926, le docteur THIERRY, directeur, semble faire appel aux étudiants étrangers pour élever le nombre d'inscrits. Ceci n'aura de conséquences réelles que quelques années plus tard. Le nombre d'étudiants en médecine présents aux examens de première année reste modeste et inférieur ou égal à 20 jusqu'en 1928.

On voit apparaître les noms, en 1919, de Jacques MÉTADIER, en 1921 d'Yves MERCAT et Jean VIALLE. Entre 1923 et 1926, M. et R. BOISRAMÉ, J. LIEFFRING, J. MERCAT, P. VIALLE. Dans la promotion de 1926, on trouve GERVAIS de LAFOND et ses amis LUXEREAU et TUGLER. Le D^r de LAFOND évoquant aujourd'hui ses souvenirs dit qu'à cette époque l'École était familiale et la relation pédagogique entre maîtres et élèves remarquablement efficace. Il y avait encore peu d'étudiants. Arrivent en 1927, R. ARNAUD, R. LIEFFRING, en 1928 J. CHEVÉ, en 1929 A. DRUCKER et M. ROUZAUD et J. M. BOIVIN de Bléré, futur président du Conseil de l'ordre d'Indre-et-Loire et futur maire de Saint-Avertin. On trouve enfin le nom de Jacques LEBLANC qui exercera à Joué-les-Tours ; sa fille Dominique sera médecin, son fils pharmacien. La thèse d'Abraham DRUCKER sera imprimé à Paris en 1936, le Professeur Paul MATHIEU sera président du Jury.

L'inflation de 1929 à 1935 :

Les crises économiques et politiques des années 30 sont ressenties et laisseront des traces qui n'apparaissent guère dans les documents officiels, mais plutôt dans la presse quotidienne locale (manifestations et désordres étudiants, poussée xénophobe). De nombreux étudiants étrangers sont en effet arrivés, gonflant les effectifs, à partir de 1929, et pendant quelques exercices, les étudiants étrangers sont même plus nombreux que les étudiants français en première année de médecine. Abraham DRUCKER et Félix WISBERG sont précisément arrivés en 1929.



Deux directeurs : Adrien THIERRY et Sébastien Paul GUILLAUME-LOUIS en 1933
par Henry VAN PÉE

L'ÉCOLE ET L'HOSPICE EN 1931

Le Service de santé de l'hospice comporte deux catégories de salles : celles du "service hospitalier" et celles "des cliniques". Ces dernières sont particulièrement consacrées à l'enseignement des étudiants en médecine ; le P^f Raoul MERCIER est titulaire de la clinique médicale, le P^f FAIX titulaire de la clinique obstétricale et le P^f LAPEYRE titulaire de la clinique chirurgicale. Les D^{rs} GODEAU, GUILLAUME sont médecin et chirurgien en chef au "service hospitalier". Le D^r FROMENTY est médecin des aliénés, le D^r CHAVAILLON, pharmacien en chef. Il y a des médecins adjoints, professeurs suppléants et chefs de clinique.

Le D^r GODEAU est également médecin en chef de l'Asile Gatien de Clocheville où le D^r TILLAYE est chirurgien en chef.

L'Hospice est associé étroitement à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie ; la position de l'école en 1931 est relativement modeste malgré l'augmentation récente du nombre d'étudiants d'où des stagiaires, des internes et externes à l'hôpital. La plupart de ces nouveaux étudiants sont des étrangers comme le montre Pierre de LAFOND dans sa thèse en 1934.

L'ÉCOLE EN 1932

Voici le tableau de l'École en 1932 que donne le Docteur GUILLAUME-LOUIS, directeur de l'École, dans le volume "L'Histoire de l'université de Poitiers, passé et présent (1432-1932) :

"L'École de médecine et de pharmacie de Tours, en 1897, renouvelait son organisation en édifiant des laboratoires de physiologie, d'histologie, de physique, de chimie et d'histoire naturelle.

En 1913, elle ouvrait un pavillon d'anatomie modèle que le nombre des étudiants rend maintenant trop exigü.

En 1920, l'École s'est accrue d'une chaire de bactériologie et d'anatomie, de cours supplémentaires de physique et de chimie biologiques, de parasitologie et de cryptogamie.

En 1929, les anciens locaux ont été remis à neuf, de nouveaux bâtiments construits, munis du chauffage central, un bureau directorial installé, le secrétariat agrandi, la bibliothèque refondue, portée à 14.000 volumes, l'amphithéâtre des cours refait, un droguier créé ainsi qu'un laboratoire de bactériologie, de pharmacie et de chimie médicale et une petite salle de cours.

Deux nouvelles chaires, une chaire de clinique ophtalmologique et une chaire d'hygiène et d'hydrologie, viennent d'être créées par décret de M. le Président de la République en date du 6 avril 1930. Le corps enseignant comprend actuellement : 15 professeurs titulaires, 13 suppléants et 11 chefs de travaux et de clinique ; le docteur GUILLAUME-LOUIS en est le directeur.

L'hôpital voisin, avec une maternité et un sanatorium pour tuberculeux, répondant à toutes les exigences de la science moderne, peut recevoir 2.000 malades, offrant ainsi un vaste champ d'études aux étudiants.

L'École de Tours prépare les étudiants au concours d'admission à l'École du service de santé militaire de Lyon et à l'École du service de santé de la marine de Bordeaux. Des conférences y sont également instituées en vue du concours de l'internat et de l'externat des hôpitaux de Paris.

La bibliothèque est ouverte toute la journée.

Les emplois accessibles aux étudiants sont les suivants : prosecteur, aide d'anatomie, préparateurs de chimie, d'histoire naturelle, de physique, de bactériologie.

En plus des prix de fin d'année en médecine, en pharmacie et en P. C. N., un prix de 150 francs (prix TONNELLE) est décerné annuellement à la suite d'un concours entre les étudiants en médecine de 3^e année inscrits à l'École et internes à l'Hôpital de Tours, et un prix de 100 francs (prix d'anatomie, fondation LEDOUBLE) est décerné à la suite d'un concours annuel sur un sujet d'anatomie.

Les habituels succès qu'obtiennent les élèves de l'École de Tours aux examens ou aux concours des Écoles spéciales, de l'Internat et de l'Externat des hôpitaux de Paris, et aussi les avantages matériels qu'ils retirent de la fondation du Foyer médical (formé d'un luxueux hôtel, de vastes salles de travail et de jeux, d'un restaurant et d'un jardin) , dû à la généreuse donation de M. MÉTADIER (57, boulevard Heurteloup, où des repas leur sont servis au prix de 6 francs) expliquent la population sans cesse croissante des étudiants à cette École : de 87 en 1912-1913, de 106 en 1921, leur nombre s'élève actuellement à 350, dont 115 étrangers. Il a donc quadruplé en vingt ans, preuve manifeste de la prospérité d'une Ecole dont le passé et le présent garantissent l'avenir."

Quelle est en fait la position de l'École de Tours en 1932 ?

En 1931, il y a en France, en plus de la Faculté de médecine de Paris, 9 facultés : Alger, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Strasbourg et Toulouse. On en rapproche la Faculté libre de Lille, l'École principale du service de santé de la marine (Bordeaux) et l'École du service de santé militaire (Lyon).

Les étudiants y suivent, après l'année préparatoire, 5 années d'études (20 inscriptions).

De plus, les écoles de plein exercice de Clermont-Ferrand, Nantes et Rennes permettent aux étudiants de faire leurs 4 premières années d'études. Le cinquième examen, les cliniques et la thèse doivent être passés devant une Faculté.

Il y a enfin les écoles préparatoires : " Onze écoles préparatoires décongestionnent les facultés. La direction et l'enseignement sont entre les mains d'anciens internes, parfois d'anciens médecins ou chirurgiens des hôpitaux de Paris, et même d'anciens agrégés ; les élèves moins nombreux profitent davantage des leçons et des causeries pratiques et cliniques".

C'est ce qu'on lit dans "L'enseignement de la médecine en France" édité par les soins de La Presse médicale en 1932.

L'École de Tours est une de ces écoles préparatoires. Les autres écoles sont : Amiens, Angers, Besançon, Caen, Dijon, Grenoble, Limoges, Poitiers, Reims et Rouen. Les étudiants ne peuvent y suivre que les 3 premières années d'études.

On peut ajouter, pour compléter cet ensemble, la Faculté française de Beyrouth et des écoles dispersées dans l'empire colonial (Pondichery, Tananarive, Hanoï, Dakar).

La place de Tours est donc modeste, mais la place que tient encore la France dans le monde peut expliquer, en partie, le recrutement lointain de certains élèves de l'École de Tours.

En 1933, il y a plus de 60 étudiants étrangers, sur un effectif total d'environ 86 étudiants inscrits au premier examen de fin de première année. La transformation de l'École préparatoire en Ecole de plein exercice est un fait accompli lors de l'inauguration des locaux par Jean ZAY le 13 décembre 1936.

Pour P. de LAFOND, l'apport démographique des étudiants étrangers a contribué fortement à cette transformation, ainsi le vœu du Conseil municipal de Tours de 1923 est réalisé.

Plus tard, le gouvernement de Vichy interdira d'exercice professionnel ces mêmes étudiants étrangers puis préparera leur déportation.

On a un tableau de l'ensemble du corps médical tourangeau, avec les principaux professeurs de l'École de médecine, dans les agendas de la pharmacie principale de Tours de Paul MÉTADIER de 1933 et 1934. On situe ainsi le corps médical de l'École parfaitement inséré dans la médecine de ville mais beaucoup moins disert sur son activité à l'hôpital. On considère encore alors que l'hôpital public est d'abord destiné aux moins fortunés, aux indigents. Des organismes mutualistes nombreux existent ainsi que les assurances sociales des salariés à leur début.

M. COUSIN se croira autorisé à déclarer en juillet 1937 dans la Touraine médicale : "combien de malades, n'ayant aucun droit, de part leur situation de fortune, aux soins gratuits ou semi-gratuits des hôpitaux ou dispensaires, viennent-ils se faire donner les soins au détriment des médecins payant patente, qui voient désertier leurs cabinets grâce à ces manœuvres déloyales... les portes des hôpitaux et des dispensaires sont ouvertes à tout venant".

En 1936 du 9 au 17 mai, lors de la grande semaine de Tours, est organisée à l'hôtel de ville une exposition : "La Médecine en Touraine à travers les siècles", à laquelle s'intéressera l'École.

En 1936 encore R. COURSAULT de Ligueil est en 3^e année. Il terminera ses études à Paris et publiera en 1991 un livre sur : "La Médecine en Touraine".

La stabilisation de 1936 à 1939 :

La déflation s'amorce et les effectifs se stabilisent à un niveau inférieur en première année. Le nom de Pierre BOULARD apparaît parmi les étudiants de 1^{re} année, il poursuivra ses études à Tours, il finira sa carrière là où il l'a commencée, mais l'École sera devenue Faculté. Jean BERTRAND commence ses études à Tours en 1938. Il est toujours présent en 1939 et 1940. Félix WISBERG, né à Varsovie, arrivé en France en 1929-1930, a du passer le P.C.N. en 1931, se trouve inscrit en 1932 en 1^{re} année de médecine (doctorat d'université), en 2^e et 3^e année en 1933 et 1934. Il finira ses études à Paris où il soutiendra sa thèse en 1939. Il est naturalisé.

En 1938-1939, Paul MÉTADIER appelle de ses vœux un Ordre des pharmaciens et montre une xénophobie certaine devant l'installation de pharmaciens d'origine étrangère ou supposée telle. Il faut défendre le territoire commercial menacé. (La Lettre médicale. avril 1939, n° 91, 2 - 1 à 9)

L'étudiant ANTSCHEL de Czernowitz en Bucovine commence en 1938-1939 des études de médecine à Tours. Il ne les terminera jamais. La guerre en fera le poète Paul CELAN.

La Dépêche de Tours, le 24 novembre 1939, rapporte le dépôt des gerbes aux monuments aux morts de l'École de médecine et de l'Hôtel de Ville par les élèves officiers du service de santé de la IX^e région militaire et leurs officiers instructeurs, en présence de M. GUILLAUME-LOUIS, des professeurs et du médecin commandant directeur du Centre de Santé.

L'ÉCOLE EN 1939 - 1940

A la rentrée 1939, il y a 750 élèves, toutes catégories confondues (médecins, pharmaciens, sages-femmes), inscrits à l'École et plus de 500 présents dont 43 étudiants en médecine de première année. Monsieur CHOLLET a repris ses fonctions de secrétaire général en remplacement de M. BASCLE "le dévoué secrétaire mobilisé" comme l'indique la Dépêche du 23 novembre 1939.

Juin 1940

Louis CHOLLET évoquera médecins et étudiants, École et Hôpital, en juin 1940, pendant "Les heures tragiques", dans un livre.

Le Secrétaire de l'École, M. BASCLE, mobilisé, est tué au combat le 9 juin 1940. Il était remplacé au secrétariat de l'École par Louis CHOLLET, ancien secrétaire.

A partir du 14 juin 1940, pendant près de 2 semaines, Tours, sous les bombes et les obus, brûle.

Louis CHOLLET dit pour ce 14 juin : "... c'est la fuite en hâte des tourangeaux possédant un moyen de locomotion quelconque. Bravant la révocation, des fonctionnaires en donnent le déplorable exemple, et aussi des médecins, qui aggravent leur cas en abandonnant leurs malades à l'Hospice général Bretonneau".

A la date du 15, il ajoute : "... les petits ont donné souvent aux gros, pendant ces jours douloureux, une leçon de dignité et de devoir. Ainsi, le personnel de l'École de médecine n'avait pas attendu d'ordre officiel pour demeurer à son poste et continuer d'accomplir son *boulot* quotidien simplement, comme il se doit.

Sur l'ordre du directeur, M. le professeur GUILLAUME-LOUIS, et avec l'aide des garçons, Bernard GRANDIN et Marcel BAILLOU, nous avons passé une partie de l'après-midi à descendre, dans un sous-sol qui nous parut le mieux protégé, tous les dossiers des étudiants, les registres de l'École et quelques documents particulièrement précieux."

Mais plus loin, Louis CHOLLET rapporte : " La presque totalité des médecins attachés à l'établissement se firent un point d'honneur de continuer leur service : MM. GUILLAUME-LOUIS, CHEVÉ, chirurgiens-chefs ; GAUDEAU, COSSE, ANTOINE VIALLE ; CHAVAILLON, pharmacien-chef ; HUC, FROMENTY, FARE, GAUTIER et M^{lle} SOURDILLON, comme si les canons et les avions ennemis, qui épargnèrent heureusement l'Hospice, ne déversaient pas sur la ville leurs engins de mort.

Les autres médecins, dont les noms suivent, étaient mobilisés à cette époque : MM. ROY, DENOYELLE, A. MERCIER, MÉNAGE, MOYRAND, DESBUQUOIS, BONNIN, ARON, HUSSENSTEIN, PIERRE VIALLE, ARDOUIN, J.J. LIEFFRING, BOISRAMÉ, JOSEPH LECCIA, PARISOT, MANGINI, MAGNAN, R. LIEFFRING".

L. CHOLLET mentionne aussi que : " Plusieurs médecins de l'établissement, M^{lle} SOURDILLON, MM. GAUDEAU, COSSE, CHEVÉ, A. VIALLE, se refusèrent à regagner leur domicile et fournirent, chacun dans leurs services respectifs, un travail surhumain. La nuit, littéralement harassés, ils se contentaient de quelques heures de repos sur des lits de fortune, et le jour, en dehors des repas rapidement expédiés, soit sur un coin de table de leur cabinet, soit à l'internat, ce qui rappelait à quelques-uns leurs jeunes et insouciantes années, ne s'accordaient pas une minute de répit, tout entiers à leur tâche..."

Il y eut jusqu'à 800 blessés à l'Hôpital de Tours ; on fut également amené à inhumer 74 personnes dans les jardins de l'Hôpital, l'accès au cimetière de la ville étant impossible du fait de la rupture des ponts.

L. CHOLLET dit encore : " Il serait injuste de passer sous silence la conduite des internes et externes, qui, sans exception, avec une inlassable et touchante émulation, prodiguèrent, nuit et jour, leurs soins aux malades et aux blessés. Leurs noms sont à citer : M^{me} GIRAUD, M^{lles} MOORE, JOUSSEAUME, POUGAUD, DELAUAUD ; MM. BLIND, DEGEORGES, LE MINOR, DOUSSIN, GAILLARD, MICHEL ; M^{lles} BESNARD, ROBERT, GALLAIS, et une élève stagiaire de la Croix-Rouge, M^{lle} EYRAUD. Les autres internes étaient aux armées, la plupart en des postes périlleux : MM. BERGER, GIRAUD, GAUDEAU, BAYLE, BARBIER, DUBOIS, BONAMY, SALMON, GRATEAU, JOURDAIN, TEXIER, CAILLARD, DESSOL, BEAUJARD ET LEBLANC."

Le secrétariat de l'École commence à se réinstaller le 29 juin 1940. Des étudiants se présentent cherchant à connaître la date possible des examens.

La rentrée 1940

Lors de l'Assemblée des professeurs du 10 septembre 1940, on s'en tient aux affaires courantes...

Sont présents, sous la présidence de Monsieur GUILLAUME LOUIS, directeur : MM. BONDOUY, BARRE, PAULIN, BONNIN, GARESTIER, MÉNAGE, Pierre VIALLE, GAUTHIER, LIEFFRING, MAGNAN, GAUDEAU, ARNAUD, A. MERCIER, DENOYELLE, ROY, HUC, VILLEDIEU, Antoine VIALLE, MALET, GUIMBAL, DENIS, ÉTIENNE, LE MAGOUROUX, DESBUQUOIS, BOISRAMÉ, CHAVAILLON.

La rentrée de 1940 a lieu dans les premiers jours d'octobre, le directeur réunit les étudiants pour une séance de rentrée dont la teneur est à peu près : Vous êtes venus ici pour travailler, il faut que vous participiez à la Rénovation nationale avec le Maréchal PÉTAIN. Ce discours sera caduc en peu de mois et le centenaire de l'École aura lieu dans la discrétion.

Des institutions nouvelles vont se mettre en place.

De Paris, le D^r GRASSET, Secrétaire d'État à la Santé, écrit aux médecins de France et entonne l'antienne, Travail, Famille, Patrie. Il condamne la trahison des clercs et invite à réhabiliter les vertus familiales.

À Tours, en mars 1941, sous l'autorité du D^r MAHOUEAU, président de l'Ordre, le D^r ABRIBAT, délégué de l'Ordre d'Indre-et-Loire pour la zone libre, veut conserver les médecins du département installés au-delà de la ligne de démarcation, qui ne doivent pas s'inscrire à Châteauroux.

L'Ordre, au jour le jour, essaye de distribuer aux médecins de maigres contingents de pneus, d'essence, ou quelque autre avantage. Il place aussi aux médecins de coûteux timbres de solidarité médicale, charge, peut-être, aux médecins de récupérer auprès des malades...

L'ÉCOLE SOUS L'ÉTAT FRANCAIS

Les sessions d'examens auront lieu de façon irrégulière. De 1939 à 1942, les effectifs sont assez élevés, Tours reçoit pour les examens des étudiants de Rouen, Caen, Limoges, Poitiers (registres des inscriptions aux examens). Le nombre d'étudiants de Tours sera plus faible en 1943 et 1944.

Michel VANDOOREN, né à Saint-Avertin, passe son 1^{er} examen de fin d'année en 1940, il soutiendra sa thèse à Paris en 1951, plus tard, il sera professeur à la Faculté de Tours.

Léon LEMINOR, né en 1920 à Pont-L'Abbé, commence aussi ses études en 1939-1940, en 1941 il est en troisième année de médecine et avec 8,28 de moyenne c'est le meilleur étudiant de sa promotion ; il sera interne de Tours. Il fera une brillante carrière à Paris, chef de service à l'Institut Pasteur, directeur de recherche à l'INSERM, membre de l'Académie. Il bénéficiera d'une réputation justifiée.

Les études interrompues par la mobilisation et la guerre seront très longues pour bien des étudiants. Quelques uns partent en Allemagne au titre du service du travail obligatoire (S.T.O.), d'autres évitent ce S.T.O. grâce à des maladies inventées, des certificats opportuns, des dossiers ad hoc, etc, parfois établis par le Professeur GUILLAUME-LOUIS, lui-même. Certains disparaîtront dans la tourmente, les uns rentrés dans leur pays d'origine, les autres en France. Une partie des étudiants étrangers arrivés à Tours pendant les années 30, souvent israélites, ont eu un destin inconnu...

Toutefois, nous connaissons le sort de certains, les informations sont confirmées par le C.D.J.C. Le docteur LETTICH et madame LETTICH ainsi que leur fils Jean âgé de 5 ans 1/2 seront arrêtés pendant l'été 1942. Madame LETTICH quittera Drancy le 23 septembre 1942, quelques semaines après son mari, après avoir été au camp de La Lande. Elle disparaîtra ainsi que son petit garçon. En 1942, 5 étudiants passent l'examen de 4^e année au mois de juin. Tous seront arrêtés à Tours dans la nuit du 15 au 16 juillet 1942 et déportés le 20 juillet à Auschwitz. Léon BARTFELD, Jacques GROSS, Ladislav GRAB vont y mourir entre septembre et décembre 1942. Joseph Désiré HAFNER et Samuel NISSEN survivront. HAFNER étudiant très brillant avait validé toutes ses matières, NISSEN avait échoué à un oral, il repassera ses examens de 4^e année en 1945.

J. D. HAFNER et A. LETTICH, de retour de déportation, soutiendront en 1946 deux thèses sur l'enfer des camps de concentration. La thèse de LETTICH sera citée et utilisée au procès de Nuremberg. Abraham DRUCKER sera interné au camp de Drancy. Son témoignage est cité au chapitre VI du livre : "La persécution raciale" publié par le Service d'information des crimes de guerre en 1947.

Certains réussissent à quitter la France ; ils traversent, comme Jack VIVIER, les Pyrénées, sont internés au camp de Miranda de Ebro. En 1942-1943, Jack VIVIER était inscrit en année propédeutique médicale. Comme Gérard ROY, étudiant en médecine, il partit pendant l'été 1943 pour rejoindre les armées de libération. Le Docteur Jack VIVIER a apporté son témoignage en 1987 dans "Pyrénées Hostiles - Jeunes de Touraine sur le chemin de la liberté 1940-1944".

D'autres seront déportés pour faits de résistance. Le Docteur Laurent LECCIA fait ses études à Tours, il s'installe à Bléré en 1940, est médecin auxiliaire pendant la guerre. Il s'engage dans la résistance

avec son frère Joseph. Ils seront arrêtés en mai 1944 et déportés à Dachau le 2 juillet 1944. Le docteur Laurent LECCIA mourra des suites des mauvais traitements subis en 1951.

Deux professeurs suppléants, les docteurs FOUCAUD et Joseph LECCIA, déjà cité, ont été déportés. Jack VIVIER relate les luttes de ces hommes courageux dans son livre "Médecins de Touraine dans la Résistance".

MÉDECINS D'INDRE ET LOIRE DÉPORTÉS EN ALLEMAGNE PENDANT LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Les docteurs :

FOUCAUD (Tours)
LABUSSIÈRE Pierre (Chinon)
LECCIA Joseph (Tours)
LECCIA Laurent (Bléré)
MORIN (Joué-Les-Tours)
PELLET (Langeais)
ROBIN (Saint-Pierre des Corps)
ROPERS (Thilouze)

ÉTUDIANTS ISRAËLITES MORTS EN DÉPORTATION

BARTFELD Léon
GRAB Ladislas
GROSS Jacques
LETTICH Edith

L'EXCLUSION DES MÉDECINS ET ÉTUDIANTS JUIFS EN 1941

Les professeurs israélites des facultés et écoles vont être chassés.

Le premier statut des juifs du 3 octobre 1940 interdit à ceux-ci les emplois relevant de l'Éducation nationale sauf quelques très rares exceptions individuelles. Le deuxième statut du 2 juin 1941 (J.O. du 14 juin) renforce cette interdiction.

Un numerus clausus sera opposé aux étudiants juifs leur empêchant l'accès de leur université (loi du 21 juin 1941, J.O. du 24 juin). Ceci entraînera l'élimination d'une partie des étudiants juifs pendant l'été 1941.

Les prises de position du gouvernement de Vichy et sa responsabilité sont parfaitement claires. Abel BONNARD, Jérôme CARCOPINO, Xavier VALLAT ont été les agents actifs de cette politique et ont "souhaité que le numerus clausus soit appliqué le plus tôt possible dans les facultés de médecine" (24 juin 1941). L'exclusion de l'enseignement médical des étudiants juifs représentait une priorité.

De son côté, le Conseil national de l'ordre des médecins, en juin 1941, fait transmettre au gouvernement, par l'intermédiaire du Secrétaire général à la santé, son vœu de voir adopter rapidement un numerus clausus limitant le nombre d'étudiants juifs dans cette discipline ; mais il n'en est pas fait état dans le Bulletin de l'ordre.

Le Bulletin n° 4 d'octobre 1941 de l'Ordre diffuse, à la demande du Commissariat général aux questions juives, le décret du 11 août 1941 sur la limitation du nombre des médecins juifs et sur leur processus d'élimination (pages 203-207) ; mais le Conseil de l'ordre lui-même n'a jamais abordé, jusque là, le sujet.

Le Bulletin de l'Ordre n° 3 de septembre 1943 se fait l'écho d'une circulaire d'août 1943 du Garde des Sceaux qui, en ce qui concerne l'exercice illégal de la médecine (par les étrangers et les juifs) demande la célérité des poursuites et la condamnation définitive des contrevenants.

Aux exclusions succéderont les arrestations et les déportations tant des enseignants que des étudiants et ce qui intéressait les facultés de médecine n'était qu'un élément de la solution finale.

C. SINGER a apporté toute la clarté sur cette triste période dans "Vichy, l'université et les juifs".

À Tours, d'une manière ou d'une autre, médecins et étudiants juifs disparaîtront. Quelques uns reviendront. HAFFNER, LETTICH, WISBERG pourront témoigner.

L'hôpital a vu partir, en juin 1940, un certain nombre de médecins en situation irrégulière, 5 seront révoqués, certains bénéficieront de l'indulgence du gouvernement d'alors : "l'État français".

L'École, comme la France, se divise, certains vont mourir, certains sont obligés de s'enfuir pour sauver leur existence, dont le professeur ARON, certains sont seulement exclus par l'État français comme le professeur GUILLAUME-LOUIS directeur de l'École qui sera suspendu le 31 août 1942. Celui-ci avait été accusé d'abus de pouvoirs dans plusieurs affaires par certains collègues qui avaient donné une version spé cieuse de sa gestion aux autorités préfectorales vichystes. Il avait été également accusé de sympathie pour un collègue israélite.

En cette circonstance difficile, le professeur GUILLAUME-LOUIS a été soutenu par tous ses étudiants et par les professeurs honoraires MERCIER, BONDOUY, COSSE, VILLEDIEU, les professeurs titulaires GAUDEAU, A. VIALLE, CHAVAILLON, LETELLIER, ÉTIENNE, ROY, CHEVÉ, BONNIN, MOYRAND, A. MERCIER, GARESTIER, ainsi que par dix professeurs suppléants et 3 chargés de cours.

Avant la fin de l'année 1942, la composition du Conseil de l'École est la suivante : Professeur DENOYELLE, directeur, présents BONNIN, DESBUQUOIS, CHEVÉ, ROY, GAUDEAU, GUILLAUME-LOUIS, HUC, LETELLIER, GARESTIER, Antoine VIALLE, Armand MERCIER, CHAVAILLON ; absents ETIENNE et MOYRAND.

Le professeur ROY va mourir de ses blessures, deux étudiants seront fusillés. La presse de l'époque, les procès verbaux des conseils et les discours de rentrée de 1945 et 1947 portent témoignage des événements. Cette période laissera des traces probablement profondes même si elles sont peu exprimées, il semble que les remous en seront ressentis jusque dans les années 60.

Félix WISBERG pourra publier beaucoup plus tard (1991) ses souvenirs de guerre 1939-1945, années dangereuses avec évasions et combats.

L'APRÈS DEUXIÈME GUERRE MONDIALE de 1944 à 1947

La reprise de 1944 à 1947 :

La reprise, illustrée par les discours de rentrée de 1945 et 1947 est longue et non sans embûche.

Au mois d'août 1944, le Docteur LECCIA, déporté, et le Professeur CHEVE figurent sur la liste des membres du Comité de Libération. Le 2 octobre 1944, a lieu la première séance du Conseil municipal nommé dont le docteur E. ARON fait partie, sa présence a été profitable à l'École.

Le Professeur DESBUQUOIS, nommé provisoirement, est directeur pendant quelques semaines à l'été 1944, nommé pour trois ans, le 2 octobre 1944, il refusera cette nomination, s'effaçant devant le Professeur GUILLAUME-LOUIS.

Le 30 octobre 1944, le conseil est de nouveau présidé par M. GUILLAUME-LOUIS, directeur qui sera officiellement réintégré le 14 novembre 1944. Les présents sont : BONNIN, CHAVAILLON, DENOYELLE, DESBUQUOIS, ÉTIENNE (honoraire), FROMENTY, GARESTIER, GAUDEAU, LETELLIER, A. MERCIER, PAULIN, A. VIALLE; sont absents non excusés : HUC et HUSSENSTEIN; excusé CHEVE; absent de Tours : MOYRAND. M. GUILLAUME-LOUIS rend hommage au professeur ROY, mort des suites de ses blessures, ce décès rend vacant la chaire d'obstétrique. M. GUILLAUME-LOUIS salue le retour d'exil d'Emile ARON. A la séance du 11 décembre 1944, le Professeur ARON est présent.

Une séance solennelle de rentrée de l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Tours a lieu le 4 janvier 1945. Le Professeur Émile ARON prononce un : "Discours sur la Liberté" qui

commence ainsi : "En me faisant l'honneur de me confier la charge de ce discours d'usage, mes collègues ont voulu, par une intention amicale dont je leur sais gré, manifester d'une manière délicate la rentrée solennelle de l'École de médecine de Tours dans la France libérée.

Après cinquante mois d'un silence fier et stoïque couvrant l'humiliation du plus douloureux asservissement de notre histoire, masquant les multiples réactions d'un peuple patriote devant les abandons de pernicious usurpateurs, voici enfin arrivés ces jours tant espérés où l'Université française peut reprendre au grand jour ses plus belles traditions.

Et mon émotion est intense d'être aujourd'hui l'interprète de ceux qui n'ont jamais désespéré des destinées de la patrie et qui n'ont jamais douté, même dans les mois les plus sombres, qu'elle survivrait au désastre et que sonnerait un jour l'heure du réveil et de la délivrance". C'est un discours d'un certain lyrisme, bien compréhensible dans le contexte de l'époque.

Lors de la reconstruction de Tours, ni l'Hôpital, ni l'École de médecine ne figurent parmi les priorités. Comparativement à d'autres secteurs, la situation y semble relativement bonne. Dans le plan d'aménagement de Tours, on lit : "l'Hôpital actuel suffisant est maintenu, son aménagement intérieur devrait être modifié et modernisé ; il est prévu des dispensaires". Côté université, certes la Ville apporte son soutien financier à l'École de médecine mais la priorité est la création d'une Ecole de droit à Tours.

Jean MOREAU réussit son premier examen de fin d'année le 10 juillet 1945, fils de médecin tourangeau, il sera président de la Société archéologique de Touraine, sa fille sera étudiante en médecine à Tours. Ce n'est que le 16 septembre 1947 que le conseil sera de nouveau complet avec MM. HUC et HUSSENTEIN.

M le professeur DESBUQUOIS ne sera pas candidat à la succession de GUILLAUME-LOUIS, contre le Professeur ARON, pour "empêcher toute division parmi ses collègues enseignants". Le Professeur ARON est seul candidat, il est élu avec 14 voix sur 15 votants, il est ainsi le nouveau directeur, lors de la séance du 23 octobre 1947. Se trouvent réunis alors des gens opposés quelques années auparavant.

Lors de l'Assemblée des professeurs du 11 février 1949, on décide que : "un livret de pupille de la Nation, à la charge des professeurs, sera établi au nom de l'enfant BONAMY dont le père, étudiant à l'École est mort en déportation". François BONAMY avait été arrêté par la Gestapo le 27 août 1942, et déporté, était décédé à Flossenburg le 21 avril 1945 (L. CHOLLET).

L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE APRÈS 1947

De la fin des années 1940 au début des années 1950, Tours sert de relais provisoire de carrière, à des enseignants, qui passent quelques heures par semaine à l'École, pendant l'année universitaire. Ils n'ont pas d'activité hospitalière à Tours. Leur marque ne sera pas profonde. Trois petits tours, à Tours et puis s'en vont, à Paris ou ailleurs. Le plein temps hospitalo-universitaire mettra fin, après 1960, à cette pratique qui existera toujours dans d'autres secteurs de l'université.

Lors de la rentrée solennelle de l'université de Poitiers du 5 novembre 1949, le Professeur WEILLER reprend les informations données par M. ARON, directeur de Tours, sur l'année scolaire 1948 - 1949 : "Nos écoles de médecine portaient tout leur soin pour accorder l'enseignement aux nouvelles exigences de la science médicale. Les résultats obtenus démontrent que nos efforts ont été récompensés. Le niveau des concours de l'externat et de l'internat de Tours s'est sensiblement relevé et les succès appréciables ont été enregistrés au concours des hôpitaux de Paris". Le mouvement du personnel fait état du transfert du M. DESBUQUOIS dans la chaire de clinique médicale et infantile et pathologie interne vacante après le départ du Professeur GODEAU, retraité. Les docteurs GAUTIER, ROUZAUD, LAVEDAN sont nommés professeur et professeurs suppléants. En 1951, ce sera le professeur DESBUQUOIS qui prononcera un discours très littéraire sur la génétique lors de la rentrée solennelle de l'université de Poitiers.

En juillet 1950, M. LE BEUX, licencié en droit, a été nommé secrétaire de l'École.

Des journées médicales ont lieu du 31 mai au 2 juin 1952, avec d'illustres conférenciers (le 31 mai : Gaston RAMON, COSTE, de GAUDART d'ALLAINES, LEMIERRE). Elles permettront au

Directeur É. ARON de demander une décentralisation de l'enseignement médical (car plus de la moitié des étudiants en médecine de France est à Paris), le développement des écoles provinciales, l'engagement financier de l'État et l'amélioration du personnel enseignant. Ce sont les signes avant-coureurs des promotions de 1955 (École nationale) et de 1962 (Faculté). On entendra également le 1^{er} juin huit communications d'enseignants de l'École de médecine de Tours.

Le corps professoral se transforme également par étapes à partir de 1955. L'École, qui s'étoffe peu à peu, devient École nationale la même année. Les écoles nationales sont des "Instituts d'université".

L'année 1956 s'insère alors dans l'évolution ascendante de l'École avec plusieurs congrès nationaux dont, pendant l'été, le congrès de la Société de pathologie respiratoire et celui des Pédiatres de langue française.

En 1957-1958, l'enseignement propédeutique de P.C.B. dépend directement de la Faculté des sciences de Poitiers. Le décret du 8 octobre 1957 crée les collèges scientifiques universitaires. Celui de Tours est notifié par le décret du 30 octobre 1958. Le P.C.B. est enfin tourangeau sous le directorat de M. R.RIVAULT. En 1959-1960 il est en place et figure dans le guide de l'étudiant.

Le patrimoine immobilier de l'École n'évolue nullement. Il en est de même de celui de l'hôpital qui est bien loin, comme beaucoup d'autres, d'être aux normes hospitalières définies en 1954 par la sous-direction des hôpitaux du Ministère de la santé publique.

On doit toutefois signaler un bâtiment nouveau dans l'enceinte hospitalière dont le fonctionnement doit correspondre à une collaboration de l'École et de l'Hôpital. C'est l'Institut régional de dépistage et de lutte contre le cancer créé en 1955 à l'initiative du professeur ARON qui a lancé un appel au public ; les donateurs ont été nombreux. C'est un point de rencontre entre l'Hôpital et l'École. L'Institut, en 1956, deviendra la Fondation Paul MÉTADIER du fait d'un don important de celui-ci. Elle sera présidée par le professeur ARON de 1955 à 1982.

Évolution des effectifs étudiants de 1945 à 1959 :

Une nouvelle génération d'étudiants arrive. En 1946, Marc JACQUET commence ses études. Il s'installera à Azay-le-Rideau, sera médecin de l'hôpital de Saint-Benoît et fera carrière politique.

En 1947, c'est au tour de Michel UTEZA de commencer ses études. Il exercera en Basse-Normandie comme Abraham DRUCKER.

En 1949, les noms de Jean CLAVEAU et Jean PAGÈS apparaissent dans les registres, enfin celui de Jean PLISSON, seulement en 1953, qui rejoindra LEBLANC et CLAVEAU dans un même cabinet médical. C'est peut-être la fin des étudiants du terroir, folkloriques, qui ensuite deviennent notables. PLISSON, médecin à Joué-les-Tours, adjoint au maire en est un exemple.

La stabilité :

Pendant 15 ans, de 1945 à 1959, le nombre d'étudiants en médecine de 1^{re} année, inscrits à l'examen de juin-juillet, fluctue entre 36 et 66, avec une moyenne de 45. C'est une relative stabilité.

L'explosion démographique :

Une accélération démographique importante a lieu à partir de 1960. Elle est considérable et incontrôlée à partir de 1965. L'acmé a lieu en 1968-1969, avec 449 étudiants en 1^{re} année. L'École a perdu son caractère familial et le "compagnonnage médical" traditionnel pourrait disparaître. Il y a toutefois, dans les années 1960, d'actives conférences d'Internat.

En ce qui concerne les étudiants et leur carrière, c'est, si l'on veut, la montée des ambitions et des talents.

On voit parmi les étudiants de première année, en 1953, les noms de Jean DELANEAU, futur parlementaire et d'Henri MOURAY, futur vice-doyen, de Pierre GROUSSIN en 1954 qui, jeune professeur, disparaîtra prématurément, de F. MERCAT en 1957 et de C. MERCAT en 1958. On voit à la fin des années 50, les noms de J. L. BREMOND, C. MORAINÉ. On verra au début des années 60 P. ANTONIOZ, P. BARDOS, E. FROGE, G. GARAND, C. MERCIER, J. C. ROLLAND, J. J. SANTINI,

D. SAUVAGE. Tous deviendront médecin, chirurgien ou biologiste au C.H.R de Tours et le plus souvent professeur. Il en sera de même vers le milieu des années 60 pour P. BURDIN, N. HUTEN, M. JAN, Y. LANSON et F. LAPIERRE, puis de B. CHARBONNIER, G. LORETTE, H. NIVET, J. P. VALAT. Vers la fin des années 60, ce sera d'abord C. BINET, J. L. GUILMOT, A. LACOMBE, puis E. BOISSINOT, P. BOUGNOUX, F. FETISSOF, B. GARREAU, P. LARMANDE, D. PERROTIN, A. ROBIER. On voit la place importante qui sera occupée plus tard, à la Faculté de médecine, par ces anciens étudiants tourangeaux, ou tourangeaux d'adoption.

Le 16 octobre 1959, Marcel ROUZAUD, ancien étudiant tourangeau et ancien interne des hôpitaux de Paris, prononce sa leçon inaugurale à l'occasion de la séance solennelle de rentrée. Après "cette période exaltante de l'internat et du clinicat", il réintègre la Touraine.

LA FIN DE L'ÉCOLE

Le professeur R. VARGUES donnera son point de vue sur l'École de médecine de Tours en 1958, et sur son directeur dans une brochure où il résume sa propre carrière. Il diffusera cette brochure lors de son départ à la retraite. L'originalité de la personnalité de M. VARGUES incite à le citer même si parfois il se laisse entraîner par son fort tempérament et s'il donne un sentiment ou une vision à l'emporte pièce. Son témoignage mérite d'être examiné et conservé :

"Les laboratoires de l'École de Tours en 1958 :

Ils commencent à peine à exister. C'est normal. Jusqu'en 1953, l'École de médecine n'était que municipale. Examens et thèses se passaient sous le contrôle de la Faculté de Paris. Mais depuis quelques années, le directeur a attiré des agrégés venant d'autres facultés. Ils se sont mis à travailler avec peu de moyens. Ce n'est encore qu'une ébauche. Mais il y a déjà, travaillant sur place, un histologiste, un parasitologue, un physiologiste. Les autres professeurs ont leur clientèle en ville : ce sont les anciens professeurs de l'École municipale qui ont été nommés professeurs en titre lors de la création des Écoles nationales de médecine. Dans un tel contexte, les laboratoires de recherche sont peu développés. C'est le bled ou la brousse ; il faut tout créer.

On ne peut parler de l'hôpital dont les services ont peu évolué depuis BRETONNEAU C'est encore un hospice pour indigents, avec salles communes qui, le matin, empestent la transpiration humaine. On dit que des rats viennent y mordre les grabataires.

Mais vient le miracle des années 60. Tout va se transformer. On surélève le bâtiment existant, on construit deux buildings de cinq étages. On crée des postes. Les collègues affluent. Tours est devenue faculté. Pour un temps. Le plein temps, la double appartenance vont attirer les fondamentalistes vers les laboratoires cliniques. La Faculté se videra. On aura perdu la faculté."

Emile ARON vu par Robert VARGUES :

"M. ARON est tourangeau. Il fera son internat de médecine à Strasbourg où son oncle, Max ARON est professeur de Biologie animale. Bien que clinicien, il est attiré par les sciences fondamentales, par la physiologie. Revenu à Tours, il a sa clientèle de ville, un service à l'hôpital et enseigne la physiologie à l'École municipale de médecine, créée par BRETONNEAU.

Ses camarades de lycée n'avaient pas manqué, dans les années 1920, de lui rappeler ses origines. Mais Emile ARON est très fier de sa famille aux noms illustres. M. ARON se réfugie à la frontière suisse et ne revient à Tours qu'à la Libération. Il prend alors la direction de l'École municipale, sorte d'avorton de faculté de médecine, sans laboratoires, sans professeurs recrutés par concours. La loi de 1953 transforme les écoles municipales en écoles nationales avec évolution probable vers le statut de faculté.

M. ARON dirige alors fermement "son" École vers ce statut de faculté. Il recrute des agrégés de sciences fondamentales capables de créer des laboratoires de recherches. L'École de Tours, grâce à l'action de son directeur, prend de l'avance sur les autres écoles et sera une des premières à être transformée en faculté à part entière. M. ARON en sera le premier doyen. Pendant quelques années seulement. Une cabale, bien menée, ne le renouvelle pas dans ses fonctions".

L'APPAREIL ÉLECTROCARDIOGRAPHE 1938

Le savoir médical progresse grâce à l'évolution des techniques. La guerre 1914-1918 a entraîné la diffusion de la radiographie ; à la veille de la deuxième guerre mondiale, on introduit à l'École l'enseignement de l'électrocardiographie mais l'appareil va être installé à l'Hôpital. Il servira aux étudiants comme aux malades.

C'est ce que nous apprend le registre de délibérations du Conseil d'administration de l'Hospice général : "Le 30 août 1938, M. le professeur GUILLAUME-LOUIS, en sa qualité de directeur de l'École, rappelle que l'École a acquis un appareil électrocardiographe qui a été confié au service de clinique médicale. Cet appareil, qui doit servir à l'enseignement, est néanmoins mis à la disposition de tous les services de l'Hôpital. M. GUILLAUME-LOUIS demande toutefois que l'électrocardiographe, vu son coût élevé, ne soit manipulé que par le docteur délégué de l'École de médecine, ce praticien étant actuellement le Docteur BABEAU, Chef de clinique. Il en est ainsi décidé".

"Le 31 janvier 1939, la Commission fixe les conditions dans lesquelles les examens de malades à l'aide de l'électrocardiogramme seront effectués par M. le docteur BABEAU.

A titre gratuit, pour les malades bénéficiant de l'assistance médicale gratuite et pour les militaires hospitalisés.

Moyennant le versement de la somme de 20 F pour les assurés sociaux, les militaires non hospitalisés et les malades payants hospitalisés ou non".

On voit qu'il n'aura pas été perdu de temps non seulement pour amortir mais aussi pour rentabiliser une technique nouvelle.

Dès le 10 septembre 1940, la Commission administrative approuve les mesures prises pour la réparation effectuée à l'électrocardiogramme. La dépense a été de 1 445 F.

Ainsi, le progrès arrive par l'École, ensuite le coût des techniques nouvelles est supporté par l'Hôpital. L'évolution médicale et scientifique est utile et inévitable mais elle va, à chacune de ses étapes, alourdir le budget de la santé.

LE SERVICE DE PÉNICILLINOTHÉRAPIE 1945-1947

Il semble que la pénicilline soit arrivée à Tours, pour l'usage hospitalier, au plus tard au printemps 1945.

En mai-juin 1945 c'est "l'arrivée administrative". La pénicilline importée d'Amérique directement "entrera en compte pour le calcul du prix d'une journée". Ceci veut dire qu'elle ne sera plus facturée séparément.

On fixera ensuite un tarif de remboursement pour les malades payant. On fixera également les conditions d'utilisation pour les malades intransportables.

Un service a été créé. Ce sont les chirurgiens qui semblent avoir tenu un rôle essentiel. P. VIALLE a été candidat à la chefferie de ce service. Finalement en Septembre 1945 GUILLAUME-LOUIS et Pierre VIALLE sont nommés conjointement, ils exerceront leur fonction 6 mois chacun, c'est GUILLAUME-LOUIS qui commencera le premier, le 1^{er} septembre 1945.

Deux externes seront affectés au Service de Pénicillinothérapie.

Lors de sa suppression, le 12 mars 1947, le Service comporte 11 emplois non médicaux, les personnels recevront de nouvelles affectations. Madame BRIDOUX surveillante ira au service des contagieux.

Personnel de l'École de Médecine et Pharmacie de TOURS en 1948 (Annuaire d'Indre-et-Loire)

Directeur :	M. GUILLAUME-LOUIS.
Secrétaire :	M ^{lle} JOUBERT ;
Secrétaire adj. :	M ^{lle} BALLANGER.
Professeurs titulaires :	M.M. GUILLAUME-LOUIS, anatomie ; GAUDEAU, pathologie médicale ; Antoine VIALLE, bactériologie ; CHAVAILLON, hygiène et hydrologie ; LETELLIER, physique ; DENOYELLE, clinique médicale ; BONNIN, histologie ; HUC, clinique chirurgicale ; MOYRAND, médecine opératoire ; DESBUQUOIS, thérapeutique et pharmacologie ; Armand MERCIER, clinique ophtalmologique ; GARESTIER, histoire naturelle ; PAULIN, pharmacie et matière médicale ; HUSSENSTEIN, pathologie chirurgicale ; FROMENTY, médecine légale et sociale ; ARON, physiologie ; RICHARD, clinique obstétricale.
Professeurs suppléants :	DENIS, chimie ; BARRÉ, chimie ; MÉNAGÉ, cryptogamie ; GUIMBAL, physique ; FOUCAUD, physique médicale ; FOURMONT, chimie médicale ; ARNAUD, bactériologie ; Pierre VIALLE, histologie ; GAUTIER, pathologie médicale ; LIEFFRING, anatomie ; Maurice BOISRAMÉ, physiologie ; ARDOUIN, histoire naturelle ; BILLARD, clinique chirurgicale ; LECCIA, clinique obstétricale ; DURAND, pharmacie et matière médicale.
Chargés de cours :	MASSON, dermatologie ; MALLET, propédeutique ; FROMENTY, neuro-psychiatrie ; Raymond BOISRAMÉ, stomatologie ; ARDOUIN, oto-rhino-laryngologie.
Chefs de clinique :	Jean ROY, obstétricale ; DRUAULT-TOUFESCO, ophtalmologique ; BOIVIN, médicale.
Chefs de travaux :	GUILLAUME-LOUIS, anatomie ; BONNIN, histologie ; Antoine VIALLE, anatomie pathologique ; Antoine VIALLE, bactériologie ; GARESTIER, histoire naturelle ; DENIS, chimie ; LETELLIER, physique ; CHAVAILLON, parasitologie ; FOURMONT, chimie médicale ; ARON, physiologie ; BARRÉ, 4 ^e année de pharmacie.

V^e CONGRÈS DE L'OUEST-MÉDICAL
JOURNÉES MÉDICALES DE TOURS
31 MAI, 1^{er} ET 2 JUIN 1952

**GRANDEUR ET SERVITUDE
DES ÉCOLES DE MÉDECINE**

Par le **Professeur Emile ARON**
Directeur de l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Tours

**LES QUARTIERS DE NOBLESSE
DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
DE TOURS**

D'après **Louis CHOLLET**
Ancien Secrétaire de l'École

**L'EXTRAORDINAIRE VIE
DE PIERRE-FIDÈLE BRETONNEAU**

Par le **Professeur Raoul MERCIER**
Membre correspondant de l'Académie de Médecine



EXPANSION SCIENTIFIQUE FRANÇAISE

PUBLICITÉ STÉPHANE BATARD

PROGRAMME
DES
**JOURNÉES MÉDICALES
DE TOURS**

31 MAI, 1^{er} ET 2 JUIN 1952

Samedi 31 Mai :

- 9 h. 30.** — Séance inaugurale du Congrès, sous la Présidence de M. le Professeur André LEMIERRE, Président de l'Académie de Médecine, en présence de M. le Préfet d'Indre-et-Loire et de M. le Maire de Tours.
- 10 heures.** — Professeur G. RAMON, Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, Directeur honoraire de l'Institut Pasteur : « Méthodes fondamentales d'immunisation et en particulier la vaccination antidiphthérique, la vaccination antitétanique, les vaccinations associées ».
- 11 heures.** — Visite de l'Exposition de spécialités pharmaceutiques, d'instruments et de l'Exposition « La Médecine en Touraine à-travers les âges ».
- 11 h. 30.** — Professeur R. FABRE, Doyen de la Faculté de Pharmacie de Paris, Membre de l'Académie de Médecine : « La Science des poisons ».
- 15 heures.** — Professeur F. COSTE, Médecin des Hôpitaux de Paris : « Cortisone et A. C. T. H. en rhumatologie. Indications et Obstacles ».

1956-1957

**ÉCOLE NATIONALE DE PLEIN EXERCICE
DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE TOURS**

RAPPORT

**de M. le Professeur ARON, Directeur,
sur la situation et les travaux de l'École
pendant l'année scolaire 1956-1957**

Le mouvement scolaire s'est traduit, pendant cette année scolaire par un nombre de 453 élèves, se décomposant ainsi qu'il suit :

ÉTUDIANTS INSCRITS			
MÉDECINE,	1 ^{re} Année.....	42	} 288
	2 ^e Année.....	40	
	3 ^e Année.....	73	
	4 ^e Année.....	41	
	5 ^e Année.....	36	
	6 ^e Année.....	56	
PHARMACIE,	Stagiaires.....	20	} 92
	1 ^{re} Année.....	21	
	2 ^e Année.....	32	
	3 ^e Année.....	15	
	4 ^e Année.....	14	
Enseignement P. C. B.....		46	
Enseignement des sages-femmes		27	
Total.....			453

Ces étudiants se répartissent de la façon suivante :

	Français		Étrangers		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Médecine	199	55	31		288
Pharmacie.....	37	55			92
P.C.B.....	26	17	3		46
Sages-femmes ..		27			27
Totaux ...	262	154	37		453

Au Concours de l'Internat de Paris, signalons le brillant succès obtenu par un ancien étudiant de l'École, M. DUJANIER, reçu premier.

Au Concours de l'Externat de Paris, ont été reçus : M^{lles} CASSONNET, DRAPIER, DROUARD et TAPIE, MM. ANQUIER, MARAND et MOURAY.

PERSONNEL

Le Personnel enseignant de l'École a subi les modifications suivantes :

M. le D^r ANDOUIN a été nommé professeur titulaire dans la chaire de Clinique oto-rhino-laryngologique.

M. BAUBÉ, Pharmacien, Docteur ès sciences, a été nommé professeur titulaire dans la chaire de Chimie Pharmaceutique et Toxicologie.

M. le D^r BONNIN a été nommé professeur titulaire dans la chaire d'Histologie.

M. le D^r GAUTIER a été nommé professeur titulaire dans la chaire de Thérapeutique.

M. le D^r RICHARD a été nommé professeur titulaire dans la chaire d'Obstétrique.

M. PAULIN, pharmacien, a été nommé professeur chargé de cours à titre permanent dans la chaire de Matière Médicale.

M. COMBESCOT a été nommé Maître de conférences agrégé de Zoologie.

M. le D^r GOUZAR a été nommé Maître de Conférences d'Anatomie.

M. PANIGEL, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences de Poitiers, a été chargé d'assurer l'enseignement de la Biologie Animale de la Section P.C.B. de Tours.

M. RIVAUULT, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences de Poitiers, a été chargé d'assurer l'enseignement de la Physique de la Section P.C.B. de Tours.

M. le D^r SCHMITT a été nommé Maître de Conférences agrégé de Pharmacologie.

M. VIALARD-GODOU a été nommé Maître de Conférences agrégé de Pharmacie galénique.

M. le D^r BOURBILLON, Maître de Conférences agrégé stagiaire, a été nommé Maître de Conférences agrégé de Biochimie médicale.

M. le D^r NEZKLOP, Maître de Conférences agrégé stagiaire, a été nommé Maître de conférences agrégé d'Anatomie Pathologique.

Ont été nommés Chefs de travaux stagiaires :

- de Bactériologie : M. le D^r DURAND ;
- de Physique médicale : M. le D^r GUÉRIN ;
- d'Anatomie pathologique : M. le D^r JOBARD ;
- de Physiologie : M. le D^r TROUVENOT.

Ont été délégués dans les fonctions de Maîtres de Conférences agrégés :

- d'Histologie : M. le D^r CHAMBON ;
- de Chimie Pharmaceutique et Toxicologie : M. le D^r PAOLETTI ;
- de Médecine légale et sociale : M. le D^r VACHER.

Ont été délégués dans les fonctions de Chefs de travaux :

- d'Anatomie : M. le D^r CASTAING ;
- de Chimie pharmaceutique : M. DENIS.

Enfin, M. Claude RENARD, licencié ès sciences, a été nommé Assistant de Physique à la Faculté des Sciences de Poitiers (Section P.C.B. de Tours).

TABLEAUX DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE de 1842 à 1970

Progression des effectifs globaux d'étudiants de l'École de Médecine de TOURS 1842-1959
(médecine et pharmacie)

Etudiants inscrits

35	48	60	87	106	350	459	486	525
1842	1875	1889	1912	1921	1932	1937	1938	1959

Années

Evolution des effectifs d'étudiants en médecine présents ou inscrits au 1^{er} examen 1915-1939

Etudiants inscrits

5	5	4	14	36	18	16	7	16	14	17	17	18	20	35	57	57	85	86	81	76	35	43	34	43
19	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	19
15																								39

Années

Evolution des effectifs des étudiants en médecine aux examens de 1^{re} année 1940-1959

Etudiants inscrits

61	48	49	31	33	48	40	66	61	56	55	58	48	41	54	36	47	42	50	57
40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59

Années

Progression des effectifs globaux des étudiants en médecine 1963-1970 (sans les pharmaciens)

Etudiants inscrits

430	577	726	967	2141	2414	2541
1963	1965	1966	1967	1968	1969	1970

Années

Evolution des effectifs des étudiants de l'année propédeutique de 1962 à 1970
(P.C.B., C.P.E.M., P.C.E.M. I)

Etudiants inscrits

330	280	320	324	409	609	731	699	600
1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970

Années

Evolution des effectifs des étudiants de première année de médecine 1963-1970
(Première année ancien régime puis P.C.E.M. II)

Etudiants inscrits, la majorité d'entre eux termineront leurs études.

54	97	189	243	277	449	394	347
1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970

Années

CHAPITRE 5

DE LA NAISSANCE DE LA FACULTÉ MIXTE AUX FACULTÉS DE MEDECINE ET DE PHARMACIE

de 1962 à 1970



Personnel de la Faculté mixte de TOURS en 1963

	M.M.
Doyen :	Émile ARON ;
Professeurs titulaires :	GOUAZÉ, anatomie ; ARNAUD, bactériologie ; BARRE, chimie pharmaceutique et toxicologie ; Pierre VIALLE, clinique chirurgicale ; HUSSENSTEIN, clinique chirurgicale orthopédique ; ROUZAUD, clinique médicale ; DESBUQUOIS, clinique médicale infantile ; FROMENTY, clinique médicale et psychiatrique ; RICHARD, clinique obstétricale et gynécologique ; Armand MERCIER, clinique ophtalmologique ; ARDOUIN, clinique oto-rhino-laryngologique ; GARESTIER, histoire naturelle ; BONNIN, histologie ; BOULARD, hygiène et hydrologie ; DURAND, matière médicale ; RAYNAUD, médecine générale ; VACHER, médecine légale et sociale ; LIEFFRING, médecine opératoire ; LARMANDE, ophtalmologie ; VANDOOREN, pathologie chirurgicale ; ARON, pathologie médicale ; COMBE, pédiatrie ; VIALARD-GOUDOU, pharmacie galénique ; THOUVENOT, physiologie ; GAUTIER, thérapeutique.
Professeur sans chaire :	VARGUES, bactériologie.
Agrégés, maîtres de conférences :	SOUTOUL, anatomie ; JOBARD, anatomie pathologique ; PICARD, biochimie ; M ^{lle} HALOT, chimie minérale ; GLORION, chirurgie générale ; GRÉCO, chirurgie générale ; LEROUX, hématologie ; CHAMBON, histologie ; MAILLET, histologie ; GRENIER, maladies infectieuses ; BERTRAND, médecine générale ; M ^{lle} BROCHIER, médecine générale ; BAR, médecine légale ; SIZARET, neuro-psychiatrie ; CASTAING, orthopédie ; VANDOOREN, pathologie chirurgicale ; NEEL, pathologie expérimentale ; M ^{lle} BLANPIN, pharmacodynamie ; SCHMITT, pharmacologie ; HARICHAUX, physiologie ; GUÉRIN, physique médicale ; CROUZAT-REYNES, physique pharmaceutique ; FABIANI, toxicologie ; BRIZON, urologie ; COMBESCOT, zoologie.

LE PASSAGE DE L'ÉCOLE À LA FACULTÉ

Il a pu exister une difficulté locale à la transformation de l'École en Faculté : l'état des bâtiments École et aussi C.H.R., une difficulté relationnelle entre le député maire et les professeurs...

En 1960, Jean ROYER, député, est devenu maire de TOURS ; il dresse un tableau de TOURS et de son action dans l'Espoir, son journal politique (supplément de 68 pages au n°85 du 17 décembre 1960). Il ne consacra que trois lignes à l'École de médecine, très conventionnelles et qui ne l'engagent pas. Il s'engage beaucoup plus pour les autres secteurs d'activité d'une possible Université, deux paragraphes page 18, qui concernent surtout sciences, beaux-arts, conservatoire, C.E.S..R., il cite le droit et les lettres. Il consacre enfin une pleine page au C.H.R. en contournant complètement le rôle des enseignants de l'École. Il considère l'état du C.H.R. comme très satisfaisant, or la description qu'il en donne n'est pas convaincante, trop de lits, pas assez de personnel, un état bien ancien, un avenir de baraquements provisoires, mais dont le maire, président du Conseil d'administration, s'affirme le chef. Aux adresses, à la fin du supplément, l'École de droit et le C.E.S.R. figurent, pas l'École de médecine. La communication entre la Mairie et l'École de médecine semble mal fonctionner.

De 1955 à 1970, les nominations et mutations sont nombreuses à l'École puis à la Faculté. Les éléments dont l'origine tourangelle est véritable deviendront moins nombreux.

Dès le 3 octobre 1957, l'assemblée de l'École est favorable au projet de réforme hospitalière et universitaire en gestation et souhaite s'y associer, mais prudemment, moyennant quelques aménagements favorables...

L'année universitaire 1961-1962 est marquée, à Tours, par les journées BRETONNEAU, célébrées du 16 au 18 février 1962 pour le centenaire de sa mort. Cet anniversaire, organisé par le directeur, M. le professeur Émile ARON, est célébré avec fastes, à l'École des Beaux-Arts, au musée, à la préfecture, et fort peu à l'École qui, hélas, n'a pas de locaux convenables. Toutes les autorités locales sont présentes, ainsi que de nombreux doyens et directeurs. Le comité d'honneur qui comprend les Académies de médecine et de chirurgie, l'Ordre des médecins, l'Institut Pasteur donne l'ampleur de l'événement. Parmi les intervenants du 17 février, il y a CHAIN, Prix Nobel, il y a aussi R. DUBOS de l'Institut Rockefeller de New York, FANCONI de Zurich. Gaston RAMON a rédigé un hommage à BRETONNEAU publié dans la Revue médicale de Tours, mais son état de santé l'empêche d'être présent. Il va d'ailleurs mourir en 1963.

Il est fait état à l'échelle nationale de ces manifestations qui donnent lieu à diverses publications, en particulier de É. ARON, R. DEBRÉ et J. LUTIER, concernant la vie et l'œuvre de BRETONNEAU. Des articles médicaux ou historiques sont publiés dans la Revue médicale de Tours. Le premier semestre 1962 de la revue est consacré essentiellement aux Journées BRETONNEAU avec les articles de R. DUBOS, J. GAUTIER, L. FROMENTY, FANCONI, FRIDERICHSEN, etc.

Ces fêtes sont en quelque sorte le prologue et l'instrument de la création de la Faculté.

Ainsi, l'année universitaire 1961-1962 sera celle des dernières démarches nécessaires à la transformation de l'École en faculté. La décision n'a pas été très facile à obtenir. M. ARON, directeur de l'École, a eu là un rôle essentiel. Il fallait argumenter et montrer que l'École mixte de Tours avait des effectifs étudiants supérieurs à ceux de Poitiers et Limoges, et des effectifs enseignants supérieurs à ceux de Rennes, Nantes, Clermont-Ferrand. En février 1962, lors des Journées BRETONNEAU le Professeur Robert DEBRÉ, qui les préside, laisse entendre que l'École va devenir faculté, et à cette même époque, Michel DEBRÉ est Premier Ministre. La décision définitive mettra plusieurs mois à venir. Il fallait lever un obstacle situé au niveau du Ministère des Finances, Michel DEBRÉ et Marc DESACHÉ qui présidait le Conseil général d'Indre-et-Loire s'y emploieront. Le Ministre des Finances signera le projet de décret au mois de juillet 1962. L'École sera faculté pour la rentrée de l'année universitaire 1962-1963.

La Nouvelle république du centre-ouest signale le décret du 2 août 1962, signé par M. SUDREAU Ministre de l'Éducation nationale, avec prise d'effet au 1^{er} octobre. M. ARON interrogé déclare : "...fait important, les élèves de l'École pourront poursuivre sur place le cycle complet de leurs

études. Cette transformation... n'est qu'une étape essentielle... faire de Tours une grande faculté - l'égalité si possible de Montpellier et de Strasbourg - et participer ainsi à la décentralisation scientifique... pour que cette entreprise puisse parvenir à ses fins, il faudra que les Pouvoirs publics prennent conscience qu'il est nécessaire d'ores et déjà de mettre en place un équipement - bâtiments et matériels - dignes d'un établissement de cette importance. De plus, il devient urgent que soit développé l'outillage universitaire de notre ville, afin que soient assurés dans des conditions décentes, l'accueil et l'hébergement des étudiants, de plus en plus nombreux, ainsi que la bonne marche de leurs œuvres corporatives et sociales".

Les rêves du doyen ne se réaliseront pas, la jeune Faculté n'atteindra pas les buts envisagés. Il lui manque trois choses : l'unité, l'argent, la recherche.

L'unité de lieu et d'action, imaginée précisément pour les CHU, n'existe pas. La Faculté neuve, au voisinage d'un hôpital universitaire unique, manque, et ne se fera pas.

Il faudra construire peu à peu et longtemps. Les sites hospitaliers seront dispersés, choix politique, dans l'agglomération ; il en sera de même des sites universitaires.

En effet, le 24 mai 1963, à la demande de Jean ROYER, maire de Tours, avec l'accord du corps médical et de la Commission administrative, le projet d'implantation d'un centre hospitalier et d'une faculté de médecine réalisant un véritable centre hospitalier universitaire aux Rives du Cher, est abandonné (projet Rives du Cher n° 2). Ce projet éloignait les médecins de leurs cliniques, cabinets et domiciles privés. Il éloignait également l'Hôpital et la Faculté du centre ville, point fort électoral du maire ; à cette époque, les Rives du Cher sont à la limite extérieure de la ville, déjà en banlieue.

Le support économique et financier, local et régional, solide, indispensable n'existe pas. Le C.H.U. de Tours dont l'influence et l'activité s'exercent fort loin, dont les résultats pédagogiques sont remarquables (succès des étudiants de Tours à l'internat), n'est même pas soutenu par son département alors que la ville de Tours et les communes limitrophes sont incapables d'imaginer une gestion rentable et non électoraliste du Centre hospitalier universitaire,

Un secteur recherche moderne, performant, bien financé et reconnu est obligatoire pour donner sa dimension à un CHU. Il fera en partie défaut malgré les efforts des bactériologistes, virologues et immunologistes, des physiciens, des cardiologues et des pédopsychiatres, etc. Les opportunités non saisies entre 1962 et 1974 seront difficiles à retrouver.

La Faculté connaît des tranches de travaux successives mais sans plan d'ensemble et ces programmes ne sont pas suffisants (absence de grand amphithéâtre par exemple). L'Hôpital connaîtra des projets d'agrandissement et de transfert de site, une suite de plans directeurs et de programmes d'architecture toujours modifiés. Les financements tant pour la Faculté que pour l'Hôpital sont difficiles à trouver et les plans revus à la baisse ou différés. Difficultés et lenteurs caractérisent cette époque.

Des concours d'agrégation ouverts à partir de la fin des années 50 et au début des années 60 (1957 - 1962) vont favoriser le recrutement comme professeurs de jeunes chefs de clinique de Paris au détriment parfois de médecins ou chirurgiens installés déjà à l'Hôpital depuis quelques temps. Ainsi, Bernard ROY et BILLARD seront écartés (comme ensuite une partie des premiers chefs de clinique de la Faculté nouvelle) ; seront recrutés VANDOOREN en 1957, CASTAING en 1958 puis NÉEL, BRIZON, GRENIER. Le plein-temps hospitalo-universitaire demande la "bi-appartenance" des personnels et un accord pour leur recrutement entre l'Hôpital et la Faculté.

A partir de 1962, en effet, se met progressivement en place un nouveau système : le plein-temps hospitalo-universitaire dont l'idée a été rapportée des USA dans les années 50, en particulier par R. DEBRÉ et R. KOURILSKY. Celui-ci va contribuer grandement au développement des C.H.U. et à un renouveau certain des facultés de médecine. Le C.H.U. est l'association étroite d'un hôpital et d'une faculté où de nombreux personnels médicaux ont une fonction hospitalière et une fonction universitaire. Toutefois, ce système aura d'autres conséquences moins positives, une accentuation de la séparation entre médecine hospitalière et médecine de ville. Les médecins hospitalo-universitaires sont obligés d'abandonner leur cabinet médical en ville, certains d'entre eux seront autorisés à avoir quelques heures hebdomadaires d'activité privée à l'hôpital public, sujet permanent de litiges administratifs et économiques et de controverses politiques et professionnelles (ordonnance du 30 décembre 1958 et décret du 24

septembre 1960). Ainsi, le 2 février 1962, les professeurs ARDOUIN et ARON deviennent médecins plein-temps du C.H.U. (arrêté du 15.12.1961). Par arrêtés des 10 et 14 août 1962 (J.O. des 25 et 26 août), 16 professeurs, médecins, chirurgiens et biologistes sont "intégrés", mais avec effet ultérieur. Certains connaîtront quelques difficultés d'intégration hospitalière comme J. VACHER ou J. THOUVENOT. Un arrêté du 20 novembre 1962 (J.O. du 30 novembre) intégrera avec effet ultérieur, quatre professeurs (BERTRAND, BRIZON, GRENIER, JOBARD). Le 25 mars 1963, ce sera Paul-Louis LECHEVALLIER.



C.H.U.

Après 1962, nouveau cachet de l'hôpital qui entend diriger l'association avec la faculté.

L'assemblage des groupes à Tours entre 1955 et 1970 :

La génération "Inter-exter"

Un groupe d'anciens internes, chefs de clinique de Paris va arriver en peu d'années à Tours, apportant un sang neuf, pour exercer une activité médicale, tant en ville qu'à l'hôpital et ensuite, à l'École. Il s'agit de P. BOULARD, puis de J. L. NÉEL, J. CASTAING, M. VANDOOREN (de 1952 à 1955), puis J. BERTRAND, J. BRIZON, B. GRENIER, P.L. LECHEVALIER, B. GLORION ; J. BERTRAND et M. VANDOOREN ont commencé leurs études à Tours.

Plusieurs d'entre eux ont été conférenciers d'externat et d'internat à Paris, publiant des questions dans la revue Inter-exter, éditée chez MALOINE. J. BRIZON, J. CASTAING, B. GRENIER ont fait partie du comité de rédaction. J. L. NÉEL, chef de clinique cardiologique à PARIS a figuré avec eux parmi les auteurs. Ceci se passait dans les années 1950 à 1955.

"L'École de médecine navale"

André GOUAZÉ, anatomiste et neurochirurgien, accostera comme maître de conférences en 1956. Il entraînera d'autres marins dans son sillage (SOUTOUL et, plus tard, LAFFONT). Il succédera comme doyen à G. DESBUQUOIS en 1972.

"L'arrivée des Africains"

La Faculté de médecine française d'Alger disparaît en 1962. Certains de ses meilleurs éléments, cardiologues en particulier, sous la houlette du Professeur RAYNAUD arrivent à Tours, M. le Professeur ARON étant doyen de la jeune faculté.

Les professeurs COMBE, GRÉCO et RAYNAUD, détachés à Tours pendant l'année 1961-1962 voient leur situation administrative régularisée au 14 novembre 1962 où ils doivent prendre leurs fonctions à la faculté. M^{lle} BROCHIER suivra.

La Commission administrative de l'Hôpital donne un avis favorable le 15 novembre 1962 à l'intégration des professeurs GRÉCO, RAYNAUD et COMBE. M^{lle} BROCHIER sera intégrée ultérieurement, elle est maître de conférences. Le Ministère de la Santé exerce des pressions pour que ces médecins rapatriés retrouvent un service hospitalier, mais la Commission administrative souhaite attirer l'attention du ministre sur la charge financière que cela représente.

La Faculté mixte

L'École est devenue Faculté mixte de médecine et de pharmacie par décret du 2 août 1962, avec prise d'effet le 1^{er} octobre suivant.

Les premières thèses seront soutenues à Tours en 1963.

Aux enseignants originaires de Tours, de Paris ou de Strasbourg, aux anciens élèves de l'École navale de Bordeaux, se joignent les médecins des hôpitaux algériens. Cette association ne se fera pas sans frictions, cette politique d'accueil pour les Algérois, souhaitée par les instances gouvernementales et voulue par le doyen ne sera pas sans conséquences.

Situation de la Faculté mixte à la rentrée d'octobre 1965

On constate, dans le Bulletin officiel de l'éducation nationale, que Tours, à la date du 28 octobre 1965, est le siège d'une des 14 facultés de médecine françaises. Cependant, il existe encore 8 écoles nationales de médecine dont Poitiers, Limoges et Caen, relativement proches de Tours. La circonscription de Tours couvre 6 départements : Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Cher, Loiret, Eure-et-Loir. La position de Tours pourrait être considérée comme satisfaisante, toutefois Tours est toujours bien près de Paris et les mouvements de 1968 entraîneront la multiplication des facultés de médecine, un certain nivellement entre celles-ci et un éclatement des grandes facultés anciennes.

Le maintien de la tradition

Des séances solennelles de rentrée ont lieu en principe chaque année en novembre. Elles sont signalées dans les archives en 1947, 1950, 1952, 1953, 1955, 1956, 1957, 1958 et 1960.

Mais le maintien de la tradition est difficile, tant pour des raisons matérielles que pour des raisons de climat social. Les leçons inaugurales sont assez rares, certaines seront publiées dans la Revue médicale de Tours. Les rentrées solennelles deviendront rares et ne donneront plus lieu à l'édition de volumes. Après 1968, il n'y aura plus de séance solennelle de rentrée.

Une séance solennelle de rentrée de l'Université d'Orléans-Tours qui s'était tenue dans la salle d'honneur de l'Hôtel de ville sous la présidence du recteur Gérald ANTOINE, avait été désastreuse ; le professeur Michel VANDOOREN avait été contraint de prononcer sa leçon inaugurale, en 1964, dans une atmosphère houleuse.

Le professeur André GOUAZÉ prononcera sa leçon inaugurale en 1960, le professeur Charles COMBESCOT en 1966.

Le Professeur Jean VACHER, créateur de la médecine agricole, promoteur de la médecine aéronautique, personnalité originale, a prononcé sa leçon inaugurale en octobre 1961 ; il avait organisé du 6 au 12 juillet 1961, à Tours, le 1^{er} Congrès international de médecine agricole.

En 1965 un prix est instauré pour honorer la mémoire de GUILLAUME-LOUIS, il devra être décerné tous les 2 ans, l'étudiant sera lauréat de la Faculté.

Les réunions médicales régionales vont se trouver remplacées par les congrès nationaux plus prestigieux.

Le VI^e Congrès national de la transfusion sanguine se tient à Tours du 22 au 26 juin 1966. Les actes du congrès sont publiés en supplément de la Revue de médecine de Tours. Dans le discours inaugural, le professeur R. ARNAUD dresse le monument de la transfusion sanguine française, il rend hommage aux pionniers, à Arnault TZANCK et à ses élèves, parmi eux, Roger MOLINE, présent au Congrès.

En 1968, le 35^e Congrès de l'Association des anatomistes de langue française a lieu à Tours, il est présidé par André GOUAZÉ.

Jean BAUDOIN est le véritable créateur de l'enseignement de la pneumologie moderne à Tours ; d'abord médecin de l'Hôpital et chargé de cours, agrégé en 1967, il est "intégré" professeur des universités, médecin des hôpitaux au 1^{er} janvier 1968.

En 1966 (24 et 25 septembre 1966 à Azay-le-Ferron), les circonstances entraînent l'utilité où même la nécessité d'un séminaire pédagogique de la Faculté, le premier d'une série à périodicité annuelle, ininterrompue depuis lors. En 1966 et 1967, des personnalités sont invitées.

Les effectifs étudiants vont connaître une inflation redoutable. En 1968-1969, le nombre d'étudiants de première année de médecine (ancien régime, après le P.C.B.), atteint le chiffre incroyable de 449. Il n'y a pas de *numerus clausus*.

Les "événements" de 1968 n'ont, à la Faculté de médecine de Tours, qu'une gravité toute relative et des conséquences limitées malgré les vives craintes de quelques professeurs qui ont atteint leur maturité et que cette agitation inquiète. Les relations entre enseignants, et avec les étudiants, deviendront un peu moins formelles, un peu plus directes, en particulier pour tenter de résoudre les problèmes de formation et de pédagogie, mais l'on suivra parfois une pente de complaisante compréhension vis-à-vis de ces étudiants. Il faut signaler toutefois que la session d'examen de juin 1968, qui devait commencer le 10 juin, est annulée le 13 et renvoyée à plus tard. L'on discute à divers niveaux de nouveaux statuts, de nouveaux conseils, de nouveaux règlements, etc. Le séminaire pédagogique va se démocratiser.

Dans ce contexte, le dernier avatar, après les événements de 1968, sera la séparation en deux composantes, Faculté de médecine et Faculté de pharmacie, de l'ancienne Faculté mixte.

Était-ce un bien ? La situation psychologique et matérielle avait semblé rendre cette décision nécessaire. Le premier acte administratif dans une université en train de se créer sous la présidence du professeur TROCHU aura lieu le 27 mars 1969, c'est l'acte constitutif de l'université mais le processus de création ne se terminera qu'avec un texte paru au Journal officiel du 17 décembre 1970.

La faculté mixte deviendra même Unité d'enseignement et de recherche. Mais cette unité s'appellera faculté... C'était une décision d'une grande sagesse. Les dernières thèses de la Faculté mixte sont de 1970, avant l'instauration de la sélection, demandée par la faculté de médecine et refusée par le Conseil d'université sous la présidence de M. BODY. Ce refus était une erreur.

Le doyen DESBUQUOIS assurera de fin 1965 à 1972 une difficile période de transition. M. DESBUQUOIS a été élu contre M. ARON, le 27 octobre 1965, le professeur DURAND, pharmacien, est assesseur du Doyen. Il faut signaler de plus que M. DESBUQUOIS avait des liens personnels anciens avec Robert DEBRÉ.

L'enseignement post-universitaire, plus tard appelé Formation médicale continue, accompagne, avec ses premières journées annuelles, la naissance de la faculté. Avec quelques autres, Jean BERTRAND et Jean CASTAING en seront les chevilles ouvrières. Il y aura 250 participants du 15 au 18 octobre 1963, au "1^{er} Colloque d'enseignement post-universitaire de la Faculté de médecine et de pharmacie de Tours". Parallèlement, au printemps, les médecins algérois organisent Les Journées médicales au Château d'Artigny qui permettent la rencontre des médecins rapatriés d'Algérie. Un Annuaire des médecins originaires d'Afrique du nord sera édité en 1972-1973, à l'initiative du P^r P. GOINARD de Lyon.

Panorama des orientations médicales et scientifiques de l'École à partir de 1930

La survenue, en 1938, dans l'Indre, à Faverolles, d'une épidémie de 16 cas de polyomyélite apporte la pathologie infectieuse moderne ; elle est décrite dans la thèse de Pierre Journeault, dirigée par le Docteur Desbuquois, présidée par le Professeur Debré, elle est soutenue en 1940. Cette maladie entraînera la création d'un nouveau service *La Polio* qui deviendra la Réanimation médicale de Gautier.

La deuxième guerre mondiale, l'occupation allemande, entraîneront une large coupure, d'environ 7 ans, dans l'évolution médicale et scientifique. Les restrictions, toutes les difficultés matérielles entravent l'activité. Certains chercheurs et enseignants français se sont exilés comme COURNAND ou TZANCK. A Tours les points forts traditionnels subsistent, hérités du siècle précédent : l'anatomie, avec Pierre VIALLE et André GOUAZÉ et la médecine clinique avec GAUDEAU, GAUTIER, etc.

Après la Société médicale ce sera aux Journées médicales et aux Enseignements post-universitaires (EPU) ou Formation médicale continue (FMC) de contribuer à faire connaître l'activité clinique ou bio-clinique de l'École et de la jeune faculté. Mais les possibilités techniques de l'École restent limitées. C'est, en réalité, le développement des laboratoires hospitaliers de physique, chimie et bactériologie, du service de radiologie, associés à des services cliniques actifs, qui permettra une certaine

tenue à la recherche. Des laboratoires d'explorations fonctionnelles hospitaliers vont apporter leur contribution.

A partir de 1962, avec la faculté, vont se développer quelques secteurs marquants, cardiologie, ophtalmologie, orthopédie, pédopsychiatrie (étude de l'autisme par G. LELORD), travaux de bactériologie et de virologie (MAUPAS, assistant en 1969). Le Département de biophysique n'existe pas encore, M^{me} le professeur Thérèse PLANIOL développera son activité, à Tours, seulement à partir de 1969.

L'École finissante et la faculté naissante cherchent toujours des moyens et des voies.

Pour différentes raisons, la carrière de certains chercheurs sera trop courte à Tours pour qu'ils aient eu l'occasion de développer leurs œuvres (H. SCHMITT, R. VARGUES, déjà avancés dans leurs carrières, MAUPAS, mort trop jeune ; certains professeurs quittent Tours, P. HARICHAUX va à Amiens. H. SCHMITT n'est pas retenu à Tours malgré ses qualités d'enseignant et sa réputation de chercheur de plus sa compétence de physio-pharmacologue aurait été utile à la collectivité ; il finit, avec certaines difficultés, sa carrière de pharmacologue à Paris.

En 1960, sous un éditorial du directeur de l'École Émile ARON, Jean CASTAING, André GOUAZÉ et Odette BLANPIN publient un important mémoire "Application biologique et médicale de nouveaux composés organiques fluorescents" qui occupe un numéro entier de la toute récente Revue médicale de Tours.

En 1965-1966, les chercheurs tourangeaux travaillent sur le système nerveux et sa vascularisation. Ils utilisent toujours les fluorescents biologiques. Les premiers résultats au laboratoire d'anatomie sont très intéressants et la presse s'empare déjà de ces espoirs. Le passage à l'utilisation humaine ne pourra se faire car les produits utilisés semblent avoir des effets secondaires dangereux. De plus, après l'obtention par les chercheurs du Prix Synapse pour l' "Etude expérimentale de la vascularisation fonctionnelle de la moelle et du cerveau par les fluorescents biologiques", la médiatisation a été excessive. Cela a finalement porté préjudice aux promoteurs, le professeur M. ROUZAUD, neurologue, et trois "jeunes chercheurs", les professeurs CASTAING, GOUAZÉ et SOUTOUL.

L'accès aux revues médicales et scientifiques, pour publier, est encore assez facile à cette époque. La concurrence existe, mais raisonnable, et le coût d'édition n'est pas trop élevé. De plus les revues régionales sont toujours présentes et dans certains domaines ou spécialités il existe plusieurs titres ; Il est possible de publier en langue française. Les sociétés médicales comme les revues sont nombreuses et souvent accessibles. Le niveau des publications est inégal.



Médaille du Professeur GUILLAUME-LOUIS 1930 Bronze de F.BAZIN

CHAPITRE 6

ENSEIGNANTS et DIRECTEURS

EFFECTIFS et CONDITION



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET DE LA CONDITION DES ENSEIGNANTS

De 1841 jusqu'aux années 1940 :

A l'origine, l'article 2 de l'ordonnance du 13 octobre 1840 donne à chacune des Ecoles réorganisées, six professeurs titulaires, deux professeurs adjoints et des suppléants. En 1854, le décret autorise huit professeurs titulaires, deux professeurs adjoints, quatre suppléants, un chef des travaux anatomiques, un prosecteur, un préparateur de pharmacie et toxicologie. Ces dispositions expliquent l'effectif relativement modeste des enseignants pendant l'essentiel du XIX^e siècle.

Le décret du 18 août 1877 prescrit un effectif d'au moins 11 professeurs et 2 chefs de travaux.

Le décret de réorganisation du 1^{er} août 1883, indique l'obligation de 12 professeurs titulaires, 3 chefs de travaux et 3 chefs de clinique. En 1893, on ajoute 3 nouveaux chefs de travaux. Il y a alors au total 5 ou 6 chefs de travaux. Le 27 octobre 1894, les Ecoles réorganisées peuvent commencer l'enseignement du certificat de P.C.N.

Nous envisagerons ici le nombre réel d'enseignants en exercice, c'est-à-dire, les professeurs titulaires, les professeurs suppléants, les professeurs adjoints, les chargés de cours, les chefs de travaux, mais non les chefs de cliniques en activité à Tours.

Les enseignants cumulant deux fonctions n'ont été comptabilisés qu'une seule fois :

1841 : 11	1894 : 19
1858 : 11	1912 : 21
1873 : 16	1925 : 21
1886 : 17	1936 : 35

Près d'un siècle après la création de l'École, en 1939, il y a 18 professeurs titulaires, 13 professeurs suppléants, 6 chargés de cours (les 10 chefs de travaux sont quasi fictifs, ce sont en fait des professeurs qui assurent cette activité pour leur discipline). Les cumuls d'emplois sont assez fréquents dans l'histoire de l'École mais il n'y a pas cumul de rémunération.

En 1932, le Doyen BOISSONNADE dans "l'Histoire de l'Université de Poitiers" donne les notices biographiques et bibliographiques des directeurs et professeurs de l'École de Tours qui appartient à l'Université de Poitiers. Ces notices, préparées par le secrétariat de l'École, ont été adressées par le directeur GUILLAUME-LOUIS. On a mis de plus, en introduction à la liste, les notices de BRETONNEAU, VELPEAU et TROUSSEAU.

A partir des années 1950 :

A partir de cette période, il conviendrait de comptabiliser uniquement les professeurs et les professeurs suppléants, puis les professeurs agrégés et les chefs de travaux, mais on ne devrait plus tenir compte des enseignants relativement marginaux comme les chargés de cours.

La comparaison avec l'époque précédente est difficile, les conditions de recrutement évoluent. Le nombre d'enseignants et d'enseignements augmente de façon importante, par exemple : en 1953, il y avait seulement 16 professeurs et 17 chargés de cours, mais en 1958 il y a au total 40 professeurs, agrégés et chefs de travaux. En 1963, l'effectif s'élève à 49 enseignants, professeurs, agrégés, maîtres de conférences et chefs de travaux.

Mais, en 1952, une étape importante avait été franchie pour le recrutement des professeurs.

"La nécessité impérieuse d'assurer le recrutement des personnels enseignants des écoles par la voie du concours d'agrégation" est reconnue. Au J.O. du 9 juillet 1952, on annonce, dans une liste nationale, la mise au concours de 5 postes localisés à Tours dans les matières suivantes : anatomie pathologique, bactériologie, biochimie médicale, histologie et embryologie, hygiène.

Le passage à l'École nationale :

C'est une étape importante (en 1955) mais elle va s'accompagner d'une grave difficulté : la division du corps enseignant. En effet, le comité consultatif des universités intégrera, sur dossier, certains enseignants sur l'École dans le corps professoral universitaire national et refusera d'en intégrer d'autres. Ceci fera l'objet d'une protestation du directeur et du conseil de l'École.

A partir de 1955, le traitement des professeurs de l'École nationale est à la charge de l'État.

Le rapport d'encadrement :

Il n'est pas évident que l'encadrement soit lié à la croissance de l'effectif étudiant.

Le premier facteur est "politique", c'est un choix national d'encadrement légal des écoles de médecine (1840, 1854, 1883, etc.). Le deuxième facteur est politique et économique, fait-on le choix de payer des personnels enseignants, et qui paye (la ville, l'état) ?

En fait, bien souvent, l'apparition de disciplines nouvelles et l'accroissement de l'activité hospitalière contribuent à la mise en place de nouveaux médecins enseignants.

Le rapport d'encadrement, étudiants/enseignants varie considérablement d'une époque à l'autre, tantôt favorable en 1842, tantôt défavorable en 1970. Il est voisin d'1 enseignant pour 4 étudiants vers 1850, à 1 pour 40 vers 1970. Ainsi, ou ce rapport n'est probablement pas un facteur décisif ou le suivi du problème n'a pas été suffisant à l'époque moderne.

Il faut remarquer que la prise en compte de la place exacte des personnels non titulaires n'est pas facile. Ils sont plus ou moins nombreux et plus ou moins actifs suivant les circonstances et les époques. Enfin, une bonne partie de l'enseignement est donnée dans les services hospitaliers.

La reconnaissance posthume des enseignants :

Les baptêmes commémoratifs:

En octobre 1919, se penchant sur le passé de l'École et de l'Hospice, les médecins en activité rendent hommage à leurs anciens en baptisant les salles de l'hôpital qui jusqu'alors portaient des numéros. On trouve les noms de BRETONNEAU, TROUSSEAU, DUCLOS, Hippolyte THOMAS, MOREAU (de Tours), CHARCELLAY, VELPEAU, HEURTELOUP, GIRAUDET, BAILLARGER, HERPIN et Saturnin THOMAS, de plus, s'ajoutent Henri BARNSBY et BERTON victimes de la guerre 1914-18. On sait que tous ces médecins n'ont pas enseigné dans l'École constituée, mais qu'on les y rattache intellectuellement. En 1937 l'Hôpital général prend le nom de BRETONNEAU.

Le développement de l'École puis de la Faculté entraînera aussi des attributions de noms. Ainsi, nous aurons le bâtiment TROUSSEAU et les amphithéâtres VELPEAU, GUILLAUME-LOUIS et JAVILLIER ainsi que les bâtiments BRETONNEAU et VIALLE.

Le recul historique :

Dans l'Histoire de Tours, publiée en 1985 par B. CHEVALLIER, il reste assez peu de tous les médecins de l'École : "L'école de médecine compte, après BRETONNEAU, TROUSSEAU et VELPEAU, des professeurs renommés : GIRAUDET, COURBON, CHARCELLAY, DUCLOS, BARNSBY, BRAME".

En 1989, Pierre AUDIN ne retient, dans le passé de l'École, que quatre pères fondateurs : "L'École de médecine est créée en 1840 et Alfred TONNELLÉ en prend la direction. Mais les médecins tourangeaux les plus célèbres sont les professeurs Pierre BRETONNEAU, spécialiste de la typhoïde et de la diphtérie et très souvent présent dans sa propriété de Palluau, à Saint-Cyr-sur-Loire, Armand TROUSSEAU, l'un des meilleurs cliniciens de son époque et Alfred VELPEAU, né à Brèches, et auteur de travaux sur les plaies de la tête, sur les accouchements et sur les maladies du sang". C'est bien peu.

Une activité partagée : Soignants et aussi enseignants

Le médecin soignant et enseignant est bien une seule et même personne ; existe-t-il une hiérarchie à établir entre ses activités ? Il peut s'installer une concurrence entre elles. Pire, l'enseignant deviendra officiellement enseignant chercheur après 1960, sans parler d'autres missions possibles, pédagogiques, administratives et de représentation, fréquentes à Tours, surtout après 1968.

La double appartenance hospitalière et universitaire a, en pratique, toujours existé, pour la majorité des personnels, médecins ou pharmaciens

Jusqu'aux années 1940, le poste hospitalier entraînera bien souvent la fonction de professeur à l'École. Le médecin ou le chirurgien de l'Hôpital sera, tout naturellement, professeur à l'École même dans les disciplines dites fondamentales ou mixtes.

Dans les années 50, commence une évolution. Il est nécessaire d'avoir une compétence clairement définie, la seule référence clinique, médicale ou chirurgicale n'est plus suffisante pour postuler dans de nombreuses disciplines.

A la fin des années 50 et dans les années 60, être médecin à l'Hôpital ne donne plus la probabilité de la carrière professorale.

Enfin, les nominations des personnels bi-appartenants, sur concours, faites par les deux ministères de l'Education nationale et de la Santé publique, demandent l'accord du conseil d'administration de l'Hôpital, de la commission médicale consultative et du conseil de faculté ou d'UER (unité d'enseignement et de recherche, après 1968). Les membres de ces organismes délibérants sont souvent les mêmes, mais il y a bien un président de la commission médicale et un doyen à la faculté. C'est toutefois le doyen qui conserve l'essentiel de l'initiative à Tours à cette époque.

Au début du "plein-temps", certains obtiendront la "bi-appartenance hospitalo-universitaire" par "intégration" ; déjà titulaires d'une des deux qualifications, il vont acquérir l'autre sur dossier de Titres et travaux. Ainsi, certains devront quitter la médecine de ville, d'autres n'obtiendront pas le titre universitaire ou l'équivalent hospitalier.

Le Rythme de la vie hospitalo-universitaire :

Comment se déroule, lors des premières années de la faculté, la double activité hospitalière et universitaire ?

Dans les années 1962-1970, les charges d'enseignement augmentent certes de façon importante avec le nombre d'étudiants, mais elles frappent plus les enseignants des disciplines fondamentales et mixtes, les assistants, les chefs de travaux, voire les chefs de clinique, que les professeurs des disciplines cliniques. Les conférences d'internat ne sont pas prises en compte. Elles sont à Tours le plus souvent gratuites, cette charge est volontaire et assurée par des internes et des assistants.

Le rythme de vie à l'Hôpital est encore assez tranquille. La durée moyenne de séjour des malades dans la Région centre est alors de 16,3 jours et l'occupation moyennes des lits est de 66,8 pour 100 (15^e rang sur 16 régions sanitaires). Ce taux d'occupation, faible, aurait encouragé à garder les malades dans les lits d'hôpitaux. De plus, la carte hospitalière montre une très bonne densité d'établissements (2 C.H.R., Orléans et Tours, 4 CH et 18 hôpitaux). Tours occupe probablement une place privilégiée dans ce tissu hospitalier mais l'hôpital d'Orléans (poussé, en 1968-1970, par le Recteur Gérard ANTOINE, conseiller du Ministre Edgar FAURE) est important également.

Le début de la Faculté :

Les professeurs hospitalo-universitaires ont quelques facilités à cette époque, ils peuvent organiser leur travail, ils sont encore peu nombreux, ainsi ils peuvent bénéficier de secrétariats et le partage du budget se fait entre un nombre de demandeurs raisonnables, cette situation ne durera pas longtemps. Ces professeurs ont le sentiment d'avoir des possibilités futures intéressantes. C'est le bond en avant de l'ancienne école portée enfin par l'évolution démographique et économique.

Ce début s'accompagne, en 1969-1970, de la nomination au concours de la première promotion, nombreuse, de nouveaux professeurs de la jeune Faculté : F. LAMISSE, J. LAUGIER, M. J. THARANNE, R. FLOYRAC, J. MOLINE, G. LELORD, M. BRETEAU, A. BÉNATRE, H. de LILLE de LAUTURE, J. LAFFONT. Ces professeurs optent pour le plein-temps et la bi-appartenance hospitalo-universitaire.



Cachet de la Faculté

Médecins et lettrés :

Il y avait une tradition qui supposait un médecin capable de lire et d'écrire, non seulement des publications médicales et scientifiques mais aussi littéraires, historiques, voire poétiques.

Ceci était vrai pour les professeurs de l'École, souvent aussi pour les médecins de la ville mais on sait que la formation scolaire et littéraire des officiers de santé était beaucoup plus modeste (TROUSSEAU dans ses Conférences sur l'empirisme en 1862 ne leur accordait guère de crédit.).

L'École de Tours a, bien entendu, des représentants parmi ces médecins lettrés.

LE DOUBLE s'est distingué dans cette catégorie avec des monographies de RABELAIS et BOSSUET.

E. GIRAUDET, GRANDIN, R. MERCIER, L. DUBREUIL-CHAMBARDEL se firent remarquer comme historiens, en se penchant particulièrement sur tout ce qui touchait l'histoire de la médecine et l'histoire la Touraine, de même, plus tard, Emile ARON. GUILLAUME-LOUIS a laissé des poèmes : "Péchés de jeunesse" publiés en 1938, R. VARGUES a donné un vivant récit de son séjour à New-York en 1970-1971 (publié dans l'Ouest médical en 1972).

Les médecins de cette époque n'avaient pas besoin d'un enseignement spécial de "culture". Ils avaient, au lycée, reçu une formation dite "classique" et fait leurs humanités convenablement.

Certains d'entre eux eurent la chance de rencontrer Anatole FRANCE et BERGSON. Mais leurs relations furent parfois intimes et étranges, ainsi GUILLAUME-LOUIS et DUBREUIL-CHAMBARDEL embaumèrent le 14 novembre 1924 le corps d'Anatole FRANCE et examinèrent son cerveau...

RANJARD (1881-1960) et MOREAU ont été des piliers de la Société archéologique de Touraine et sont les auteurs de travaux et publications (La Touraine archéologique de RANJARD, articles de Jean MOREAU dans le Bulletin de la société archéologique) dont, en 1985, "l'épidémie de 1782-1783 dans la moitié sud de la Touraine" - (Bulletin de la société archéologique de Touraine, 1985, XLI, 237-249).

R. MERCIER a beaucoup publié, par exemple, en 1936 "Le monde médical de Touraine sous la Révolution", et aussi "Lépreux et maladreries de Touraine" dans le Bulletin de la société archéologique de Touraine (1946, XXIX, 232-240).

Paul ARDOUIN, à la fin de sa vie, devint un grand spécialiste de Maurice SCÈVE (Mémoires académie sciences arts, belles lettres de Touraine 1988, 86-108). Il devint amoureux de la Délie.

Émile ARON, retraité, publiera de nombreux ouvrages sur l'histoire médicale de la Touraine, ses savants et ses médecins.

P. DE LAFOND, J. BONODEAU, J. VIVIER ont transmis de précieux témoignages.

EFFECTIFS ENSEIGNANTS ET LOCAUX
RELATIONS ÉTUDIANTS/ENSEIGNANTS et ÉTUDIANTS/LOCAUX
à L'ÉCOLE de TOURS de 1842 à 1970

Effectifs enseignants depuis 1841-1842
(estimation à activités équivalentes ou emplois analogues*)

Nombre d'enseignants

11	16	19	21	21	35	33	40	49	60
1841	1873	1894	1912	1925	1936	1953	1958	1963	1970

Années

(*Professeurs titulaires, Professeurs sans chaire, à titre personnel, suppléants, adjoints, agrégés, faisant fonction, Maîtres de conférences, Chefs de travaux ; la prise en compte des chargés de cours a varié.)

Estimation du nombre d'étudiants par enseignant 1842-1970

Nombre d'étudiants par enseignant

3,2	3	3,5	4,5	5	13	13	8,8*	42*
1842	1875	1889	1912	1921	1937	1959	1963	1970

Années

(1963 et 1970 : sans les étudiants en pharmacie. Ce rapport étudiants / enseignants est donné par approximation)

Surfaces utiles de l'École ou de la Faculté mixte de médecine et pharmacie
(surfaces évaluées approchées en m²)

Nombre de mètres carrés

>1 000	1 700	3 200	4 500	5 000	9 600	12 500
1842	1896	1934	1964	1965	1966	1969

Années

Surface de locaux par étudiant
(surfaces évaluées approchées en m²)

Mètres carrés par étudiant

29	25	6,9	8,6	13,2	5,2
1842	1896	1934	1965	1966	1969

Années

LA RÉMUNÉRATION DES ENSEIGNANTS

Le Vicomte d'AVENEL, dans la Revue des deux mondes, en 1907, situe la position matérielle et psychologique des médecins hospitaliers qui sont aussi souvent professeurs dans les écoles et facultés :

"De nos jours, la qualité de médecin d'hospice est, dans les villes de province, un accessoire honorable qui vaut à quelque praticien local un millier de francs d'émoluments ; à Paris, c'est une dignité très éminente bien qu'à peine rétribuée. Les titulaires l'exercent en moyenne pour 1 500 francs par an ; mais, classés de par cette fonction même dans l'élite du corps médical, ils gagnent avec leur clientèle une centaine de mille francs par an. C'est l'honneur du temps présent que le fait d'être choisi pour soigner les pauvres désigne le docteur à la confiance des riches et assure sa fortune". La qualité de médecin de l'Hospice général et de professeur de l'École est bien le gage d'une position importante.

Nominations et rémunérations des professeurs :

Les nominations des professeurs dépendent du ministre. En 1860, les professeurs sont nommés directement par le ministre par délégation de l'Empereur.

Les traitements ont été fixés par l'ordonnance de 13 octobre 1840, 1 500 francs par an pour les professeurs, 1 000 francs pour les professeurs adjoints, 500 francs pour les chefs de travaux, 250 francs pour les prosecteurs et préparateurs ; le directeur reçoit un "préciput" de 500 francs.

En 1880, il y a peu d'évolution, comme l'indique É. ARON. On relève 11 professeurs au traitement de 1 500 francs par an, 4 suppléants à 600 francs, le secrétaire qui est aussi agent comptable reçoit 200 francs. Il faut rémunérer encore 2 chefs de travaux, 1 prosecteur, 1 préparateur.

En fait, le décret du 10 août 1877 a relevé les rémunérations des enseignants. Le traitement des professeurs titulaires a été porté à 2 500 F par an, celui des suppléants à 1 000 F par an. Ces nouvelles dispositions ne seront pleinement appliquées que dans le budget de 1881.

La dépense occasionnée à la ville de Tours par la rémunération des professeurs peut poser problème. Ainsi lors de la séance du Conseil municipal du 8 octobre 1887, LOSSERAND, Conseiller, demande la suppression de l'École, il indiquait que : "...Pour 15 élèves en médecine, il y avait 11 professeurs titulaires payés 2 500 francs et 6 suppléants à 1 000 francs, que de plus certains comptaient seulement 1 ou 2 élèves trop souvent absents, en sorte que le professeur s'en va parfois sans avoir un élève et sans avoir fait sa leçon. Pour ma part, j'estime que c'est trop cher payer une organisation semblable. Je propose par suite la suppression totale de l'École de médecine...". La proposition est rejetée.

En 1913 l'Assemblée des professeurs adresse ses remerciements pour la création d'un emploi de 2^e suppléant à la chaire de botanique qui sera rémunéré 1 000 francs grâce à un vote favorable du Conseil municipal.

Le cas des pharmaciens : Un professeur de l'École peut aussi être pharmacien en ville ou à l'hospice général. En 1840, un pharmacien peut exercer conjointement en ville et à l'hospice. Le pharmacien n'exercera à plein temps à l'hôpital que tardivement. Dans le courant du XIX^e siècle le traitement du pharmacien chef de l'hospice va varier de 1 500 à 3 000 F environ.

Pour leur activité dans les hôpitaux et hospices, les professeurs médecins reçoivent des rémunérations encore plus modestes au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. C'est un honneur d'être médecin hospitalier et c'est aussi la meilleure façon d'être reconnu comme médecin consultant, ce qui permet de recevoir des honoraires plus élevés des malades reçus au cabinet en ville.

Le ministre de l'Intérieur, le 31 octobre 1840, adresse des recommandations aux hospices, seuls les médecins les plus anciens et les plus prestigieux peuvent recevoir une rémunération mais il dit également : "les médecins et chirurgiens pourraient consacrer quelque temps chaque jour et gratuitement au soulagement des malheureux".

BORSA et MICHEL mettent en relief le prestige du titre hospitalier et l'image particulière du médecin professeur telle qu'elle apparaissait dans "Les français peints par eux-mêmes en 1840" dans un article de L. ROUX, ce médecin va : "Faire marcher de front les intérêts de la Science et ceux de sa fortune, avoir une clientèle et un auditoire... Le médecin professeur possède, outre sa chaire, une clinique dans un hôpital ; il est au moins chef de service". Toutefois, ces médecins des grands hôpitaux sont peu nombreux (2167 en 1851) dans le rapport du Baron de WATTEVILLE.

Jacques LÉONARD, pour le XIX^e siècle, donne une idée assez précise des émoluments reçus à l'hôpital par ces médecins. C'est parfois la gratuité, la plupart des médecins des hôpitaux de province perçoivent moins de 600 francs par an, 10 pour cent d'entre eux reçoivent de 600 à 1 000 francs par an.

En 1910, d'après une enquête de CROS MAYREVIELLE citée par BORSA et MICHEL, il est dit : "Lorsqu'ils sont payés, les médecins (hospitaliers) reçoivent des indemnités forfaitaires dont le montant varie en moyenne entre 600 et 1 200 francs et il est exceptionnel qu'elles dépassent 2 000 francs." Le traitement des médecins à l'Hospice général de Tours représente une partie assez modeste des dépenses. En 1850 le crédit ouvert au budget pour la totalité du personnel médical est de 9 600 francs pour l'année et le 10 janvier 1851, on se trouve obligé d'affecter un supplément de 149 francs.

Il ne faut pas oublier que le seul médecin des aliénés recevait une partie notable de cette somme. Ainsi en Janvier 1859 le docteur DANNER, futur directeur de l'École devient médecin titulaire des aliénés de l'Hospice général de Tours. Il reçoit une rémunération de 2 400 francs par an qui passera en novembre à 2 700 francs, puis en 1861 à 3 000 francs après réclamation de l'intéressé. Son statut lui assure également le logement (en 1861, l'hospice paye un loyer semestriel de 350 francs).

Malgré cela, le 18 juin 1851, la Commission administrative étant réunie sous la présidence de M. le maire de Tours, M. de WATTEVILLE, inspecteur général des établissements hospitaliers, dans sa 7^e observation, indique que messieurs les médecins en chef et chirurgiens en chef reçoivent un traitement trop élevé et il conseille à la Commission "de ne rien changer quant à présent mais de diminuer le traitement au fur et à mesure du remplacement de messieurs les chefs de services de santé".

M. MELCION d'ARC, administrateur de l'hôpital de Tours, dans un rapport présenté à la Commission administrative en mai 1853, demande que les traitements des médecins soient ramenés de 900 à 600 francs par an. La Commission administrative maintenant cette position dans une lettre au Préfet, explique que les médecins de Tours sont trop payés, que le service médical comporte 13 personnes avec un budget total de 10 400 francs, ce qui est beaucoup plus qu'à Bordeaux (10 328 francs pour 28 personnes) ou à Orléans (8 971 francs pour 18 personnes), 12 hôpitaux sont cités, en moyenne les médecins touchent de 150 à 300 francs par an. MELCION d'ARC et la Commission administrative préconisent également "le précompte du traitement des médecins de l'Hospice sur les émoluments alloués comme professeurs de l'École", c'est-à-dire la suppression du cumul, suggestion non retenue.

A l'Hospice général de Tours en décembre 1858, on fixe les rémunérations d'un garde magasin et d'un commis au bureau du contrôle à 400 francs par an. Ce sont de petits emplois, ils permettent de situer la rémunération médicale hospitalière.

Le traitement du directeur économe de l'Hospice général de Tours a été fixé à 2 400 francs vers 1830, il est passé à 3 000 francs en 1847 et enfin à 3 500 francs le 3 janvier 1866.

Les traitements versés aux médecins représentent une part très médiocre des dépenses des hôpitaux et hospices. La notion d'exercice charitable de la médecine persiste.

A titre de comparaison, J. LÉONARD signale qu'en 1881 un docteur en médecine vendéen exerçant à BOUIN a gagné plus de 12 500 francs par sa clientèle dans l'année et qu'en 1884 un officier de santé exerçant à BAULON (Ille-et-Vilaine) a gagné seulement 5 500 francs.

Ainsi, les traitements hospitaliers et universitaires sont assez peu élevés. Ils supposent que les médecins et pharmaciens aient des ressources personnelles. Il s'agira souvent de revenus provenant de biens ruraux, comme ceux du docteur BURDEL, puis de placements financiers ou même de l'exercice d'une activité industrielle (J. LÉONARD).

Jusqu'en 1919, le médecin adjoint de l'asile reçoit, débutant, 3 000 francs par an et 5 000 francs en fin de carrière, à la classe exceptionnelle avec de plus 500 francs d'indemnités de logement. Au 1^{er} janvier

1920, le médecin chef de l'asile passe à 10 000 francs et le médecin adjoint à 7 800 francs. Au 1^{er} avril 1920, le traitement du pharmacien en chef CHAVAILLON est porté à 4 500 francs.

Le 26 avril 1920, les médecins et chirurgiens, à l'unanimité, considérant qu'ils donnent leurs soins complètement gratuits à tous les malades de l'Hôpital, demandent que leur "indemnité de déplacement", fixée à une date ancienne, soit majorée. La Commission administrative décide de porter l'indemnité des médecins et chirurgiens chefs de 600 à 1 200 francs par an, celle des adjoints et chargés des services spéciaux (radiologie, O.R.L., stomatologie) de 300 à 600 francs, avec prise d'effet le 1^{er} avril 1920.

Le 6 avril 1921, l'École a la possibilité de créer un emploi de chef de travaux de physique au traitement de 2 000 francs par an et suivant la promesse faite par la municipalité, les traitements des professeurs seront relevés en 1921.

Lors de l'Assemblée des professeurs du 21 décembre 1928, on apprend que grâce à l'effort budgétaire du Conseil municipal de Tours, pour 1929, le traitement des professeurs titulaires passe de 5 000 à 10 000 francs par an, celui des professeurs suppléants de 2 000 à 4 000 francs. Le chef de travaux de chimie reçoit 3 000 francs, il n'y a pas de cumul de rémunération quand un professeur est en même temps chef de travaux. Le secrétaire de l'École passe de 8 625 francs à 14 250 francs. L'on crée un poste de garçon spécial de physique et chimie à 10 000 francs par an. Les professeurs membres de jury de concours à Paris reçoivent une indemnité de 50 francs par jour et le montant du billet de chemin de fer aller et retour de 1^{re} classe.

Pour le corps médical hospitalier, les évolutions salariales de 1936 peuvent être ressenties. La Commission administrative, le 13 avril 1937, fait état d'une lettre du Ministre de la Santé publique au Préfet qui fixe le traitement d'un médecin du cadre des asiles d'aliénés, classe exceptionnelle, à 53 000 francs, c'est le cas du chef de service de Tours, avec prise d'effet le 14 septembre 1936.

Les traitements universitaires évoluent naturellement en fonction de l'inflation, en particulier avec les deux guerres mondiales. Ils connaissent néanmoins un certain retard.

En 1939, le traitement d'un professeur titulaire est de 10 000 francs ; il passe à 10 900 F en 1941. Celui de suppléant passe de 4 000 à 4 360 F.

Au début de l'année 1945, donnant son point de vue sur les études pharmaceutiques, Paul MÉTADIER évoque la qualification et la rémunération des pharmaciens enseignants dans les Ecoles : "De plus, comme il arrive trop souvent en France, l'organisation de l'enseignement supérieur n'est pas digne d'une grande nation. Les moyens matériels mis à la disposition des étudiants sont souvent lamentables. Sauf dans les facultés proprement dites, le personnel professoral est souvent déficient en nombre et parfois en qualité. Que peut-on attendre d'un professeur titulaire qui gagne 6 000 F par an alors que son garçon de laboratoire reçoit 12 500 F ?" (il s'agit de traitements antérieurs à 1945). Paul MÉTADIER néglige de rappeler que ces pharmaciens ont aussi, en ville, une officine ou un laboratoire d'analyses ou que certains sont pharmaciens hospitaliers. La situation de ces pharmaciens s'apparente à celle des médecins consultants, professeurs de l'école, dont le cabinet ou la clinique sont installés en centre ville.

Dans le courant de l'année 1945, le traitement de professeur a atteint 20 000 francs et il passe à 40 000 F en 1946 ; celui de suppléant passe de 8 000 à 16 000 F.

En 1948, le traitement des professeurs titulaires de Tours, qui a été relevé, est de 78 267 francs.

Entre 1949 et 1951, les traitements vont être relevés de façon significative sur proposition du directeur de l'École.

En 1949, les professeurs titulaires recevront 125 000 francs par an, les suppléants 52 000 francs, les chargés de cours 35 000 francs, les chefs de travaux 15 000 francs, les chefs de clinique 8 000 francs.

Une somme de 100 000 francs est prévue pour l'enseignement du P.C.B.

En 1950, les professeurs titulaires recevront 250 000 francs par an, les suppléants 104 000 francs, les chargés de cours 70 000 francs, les chefs de travaux 30 000 francs, les chefs de clinique 15 000 francs, les prosecteurs 15 000 francs. Une somme de 115 000 francs est prévue pour l'enseignement du P.C.B.

Le 19 octobre 1951, le directeur de l'École propose une rémunération de 290 000 francs pour les professeurs titulaires et de 145 000 pour les suppléants.

Pour l'année scolaire 1955-56, le rectorat propose la nomination de 3 chefs de clinique au traitement annuel de 135 000 francs. En 1955, les traitements des anciens professeurs de l'École s'échelonnent entre 20 et 40 000 francs par mois environ et celui d'un maître de conférence nommé à plus de 100 000 F par mois.

En ce qui concerne l'activité hospitalière, un changement décisif a lieu pendant la guerre (suite de la loi de Réforme hospitalière du 21 décembre 1941). La rémunération des médecins hospitaliers reposera sur la répartition d'une masse commune d'honoraires donnant une base administrative plus claire à cette rémunération des médecins dans le service public. Elle pourra aussi augmenter.

A TOURS, dès juillet 1941, l'indemnité annuelle des médecins et chirurgiens chefs était passée de 3 600 à 4 800 F par an, celle des adjoints de 1 800 à 2 400 F. Voyons ensuite l'évolution de cet avantage matériel accordé aux médecins hospitaliers. En 1943 l'indemnité hospitalière forfaitaire annuelle des médecins et spécialistes est de 7 200 francs, celle des assistants de 3 600 francs. Ces indemnités, l'inflation aidant, augmentent rapidement. Au 1^{er} janvier 1945, médecins et spécialistes passent à 12 000 francs par an, les assistants à 6 000. Au 1^{er} janvier 1946 les médecins et spécialistes vont recevoir 18 000 francs, les chirurgiens 10 800, les assistants 9 000.

Au 1^{er} janvier 1948, l'indemnité allouée au corps médical augmente ; les médecins, chirurgiens et spécialistes reçoivent 60 000 francs par an et les assistants, 30 000 francs.

A compter du 1^{er} janvier 1956, MM. les chefs de service de stomatologie de l'Hôpital général, et du Centre de pédiatrie GATIEN de CLOCHEVILLE, M. le chef de service du quartier d'hospice recevront une indemnité forfaitaire annuelle de 300 000 francs (précédemment 60 000 francs) et les assistants 150 000 francs (précédemment 30 000 francs). Ils sont en effet considérés comme défavorisés du fait de l'insuffisance de leur part de répartition d'honoraires.

En 1960, un médecin chef de service, professeur à l'École, reçoit une rémunération hospitalière trimestrielle de 5 331,50 francs (3^e trimestre), devenu médecin plein temps, il recevra en 1963, pour le mois de mars seul, 3 775 nouveaux francs. Cette dernière échelle de traitement est valable à compter du 15 décembre 1961.

Par l'arrêté du 21 décembre 1960, les émoluments hospitaliers alloués aux membres du personnel enseignant hospitalier et universitaire des C.H.U. sont au niveau suivant :

- professeurs titulaires chefs de service hospitalier : 37 800 NF par an
- professeurs non chefs de service après 4 ans de grade : 27 300 NF par an
- professeurs non chefs de service avant 4 ans de grade : 22 050 NF par an
- les chefs de travaux assistants : de 14 700 NF à 19 950 NF par an.

Le décret de 1961, modifié en 1970, définit le régime de rémunération du personnel médical titulaire à temps plein bi-appartenant. Au 1^{er} janvier 1962, le traitement net mensuel universitaire d'un professeur intégré est de 2 328,98 F (indice net 650).

En septembre 1970, la rémunération d'un professeur a une double origine :

-universitaire, l'agrégé (ou maître de conférence) débutant reçoit 3 109,45 francs par mois, indemnités comprises et retenues effectuées à l'indice 607, avec un statut salarial analogue à celui des fonctionnaires ;
 -hospitalière, il reçoit 3 184,83 francs par mois (sans aucune retenue mais sans aucun des avantages salariaux), ces médecins hospitaliers sont des agents publics, avec un statut particulier dont Michèle HARICHAUX, constate la singularité et qu'elle qualifie de "sui generis", en effet, ces médecins dérogent à la règle du non cumul des fonctions et rémunération de la fonction publique.

Michèle HARICHAUX décrit ainsi l'évolution de la rémunération des médecins au XIX^e siècle et au XX^e siècle : "[On observe] cette distinction entre les médecins rémunérés par la clientèle et les médecins rémunérés pour une fonction. Pour les premiers, le début du XIX^e siècle coïncide avec la naissance du concept de profession libérale médicale. Le médecin, le plus souvent fortuné, exerce son art en toute indépendance. Il est rémunéré par des honoraires déterminés librement "en fonction du service rendu et de l'aisance du client", le plus souvent perçus en fin de semestre. Les familles sont souvent soignées à l'abonnement, et rémunèrent parfois le médecin par des dons en nature [...] Mais le nombre de fonctions rétribuées globalement soit par les hôpitaux, soit par des administrations, s'accroît. Et le XIX^e

siècle voit apparaître deux phénomènes sociaux dont l'importance va en croissant et marquera toute l'évolution des structures médicales, et par là même celle des statuts et des rémunérations. C'est tout d'abord la naissance d'une protection sociale avec la loi de 1893 sur l'assistance médicale gratuite ; c'est d'autre part la naissance d'un syndicalisme médical, qui va s'attacher à la protection des rémunérations, et à l'application aux honoraires médicaux des principes de l'entente directe et du paiement à l'acte.

La diversification des modes de rémunération, liée essentiellement à la nécessité de secourir les indigents, a malheureusement bien souvent conduit à distinguer une médecine de pauvres et une médecine de riches, mais elle a également contribué à étayer la notion de médecine - service public. Ce polymorphisme se retrouve au XX^e siècle dans les pays du marché commun malgré des législations sociales fort différentes".

Ainsi, la rémunération liée à l'activité de clientèle en ville ou d'autres activités associées sont souvent, au XIX^e siècle, plus importantes que les rémunérations universitaires et hospitalières.

Peu à peu, en particulier après la deuxième guerre mondiale, le rapport va se modifier. Le plein temps hospitalo-universitaire entraînera une situation inverse. Le plus souvent, l'essentiel ou la totalité du traitement est public à partir de 1961.

A PROPOS DE LA RÉMUNÉRATION MÉDICALE A LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

Le Vicomte G. d'AVENEL, en 1907, dans la Revue des deux mondes, apprécie les ressources des médecins et chirurgiens de son temps, en particulier ceux des hôpitaux et hospices, il donne un sentiment personnel sans sympathie particulière pour les médecins et malheureusement aucune information statistique, il ne cite pas de source justifiant ses chiffres. G. d'AVENEL est au moins un reflet de l'opinion de son temps :

" ... nous constatons ce triple phénomène : accroissement du nombre des médecins, par rapport à l'ensemble de la population ; augmentation de leurs honoraires et surtout de leurs gains annuels, que l'on peut évaluer pour la masse de la corporation au triple de ce qu'ils étaient jadis ; diminution du prix des remèdes. Par suite du développement de l'aisance, un plus grand nombre de malades peuvent dépenser pour se faire soigner ; mais le bon marché des médicaments compense le renchérissement des ordonnances et, pour les classes moyenne et populaire, il n'en coûte peut-être pas plus cher d'être malade aujourd'hui qu'il y a deux ou trois cents ans. Quant aux célébrités médicales qui gagnent huit ou dix fois plus que leurs devanciers de l'ancien régime, leur fortune nouvelle est faite de celle des récents parvenus de l'argent, assez nombreux pour se disputer les services des maîtres de l'art et assez riches pour en faire ainsi hausser le taux. Les grands chirurgiens sont un exemple plus saisissant encore de cette surenchère inconsciente de la clientèle, puisqu'ils sont actuellement une dizaine, en France, qui gagnent chacun 600 000 francs par an. L'habileté de l'opérateur l'emporte en valeur vénale sur le diagnostic du docteur consultant ; soit parce qu'elle est plus rare, soit simplement parce que la dextérité de main du premier lui demeure personnelle, tandis que les découvertes scientifiques du second, aussitôt vulgarisées, sont mises à profit par tous. Au-dessous de cette pléiade de noms en vedette, les honoraires oscillent entre 50 000 et 100 000 francs pour tous les chirurgiens des hôpitaux de Paris. En province, quelques chirurgiens régionaux, qui rayonnent à une centaine de kilomètres de leur domicile, atteignent aussi 100 000 francs par an. Les spécialistes des grandes villes, plus obscurs, ne dépassent pas 20 000 francs. Ils sont d'ailleurs en petit nombre ; les docteurs ordinaires cumulant aujourd'hui l'exercice de la médecine avec celui de la chirurgie, dont les progrès ont augmenté leur revenu ".

Or l'évolution sera la séparation médecine et chirurgie et le non cumul des deux activités.

Rémunération en 1895 - Eléments comparatifs

- . Tribunal civil de Tours (2^e classe) : de Substitut (3 500 F/an) à Président du Tribunal (7 000 F/an)
- . Préfecture de Tours (2^e classe) : de Conseiller (3 000 F/an) à Préfet (24 000 F/an)
- . Justice de Paix à Tours (5^e classe) : Juge de paix (3000 F/an).

LES DIRECTEURS DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE TOURS

ET LES PREMIERS DOYENS

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

Le profil du directeur est particulier. C'est un médecin et seulement par exception ou accident, un pharmacien. Le plus souvent il fait partie d'une famille de la cité. Il doit obtenir, en plus d'une désignation ministérielle, l'aval de son conseil mais aussi celui de l'hôpital où il est chef de service. Une position de notoriété tourangelle et de fortune personnelle sont nécessaires. En effet, les cérémonies et réceptions sont assez nombreuses et coûteuses.

Le directeur doit entretenir de bonnes relations avec le maire de Tours, par exemple Monsieur PIC-PARIS à la fin du XIX^e siècle, et avec le préfet.

Il y a les rentrées solennelles avec les représentants des corps constitués, église, armée, administration, politique qui ne semblent pas entraîner d'agapes trop importantes.

Il y a les grandes occasions, le décès de BRETONNEAU en 1862, les inaugurations de monuments en 1887 et 1921, l'inauguration de la Maison médicale du Boulevard Heurteloup, l'inauguration des nouveaux bâtiments en 1936, la remise du buste de GUILLAUME-LOUIS en 1938, le centenaire de BRETONNEAU en 1962 etc. qui s'accompagnent de réceptions et de banquets.

Il y a surtout les sessions d'examens bisannuelles où participent parfois le doyen de Paris, par exemple Monsieur le doyen BINET et les professeurs de Paris et de Poitiers, avec en 1952, BARGETON, GOUGEROT, OLIVIER et en 1953, Gaston CORDIER, etc. Elles donnent lieu à des déjeuners tourangeaux gastronomiques dont les membres du Jury sortent fatigués et bienveillants.

Par exemple en avril 1905, le P^r ROGER de Paris viendra présider la session d'examen, il est décidé que le banquet offert au professeur parisien est ouvert à tous les professeurs de l'Ecole...

C'est parfois le budget de l'hospice qui prend à sa charge la réception des membres de jury de concours quand le recrutement a un caractère hospitalier.

Mais ce n'est pas le budget de l'École qui peut assurer toutes les fêtes petites ou grandes, ce sera donc la cassette du directeur de l'École. Monsieur et Madame GUILLAUME-LOUIS comme Monsieur et Madame ARON recevront avec élégance, chez eux, ou dans les grands hôtels restaurants de Tours.

Il est évident qu'avec l'École devenue Faculté ces habitudes auront tendance à se perdre... Le contexte socioprofessionnel et universitaire va changer deux fois, d'abord en 1962, puis en 1968.

La Faculté n'aura pas le côté assez familial de l'École et perdra un peu le goût des fêtes.

DIRECTEURS ET DOYENS

Directeurs et doyens représentent leurs collègues par délégation. Ils symbolisent un certain pouvoir, ils gagnent l'honneur et la renommée, mais reçoivent aussi les réclamations et revendications. La fonction n'est pas de tout repos. Ils ont les responsabilités et la charge de travail. Aux différentes époques on met en cause, à l'occasion, le directeur ou le doyen. Une difficulté apparaît, manque de crédits, laboratoires vétustes, étudiants insolents, collègues incorrects, le responsable est là. La critique est assez facile, exercer la charge est une autre affaire. Il faut vouloir et réunir le soutien de ses pairs. Il faut négocier avec l'État, en particulier le ministère de l'Instruction publique ou de l'Éducation nationale, l'Hôpital, la Ville et le Département.

Le vent change, les sympathies s'éloignent.

DANNER, THIERRY, GUILLAUME-LOUIS, ARON ont connu quelques traverses. Mieux, GUILLAUME-LOUIS fut dénoncé pendant la guerre.

Un fait particulier, ce fut TONNELLÉ, et non, comme on le croît parfois, BRETONNEAU, le premier directeur de l'École, même si ce dernier en reste le fondateur scientifique et pédagogique, le père spirituel même s'il ne fut pas directeur. BRETONNEAU, en 1841-1842 était en désaccord avec certains et connaissait quelques inimitiés, il renonça au directorat.

Il faut reconnaître, cependant, que tous les directorats ont été longs, il y a eu neuf directeurs de 1841 à 1962, le dernier devenant le premier doyen ; la durée moyenne des fonctions directoriales a été d'environ douze années ; le deuxième doyen exerça ses fonctions de 1965 à 1972.

L'École s'est, peu à peu, affermie, malgré trois guerres et une course budgétaire permanente grâce aux efforts de ses directeurs. Il en fut de même de la jeune Faculté malgré l'antagonisme de ses deux premiers doyens.

L'hôpital lui-même devait évoluer de façon parallèle et pouvait connaître les mêmes difficultés.

Le président de la commission médicale consultative devait travailler, en principe de pair, avec le doyen et dialoguer avec le directeur de l'hôpital.

ÉCOLE NATIONALE DE MÉDECINE
ET DE PHARMACIE DE TOURS

CHAIRE D'ANATOMIE

LEÇON INAUGURALE

par

M. le Professeur André GOUAZÉ

Prononcée le 18 Novembre 1960, sous la présidence de

M. le Professeur SIGALAS

Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1900

THÈSE

N°

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le 5 juillet 1900, à 1 heure.

Par A. DRUAULT

Né à Fondettes (Indre-et-Loire), le 19 mai 1867

Ancien interne des hôpitaux de Paris

Chef adjoint du laboratoire de la Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu

RECHERCHES

SUR LA

PATHOGÉNIE DE L'AMAUROSE QUINIQUE

Président : M. PANAS, professeur.

Juges { MM. DIEULAFOY, professeur.
BRUN et ROGER, agrégés.

PARIS

G. STEINHEIL, ÉDITEUR

2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2

1900

CHAPITRE 7

ENSEIGNEMENTS ET PROGRAMMES



GUIDE
DE
L'ÉTUDIANT EN MÉDECINE

RÉPÉTITIONS DES COURS
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Sous la Direction

De **M. le D^r LE NOIR**

PROFESSEUR LIBRE DES SCIENCES MÉDICALES
ANCIEN PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ.

11, RUE DE CLUNY
(Ancienne rue Fontanes)

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE et Cie
105, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108,

Guide pour l'année scolaire 1880-1881 distribué gratuitement

M. LE NOIR, professeur libre, donne des répétitions, des cours et des conférences ; il prépare aussi les étudiants aux deux baccalauréats nécessaires pour prétendre aux études médicales. Le prix de son dévouement reste confidentiel : "On traite à forfait pour tous les examens".

L'ÉVOLUTION DES ENSEIGNEMENTS

La restauration de l'enseignement après la Révolution :

Quelles sont les conditions imposées à l'exercice médical et pharmaceutique en France à l'orée du XIX^e siècle ? Quel est le contexte ? Jean TULARD répond avec précision dans une publication sur : "Le débat autour du rétablissement des corporations sous le Consulat et l'Empire". Il dit : La médecine ne pouvait être épargnée. Son exercice fut subordonné à l'obtention d'un diplôme : celui de docteur délivré par les facultés après quatre ans d'études et une thèse (le retour au chef-d'œuvre des corporations) permettait d'exercer dans toute la France ; celui d'officier de santé conféré par des jurys spéciaux, après trois ans d'études, était limité au département où il avait été délivré. Les pharmaciens furent soumis à huit ans de stage ou trois années dans une école de pharmacie par la loi du 21 germinal an XI. C'est un retour à l'ordre autant qu'à l'ancien système des corporations que semblent signifier ces mesures. D'autres chercheront à aller plus loin."

L'enseignement dans les écoles secondaires :

L'ordonnance du 19 octobre 1840 dispose que les Écoles secondaires réorganisées prennent le nom d'Écoles préparatoires de médecine et de pharmacie et enseignent les matières suivantes : "chimie et pharmacie, histoire naturelle médicale et matière médicale, anatomie et physiologie, clinique interne et pathologie interne, clinique externe et pathologie externe, accouchements, maladies des femmes et des enfants".

Le décret du 22 août 1854 donne un nouveau cadre un peu différent à l'enseignement : "anatomie et physiologie, pathologie externe et médecine opératoire, clinique externe, pathologie interne, accouchements, maladies des femmes et des enfants, matières médicale et thérapeutique, pharmacie et toxicologie". Nous avons ainsi huit enseignements.

Ainsi, au milieu du XIX^e siècle, à Tours, le nombre de disciplines est très limité. On trouve quelques disciplines fondamentales, anatomie, physiologie, histoire naturelle, chimie, dans les disciplines cliniques, l'hygiène et thérapeutique et des étiquettes diverses traduisant la médecine, la chirurgie et l'obstétrique. Il n'y a pas encore de spécialités médicales.

Le décret de 1877 prescrit avec 11 professeurs, les enseignements d'anatomie, physiologie, hygiène et thérapeutique, pharmacie et matière médicale, pathologie externe et médecine opératoire, pathologie interne, accouchements et maladies des femmes et des enfants, clinique externe, clinique interne, histoire naturelle, chimie et toxicologie.

Des réorganisations ont lieu et de nouveaux programmes apparaissent en 1893, 1909, 1913, 1924, 1932, 1934...

A Tours, à la fin du siècle, on a vu apparaître l'histologie, la physique, la pharmacie, la médecine opératoire. L'enseignement du certificat P.C.N est institué en 1894.

Lors de la séance de rentrée de l'École de médecine en 1896, le Docteur BARNSBY, directeur, dans son compte-rendu annuel, fait état du fonctionnement de l'enseignement préparatoire en vue du certificat des sciences physiques, chimiques et naturelles, organisé près de l'École de Tours. Il comprend des cours spéciaux de physique, chimie, de botanique, de zoologie et des travaux pratiques correspondant à chacun de ces enseignements. Cet enseignement est destiné aux étudiants en médecine formés d'après le nouveau régime. N'y sont point assujettis les étudiants en pharmacie et les étudiants en médecine formés suivant l'ancien régime d'études.

Mais déjà le 27 mai 1905, l'Assemblée des professeurs se plaint du trop grand nombre d'heures de cours proposé aux étudiants qui dispersent leurs efforts. Elle refuse l'addition de nouveaux enseignements (par exemple oto-rhino-laryngologie en 1905, électricité médicale en 1906).

Après la guerre 1914-1918, la bactériologie, la parasitologie, la zoologie se sont ajoutées.

En 1922, le projet de création d'une chaire de bactériologie est présenté au Conseil général qui vote 5 000 F pour le traitement du professeur et 5 000 F pour le laboratoire de l'École, mais, de son côté, l'Hôpital prévoit de développer la bactériologie hospitalière et le coût est de 356 000 F...

Dans les années 1930, commence à apparaître l'enseignement de spécialités médicales et chirurgicales, l'ophtalmologie, l'oto-rhino-laryngologie, la dermatologie, la neuropsychiatrie.

L'École de plein exercice :

Le 24 janvier 1933, le décret signé Albert LEBRUN transforme l'École préparatoire de médecine et pharmacie de Tours en école de plein exercice et impose, en principe, un effectif de 17 professeurs titulaires de chaire, 15 emplois de professeurs suppléants, 4 chargés de cours et 12 chefs de travaux. Il faudra assurer l'ensemble de ces charges ou emplois. Le décret spécifie également tous les autres postes, il y a ainsi 3 postes administratifs seulement, 4 chefs de cliniques, 1 prosecteur, 1 aide d'anatomie, 12 préparateurs, 5 garçons, et si l'effectif administratif nous semble faible, le personnel technique et enseignant professionnel titulaire ou contractuel semble plus important.

En 1934-1935, l'École de plein exercice reçoit des étudiants en médecine, pour 5 années d'études, qui prennent 20 inscriptions, et passent les 4 premiers examens de fin d'année ; elle reçoit aussi des étudiants en pharmacie, pour 4 années, qui prennent 16 inscriptions et passent les 3 premiers examens de fin d'année. L'École reçoit encore des élèves sages-femmes (diplôme unique depuis 1916) et des élèves herboristes (diplôme unique depuis 1916).

En 1939, il y a à l'École de plein exercice quatre catégories d'enseignement, l'année propédeutique de P.C.B, la médecine, la pharmacie, l'enseignement des sages-femmes.

En médecine, on enseigne d'abord les disciplines fondamentales ou "mixtes", anatomie, histologie et embryologie, physiologie, chimie, physique, bactériologie, parasitologie, anatomie pathologique. Ensuite on trouve les disciplines cliniques et apparentées, cliniques chirurgicale, médicale, médicale infantile, obstétricale et ophtalmologique, les pathologies chirurgicale, médicale, générale et expérimentale, la thérapeutique et pharmacologie, l'hygiène et hydrologie, la médecine légale. La neuropsychiatrie, l'O.R.L, la radiologie, la stomatologie, la dermatologie ne sont que des enseignements complémentaires.

En pharmacie, on enseigne l'histoire naturelle (botanique, zoologie et herborisation), la physique, la chimie, minéralogie et toxicologie, la pharmacie galénique et chimique, la chimie analytique, l'hygiène et hydrologie, la bactériologie, la parasitologie, la matière médicale.

En P.C.B, on enseigne physique, chimie, biologie animale et zoologie, biologie végétale et herborisation. Les sages-femmes reçoivent un enseignement de clinique obstétricale, d'anatomie et de physiologie.

Les enseignants assurent des cours dans plusieurs matières et à plusieurs sortes d'étudiants. Le Professeur GUILLAUME-LOUIS enseigne l'anatomie aux étudiants en médecine ainsi qu'aux sages-femmes, le Professeur ARNAUD la bactériologie en médecine et en pharmacie, le professeur ARON la physiologie aux futurs médecins et aux sages-femmes, le Professeur CHAVAILLON l'hygiène et l'hydrologie en médecine et pharmacie, le Professeur LETELLIER la physique en pharmacie et aux étudiants du P.C.B, le Professeur BONDOUY enseigne en médecine, en pharmacie et au P.C.B, etc. Il faut noter d'ailleurs qu'en 1941, le Conseil de l'ordre récemment créé ne reconnaît que neuf spécialités d'exercice : Oto-rhino-laryngologie, ophtalmologie, stomatologie, chirurgie, obstétrique, dermatologie et vénéréologie, électroradiologie, neuropsychiatrie, biologie.

En 1943, se succèdent plusieurs décrets sur l'organisation de mesures transitoires concernant le P.C.B dont l'objet est la limitation du nombre des étudiants et qui organisent "l'enseignement préparatoire aux études médicales". Un examen-concours a été instauré. Finalement, les décrets du 23 et 26 octobre 1943 définissent l'année préparatoire à la médecine : A.P.M. (biologie animale, végétale, physique, chimie, biologie humaine). L'A.P.M. disparaît en 1945 avec le retour du P.C.B.

Il faut attendre plus tard encore, après 1950, pour voir apparaître à l'École les chaires de chirurgie orthopédique, après 1960 de maladies infectieuses, pneumo-phtisiologie, d'électroradiologie, rhumatologie, d'hématologie, d'anesthésiologie.

A partir de 1949, le Ministère de l'Éducation nationale crée les certificats d'études spéciales que peuvent suivre dans les facultés de médecine les étudiants ayant terminé leur scolarité. Ces études sont sanctionnées par des examens terminaux anonymes nationaux. C'est une filière parallèle à l'internat. Tours organisera des C.E.S à partir de 1962. En 1965, sont possibles les C.E.S suivants : dermato-vénérologie, neuropsychiatrie, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, électroradiologie médicale, pneumo-phtisiologie, stomatologie, pédiatrie, cardiologie, chirurgie générale, maladies de l'appareil digestif, rhumatologie.

Le plein-temps hospitalo-universitaire :

Une réforme des études médicales est instituée par l'ordonnance du 30 décembre 1958, fondée sur "le plein temps d'enseignement". C'est en fait la réforme hospitalo-universitaire et la création du plein-temps pour les facultés associées aux hôpitaux des grandes villes et leurs personnels.

En 1968, le Conseil de l'ordre a reconnu les spécialités d'exercice suivantes :

Anesthésiologie, biologie médicale, cardiologie, chirurgie, dermato-vénérologie, électroradiologie, gynécologie, obstétrique, gastro-entérologie, neuropsychiatrie, O.R.L., ophtalmologie, pédiatrie, pneumo-phtisiologie, rhumatologie, stomatologie, urologie, neurochirurgie, anatomopathologie. Ce qui entraîne inévitablement leur reconnaissance individuelle à la faculté.

Cette évolution apporte une multiplication du nombre des médecins spécialistes et une remise en cause de la position traditionnelle du médecin de famille.

Pour la Sécurité sociale, la transformation de la médecine, la multiplication des techniques et des actes, la progression des spécialités sont des sources de dépenses nouvelles alors même que l'on n'a pas encore compris qu'il est indispensable d'enseigner l'économie de la santé aux étudiants futurs responsables des dépenses avec leurs malades ; d'autant que le contrôle exercé par les médecins des Caisses d'assurance maladie est souvent insuffisant.

En 1970, lorsque la faculté mixte devient définitivement faculté de médecine et faculté de pharmacie individualisées, la plupart des spécialités médicales et chirurgicales de l'époque sont présentes et les disciplines purement pharmaceutiques, comme la botanique, la matière médicale, la zoologie vont suivre, pour l'essentiel, la faculté de pharmacie.

HORAIRES ET PROGRAMMES

Les horaires et programmes font l'objet de beaucoup de soins. Si l'École publie le calendrier général des cours et T.P. et les listes des enseignants elle néglige de préciser les volumes horaires effectifs. Ces louables efforts sont-ils toujours couronnés de succès ? Le doute est permis. Dès le vendredi matin les étudiants sont moins nombreux, la semaine s'effiloche, même avant 1968 le samedi matin à peu d'attraits. Les uns retournent à Chateauroux, les autres rentrent à Blois et désertent les cours, emportant le linge sale dans leurs familles, le dimanche soir ils reviendront avec le linge propre, le miel du Gatinais, les confitures d'Orléans, les rillons de Touraine.

Passée l'année propédeutique, certains cours sont suivis, d'autres moins ; certains enseignants sont écoutés, d'autres beaucoup moins. Les étudiants pratiquent eux aussi la sélection. Les étudiants organisent leurs emplois du temps en fonction de la rentabilité. Les horaires et programmes changent mais étudiants et enseignants se ressemblent toujours. Les programmes sont toujours plus lourds pour les étudiants, les horaires toujours insuffisants pour les enseignants. Les matières nouvelles rognent les anciens enseignements. Les disciplines morphologiques cèdent du terrain au profit des techniques et connaissances biologiques nouvelles. Il faut tenir compte des explorations chimiques, physiques, fonctionnelles et radiologiques, de la biologie cellulaire, de la génétique, de l'hématologie, de la cancérologie.

La place de l'enseignement dirigé augmente, en principe les cours magistraux devraient diminuer.

Chaque discipline lutte pour conserver ou gagner son territoire : horaires, salles d'enseignement dirigé, matériel et assistants plus nombreux pour recevoir un flot croissant d'étudiants parfois revendicatifs. En effet les étudiants, à partir de 1963, s'entassent dans des salles ou amphithéâtres surchargés.

De plus, dès 1968-1969 il sera de mode de chercher à enseigner autrement : enseignement intégré, enseignement à partir de la pathologie, enseignement en petit groupe avec réponse collective, tutorat, etc.

QUELQUES ÉTAPES DE L'ENSEIGNEMENT PHARMACEUTIQUE

Situation de l'enseignement de la pharmacie en 1859 :

Les directeurs de l'École, dans leurs interventions, vont jusqu'à dire que l'enseignement de la pharmacie, pendant les premières années de l'École, laisse à désirer, ils manquent de moyens.

La situation s'améliore grâce à des initiatives du Docteur BARNSBY en particulier au Jardin botanique avec un développement des collections.

Le Docteur HERPIN, directeur de l'École, dans son compte-rendu sur l'enseignement médical, le 16 décembre 1859, déclare :

"Qu'il me soit permis, Messieurs, de placer ici la note que M. GUIBOURT nous a gracieusement communiquée avec autorisation de la reproduire dans ce compte-rendu ; cette note se trouve consignée dans le rapport qu'à titre de président du jury de pharmacie, ce professeur adressait à M. le Recteur, au mois de septembre dernier, après avoir visité les trois écoles de pharmacie de la circonscription de Poitiers :

"L'École de Tours est évidemment la mieux partagée des trois. Établie auprès d'un vaste hôpital général, où viennent se rencontrer toutes les infirmités humaines, elle sera toujours un centre d'instruction médicale très important. Pourvue, d'un autre côté, d'un laboratoire de chimie, utilisé par un professeur habile chimiste ; possédant une collection nombreuse de produits chimiques, une autre collection bien entretenue de matière médicale ; enfin, un grand jardin botanique et d'acclimatation, qui pourrait servir de modèle à beaucoup d'autres, on peut dire que cette école présente aux élèves en pharmacie tous les éléments d'instruction qui leur sont nécessaires."

La suppression des pharmaciens de 2^e classe et les réformes en 1898 :

Lors de l'Assemblée du 21 mai 1898, les professeurs de l'École vont signer une pétition. Il s'agit d'une pétition nationale, à l'initiative du Docteur BORDIER, directeur de l'École de Grenoble à la suite du vote par la Chambre (des députés) de la suppression du diplôme de pharmacien de 2^e classe.

"Combien serait funeste, vis-à-vis des écoles et des municipalités, cette mesure qui atteindrait la vitalité des écoles de médecine et de pharmacie... et obligerait à de nouveaux sacrifices des municipalités auxquelles on a déjà demandé de grosses sommes pour la réorganisation".

Il importe de réclamer de légitimes aides financières pour compenser la perte des droits d'inscription des étudiants en pharmacie perdus. On proposera alors des modifications du régime des étudiants en pharmacie de 1^{re} classe qui pourraient prendre douze inscriptions dans les écoles préparatoires.

Lors de l'Assemblée du 28 juillet 1899, le sujet, qui a peu avancé, est toujours à l'ordre du jour. Un vœu est émis pour un ensemble de réformes avec en particulier la réduction du stage officinal à 2 années.

Situation de l'enseignement pharmaceutique à Tours en 1941

Ce qu'il faut savoir de la pharmacie (édité par la Fondation Germinal - 1941)

ÉTUDIANTS EN PHARMACIE DE L'ÉCOLE DE TOURS						
ANNÉE SCOLAIRE	stage	1^{re} année	2^e année	3^e année	4^e année	TOTAL
1940-1941	45	44	47	28	26	190

Il y a, à cette époque, 24 facultés et écoles de pharmacies en France. L'École de Tours est précédée par 12 établissements dont les effectifs vont de 200 à 596 et 1 503 pour Paris.

L'École de Tours précède 11 petits établissements dont les effectifs vont de 46 à 104.

La section pharmaceutique de Tours pourrait être classée à la fin du premier groupe des établissements d'enseignement pharmaceutique.

Les petits établissements sont presque tous situés en zone occupée, la zone non occupée a peut-être bénéficié d'inscriptions plus nombreuses que normalement.

Le nombre des étudiants en début d'études augmente, ce qui inquiète la corporation pharmaceutique qui soulève le risque de pléthore et qui demande une restriction du nombre des étudiants.

Quelques années plus tard, en 1945, Paul MÉTADIER ne manifesterait pas une aussi vive inquiétude comme le montre la citation donnée plus loin dans le chapitre "Pléthore médicale".



L'élève en pharmacie GRANDVILLE 1840

HOSPICE GÉNÉRAL DE TOURS

CONCOURS

POUR

DEUX PLACES D'INTERNE EN PHARMACIE ET DEUX PLACES D'INTERNE PROVISOIRE

La Commission administrative de l'Hospice général de Tours donne avis, qu'en vertu de sa délibération en date du 24 juin courant, un Concours pour la nomination à deux places d'interne en pharmacie et à deux places d'interne provisoire du même service, s'ouvrira le LUNDI 8 Août 1904, à neuf heures du matin.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats devront avoir le minimum de trois ans de stage, exigé par le nouveau régime d'études. Les élèves inscrits dans une école de médecine ou de pharmacie et qui auront, outre leurs trois années de stage, quatre ou huit inscriptions validées, seront admis à concourir. Ils devront se faire inscrire et déposer leur dossier au Secrétariat de l'Hospice, avant le 31 Juillet, délai de rigueur.

Chaque candidat, en s'inscrivant, est tenu de produire : 1° un certificat de bonne vie et mœurs; 2° son acte de naissance; 3° ses certificats de stage; il doit, en outre, faire connaître les noms et adresses des pharmaciens chez lesquels il aura fait son stage.

Ces diverses pièces seront légalisées.

La Commission administrative ou un administrateur délégué, après avoir pris connaissance des pièces fournies par chaque candidat, désignera les candidats admis à concourir.

NATURE DES ÉPREUVES

LES ÉPREUVES CONSIDÉRONT :

1° Dans la reconnaissance de trente substances dont dix préparations galéniques, dix plantes vivantes ou sèches et dix produits de matière médicale; chaque candidat devra reconnaître au moins seize substances. Cette première épreuve sera éliminatoire.

2° Dans une composition écrite sur une question de pharmacie chimique ou de pharmacie galénique.

3° Dans une épreuve orale roulant sur la pharmacie et des notions élémentaires de chimie ou d'histoire naturelle.

RÈGLEMENT RELATIF AU CONCOURS

LE CONCOURS EST PUBLIC.

LE JURY D'EXAMEN SE COMPOSE DE CINQ MEMBRES :

Un Administrateur, PRÉSIDENT :

Un médecin en chef, un chirurgien en chef, le pharmacien en chef attaché à l'établissement, et le professeur titulaire ou le suppléant de chimie de l'École de médecine.

Les épreuves du Concours sont réglées de la manière suivante :

1° Reconnaissance de trente substances, pour laquelle il est accordé dix minutes;

2° Épreuve écrite pour laquelle il est accordé trois heures;

3° Épreuve orale pour laquelle il est accordé cinq minutes;

Il est expressément défendu aux élèves, sous peine d'exclusion du concours, de faire usage de livres ou de notes.

Les questions seront adaptées et notées séance tenante par le Jury.

DURÉE DES FONCTIONS, TRAITEMENT, etc.

Les élèves internes sont nommés pour 2 ans; ils reçoivent la première année un traitement de 1.000 francs et de 1.200 francs la seconde année, sans aucun avantage en nature. L'interne de garde seulement est logé, chauffé, nourri et éclairé.

Les internes provisoires appelés à faire un intérim, recevront seuls, et pendant la durée de leur intérim, un traitement proportionnel sur la base de 1.000 francs par an.

Les internes prendront rang d'après l'ordre de classement des épreuves.

Les internes provisoires seront classés à la suite par ordre de mérite; ils devront concourir l'année suivante; ceux d'entre eux qui, dans ces conditions, s'abstiendraient de concourir, seraient rayés d'office de la liste du personnel.

Pour supplément de renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Hospice Général.

Tours, le 24 Juin 1904.

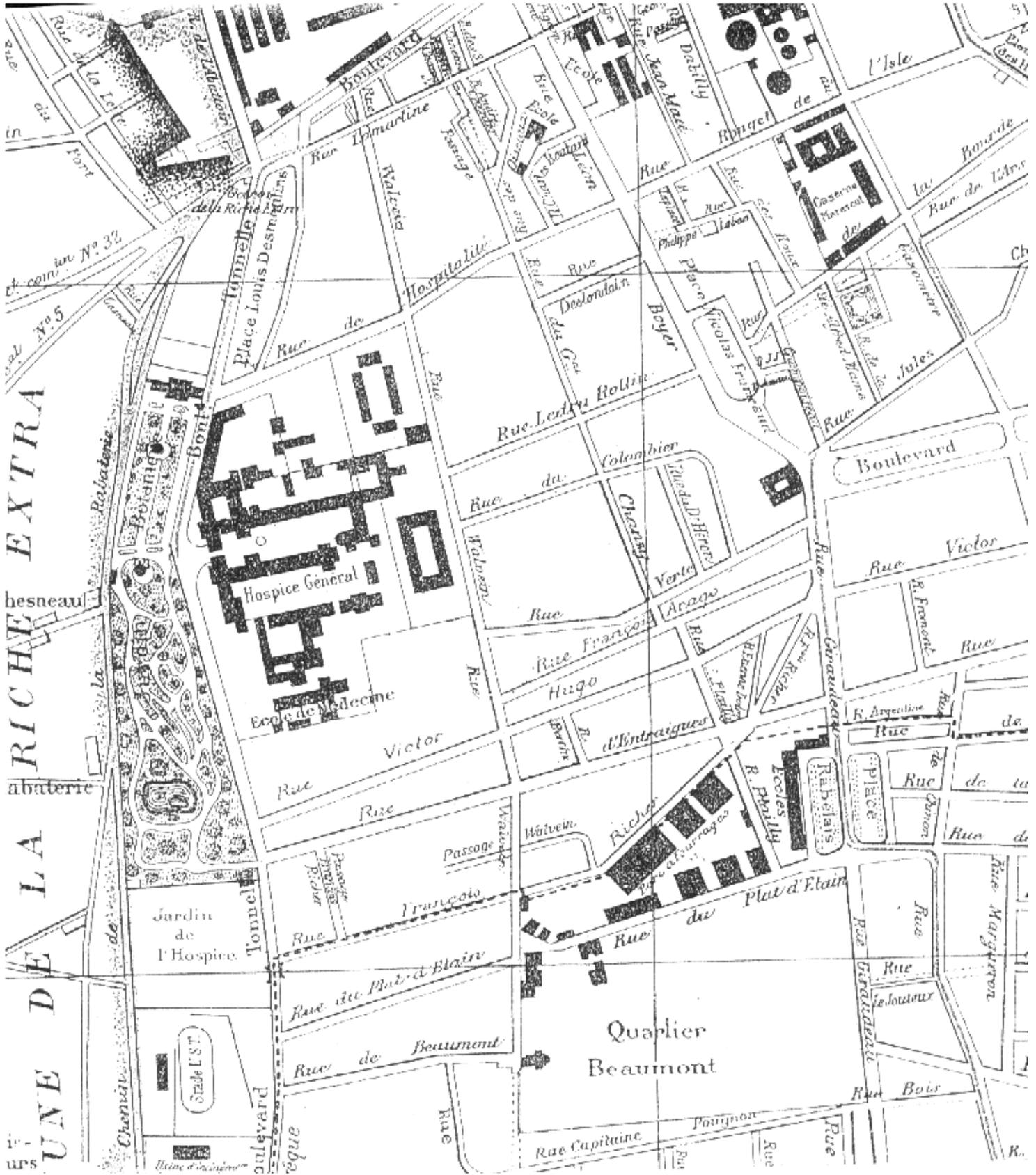
LES ADMINISTRATEURS DE L'HOSPICE,

PIC-PARIS, Sénateur, Maire de Tours, Président;
BOURDAIS, Vice-Président;
BRUNEAU, CARRIER, COURSON, GUILLOT, POMMIER,

CHAPITRE 8

L'ÉCOLE ET SON ENVIRONNEMENT - BUDGETS ET LOCAUX LE FINANCEMENT DE L'ÉCOLE L'ÉCOLE ET SES BATIMENTS





Plan de Tours : Quartier du Jardin botanique et de l'Hospice général vers 1925

L'ÉCOLE DANS L'HÔPITAL ET DANS SON ENVIRONNEMENT

La relation entre l'école, l'hôpital, la ville et le département

Le poids de l'École en terme de bâtiments comparé à celui de l'hôpital était faible et il l'est resté, même lors des constructions de la jeune Faculté. De même, le budget de l'École et le budget de la Faculté sont restés des petits budgets comparés à ceux de l'Hôpital.

C'est plutôt par la personnalité des enseignants que l'École a été importante et non par les moyens qu'elle a pu trouver, auprès de l'Hôpital lui-même, de la ville ou du département.

Les plans de l'hôpital BRETONNEAU correspondant à la configuration des années 1970, à quelques détails près, montrent cette disproportion entre l'École et l'Hôpital qui apparaît encore sur un relevé récent.

Cette situation s'est bien entendu maintenue lors de la construction de sites hospitaliers nouveaux, alors que la Faculté n'évoluait plus après la fin des années 60.

L'École comme la Faculté ont toujours été à la recherche d'argent et d'une reconnaissance morale et intellectuelle au XIX^e siècle comme au XX^e siècle, malgré la célébrité de BRETONNEAU et de ses élèves où la renommée des LE DOUBLE, BARNSBY et de tous ceux dont SAINMONT ou CHOLLET ont rapporté les carrières.

La création de l'Université de Tours n'a pas modifié cette position de relatif isolement et cette difficulté à se faire bien connaître. Les relations de la jeune Faculté avec l'Université ont même été difficiles lors des premières présidences, par exemple celle du Professeur BODY.

Dix ans après la création de l'École, en 1851-1852, Louis TONNELLÉ, Directeur, dans son rapport sur les travaux de l'École pouvait déjà écrire : "Ces deux établissements, Hôpital et École, loin de se nuire, comme quelques personnes peu habituées à ces sortes de questions ont pu le penser, se prêtent donc un mutuel appui. Sans les ressources que l'Hôpital présente à l'École, l'École serait peu de chose ; mais aussi, sans l'École, il faut bien le reconnaître, l'Hôpital, privé d'un personnel convenable et de ressources médicales suffisantes, ne tarderait pas à déchoir. Si donc cette École doit emprunter surtout son lustre à la science de ses professeurs, il ne faut pas oublier que son importance dépend beaucoup de sa bonne direction administrative. Que, dans un intérêt mal entendu d'économie, il soit mis des entraves aux admissions (des malades)...".

Il dit encore "Les bonnes intentions suffisent-elles et la commission administrative la plus habile et la plus dévouée peut-elle faire les moindres améliorations sans une augmentation dans ses ressources ? Nous ne pouvons l'admettre".

Auparavant, il déclare : "Aussi partout où le ministre a trouvé les éléments de fortes études... a-t-il marqué la place d'une Ecole de médecine. Cette place existait tout naturellement à Tours ; l'Hôpital de cette ville reconnaissant tout l'intérêt qui s'attachait à la création d'une école en son sein, non pas seulement au point de vue scientifique, mais surtout dans l'intérêt des malades auxquels il consacre ses ressources, a pris généreusement une grande et large initiative".

Le Docteur TONNELLÉ, directeur de l'École, répondait en quelque sorte à M. de WATTEVILLE qui, lors de son inspection, avait accusé l'Hospice général de favoriser l'École, en particulier en acceptant un effectif excessif d'internes qui aurait été de 11. Ce chiffre est contesté par la Commission administrative de l'Hospice qui n'en trouve que 8, soit 5 premiers élèves en médecine et chirurgie et 3 en pharmacie. On emploie pour ceux-ci également le titre d'interne. La réalité était plus complexe ; il y avait bien, en 1851-1852, 8 internes mais aussi 2 premiers suppléants, 3 deuxièmes suppléants et 3 élèves suppléants provisoires, seuls ces derniers ne sont pas à prendre en compte, on arriverait ainsi à un total de 13 et non de 11 !

Dix ans plus tard les problèmes sont analogues. Dans le Compte moral de l'Hospice, pour l'année 1863, on trouve un extrait du rapport de M. le docteur HERPIN, directeur de l'École, à l'Administration :

"Les malades étrangers au département d'Indre-et-Loire, ont été relativement assez nombreux, il est bon de faire remarquer, parce que cela prouve que la bonne renommée de l'Hôpital se maintient, ce qu'elle a toujours été depuis qu'il existe un centre d'enseignement médical à Tours, c'est-à-dire depuis 1815, bien avant la création de l'École préparatoire. Les malades de la Sarthe, de Maine-et-Loire, de la

Vienne, de Loir-et-Cher, du Loiret même, viennent à Tours pour se faire opérer aussitôt que leurs maladies nécessitent une aptitude spéciale, une grande habitude pratique.

L'Administration suivant moi doit favoriser par tous les moyens possibles le courant médical destiné à entretenir au sein de l'Hôpital un foyer scientifique capable d'y attirer et d'y entretenir un personnel d'élèves assez nombreux pour assurer le service régulier des cahiers, des pansements, assez habiles pour seconder les chirurgiens dans les grandes opérations.

A cette condition seulement, la Ville conservera dans le présent, préparera pour l'avenir de bons médecins, d'habiles chirurgiens, privilège bien rare en Province et bien précieux pour tous, riches ou pauvres, habitant de la ville ou habitant des campagnes".

En 1928, à la demande du docteur GUILLAUME-LOUIS, le Conseil général va subventionner sérieusement l'École. Le 29 octobre 1929, M. GUILLAUME-LOUIS, nouveau directeur de l'École a sollicité une audience de la Commission administrative de l'Hospice général. Dans son allocution, il constate que l'Hôpital et l'École sont intimement liés, à bénéfice commun, il assure l'Administration de son dévouement et lui apporte sa collaboration la plus sincère. La Commission administrative se félicite de cette démarche et remercie le docteur GUILLAUME-LOUIS.

Préparée en 1966, une convention entre la Faculté de médecine et le Centre hospitalier régional sera signée en 1967 par les deux parties.

Malheureusement, dès 1962, la ville de Tours peut se désengager de la Faculté et du nouveau Centre hospitalier et universitaire car elle est en principe remplacée par l'État.

Les relations entre la jeune Faculté et le Centre hospitalier régional ne sont pas toujours parfaitement harmonieuses.

Que dire du département ou de la région, loin des yeux, loin du cœur.

Louis TONNELLÉ réclamait déjà l'aide du préfet et des maires des villes voisines, Chinon, Loches, Amboise, etc. car les malades de l'hôpital viennent de loin, et ce sont les plus graves.

L'École et l'argent : le budget de l'École

Le premier budget de l'École voté par le conseil municipal de la ville de Tours est de 13 000 francs (traitement du personnel) plus 3 000 francs nécessaires à "l'appropriation de l'École".

Le 9 janvier 1846, le Conseil d'administration de l'Hospice prend une délibération où il décide de payer sa quote-part de 6 500 francs dans la subvention votée par la Ville pendant l'année 1845.

En 1846, les recettes budgétaires de 13 500 francs proviennent de la ville de Tours et de l'Hospice, elles équilibrent les dépenses dont 12 500 francs sont consacrés aux traitements.

La Commission administrative autorise à cette époque (par exemple en décembre 1850 et 1851) le receveur de l'Hospice à payer à monsieur le receveur municipal de la ville de Tours la somme de 6 750 francs (moitié de 13 000 francs) pour la quote-part de l'Hospice dans les dépenses de l'École préparatoire, mais ce versement a lieu après l'exercice écoulé.

En 1853, la Commission administrative déplore d'avoir dépensé depuis 1841 plus de 100 000 francs en faveur de l'École pour la construction, les réparations, l'entretien et la contribution annuelle. Elle souhaite se désengager financièrement. L'Hospice général ne veut plus supporter la charge de l'École et entend être "quitte et déchargée de toute subvention". La charge doit être communale et départementale, comme à Reims.

Les dépenses totales arrêtées en 1853 et présentées le 3 mai 1854 lors de la Commission administrative ont été de 107 485,68 francs. Or, durant cette période, l'École n'a reçu que 206 élèves (?) dont 35 seulement de Tours. Un plan de désengagement progressif de l'Hospice est prévu, les participations diminuant en 1854, 1855 et 1856 (4 005 francs, 2 670 francs, 1 335 francs).

A compter du 1^{er} janvier 1857, l'Hospice entend seulement s'acquitter des allocations pour les internes et suppléants, les gages du concierge et l'entretien ordinaire et demeurer quitte et définitivement déchargé pour l'avenir de toute subvention ou contribution quelconque envers l'École.

Cependant dans le Compte moral de 1863, présenté à la Commission administrative le 3 août 1864, on constate que l'Hospice a encore fait construire, dans l'allée d'accès, un réfectoire pour les élèves de l'École de médecine.

Le décret du 22 août 1854 a relevé le budget des écoles préparatoires réorganisées de 13 à 17 000 francs avec le "concours des autorités locales" mais, en 1860, Tours ne figure toujours pas parmi les écoles réorganisées.

Le budget proposé par le directeur prévoit, par définition, 13 500 F de recettes qui se décomposeraient ainsi :

	1856	1857	1858
Inscriptions	3 500 F	3 500 F	3 500 F
Rétribution des élèves (droits d'examens)	800 F	800 F	800 F
Subvention municipale	5 865 F	7 200 F	6 200 F
Subvention de l'Hospice	1 335 F	NÉANT	NÉANT
Subvention départementale	2 000 F	2 000 F	3 000 F

Le compte administratif, l'année suivante, montre que le budget exécuté a été souvent différent. Si les inscriptions et droits sont inférieurs aux prévisions, c'est la ville qui a la charge budgétaire complémentaire (rapport HERPIN pour 1857).

C'est en fait le receveur de la ville qui perçoit le montant des droits et inscriptions. S'il y a des rentrées liées à des inscriptions plus nombreuses que prévu, cela minore la part réelle de la ville.

Enfin, les subventions reçues ne sont pas toujours au niveau de ce qu'a demandé le directeur.

En 1860, le budget des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie se définit ainsi : "Les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, étant des établissements communaux, ne figurent au budget que pour la partie de leur recette (complément d'inscriptions, certificats d'aptitude, diplômes et visas, duplicata et équivalence de grades), qui aux termes du décret du 22 août 1854, sont acquises à la caisse de l'enseignement supérieur. Ainsi, les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie sont des établissements communaux. Les villes où elles sont ouvertes pourvoient à toutes les dépenses soit du personnel, soit du matériel. Les hospices et les conseils généraux des départements sont autorisés à voter des subventions pour l'entretien des écoles préparatoires, ces subventions viennent en déduction des sommes qui doivent être allouées par les villes (ordonnance du 13 octobre 1840). Le budget annuel de chaque école est arrêté par le ministre. Une commission doit vérifier, chaque année, les comptes présentés par le directeur".

Ainsi, la dépense incombe en principe à la ville puis au département et à l'hospice général. L'hospice ne peut assurer la charge et se retourne vers le conseil général, le département a tendance à limiter son effort, c'est la ville qui assurera l'essentiel du budget.

Le conseil municipal souhaite que l'État et les départements limitrophes, bénéficiaires de l'activité de l'École, participent aux dépenses ; en particulier, la prise en charge du traitement des professeurs par l'État est demandée.

En 1861, le budget de principe est toujours de 13 500 F, en 1865, il s'élève à 14 650 F, en 1867 à 15 950 F et en 1868 à 17 225 F mais les dépenses réelles n'ont été que de 15 500 F en 1867 et 15 453 F en 1868. En 1871, le budget prévoit 17 225 F de recette (il sera ramené en fait à 15 800 F), les dépenses réelles de l'École ont été de 15 258 F. Elles seront de 15 986 F en 1872.

En 1874, le budget prévu est de 17 000 F (enfin en conformité avec le décret de 1854).

C'est toujours, en fait, le compte d'administration présenté, à posteriori, par le directeur de l'École qui permet de connaître le niveau et la structure réelle des recettes et dépenses.

Le budget ne progresse que légèrement de 1874 à 1876 (18 297 F et 19 000 F), un peu plus en 1887 et 1888 (23 242 F et 24 678 F d'après les comptes d'administration).

Les années 1879 et 1880 représentent une phase de transition, avec des budgets en augmentation, mais le décret du 10 août 1877 et la circulaire du 28 février 1878 ne sont pas encore exactement appliqués. Le budget théorique, compte tenu des 11 chaires imposées par les textes et du traitement des professeurs porté à 2 500 F, devrait s'élever à plus de 40 000 F. Il sera en fait, d'après les comptes administratifs, en 1879, de 27 105 F et, en 1880, de 32 883 F.

En 1881, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 43 544,10 F. En effet, le compte administratif pour l'exercice 1881 est connu de façon extrêmement précise par un rapport figurant dans les Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur du Ministère de l'Instruction publique publié en 1883 :

En 1881 les dépenses ont été de.	43 544,10 F
Ce qui ne situe pas Tours en tête des Ecoles préparatoires.	

Les recettes comprennent plusieurs postes :

Produits de la "rétribution des élèves" (droits)	5 795,00 F
Sommes allouées par l'État en compensation des inscriptions	4 410,00 F
Subvention de la ville	28 339,10 F
Subvention du département	<u>5 000,00 F</u>
TOTAL	43 544,10 F

Il n'y a pas de subvention de l'Hospice.

Les budgets réels suivants, en 1889-1890, sont d'environ 45 000 F. En 1894, on dépasse 54 000 F.

Le projet de budget 1895 s'élève à 64 530 F, mais en fait, les dépenses seront plus importantes.

Le budget 1895 est considéré par D. LACHAUD comme un budget de référence dans l'évolution de l'École, compte tenu des évolutions réglementaires (disparition des pharmaciens de 2^e classe) : c'est un budget de 70 530 F dont 25 920 F proviennent des recettes de l'École en droits d'inscriptions, une somme de 24 260 F vient de la Ville, 14 200 F du Conseil général. Les professeurs abandonnent une somme de 6 000 F.

Au début des années 1900, le budget se situe aux alentours de 70 000 F (70 040 F en 1904 par exemple). La guerre met un frein au fonctionnement. Le budget prévu en 1919 n'est que de 73 080 F (avec une subvention municipale de 43 530 F).

Mais en 1923, le budget va monter à 152 692 F et 161 592 F en 1924.

Le 10 novembre 1924, le budget de l'enseignement du P.C.N est porté à 21 000 francs.

En 1929, le budget de l'École atteint 384 147,40 F (en augmentation de 110 000 F).

L'École recevra en 1929 du Conseil général une subvention de 50 000 francs dans la perspective de la transformation en école de plein exercice et une subvention de 100 000 francs pour les travaux en cours. Ces subventions devraient se continuer les années suivantes.

En 1931, la subvention du Conseil général est de 80 000 F et le budget de 453 440 F.

En 1933, le budget exécuté de l'École a été de 462 846,50 F, d'après le rapport du Conseil général (avec une subvention de 80 000 F du département) ; la subvention départementale s'élèvera à 100 000 F en 1934.

Le budget prévisionnel de 1934 tel qu'il a été présenté au Conseil général, était de 537 506,50 F. Cette année est remarquable. Les dépenses ont été effectivement de 520 280,35 francs et les recettes de

296 221,88 francs. Le budget municipal avait prévu une subvention de 252 182,50 francs ; il y aura donc un bénéfice de 28 114 francs que l'École devrait reverser à la ville.

En 1936, le budget est, selon Louis CHOLLET, de 560 000 francs.

En 1939, d'après le compte administratif, le budget atteint 636 812,56 F (296 890 F de droits ont été encaissés). La subvention municipale s'élève à 152 961,88 F, on sait que le Conseil général verse en principe 150 000F.

L'École, grâce à la subvention de la municipalité, reçoit 1 205 919F en 1944, 1 353 929F en 1945, 1 828 307F en 1946 (projet de budget) et 2 734 297 F en 1947. Jean MEUNIER, en 1947, se félicite de cette évolution due à l'action municipale. B. LABIDURIE, dans sa monographie sur Tours, dit : "La présence du professeur ARON au Conseil municipal y fut sans doute pour quelque chose...".

Le 20 février 1948, le Conseil des professeurs prend des mesures pour élever substantiellement le budget de l'École par augmentation de tous les droits d'inscription. En 1950, le Conseil municipal vote une subvention de 2 000 000 de francs pour assurer la réfection des laboratoires. On consacra, un peu plus tard, une enveloppe de 600 000 francs aux travaux de recherche. Le Conseil général accorde une subvention de 2 000 000 F. Le budget total est de 9 181 127 F. En 1951, le budget atteint 14 456 000 F, en 1952, on prévoit 17 657 015 F.

L'article 10 de la loi 54-405 du 10 avril 1954 met directement à la charge de l'État les personnels enseignants, administratifs et techniques de l'École. Ils n'entrent donc plus dans le budget de la ville.

Ceci correspond à la "nationalisation" des Ecoles préparatoires et de plein exercice qui existaient en 1954. Jusqu'en octobre 1955, la ville avait la charge de ces traitements et l'aide du Conseil Général était proportionnelle. Dès lors que l'État finance, le Conseil général est tenté de diminuer sa participation (1956).

Le 30 octobre 1957, le Conseil des professeurs adopte un budget primitif pour 1958 de 11 500 300 francs où recettes et dépenses s'équilibrent. Cette somme comprend 1 000 000 F environ provenant des inscriptions des élèves et 10 500 000 F de subvention de fonctionnement. La ville doit ajouter 4 000 000 F pour l'entretien ; on arrive ainsi à une subvention totale de 14 500 000 F. Finalement, 7 500 000 F seront à la charge de la ville et 7 500 000 F à la charge du département. Ce partage moitié-moitié est une nouveauté. On demande ainsi plus au Conseil général qui fait quelques difficultés. Le budget définitif aura été de 18 647 195 F d'où la nécessité d'un réajustement.

Le budget prévisionnel de 1958 est plus élevé ; il comprend un budget ordinaire de fonctionnement de 16 020 000 F et un budget de travaux de 17 000 000 F. Le partage devra se faire par moitié entre la ville et le département.

Les derniers budgets de l'École sont en augmentation. Le 5 octobre 1959, le Conseil des professeurs de l'École demandera qu'il soit proposé à l'approbation du Ministre, un budget primitif pour 1960 de 18 800 000 francs mais quelques semaines plus tard, le budget, fonctionnement et travaux, présenté au Conseil général est de 228 500 nouveaux francs (N.F.). Le budget de fonctionnement restera d'environ 18 000 000 F mais le budget des travaux d'aménagement et de peinture que l'on continue sera considérable, probablement analogue à celui de 1958.

Le Conseil du 23 septembre 1960 vote pour 1961 un budget primitif où les recettes et dépenses doivent s'équilibrer à 204 000 francs. Il s'agit de nouveaux francs, c'est donc un budget en augmentation. Toutefois le projet de budget du maire de Tours présenté un peu plus tard au Conseil général atteint le montant de 282 000 NF plus 15 000 NF d'aménagement et équipement. Ce sera le budget retenu. Pour 1962 le Conseil général prévoit un budget analogue.

Le budget, même s'il est parfois insuffisant, va en augmentant et la transformation de l'école en faculté transfère la charge à l'État et soulage la ville. C'est d'ailleurs un argument pour faire mener campagne en faveur de la transformation par les parlementaires locaux.

Les premiers budgets de la Faculté (en nouveaux francs) marquent une augmentation importante et l'on sort des enveloppes. Ainsi le 9 octobre 1963, le budget primitif prévu pour 1964 était de 401 880 francs. Début 1965, on prévoit que la dépense atteindra 850 000 francs pour l'année écoulée et lors du

Conseil du 11 mai 1965, on constate à l'examen du compte financier 1964 que les recettes ont été seulement de 816 693,42 francs, pour des dépenses de 920 320,64 francs, la différence étant couverte par un reliquat de l'exercice de 1963. Ainsi, en 1964, le budget a plus que doublé en cours d'exercice. L'inflation joue aussi son rôle dans la non maîtrise budgétaire.

Le 30 septembre 1968, l'approbation du compte financier de l'année budgétaire 1967 par le Conseil montre des recettes de 1 664 323,06 francs et des dépenses de 1 646 091,76 francs. La différence positive de 18 231,30 francs sera versée au fonds de roulement. Les dépenses d'investissement représentent 35 % du budget total.

Lors du Conseil du 16 mars 1970, le budget 1970 prévoit des recettes par subvention et autres postes de 2 071 168 francs et des dépenses au même niveau.

QUELQUES PROBLÈMES BUDGÉTAIRES

Le Conseil Général et le budget de l'École

La lecture des procès verbaux des délibérations du Conseil général d'Indre-et-Loire et des rapports des préfets apporte de nombreuses informations malgré des imprécisions, des lacunes.

La participation du Conseil général au budget de l'École n'est pas majoritaire (5 à 20%) mais elle est indispensable dans les moments critiques et elle s'élève progressivement.

D'abord, le département n'a pas été engagé financièrement au début de la vie de l'École. Puis, le désengagement de l'hospice général, à partir de 1854, va être compensé, en partie, par des allocations du Conseil général, 1 080 F en 1854, 2 000 F en 1855, 3 000 F en 1856.

A partir de 1857, le Conseil général contribue à l'entretien du Jardin botanique et vote un crédit de 3 000 F par an.

En 1866, le Conseil général attribue 3 000 F à l'École de médecine et 3 500 F vont au Jardin botanique (la ville, de son côté, a apporté une contribution de 4 500 F au Jardin botanique).

En 1880, la subvention destinée à l'École s'élève à 5 000F et celle du Jardin botanique à 3 000 F.

En 1890, la subvention de l'École a été portée à 6 000 F.

Le Conseil général vote également des subventions pour l'enseignement de "l'accouchement" aux sages-femmes, et aussi aux étudiants (1 700 F en 1863, 2 200 F en 1895).

En avril 1894, le maire de Tours, M. PIC-PARIS, prévoit un budget de 72 865 F pour l'École et le Jardin botanique :

RECETTES		DÉPENSES	
Département :	9 000 F	École :	54 025 F
Inscriptions et autres :	20 195 F	Jardin Botanique :	17 700 F
Ville :	43 670 F	Exonération de droits :	1 140 F

Pour 1895, la seule subvention destinée à l'École passe de 6 000 à 12 000 F. L'effort du Conseil général permet la réorganisation, avec une subvention supplémentaire pour les travaux de construction des laboratoires (20 000 F), toutefois, l'opération a lieu avec 10 ans de retard.

En 1899, l'aide à l'École passe à 17 200 F et la subvention au Jardin botanique reste à 3 000 F.

Cette subvention globale de 20 200 F restera identique jusqu'en 1918.

A partir de 1919, les subventions s'élèvent de nouveau. Le Jardin botanique demande 6 000 F.

En 1921, le département dépense 40 400 F (dont 6 000 F pour le Jardin botanique).

En 1923, la subvention passe à 45 400 F, en 1929, 50 000 F pour l'École, 6 000 F pour le Jardin botanique.

La subvention s'élève progressivement : 80 000 F en 1931, 100 000 F en 1934, 150 000 F de 1936 à 1939. Au décours de la guerre, elle a atteint 200 000 F.

En 1947, le Conseil général, de nouveau réuni, porte la subvention à 500 000 F et à 700 000 F en 1948, 1 500 000 F en 1949, 2 000 000 F en 1950, 3 000 000 F en 1951, 6 000 000 F de 1952 à 1955.

A partir de 1957, il y a pratiquement un ajustement "à la demande" avec des chiffres supérieurs. On constate la répercussion de la croissance des budgets de l'École.

En 1960, le département apporte 114 250 F, 148 500 F en 1961 et 1962 (soit 50 % du budget). De plus en 1962 le Conseil général apporte 50 % du budget (réparti sur les exercices 1963 et 1964) de la surélévation du bâtiment situé le long du boulevard TONNELLÉ, aujourd'hui détruit, et prend en charge les annuités d'un emprunt de 250 000 F de l'École, soit 26 845 F par an jusqu'à la fin des années 60.

Place des traitements médicaux dans le budget des rémunérations de l'Hospice général

Le compte moral de 1866, publié en 1867 dans les procès verbaux des délibérations de la Commission administrative de l'Hospice, contient un nombre considérable de précisions, inhabituelles les autres années. Saura-t-on effectivement ce que coûtent les médecins et les élèves ? On peut essayer une estimation mais ces traitements sont répartis sous 3 rubriques qui associent même des personnels d'autres statuts...

Traitement des médecins, chirurgiens et élèves.....	5 827,00 francs
Traitement du personnel de l'asile d'aliénés.....	8 038,70 francs
Traitement du pharmacien chef, de 2 élèves et des garçons.....	3 596,29 francs
Traitement des sœurs hospitalières.....	4 212,50 francs
Traitement des employés d'administration, infirmiers et servantes....	17 974,75 francs
Traitement des aumôniers et du chantre.....	2 200,00 francs
Gratifications.....	437,80 francs

L'Hospice général fonctionne aussi grâce au bénévolat, grâce à l'existence de petits personnels de service ou d'administration très peu payés mais bénéficiant d'avantages en nature, grâce aussi aux malades travailleurs, aux aliénés travailleurs, aux enfants de l'Hospice placés, aux vénériennes...

Tous ces assistés travailleurs sont sous l'autorité des sœurs et du personnel régulièrement rémunéré, certains d'entre eux reçoivent toutefois de très petites rémunérations ou gratifications.

L'effectif théorique des personnels de l'Hospice général peut paraître faible mais il s'enfle considérablement grâce à ces travailleurs obligés, grâce au bénévolat. Une partie du corps médical est bénévole, par exemple en 1866, 2 chefs de clinique chirurgicale.

Coût de la réorganisation de 1895-1896 dans le budget de l'École

Le décret de réorganisation de 1883 entraîne la création de nouveaux postes dont il faut assurer la rémunération. La réorganisation est effective en 1895-1896. Le budget fait défaut.

Pour assurer la réorganisation il faut une dépense spécifique de 12 000 francs, le département n'accordera au maire PIC-PARIS que 6 000 francs. Les enseignants accepteront que les 6 000 francs manquant soient prélevés sur leur salaire.

Tableau des nouveaux postes

. 1 chef de travaux de physiologie.....	1 000 francs
. 1 chef de travaux en histoire naturelle.....	1 000 francs
. 1 chef de travaux en médecine opératoire.....	1 000 francs
. 3 chefs de clinique.....	300 francs chacun, soit 900 F
. 1 aide d'anatomie.....	200 francs
. 1 secrétaire de bibliothèque.....	300 francs
. 400 francs pour les professeurs chargés des exercices de doctorat	
. 50 francs supplémentaires pour le prosecteur.	

Il est espéré que l'abandon de salaire des professeurs soit une situation provisoire.

La réorganisation a déjà dû entraîner la création d'une chaire de pharmacie et de 2 postes de professeurs suppléants en physique et sciences naturelles.

Heureusement la progression des effectifs des élèves en médecine compensera la disparition des pharmaciens de 2^e classe et les rentrées de droit d'inscription se maintiendront permettant d'équilibrer le budget.

LES TROIS ÉPOQUES DE LA GESTION DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

Première époque :

La première époque va de 1841 à 1856.

C'est l'Hospice général qui prend l'initiative de la construction de l'École et qui, finalement, assurera la quasi totalité des frais, qui assurera également réparations et entretien ainsi que la moitié du budget de fonctionnement. Dans ces conditions, l'Hospice général est l'interlocuteur privilégié du directeur de l'École. La Commission administrative intervient auprès du directeur et du rectorat dans la mesure où elle reçoit les élèves de l'École, elle entend imposer son règlement et obliger les élèves à un comportement courtois et de bonne éducation, ce qui n'est pas toujours facile...

A partir de 1851, à la suite des observations de M. de WATTEVILLE, le Ministère de l'Intérieur intervient et rappelle à l'ordre la Commission administrative de l'Hospice général qui a pris indûment à sa charge les frais de l'École. De 1841 à 1853, la dépense totale a été de 107 485,68 francs.

En 1854, le choix de désengagement financier de l'Hospice est pris mais il a été imposé. En 1855, les travaux qui auraient dû être entrepris pour la remise de l'École à la ville ont été ajournés car l'Hospice ne dispose pas du budget nécessaire.

Le 17 septembre 1856, la Commission administrative écrit à M. CHAUCHEAU, architecte, pour faire "exécuter immédiatement les travaux à l'École préparatoire pour qu'elle soit remise le plus promptement possible à la ville de Tours" et le 17 novembre 1856, la Commission administrative décide qu'il sera écrit à M. le maire de Tours pour le prévenir que l'administration de l'hospice est en mesure de faire recevoir l'École préparatoire de médecine et pharmacie de la ville de Tours.

Par un acte du 21 février 1857 du Conseil municipal, repris dans une lettre du 23, M. le maire de la ville de Tours reconnaît que les bâtiments de l'École de médecine ont été remis en bon état par l'Hospice et il s'engage à entretenir le bâtiment dorénavant.

Deuxième époque :

A partir de 1857, c'est la ville de Tours qui assure les frais occasionnés par l'École, qu'il s'agisse du fonctionnement ou des constructions nécessaires pour la réorganisation de l'École qui aura lieu tardivement en 1894. L'Hospice y participe par la mise à disposition du terrain.

On remarque qu'à partir de 1856-1857, on est renseigné sur le fonctionnement de l'École par les rapports annuels qui reprennent les discours prononcés lors des séances solennelles de rentrée. Ces séances ont lieu en présence des autorités locales, maire de Tours, préfet, représentants des autorités et corps constitué, civils, militaires et religieux ; ces manifestations contribuent à l'image de la ville de Tours. Même si on dépense peu en sa faveur, l'École est l'honneur de la ville.

Les rapports sont probablement un instrument utile de la gestion du directeur de l'École, ils sont l'occasion de rechercher reconnaissance et moyens matériels.

L'Hospice général et le Conseil général peuvent voter (1860) des subventions à l'École mais l'hospice ne doit plus le faire et le Conseil général n'assurera qu'une part minoritaire même si elle est nécessaire. En fait, le Conseil général subventionne la ville qui a la charge de l'École.

La transformation de l'établissement en École nationale (loi de 1954) fait intervenir l'État dans le financement par le paiement des traitements de la plupart des personnels. C'est une période intermédiaire jusqu'en 1962.

La situation de dépendance de l'École vis-à-vis de la ville de Tours durera jusqu'en 1962. Toutefois la participation du département d'Indre-et-Loire sera importante de 1955 à 1970.

Troisième époque :

En 1962, la création de la Faculté mixte ouvre financièrement une troisième époque. La croissance du budget est considérable, elle correspond à la double augmentation des effectifs enseignants et étudiants et aussi à divers travaux dont le financement se fera au coup par coup. Au 1^{er} janvier 1963, la Faculté est à la charge de l'État (sauf engagement passé du département d'Indre-et-Loire).

L'ÉCOLE, TOURS ET LA TOURAINE : ÉCONOMIE ET DÉMOGRAPHIE

En ce qui concerne l'aide apportée par la Touraine à son École de médecine, le bilan, comme le signale déjà D. LACHAUD, pour le XIX^e siècle, est peu satisfaisant.

Ceci peut se comprendre si l'on examine la place de Tours dans un région agricole qui restera peu manufacturière. La viticulture tourangelle n'est pas à la hauteur de celle de la Gironde ou de la Bourgogne. Les progrès économiques et démographiques sont lents, irréguliers et tardifs.

Au XVII^e et XVIII^e siècle, la ville de Tours, ancienne cité royale, est entrée en sommeil.

La période romantique n'apporte pas d'évolution considérable.

Certes, à la fin du XVIII^e siècle, la Généralité de Touraine est importante mais la ville de Tours est loin d'être la Touraine et la Révolution réduira la Touraine à l'Indre-et-Loire, moins étendue.

Il y aura une évolution démographique et économique favorables seulement dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et les premières années du XX^e siècle. La population augmente nettement mais ce serait plus par une diminution de la mortalité et par un solde migratoire positif (arrivée de français d'autres régions et d'étrangers) que par une augmentation de la natalité qui reste médiocre.

Si l'on compare l'Indre-et-Loire aux départements limitrophes (selon C. CROUBOIS et R. BAILLEUL), on constate qu'en 1844, les recettes fiscales d'Indre-et-Loire sont inférieures à celles du Loiret, du Maine-et-Loire et de la Sarthe. L'Indre-et-Loire dépasse juste le Loir-et-Cher (Loiret 15 629 000 francs, Indre-et-Loire 9 210 000 francs, Loir-et-Cher 7 282 000 francs).

En 1864, le revenu agricole en Indre-et-Loire est inférieur à celui du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Eure-et-Loire et du Maine-et-Loire.

En 1891, l'Indre-et-Loire n'est démographiquement que le 52^e département de France et se classe parmi les départements ruraux, ce qui est une position défavorable pour justifier le développement d'établissements d'enseignement supérieur. Plus tard, entre 1890 et 1900, le phylloxera ruine la viticulture.

C'est l'industrialisation à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e qui sauve la Touraine.

Pierre LEVEEL résume ainsi le XIX^e siècle : "L'Indre-et-Loire gagne 30 000 habitants entre 1821 et 1846 ; mais, dans la seconde moitié du siècle, seule la ville de Tours et sa proche banlieue accélèrent leur progression, doublant de population entre le recensement de 1856 (30 766) et celui de 1891 (60 335). Aux causes générales du déclin démographique à la campagne, il faudrait ajouter les désastres subis dans la vallée de la Loire par les inondations de 1846, 1856 et 1866".

De la veille de la guerre de 1914 aux années 50 incluses, le développement est toujours médiocre et lent, les deux guerres mondiales ont été ressenties. Les gens de la campagne vont vers la ville mais la population d'Indre-et-Loire augmente peu. L'immigration joue un rôle positif.

La crise de 1931 frappe sévèrement la Touraine.

Pour parler de la période 1947-1959, Bernard CHEVALIER utilisera un titre "Le temps des léthargies". En effet, la reconstruction de Tours a été différée et les dommages de guerre mal utilisés. Tours est en retard par rapport à Caen, Le Havre, Rouen, Dunkerque, etc.. On construira 2 196 logements neufs entre 1956 et 1959.

Il cite Pierre LEVEEL qui écrit en 1959 : "ce pays, habitué à faire des envieux, s'était quelque peu endormi, jugeant que les fumées industrielles ne l'intéressaient pas. On vivait sur les souvenirs de la draperie, de la soie qui firent jadis de Tours l'égale de Lyon. Mais, en fait, Tours appartenait bien au désert français...".

A partir de 1959, jusqu'au début des années 1970, il y a une expansion certaine, qui a été en quelque sorte différée. C'est précisément l'époque de l'évolution de l'École et de la création de la Faculté. Les années 1960-1970 voient un développement économique accéléré qui s'accompagne d'une augmentation importante de population.

De 1800 à 1970, l'augmentation de population d'Indre-et-Loire est de 70 % mais reste inférieure à la moyenne nationale.

Le bilan général des années 1800-1950 ne semble pas favorable matériellement au développement universitaire en Touraine. C'est probablement un facteur intellectuel et l'image artistique et littéraire du Val-de-Loire qui entraînent le développement de Tours et de l'École.

Progression modérée de la population d'Indre-et-Loire au XIX^e siècle:

Recensements	Population
1821	282 372 h.
1836	304 271 h
1842	306 366 h
1851	315 641 h.
1881	329 160 h.
1891	337 298 h.
1911	341 205 h.

Regroupement de la population sur l'agglomération tourangelle :

Recensements	Densité de population habitants/km ²				
	Indre et Loire	Arrondis. Tours	Chinon	Loches	France
1821	45,8	53,3	48,8	32,7	55
1911	55,4	76,8	45,5	34,1	71,8

(d'après SURRAULT et FÉNÉANT)

Rôle de l'immigration dans le peuplement d'Indre-et-Loire :

Périodes	Mouvement de la population départementale			
	Taux annuels moyens pour 1000 habitants			
	Natalité	Mortalité	Immigration	Variation globale
1821-1845	25	21,8	0,9	+ 4,1
1846-1885	20,3	20,1	1,9	+ 2,1
1886-1910	17,7	19,1	1,6	+0,2

(d'après SURRAULT et FÉNÉANT)

LES LOCAUX DE L'ÉCOLE

Les premières constructions sont antérieures à la création de l'École. De nouveaux locaux sont construits entre 1841 et 1843 dans l'enceinte hospitalière, la Commission de l'hospice prend les frais de construction à sa charge.

Dans son rapport du 1^{er} décembre 1855 le Docteur HERPIN, nouveau directeur, pourra faire l'éloge de cette première École, même si elle laisse à désirer : "Construit sur les indications fournies par M. ORFILA lui-même, le local affecté à l'École est vaste et parfaitement bien disposé. L'amphithéâtre des cours pourrait contenir 200 étudiants. Le laboratoire de chimie est spacieux... La salle de dissection est grande et garnie de 8 tables en fonte, semblables à celles qui sont adoptées à la Faculté de Paris... Enfin un secrétariat, une salle convenable pour les archives et pour les réunions des professeurs terminent l'ensemble des bâtiments affectés au service de l'École".

A peine installée, en 1846, l'École est en partie incendiée et immédiatement reconstruite : Le 5 janvier 1846, on a appris que la veille, 4 Janvier 1846, à 8 heures du soir, un incendie a éclaté à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie. Une partie du grand bâtiment de la bibliothèque est

détruit et, de plus, les objets mobiliers tels que tables, boccas, instruments de physique, produits chimiques ont été entièrement détériorés ou perdus sans ressource.

La Commission administrative : "considérant que si l'on ne réparait pas... les cours de l'École pourraient se trouver suspendus et l'instruction des élèves compromise... qu'en conséquence il y a urgence absolue. Vu le devis de l'architecte la réparation doit occasionner une dépense de 6 000 francs arrête que monsieur le directeur est autorisé à faire faire d'urgence tous les travaux. Le budget sera porté par moitié au budget de 1847 et l'autre moitié au budget de 1848."

Attendu l'état de pénurie financière dans lequel se trouve l'Hospice, on demande l'aide des ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique à qui l'on adressera des lettres. On sollicite le préfet.

Le 17 février, les marchés pour la réparation de l'École sont approuvés par le préfet.

On découvre le 3 juillet 1846, après le versement d'un premier acompte de 6 000 francs, qu'un deuxième acompte de 7 500 francs sur les travaux de l'École doit être versé au sieur CHEMALLE. On est ainsi déjà à 13 500 francs, il ne semble pas que les travaux soient finis, le dépassement est de bonne taille mais il a été approuvé.

En 1852, on constate que la Commission administrative doit prévoir dans le budget de l'Hospice général le paiement des intérêts de la somme de 40 000 francs employée à bâtir l'École de médecine.

En 1853, on avancera même dans les délibérations de la Commission le chiffre de 42 000 francs dépensés pour la construction et les réparations de l'École depuis l'origine, somme considérée comme beaucoup trop élevée, d'autant que l'Hospice général n'arrive pas à faire face à ses obligations financières et qu'il sollicite de façon répétée des subventions.

En mai 1854, la Commission constate que le devis de construction de l'École, en juillet 1841, était de 11 581 francs. En définitive, la dépense a été de 36 917,96 francs à la charge entière de l'Hospice. Cette charge était indue et Tours est la seule ville de France où l'hospice ait supporté la totalité des frais, ce qui lui a valu des remarques du ministère de l'Intérieur.

En février 1855, cependant, M. HERPIN, directeur de l'École, demande qu'il soit fait des réparations. Par qui devront-elles être supportées ? La Commission administrative décide que l'Hospice fera les travaux mais qu'aussitôt les réparations terminées, il remettra les bâtiments à l'administration municipale et un état des lieux sera dressé contradictoirement. A partir de cette remise, la ville restera chargée de toutes les réparations, aux termes de la loi, incombant aux usufruitiers, l'Hospice sera chargé de celles que la loi met au compte du nu propriétaire. La Ville donne son accord.

Malgré cela, après l'inondation qui a lieu du 1^{er} au 7 juin 1856, c'est encore l'Hospice qui inscrit à son budget les réparations diverses nécessitées par le dégât des eaux causé à l'École préparatoire. Le désengagement est progressif. Il sera terminé en février 1857 avec la remise de l'École à la ville de Tours. L'état des bâtiments restera médiocre, ce qui fait chroniquement l'objet de plaintes, en particulier en 1880, comme le signale É. ARON dans son ouvrage.

En 1894, après la cession des terrains par l'hospice (1813 m² le 25 octobre 1894), c'est la ville qui construira pour la nouvelle réorganisation de l'École.

Par délibération du 15 mars 1895, le Conseil municipal de Tours approuve la construction de laboratoires ainsi que les plans et devis soumis par M. PRATH, architecte de la ville :

- Travaux.....	80 909, 54 F
- Travaux des anciens bâtiments.....	7 847, 66 F
- Honoraires d'architectes.....	3 094, 32 F
- Frais.....	359, 00 F

TOTAL	92 210, 32 F
-------	--------------

C'est ainsi que le 22 novembre 1895 pourront être pris les arrêtés aux termes desquels l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours est autorisée à jouir des droits conférés aux écoles préparatoires réorganisées par l'article 13 du décret du 1^{er} août 1883.

L'École est donc "réorganisée" en 1896 - 1897, alors que les travaux étaient prévus dès 1883.

En 1908 (assemblée du 30 janvier), on réclame une réfection de l'amphithéâtre d'anatomie.

De nouveaux travaux ont lieu en 1913. L'état de l'amphithéâtre et du laboratoire d'anatomie est une préoccupation constante pour des raisons de salubrité et de sécurité.

La mairie de Tours adresse le 16 Juillet 1928 une lettre du Conseil municipal à la Commission administrative de l'Hospice général. Il informe qu'il souhaite en raison de l'augmentation de l'effectif des étudiants (184 en 1928), l'agrandissement de l'École (séance du Conseil municipal du 16 juin 1928). Le projet comporte la démolition du plus ancien bâtiment (amphithéâtre de cours et laboratoire de chimie). On construirait à la place un amphithéâtre plus moderne avec des laboratoires de chimie pour les professeurs. Le 1^{er} étage se composerait : au centre une bibliothèque, à l'extrémité ouest serait aménagé le cabinet du directeur et les bureaux du secrétariat, enfin à l'extrémité est seraient installés les locaux de bactériologie pour l'enseignement et la recherche. Le devis de ces agrandissements s'élève à 394 827,85 francs. Cette dépense serait prise en charge par la ville de Tours. La Commission administrative de l'Hospice donne son autorisation aux travaux.

L'inauguration a lieu le 17 novembre 1929, sous la présidence de M. CAVALIER, directeur de l'enseignement supérieur, la cérémonie est précédée d'un déjeuner à l'hôtel du Faisan, à l'invitation du professeur GUILLAUME-LOUIS.

Le 17 octobre 1932 le Professeur GUILLAUME-LOUIS, directeur de l'École va solliciter l'Hôpital général. Il écrit à la Commission administrative que M. de MONZIE, Ministre de l'Education nationale, a décidé la transformation de l'école préparatoire en école de plein exercice : "il serait souhaitable que quelques améliorations fussent apportées au service des cliniques pour mieux les adapter aux nécessités de l'enseignement médical actuel". La commission ministérielle d'enquête a été frappée de l'insuffisance des locaux opératoires en chirurgie, de l'insuffisance des services de radiologie et de l'absence d'une salle de cours. "L'Hôpital trouverait avec les étudiants de 4^e et 5^e année, la possibilité d'avoir des externes et des internes plus instruits, qui assureraient un service plus régulier et cela pour le plus grand bien des malades...".

La Commission administrative hospitalière va suivre ces demandes en octobre 1932 et décide un plan d'agrandissement que le Conseil de santé approuve. En mars 1933, le devis des travaux, qui comporte "un groupe opératoire" est de 1 507 648,81 francs. Le Conseil de santé approuve le 4 juillet 1933. Toutefois ces travaux seront longs à réaliser.

Le 6 mars 1933, l'administration municipale demande à l'Hospice général de céder à la ville de Tours le terrain nécessaire aux nouveaux agrandissements de l'École. La ville a voté les sommes nécessaires aux travaux. La Commission administrative, le 7 mars 1933, donne son autorisation à la ville dans la perspective de la transformation de l'École préparatoire en École de plein exercice.

La superficie de terrain cédé, pris sur le jardin potager de l'hospice est de 1 085 m². Le 2 juin 1934, on ajoutera 80 m² supplémentaires.

Louis CHOLLET, secrétaire de l'École et M. Émile ARON, directeur puis doyen, racontent l'histoire des bâtiments.

Citons d'abord, Louis CHOLLET : l'École "en 1897, avait renouvelé son organisation en édifiant des laboratoires de physiologie, d'histologie, de physique, de chimie et d'histoire naturelle et, en 1913, ouvert un pavillon d'anatomie modèle, dont l'affluence des étudiants a nécessité l'agrandissement...

En 1929, grâce aux sacrifices consentis par la Municipalité, les anciens locaux subissent une réfection complète : de nouveaux bâtiments clairs et aérés, dotés du chauffage central, sont élevés ; la salle d'honneur est parachevée et meublée, un bureau directorial installé, le secrétariat remis à neuf, la

bibliothèque refondue, l'amphithéâtre des cours reconstruit, puis une petite salle de cours, un droguier, des laboratoires de bactériologie, d'anatomie pathologique, de chimie médicale et de pharmacie aménagés".

"La construction d'un nouveau bâtiment de trois étages, sur le boulevard Tonnellé, est en voie d'achèvement (en 1936). Celui-ci, doté de tous les perfectionnements modernes, comporte deux nouveaux amphithéâtres de cours, des laboratoires de chimie, de physique, de physiologie, de bactériologie, d'anatomie pathologique, d'hygiène et de thérapeutique. Les travaux que la ville, secondée par le département, a pris généreusement à sa charge, se sont élevés à plus d'un million".

Donnons pour conclure la parole à Émile ARON : « Les nouveaux bâtiments furent inaugurés en grande pompe le dimanche 13 décembre 1936 par Jean ZAY, Ministre de l'Éducation Nationale. Le Professeur GUILLAUME-LOUIS aimait le faste et savait le déployer. La médecine tourangelle, à l'honneur, en profita. Dans la foule des personnalités, assistaient aux cérémonies les Députés et Sénateurs, bien sûr, le Recteur de Poitiers, le Professeur ROUSSY, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, les personnalités du monde médical, administratif et littéraire avec Maurice BEDEL. Ils furent accueillis par le corps professoral et les étudiants sous un soleil printanier et un ciel immaculé, un été de la Saint Martin. A l'enseigne de RABELAIS, un déjeuner pantagruélique fut offert aux autorités dans les salons de l'hôtel de l'Univers, suivi d'une séance académique dans la salle des mariages de l'Hôtel de ville de Tours ».

A toutes les époques, les travaux ont paru tardifs et insuffisants, et semblent souvent avoir eu lieu après ceux des écoles concurrentes, malgré la bonne image de Tours, comme le souligne D. LACHAUD. Cette situation s'est prolongée jusqu'au développement de la Faculté.

Il existe une collection assez importante de photographies anciennes non datées de l'École et de l'Hôpital de Tours. Elles représentent les bâtiments et les jardins, l'intérieur des locaux avec le matériel pédagogique, les collections, les livres, les installations du laboratoire d'anatomie. Nous voyons aussi dans les salles et amphithéâtres les professeurs, leurs étudiants et le personnel de l'École. Deux collections de photographies ont été réunies en albums pour lesquels une datation approchée est possible, l'un vers 1895 et l'autre vers 1921.

Une étape ultérieure est connue par les photographies qui accompagnent le Guide de l'étudiant de 1936 et les fascicules de l'inauguration par Jean ZAY des nouveaux laboratoires en 1936. Les relevés d'architectes et plans, faits en 1842, 1896, 1983 et 1984 permettent de suivre les grandes étapes de l'évolution des bâtiments. Toutefois, les renseignements provenant des différentes sources ne se recoupent pas de façon parfaitement satisfaisante. Les surfaces exactes sont difficiles à calculer, les remaniements des bâtiments anciens sont peu aisés à suivre avec certitude. Les surfaces utiles que nous retiendrons dans nos calculs ne peuvent être qu'approchées.

LES LOCAUX DE LA FACULTÉ MIXTE

Le 11 décembre 1956, le Conseil municipal de Tours se prononce pour une extension de l'École et adresse un projet de l'architecte BOILLE au recteur et une demande de cession de terrain à l'hôpital. En avril 1957, la surface de terrain du C.H.R. qui doit être cédée est précisée ; elle est de 4 190 m². Cet agrandissement devrait servir à l'enseignement des sciences. La Commission administrative finit par donner son aval. En fait, les terrains seront libérés un peu plus tard.

Le rectorat a d'abord implanté, en 1957 et en 1958, des bâtiments provisoires préfabriqués de médiocre qualité qui seront d'abord occupés par le collège scientifique universitaire. En 1961, l'École de médecine les réclame vivement.

Le 29 novembre 1962, le Professeur ARON, dans une lettre à la Commission administrative de l'hôpital, indique que la Faculté a la possibilité d'effectuer une première construction ; il sollicite de l'hôpital la cession d'un terrain de 1995 m² (45 x 39) situé derrière les bâtiments existants. L'avis favorable obtenu ne sera pas suivi d'effet immédiat.

De 1962 à 1965, dureront des négociations qui permettront des cessions de terrains et bâtiments en faveur de l'université.

Le 29 mars 1963, le Doyen ARON précise que le projet, compromis, comporte deux groupes de constructions de 2 et 7 millions de francs. Ce projet ne gêne pas l'élaboration du plan directeur de l'hôpital. L'opposition du préfet est alors levée. Les plans directeurs de l'hôpital furent nombreux et souvent modifiés.

Mais, le 14 février 1964, le recteur demande au président de la commission administrative une cession globale de 17 450 m², bâtiments existants et terrains.

Le 22 octobre 1964, le Ministre de la Santé a donné son accord pour la cession gratuite car c'est la reconnaissance d'un état de fait historique.

En 1965, la cession gratuite fait l'objet d'un arrêté interministériel mais malheureusement les plans ont été modifiés, la cession est encore différée. Le 12 août 1965, le doyen ARON indique que le Ministre de l'Education nationale a de nouveau approuvé la cession avec les modifications apportées, le vote de la cession par la Commission administrative est renvoyé à octobre, elle votera enfin l'accord de cession modifié le 29 octobre 1965.

La période 1962-1969 voit une évolution rapide des bâtiments après une longue période de calme. La création de la Faculté et l'arrivée d'étudiants de plus en plus nombreux nécessitent des constructions.

Le bâtiment TROUSSEAU construit en 1934, inauguré par Jean ZAY en 1936 (bâtiment longeant de près le boulevard TONNELLÉ), sera surélevé de trois niveaux en 1964. Le programme financier primitif des travaux est de 400 000 francs mais, lors de sa présentation au Conseil général en 1962, le projet de surélévation atteint 1 000 000 de nouveaux francs, moitié à la charge de la ville de Tours, moitié à la charge du département d'Indre-et-Loire.

Le Doyen ARON, au Conseil des professeurs du 25 Janvier 1963, signale qu'il a obtenu l'inscription au budget 1964 de 100 millions d'anciens francs et de 300 millions en 1965 pour la suite des travaux. Conserver les anciens francs pour présenter le dossier faisait plus forte impression.

Les deux amphithéâtres GUILLAUME-LOUIS et JAVILLIER sont mis en service en 1965. La bibliothèque sera construite en 1966, ainsi que le bâtiment BRETONNEAU (parallèle au boulevard, mais en retrait).

Enfin, en 1969, c'est le bâtiment VIALLE qui sera inauguré (le long des amphithéâtres en continuité avec les anciens bâtiments).

Ces locaux cependant, seront insuffisants pour accueillir les C.P.E.M (étudiants de première année). Il faudra utiliser le grand amphithéâtre de la faculté de sciences dans le parc de GRANDMONT pour recevoir plusieurs centaines d'étudiants dans des conditions de confort très médiocre pour des cours magistraux d'une rentabilité variable ; il s'agissait en réalité d'un très vaste baraquement provisoire à l'acoustique déplorable.

Un projet de faculté nouvelle, mitoyenne de l'hôpital TROUSSEAU sera proposé en 1975 et ne sera jamais exécuté. En 1984, on envisagera une "restructuration in situ" qui ne verra pas le jour, mais qui a eu le mérite de permettre un état des lieux, une sorte de relevé historique de tout ce qui avait été fait jusqu'en 1970.

Le bâtiment formant l'extrémité nord-ouest de l'École où se sont trouvées historiquement la salle des professeurs et la salle d'honneur ("vestibule et salle d'exposition") et où l'on a installé en 1921 le monument aux morts, devrait être conservé à titre historique tant pour les souvenirs qui s'y rattachent que pour une architecture simple et harmonieuse assez caractéristique du XIX^e siècle à Tours.

La Faculté mixte connaît une période de développement et de travaux immobiliers qui vont se terminer avec elle. L'ensemble des constructions réalisées est assez hétérogène et de valeur bien inégale.

EFFICACITÉ PÉDAGOGIQUE ET CONFORT ÉTUDIANT

L'évolution de l'effectif étudiant a lieu par poussées, parfois brusques, suivies de retombées et de paliers. Elle est liée probablement à des facteurs sociaux, politiques et démographiques mais pas à la

logique sanitaire du pays et à la demande médicale vraie. Il peut y avoir erreur par défaut ou par excès pour le nombre d'étudiants formés.

L'évolution des effectifs enseignants est lente, progressive, liée à un cadre administratif et légal, mais liée aussi à des choix économiques ou politiques, à l'évolution du savoir et de la demande hospitalière. L'essentiel de la décision semble tantôt national, tantôt local.

Il y a évidemment un lien entre l'évolution des enseignements obligatoires ou autorisés et le nombre d'enseignants recrutés, mais pas précisément de liens de ces deux facteurs avec la demande étudiante.

L'évolution des locaux se fait par à-coups, lente et lourde, liée à de longues et insistantes campagnes, la finance semble souvent faire défaut. On se plaint qu'elle soit tardive, insuffisante, décalée par rapport aux besoins.

Il ne semble donc pas y avoir de parallélisme entre ces évolutions et pas toujours de liens clairs.

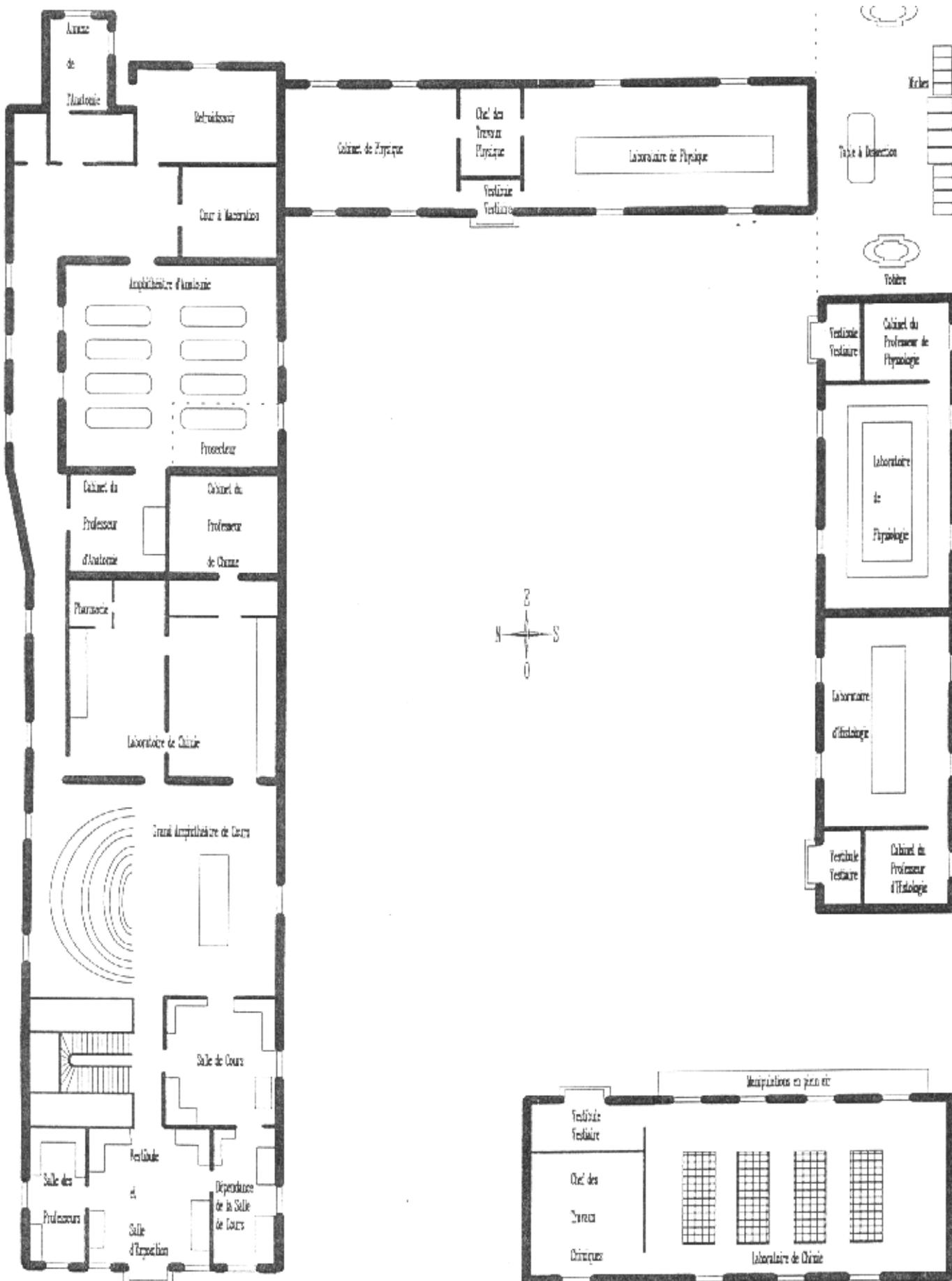
En définitive, la démographie et l'économie commandent avec parfois des erreurs considérables, avec des satisfactions données tantôt à la collectivité locale, tantôt à la profession, tantôt même aux étudiants et à leurs familles qui recherchent la respectabilité médicale et la rémunération, "honor, fama, decus". La trop fameuse "vocation" est certes chez certains une attraction puissante, réelle, exercée par un métier parfois passionnant et difficile et pas toujours l'appât d'une rémunération supposée qui n'est pas obligatoirement au rendez-vous.

La qualité du jeune médecin est-elle vraiment liée au nombre d'enseignants ou à l'aisance de l'accueil ? On peut en douter. Des succès ont été obtenus dans les conditions les plus variables. Un certain esprit de pédagogie clinique a traditionnellement prévalu avec, sauf au moment où le rapport d'encadrement est très défavorable et où il y a pléthore de stagiaires hospitaliers, une influence directe, essentielle de l'enseignant à l'élève. Il s'agit pour beaucoup de la formation d'une école professionnelle donnée dans le cadre d'un hôpital.

A Tours, l'école et la faculté ont toujours été dans l'hôpital. De BRETONNEAU à GODEAU et à GAUTIER, l'influence personnelle d'un enseignant a été essentielle pour maints étudiants de même celle de LEDOUBLE, VIALLE, GOUZÉ à leurs élèves anatomistes ; bien des enseignants n'ont pas hésité à être les conférenciers de leurs élèves.

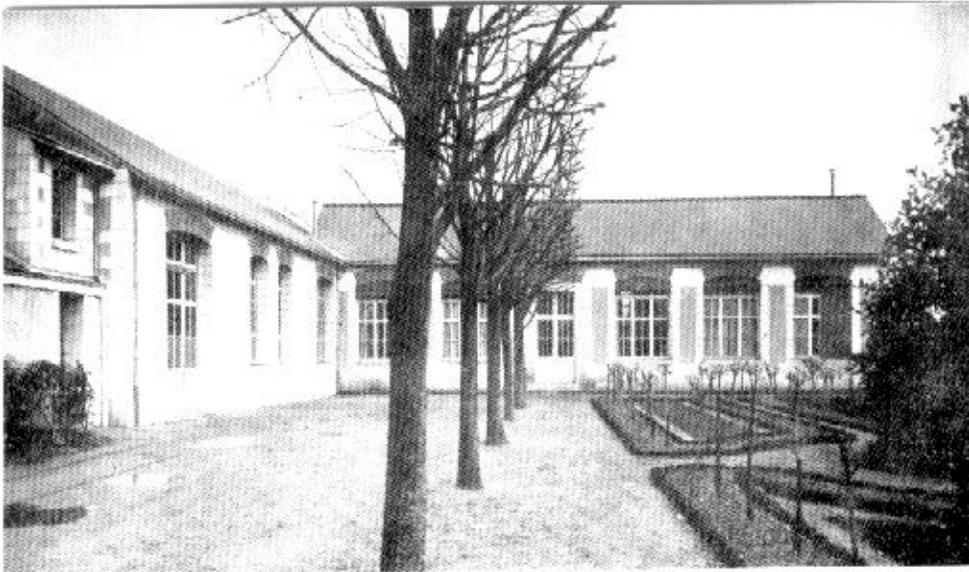
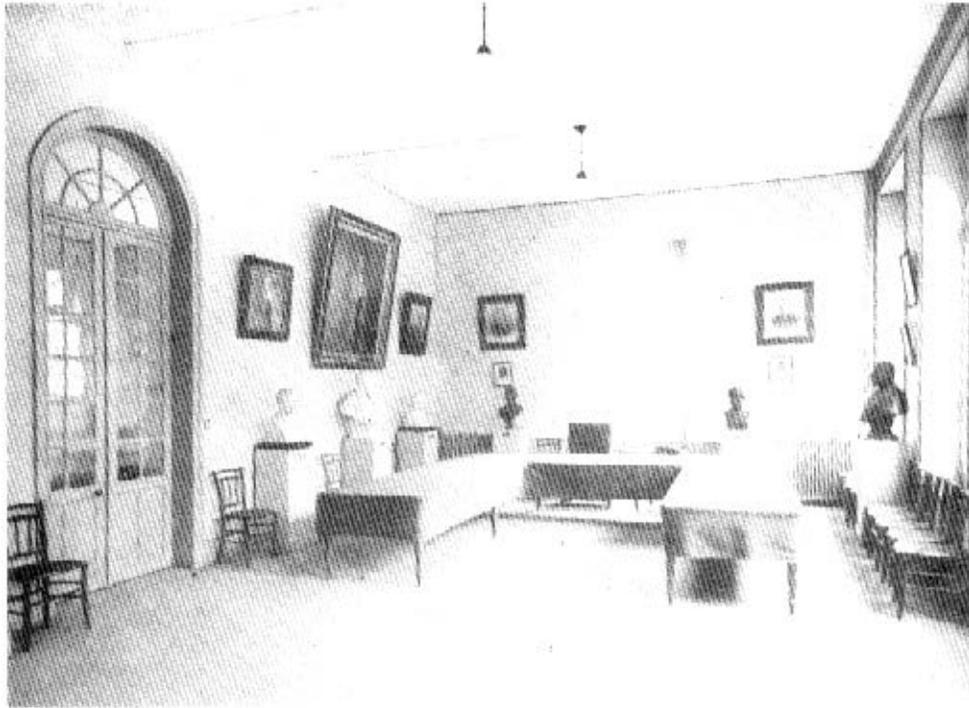


L'ancienne école de médecine et de pharmacie de Tours

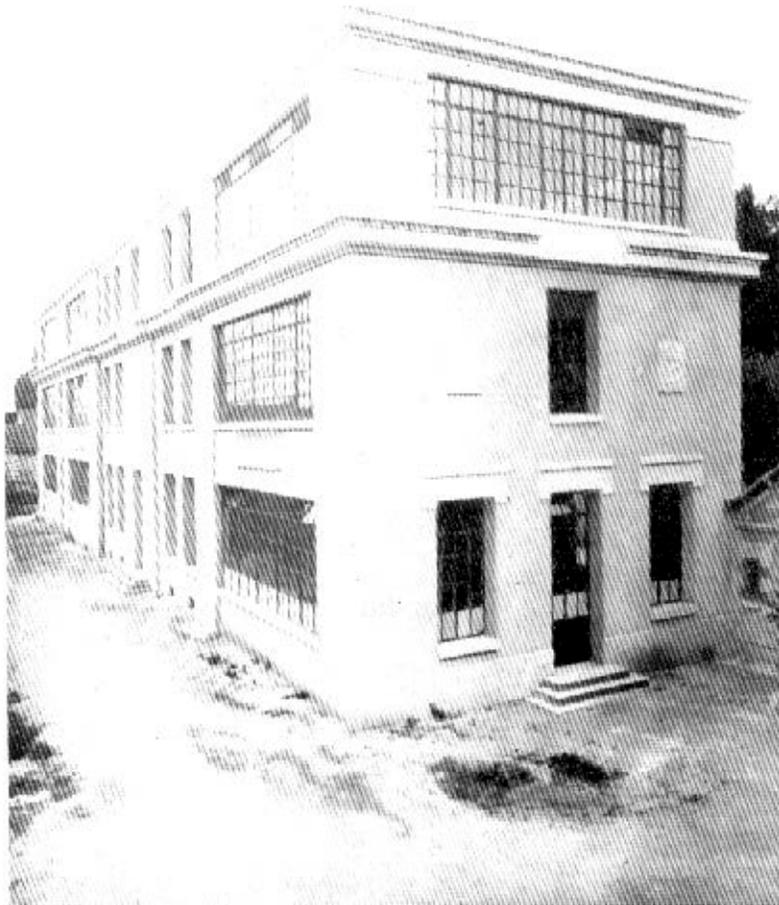
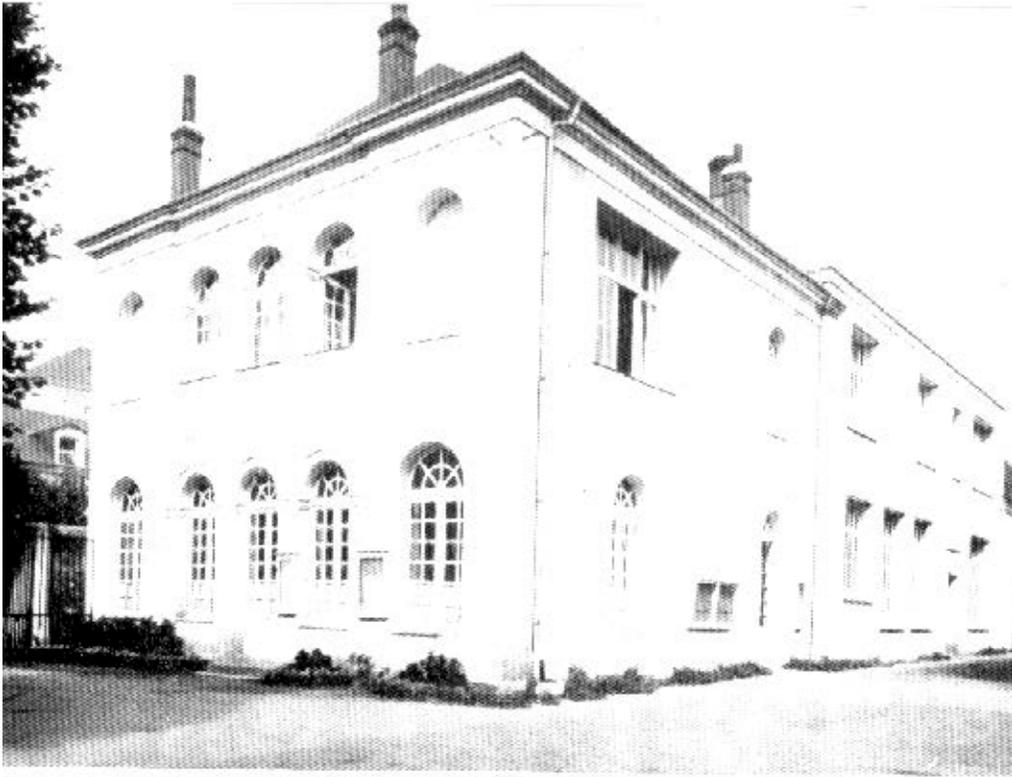


Plan de l'école de médecine de Tours en 1896 (Thèse D. LACHAUD)

Salle d'honneur de l'école avec la collection des bustes et des portraits



Cour de l'école avec l'amphithéâtre d'anatomie et le laboratoire d'histologie



L'école en 1936 : le bâtiment inauguré par Jean ZAY

CHAPITRE 9

LES ÉTUDIANTS

EFFECTIFS - ÉTUDES - EXAMENS - INSCRIPTIONS ET DROITS



VARIATIONS DE 1841 A 1962 des régimes des études médicales à Tours

Au fil des époques, suivant les décisions de législateurs, parfois en mal de réformes, on va toujours d'un ancien régime à un nouveau régime (1893, 1924, 1932, 6 mars 1934 avec 6 années d'études mais pas de 5^e examen, ni de thèse à Tours, 1943...).

A ceci plusieurs raisons :

Une raison générale, le savoir change, les études s'allongent un peu où même beaucoup, les exigences de niveau s'élèvent aussi.

Une raison locale, l'école n'est pas autorisée à donner tout l'enseignement, ni à faire passer tous les examens, ni à assurer la collation du diplôme. Au fur et à mesure de sa progression, ses droits dans ces divers domaines augmentent jusqu'en 1962 où la faculté, enfin, est responsable de la totalité du cursus jusqu'aux cliniques et à la thèse de doctorat.

Une raison circonstancielle, à l'occasion des guerres, en particulier 1914-1918 et 1939-1945, on observe des régimes spéciaux d'études et d'examens.

Dans son rapport sur l'enseignement médical de l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours prononcé le 1^{er} décembre 1855 lors de la distribution des prix, le D^r HERPIN, directeur de l'École, précise les diverses catégories d'étudiants auxquelles l'enseignement s'adresse.

"Aujourd'hui, en supprimant les jurys médicaux et en attribuant leur juridiction à nos écoles, le décret du 22 août a considérablement étendu la sphère d'action et d'influence de ces dernières, puisqu'elles sont à la fois des centres d'enseignement et des centres d'examen.

En effet, comme par le passé, nous demeurons chargés de préparer les aspirants au doctorat et les aspirants au titre de pharmacien de 1^{re} classe qui doivent compléter leurs temps d'études et leurs examens dans les facultés et dans les écoles supérieures de pharmacie ; et, de plus, c'est directement de nous que les localités de la circonscription qui nous est attribuée (le département d'Indre-et-Loire et le département de l'Indre) recevront désormais les praticiens qui, sous le titre d'officier de santé, de pharmacien de deuxième classe, d'herboristes et de sages-femmes, voudront y exercer leur art.

Chaque école préparatoire a donc maintenant deux missions à remplir : une mission de science, une mission d'utilité publique."

En 1878, une réforme modifie le régime des examens. Au lieu d'avoir lieu regroupés en fin de scolarité ils devront être étalés sur quatre ans et l'on introduit des cours de physique, chimie et sciences naturelles en première année. Le problème permanent sera de savoir où et comment cet enseignement sera donné, dans les écoles, dans les facultés de médecine ou de sciences.

Dans le courant du XIX^e siècle, il n'y a pas d'année préparatoire mais l'exigence d'un ou même de deux baccalauréats.

Le baccalauréat n'était pas exigé des officiers de santé. Si un élève de l'École demande un congé pour passer le baccalauréat, ce qui est parfois le cas, c'est qu'il souhaite passer de la préparation de l'officiat à celle du doctorat.

Puis à la fin du siècle, apparaît l'année préparatoire de P.C.N. (physique, chimie, sciences naturelles) en 1894-1895, transformée plus tard en P.C.B. (physique, chimie, biologie) en 1935, puis fin 1943 lui succédera l'A.P.M. (année préparatoire à la médecine), puis après 1944, de nouveau le P.C.B., puis le C.P.E.M. (certificat préparatoire aux études médicales) en 1963-1964 et enfin le P.C.E.M. 1 (premier cycle des études médicales 1^{re} année) en 1969.

La seule différence intéressante entre ces régimes est que le P.C.N. donnait accès aux études scientifiques et que les années préparatoires ultérieures ne donneront plus ce droit.

A Tours, l'année préparatoire aux études médicales (P.C.N., P.C.B.) a été d'abord à la charge de l'École puis cette charge a été partagée entre l'enseignement médical et l'enseignement donné par le collège scientifique universitaire ou la faculté de sciences. La faculté de médecine en aura la responsabilité

avec les C.P.E.M. et P.C.1, mais toujours avec une contribution des scientifiques. Ceci peut modifier légèrement l'appréciation du taux d'encadrement, mais pour cette seule année propédeutique.

En 1909, pour MOTAIS, à l'Académie de Médecine, un étudiant passe deux ou trois ans seulement dans une école préparatoire comme Tours contre cinq ou six dans une faculté. Ainsi, au début, au XIX^e siècle, le plus souvent les étudiants ne passent que deux ans à Tours puis ils passeront trois ou quatre années à l'école préparatoire et enfin cinq années à l'école de plein exercice. A toutes les époques, les concours attirent la plupart des meilleurs à Paris et leur séjour dans leur établissement d'origine peut être raccourci mais aussi la durée de l'ensemble des études se trouve, bien souvent, allongée.

EFFECTIFS TOTAUX DE 1841 à 1970

Nous avons choisi de façon un peu arbitraire de centrer l'analyse surtout sur les étudiants en médecine et à partir de 1915 sur les étudiants en médecine "vrais", c'est à dire après l'année préparatoire. Pour avoir une image véritable de l'École, il ne faut pas oublier la grande variété des étudiants y recevant un enseignement et comptabilisés de façon variable selon les circonstances.

Au XIX^e siècle, nous trouvons des étudiants inscrits en doctorat en médecine, des officiers de santé, des pharmaciens de première et deuxième classe, des sages-femmes, des herboristes.

Ainsi, à l'origine de l'École, en 1842, l'effectif était de 38 étudiants de ces diverses catégories.

A partir de 1894-1895, viennent s'ajouter les étudiants de P.C.N. A partir de cette même année, 1895, les officiers de santé sont en extinction, il n'y en a plus qu'un seul en 1900. Ensuite, en 1906, il n'y a plus qu'une seule catégorie de pharmacien.

Dans les années 1900-1912, le chiffre moyen est proche de 90 étudiants, toutes catégories confondues. En 1921, l'effectif, pour la première fois, dépasse les 100, en atteignant 106 étudiants.

Les pharmaciens représentent un contingent notable d'étudiants, par exemple, en 1937 sur un effectif de 459 étudiants (377 français et 82 étrangers), il y a 118 pharmaciens. A cet époque, la pharmacie est porteuse puisqu'en 1938 sur 488 étudiants (398 français et 96 étrangers), il y a 130 étudiants en pharmacie. Dans les mêmes années, il y a 50 à 60 étudiants en P.C.B.

Il ne faut pas oublier les catégories annexes qui peuvent ou non être prises en compte, les sages-femmes, qui vers 1960 cesseront de relever de la faculté et dépendront d'une école hospitalière. A l'inverse, on verra apparaître les orthophonistes à la faculté. Les comparaisons sont donc parfois difficiles du fait des catégories multiples d'étudiants. Il y a des fluctuations autour de la ligne générale d'évolution ascendante des effectifs et de plus des accidents liés aux changements administratifs signalés ou aux guerres.

En novembre 1949, dans le rapport annuel présenté lors de la rentrée solennelle de l'université de Poitiers, le professeur WEILLER signale que l'école de pleine exercice de médecine et de pharmacie de Tours a 637 élèves, alors que Poitiers a 113 élèves, et Limoges 337. Ce sont les trois écoles dépendant de l'université de Poitiers. Tours a donc un effectif plus important que ses concurrentes, Poitiers et Limoges réunies. A l'occasion, le représentant de l'université de Poitiers, dans ce rapport général annuel, préfère soit totaliser les effectifs des trois écoles, soit esquiver le sujet qui ne valorise pas Poitiers, la maison mère.

En 1970-1971, l'effectif global de la faculté de médecine atteint 2 541 étudiants, avec les étudiants de 1^{re} année de premier cycle, les étudiants inscrits en thèse, les certificats de spécialité, les étudiants en biologie et enfin, les orthophonistes. L'effectif de la faculté de pharmacie atteint 577 étudiants dont 184 en 1^{re} année. Ces effectifs élevés sont difficiles à gérer et les moyens ne sont plus adaptés.

CONDITIONS PARTICULIÈRES ENTRE 1940 ET 1944

" ETUDIANTS AFFECTES AUX CAMPS DE JEUNESSE

Les étudiants affectés aux camps de jeunesse sont soumis aux mêmes règles que les étudiants accomplissant en temps de paix leur service militaire légal. Ils ne peuvent donc pas être autorisés à prendre des inscriptions pendant la première année de leur présence aux camps de jeunesse, mais ils pourront se présenter aux examens dans le cas où ils justifieraient d'un nombre réglementaire d'inscriptions non périmées antérieurement à leur incorporation. (Instruction ministérielle du 22 septembre 1940). Par décision ministérielle du 14 janvier 1941 les étudiants appelés aux camps de jeunesse pourront à l'avenir choisir la date de leur appel de telle sorte que leur service, dans ces camps n'interrompe pas leur travail au cours d'une année scolaire (1). Ils pourront retirer un certificat d'inscription à la Faculté et l'adresser avec leur demande à la gendarmerie de leur domicile.

(1) L'article 6 d'un arrêté ministériel du 5 juillet 1941 précise que les jeunes gens candidats à un examen ou à un concours qui ont fait acte de scolarité dans un établissement d'enseignement supérieur, accompliront obligatoirement leur stage dans les chantiers à une série commençant au mois de novembre." (Texte de circulaire).

L'EXCLUSION AVANT LA DÉPORTATION

"Dispositions concernant les étudiants juifs

Aux termes de l'article 1^{er} de la Loi du 21 juin 1941 le nombre des étudiants juifs admis à s'inscrire pour chaque année d'études d'une faculté ne peut excéder 3 % des étudiants non juifs inscrits pour cette même année durant l'année scolaire précédente.

Dans chaque Faculté une Commission de 5 Professeurs arrêtera chaque année la liste des étudiants juifs autorisés à s'inscrire, en admettant par priorité et dans l'ordre suivant :

- 1° Les orphelins de militaires morts pour la France ;
- 2° Les décorés de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire pour faits de guerre ;
- 3° Les titulaires de la carte du combattant instituée par l'article 101 de la loi du 19 décembre 1926 ;
- 4° Les titulaires d'une citation donnant droit au port de la Croix de Guerre instituée par le décret du 28 mars 1941 ou les prisonniers de guerre 1939-1940 ;
- 5° Les fils ou filles d'un décoré de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire pour faits de guerre, d'un titulaire de la carte du combattant instituée par l'article 101 de la loi du 19 décembre 1926, d'un prisonnier de la guerre 1939-1940 ou d'un titulaire d'une citation donnant droit au port de la Croix de Guerre instituée par le décret du 28 mars 1941 ;
- 6° Les postulants appartenant à des familles nombreuses ou présentant des titres scolaires particulièrement méritants.

En outre, et par dérogation aux dispositions de l'article 1^{er}, le Secrétaire d'état à l'Education nationale et à la jeunesse peut, par arrêté motivé pris sur le rapport du Commissaire général aux questions juives, admettre à s'inscrire dans les facultés, les postulants dont la famille est établie en France depuis au moins cinq générations et à rendu à l'État français des services exceptionnels. Les étudiants juifs qui désirent s'inscrire pour la prochaine année scolaire devront adresser leur demande à M. le Doyen AVANT LE 15 SEPTEMBRE, TERME DE RIGUEUR. Cette demande devra contenir tous les renseignements et justifications nécessaires pour motiver leur inscription." (Texte de la circulaire d'application).

Ces dispositions furent appliquées de façon variable. Certains doyens aidèrent remarquablement les professeurs et les étudiants juifs, comme le signale Renée POZNANSKI, pour la faculté de Montpellier et celle de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand, dans son livre "Etre juif en France pendant la Seconde Guerre mondiale".

A Tours, en juillet 1942, Jozseph HAFFNER était en 5^e année de médecine lorsqu'il fut pris par la feld-gendarmerie, avant d'être déporté à Auschwitz. (J. BENZAKOUN, Nouv. république centre-ouest - 17 juillet 1992).

LE DÉBUT DES ÉTUDES : EFFECTIFS ÉTUDIANTS de 1959 à 1964

LA FIN DU P.C.B.

	Ancien régime	
	1959-1960	1960-1961
P.C.B.	83	90
1^{re} année ancien régime	36	65

Comme à chaque changement de régime, on rencontre des étudiants relevant de deux régimes différents et éventuellement dans la même année du fait des redoublements.

On va passer du P.C.B. au C.P.E.M. en 1963-1964 puis au P.C.E.M. I en 1968-1969.

La deuxième année d'études, après l'année propédeutique ou après une sélection, s'est appelée 1^{re} année de médecine, D.C.I avant de devenir le P.C.E.M. II.

Le concours n'apparaît officiellement qu'en 1972.

Succession des organisations :

- Ancien régime : P.C.B. 1^{re} année, 2^e année, etc. jusqu'en 1960-1961.

- Phase de réformes avec divers régimes :

* Régime transitoire 1961-1962 et 1962-1963 (P.C.B., examens A et B)

* Régime intermédiaire, C.P.E.M., D.C.I, D.C.II, etc. à partir de 1963-1964

- Nouveau régime : P.C.E.M. I, P.C.E.M. II, D.C.E.M. I, etc. (P.C.E.M. I en 1968-1969, P.C.E.M. II en 1969-1970).

N.B. : les effectifs sont approchés du fait de variations en cours d'année et suivant les sources.

LA PÉRIODE DE TRANSITION

Régime transitoire	1961-1962	1962-1963	Régime intermédiaire	1963-1964
P.C.B.	81	78		
Examen A	213	252		
Total propédeutique ~	294	330	C.P.E.M.	280
2^e A.R.	64	117	D.C. I	161

N.B. : les étudiants ont cumulé examen A et 1^{re} année.

LE DÉBUT DES ÉTUDES

L'admission des élèves à l'Hospice général lors des premières années de l'École

Pour que l'étudiant en médecine soit admis comme élève à l'Hospice général il doit montrer patte blanche.

Voyons comment les choses se déroulent.

Le 7 novembre 1845 la Commission (administrative) admet à titre d'élèves pensionnaires en médecine :

1- LABBÉ, 2 - PATISSEAU 3 - GALLERY 4 - DAVONNEAU, à la charge de payer à l'établissement par quart et par avance une pension annuelle de 600 francs pour chacun de ces messieurs plus l'inscription qu'ils devront prendre chaque année, suivant l'engagement pris par leurs parents.

Le 14 Novembre 1845 on relève "l'admission de M. DRUGEON en qualité d'élève pensionnaire en pharmacie aux conditions suivantes : M. DRUGEON s'engage à rester deux années consécutives à la pharmacie de l'hospice. Il paiera 200 francs de pension pour la première année et 200 francs pour la deuxième..." Si en deuxième année il est nommé "premier élève", et payé, il devra rendre 100 francs au titre de la première année de pension !

Le 5 novembre 1847, PELLETIER, fils du docteur PELLETIER d'Amboise, est admis pensionnaire de 1^{re} classe mais il devra régler 800 francs par an, payables par quart et par avance ; il en sera de même pour M. HERPIN fils le 12 novembre 1847.

Les élèves pharmaciens semblent recrutés beaucoup plus rapidement et facilement sur la simple demande du pharmacien chef. En juillet 1847, à la demande de M. TASSIN, pharmacien en chef de l'hospice, on recrute immédiatement M. CAZIN comme élève en pharmacie car un autre élève vient d'être renvoyé. M. ROBERT sera également recruté aussi rapidement, comme élève pensionnaire en pharmacie, le 6 août 1847.

Il n'est fait aucun cadeau à l'élève pensionnaire mais le premier élève atteindra, lui, une situation relativement privilégiée.

Lors de l'admission de nouveaux élèves pensionnaires la Commission semble manifester un certain intérêt lorsqu'elle constate par exemple le 26 octobre 1849 que l'élève BILLAULT paiera 800 francs par an "suivant engagement pris par M. BILLAULT son père, officier de santé à Onzain" ou le 22 novembre 1849 que l'élève BASCHET fils de Blois paiera également 800 francs "d'après l'engagement pris par M. son père Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Blois" ; à la même date ARCHAMBAULT fils est invité à faire de même. La continuité corporative est assez ordinaire et est sans doute rassurante.

Recrutement et cursus de l'élève pharmacien de 2^e classe

Le 26 décembre 1860, M. Robert BARNSBY, pharmacien chef, recherche un 3^e élève après une démission. Il propose à la Commission administrative "de vouloir bien admettre comme élève au pair M. Ascagne CAVY qui lui a été recommandé et qui désire se faire recevoir pharmacien de 2^e classe à la fin des 3 années, qui s'engage à rester à la pharmacie de l'établissement". La Commission Administrative admet M. Ascagne CAVY. Le 20 novembre 1861, le pharmacien chef demande à la Commission que M. CAVY soit nommé élève suppléant en pharmacie, n'ayant eu qu'à se louer du travail de M. CAVY. La Commission administrative donne son accord.

En principe ces élèves pharmaciens ont fait, au préalable, 3 ou 4 années de stage en officine ou à l'hospice.

La Porte étroite ou l'Installation de la difficile sélection

De tout temps s'est exercé un contrôle de l'accès aux études médicales.

Baccalauréat et double baccalauréat (lettres et sciences) existent au XIX^e siècle. L'apparition du P.C.N, en fin de siècle (1894) confirme la nécessité de l'établissement d'un niveau commun minimum de

savoir, et entraîne de plus un taux d'échec significatif. Les termes de sélection ou de numerus clausus ne seront guère utilisés mais des mécanismes de limitation du nombre d'élèves existent bien.

Par exemple, pour le P.C.B en 1958, il y a 70 inscrits avec seulement 23 reçus en juin, 45 étudiants se présentent en octobre, 17 seulement seront reçus, soit au total 40 reçus sur 70. Il y a ensuite des abandons, des redoublements et de nouveaux échecs. Ainsi, on constatera bien souvent un nombre notable d'échecs nouveaux en 1^{re} année de médecine. Les exigences des jurys suffisaient en principe à assurer un contrôle du flux des arrivants. Ceci sera schématiquement vrai jusqu'en 1959. A partir de 1960, la démographie étudiante échappera progressivement au contrôle avant d'exploser entre 1965-1966 (189 étudiants en 1^{re} année de médecine) et 1968-1969 (449 étudiants en 1^{re} année) ou 1969-1970 (394 étudiants).

La sélection, fixée administrativement, interviendra seulement après 1972, trop tard.

LA DURÉE DES ÉTUDES MÉDICALES

Les études médicales ont toujours été longues, très longues même, donc coûteuses pour les familles, même au XIX^e siècle. Il faut distinguer la durée théorique, sans redoublement et sans temps complémentaire d'apprentissage avant ou après le diplôme, et la durée réelle. La durée réelle moyenne est le plus souvent beaucoup plus longue que la durée théorique.

Valérie PHILIPPE, dans sa thèse, indique quelles sont les conséquences de la loi de 1803 : "Pour accéder au doctorat, le bachelier devait suivre quatre années d'études sanctionnées par cinq examens puis une thèse. Mais seulement 10 % des étudiants y parvenaient dans les délais impartis, la majorité d'entre eux n'obtenant leur diplôme qu'au terme de sept à onze années ; ceci s'explique par le coût élevé des études obligeant les étudiants non fortunés à les interrompre parfois pour gagner leur vie". Le Docteur HERPIN, le 16 décembre 1859, dans son discours de séance de rentrée, souligne que la durée réelle des études est déjà de 5 ans pour les officiers de santé et de 7 ans pour les médecins, alors que l'on avance souvent une durée de 4 ans aux études. Il demande donc des inscriptions supplémentaires, rentables pour l'École...Il considère ainsi que les étudiants ont reçu un enseignement pendant toute cette durée de 5 à 7 ans, le nombre d'inscriptions au doctorat pourrait passer de 20 à 29...

Lors de la création de la Faculté en 1962, la durée théorique des études est de 7 ans (propédeutique, 5 années, une année de stage). En fait, les fonctions hospitalières (externat et internat), les formations complémentaires (spécialités, compétences, études de sciences et de biologie), les remplacements allongent la phase de formation de plusieurs années avant l'installation libérale ou le poste stable salarié. A cette époque, la durée réelle est souvent de 8 à 10 ans, voire plus.

Élèves bacheliers et non-bacheliers en 1847

Année 1847	Nombre d'élèves	Non gradués	Bacheliers ès Lettres	Bacheliers ès Sciences
1 ^{re} année	14	10	4	
2 ^e année	10	6	3	1
3 ^e année	12	2	7	3
Pharmaciens	4	1	3	
TOTAL	40	19	17	4

Les études longues du Docteur en médecine ou du Pharmacien de 1^{re} classe demandent le baccalauréat. Ce tableau permet d'imaginer les ambitions initiales des étudiants mais l'on sait que certains d'entre eux passent le baccalauréat pendant leurs études ou après l'obtention d'un premier diplôme, ils peuvent alors continuer leur cursus.

LES DIVERSES SORTES D'INSCRITS de 1880 à 1934

NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS en 1881-1882 à L'ÉCOLE DE TOURS

Selon le Ministère de l'Instruction publique (statistiques publiées en 1883)

Étudiants inscrits en 1881-1882 à l'École de Tours													
	Docteurs				Officiers de santé				Pharmacien 1 ^{re} classe	Pharmaciens 2 ^e classe			TOTAL Général
	Années				Années				Année	Années			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	1	2	3	
étudiants	8	5	1	1	7	4	2	0	1	5	6	3	
TOTAL	15				13				1	14			43

DISTINCTION ENTRE NOMBRE D'ÉLÈVES ET NOMBRE D'INSCRIPTIONS

Année scolaire 1894-1895 – Rapport du Directeur

	77 élèves présents	
Médecine	34	Doctorat : 26 Officiat : 8
Pharmacie	33	1 ^{re} classe : 9 2 ^e classe : 24
Certificat SPCN	7	
Sages-femmes	3	

Il a été délivré à ces étudiants 285 inscriptions de :

Doctorat	116
Officiat	30
Pharmacien de 1 ^{re} classe	36
Pharmacien de 2 ^e classe	71
Enseignement préparatoire (P.C.N.)	23
Inscription hors scolarité Doctorat	4
Inscription hors scolarité Pharmacien 2 ^e classe	5

SITUATION DE L'ÉCOLE en 1899-1900

D'après les statistiques des étudiants du Ministère de l'Instruction Publique (publiées en 1901)

Étudiants inscrits en 1899-1900 à l'École de TOURS													
	P.C.N.	Docteurs				Officiers de santé				étudiants non inscrits	TOTAL		
		Années				Années							
		1	2	3	4	1	2	3	4				
étudiants		13	16	2	*	0	0	1	1				
TOTAL	8	31				2				8	49		

*Doctorat : pas d'effectif car Tours n'est pas école de plein exercice, la 4^e année n'est pas autorisée.

DIVERSITÉ DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE de 1929 à 1934

(rapports du directeur de l'École au Conseil général)

*TOTAL des ÉTUDIANTS				
		dont :	dont :	dont :
1929	281	18	17	20
1930	260	18	13	23
1931	351	30	9	15
1932	361	27	9	10
1933	447	23	13	18
1934	491	32	11	12
Élèves Sages Femmes Herboristes Stagiaires en pharmacie				

*Le total des étudiants comprend la propédeutique, les élèves en médecine et pharmacie ainsi que les sages-femmes, herboristes et stagiaires en pharmacie.

Ces chiffres sont un peu supérieurs à ceux donnés par ailleurs. Les étudiants exonérés et des auditeurs libres doivent y figurer.

Il semble que le directeur donne au Conseil général les chiffres les plus élevés possibles.

COMPARAISON PROVINCE-PARIS EN 1880

Il y a à la Faculté de Médecine de Paris, 29 enseignants de rang magistral contre 16 à Tours. Mais les chefs de service hospitaliers sont nombreux à Paris où il y a 13 hôpitaux importants dont l'Hôtel-Dieu, Saint-Louis, La Pitié, Lariboisière, Saint-Antoine, etc. et 7 hospices dont La Salpêtrière soit environ 6 000 lits actifs contre environ 450 lits actifs à Tours. A Paris, on trouve au moins 7 services de clinique contre 2 à Tours. Il faut remarquer que les effectifs étudiants parisiens sont 10 à 20 fois plus élevés que ceux de Tours.

Les rapports nombre d'enseignants/nombre d'étudiants et nombre d'étudiants/nombre de malades ne sont pas défavorables pour Tours en 1880. Cette situation assez favorable existait depuis la création de l'école et a persisté longtemps.

**COMPARAISON ÉCOLE DE TOURS
ENSEMBLE DES ÉCOLES PROVINCIALES
1881-1882**

**Nombre d'étudiants inscrits dans les écoles préparatoires et de plein exercice
de médecine et pharmacie**

	Docteurs	Officiers de Santé	Pharmaciens 1 ^{re} classe	Pharmaciens 2 ^e classe	TOTAL
18 Établissements	307	329	33	362	1031
dont TOURS	15	13	1	14	43

**Dépenses des écoles
compte administratif - exercice 1881**

18 Établissements	912 840,49	Francs
dont		
Écoles de plein exercice :		
- Marseille	130 589	Francs
- Nantes	117 214,15	
Ecoles préparatoires		
- de 36 503,19 à 63 348,70 Francs		
- Tours	43 544,10	Francs

Source : Ministère de l'Instruction Publique. Enquêtes et documents relatifs à l'Enseignement supérieur. 1883.

LES EXAMENS : succès et échec

Dans la première moitié du XIX^e siècle, J.C. ARON évoque le laxisme des examinateurs en expliquant qu'ils étaient accusés de porter peu d'intérêt au passage des examens. Il rappelle qu'à cette époque, on dénonçait régulièrement les fraude des étudiants en médecine et surtout des étudiants en pharmacie qui se faisaient remplacer le jour des examens par des "passeurs". Il est évident que de telles pratiques n'étaient pas possibles dans une petite école comme Tours. Au Conseil de l'École, le niveau de succès aux examens est d'abord considéré comme le gage de la qualité de l'enseignement de l'École et de ses élèves (Rapports annuels). Puis, devant l'accusation de laxisme portée contre les écoles provinciales, on va se féliciter d'observer un notable coefficient d'échec !

En 1898, il y a à Tours 14,8 % d'ajournés contre 11,76 % Angers, 0 % à Rouen, mais 16 % à Rennes, 23 % à Nantes et 25 % à Caen. Tours est donc une école provinciale sérieuse.

En 1947-1948, à Tours, le coefficient d'échec à l'examen de P.C.B est de 36,54 % et il est de 51,79 % à l'examen de 1^{re} année de médecine.

Les rapports annuels de l'école de Tours ou de l'université de Poitiers indiquent les succès des étudiants, il en est de même de la presse locale.

En 1935-1936, la Dépêche informe ses lecteurs des succès des étudiants de Tours à l'externat et à l'internat des hôpitaux de Paris, Antoine JOLY est nommé interne des hôpitaux de Paris en 1936. On signale également les succès aux concours d'entrée dans les écoles de médecine militaire.

Succès et Récompenses : prix et distinctions destinés aux étudiants

Au XIX^e siècle, le corps des enseignants veille à ce que chaque année les meilleurs étudiants soient distingués et reçoivent des prix. Alors que les étudiants sont peu nombreux, les prix et mentions occupent plusieurs pages dans le compte rendu de la séance de rentrée, chaque année d'études et chaque discipline à ses prix. Les professeurs et les familles de professeurs, au XIX^e et XX^e siècle, créent des prix portant le nom d'un maître de l'école en général défunt. Au XIX^e siècle sera ainsi créé le prix Louis TONNELLÉ, plus récemment sera créé le prix GUILLAUME-LOUIS.

De son côté la Société médicale d'Indre-et-Loire en 1871 souhaite créer un prix destiné aux élèves de l'école, des démarches sont entreprises, l'affichage des concours aura lieu dans les locaux de l'école. Le Conseil de l'école remercie vivement la Société médicale.

Les prix sont en principe annuels mais ils ne sont pas toujours attribués. L'argent reçoit un autre usage ou va grossir le fonds du prix. Parfois du fait des dévaluations qui font disparaître la base financière de ces prix, ils seront finalement oubliés et même à l'état de simple distinction, ne seront plus attribués. On a vu progressivement l'intérêt pour les prix de l'école décroître, ils sont remplacés, après 1962, par les médailles de thèses de la jeune faculté de médecine et par les médailles de l'internat.

Pendant environ un siècle les prix seront remis lors d'une distribution qui a lieu à l'occasion de la séance annuelle de rentrée.

On signale lors de la séance annuelle du 18 décembre 1874 que M. MARCHAND, vainqueur du prix L.TONNELLÉ en 1865, vient d'être nommé agrégé à la Faculté de Paris et que Joseph RENAULT (prix 1869) a été nommé chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. En 1874 M. SAINTON, seul candidat, n'a pas triomphé sans gloire et on lui promet les succès les plus brillants.

La distribution des prix de l'école attire chaque année une nombreuse assistance dans le grand amphithéâtre élégamment disposé et orné, grâce aux bons soins et au bon goût du jardinier chef du jardin botanique, M. MADELIN, d'une collection de plantes charmantes (1877), en 1901 l'amphithéâtre a reçu une élégante décoration de tapisseries, de fleurs, de palmiers et de drapeaux. Le public est aussi fleuri que l'estrade. La séance est présidée par l'Inspecteur d'académie assisté du Directeur de l'école et de MM les professeurs en robe. L'invité le plus marquant est cité en premier, il change d'une année à l'autre soit M^{gr} l'Archevêque, soit M. le Président du tribunal civil de Tours, soit le Préfet d'Indre-et-Loire ; parfois est appelé à la présidence un député maire ou un sénateur maire. Que de beaux discours sont prononcés par M. le Préfet, par MM. Les directeurs de l'école, par le Sénateur maire de la ville de Tours, et par d'éminents professeurs désignés pour la circonstance, ces derniers textes sont parfois intéressants.

Ces belles traditions s'useront. Le goût pour ces fastes laïques et républicains s'amoinrira, 1968 portera un coup qui finira par faire disparaître ces solennités, qui, si elles ont encore lieu parfois sont quasi privées et confidentielles. A la belle époque on en avait les comptes rendus édités et détaillés aussi dans la presse locale. Dans les années 60, les inaugurations de bâtiments nouveaux mobilisent les journaux ainsi, parfois, que les congrès médicaux nationaux.



Médaille de deuxième année d'études attribuée à Frédéric DANSEUX de Tours en 1887
Avers : HIPPOCRATE de profil, Revers : École de médecine et de pharmacie de Tours. Prix.

SUCCÈS AUX EXAMENS DE L'ÉCOLE

Année	Elèves	Candidats : Au premier examen. .A la première partie du deuxième examen anatomie. .A la deuxième partie du deuxième examen physiologie.	Candidats reçus
	1883-84	8	75 %
	1884-85	8	87 %
	1885-86	10	80 %
	1886-87	7	71 %
	1887-88	11	100 %
	1888-89	15	86 %
	1889-90	18	88 %
	1890-91	12	91 %
	1891-92	14	78 %
	1892-93	14	86 %
	1893-94	25	92 %
	1894-95	14	93 %

SUCCÈS AUX EXAMENS DE L'ÉCOLE

1895-96	6	100 %	91 %
1896-97	12	83 %	94 %
1897-98	27	100 %	86 %
1898-99	18	83 %	65 %
1899-1900	15	86 %	70 %
1900-01	27	70 %	81 %
1901-02	25	80 %	81 %
1902-03	17	76,5 %	76 %
1903-04	27	86 %	79 %
1904-05	35	68,5 %	99 %
1905-06	?	18 = ? %	65,5 %
1906-07	14	64 %	64 %
1907-08	22	72,7 %	71 %

INSCRIPTIONS ET DROITS UNIVERSITAIRES

En 1841, Émile de LABÉDOLLIÈRE (dans Les Français peints par eux-mêmes) présente les frais d'études exigés des apprentis pharmaciens de façon pittoresque : "il y a, sachez le bien, deux ordres de pharmaciens : les uns suivent les cours d'une école, sont astreints à quatre années de stage, subissent devant leurs professeurs un examen qui leur coûte 1 400 francs, et sont autorisés par diplôme à exercer dans toute la France. Les autres, condamnés à huit années de travaux préliminaires, payent 500 francs le droit d'être admis par un jury médical, et on leur assigne une résidence comme à des forçats libérés. Ces catégories sont établies par la loi du 21 germinal an XI, qui régit les professions médicales, loi transitoire, validée par la prescription, loi défectueuse comme tant d'autres, et conservée comme tant d'autres en dépit de mille réclamations".

Le procès-verbal de la délibération de la commission administrative de l'hospice de Tours du 17 septembre 1841 renseigne indirectement sur l'inscription annuelle demandée à tous les élèves admis à l'école préparatoire : "la Commission arrête que la pension des élèves internes de l'école préparatoire de médecine est fixée à la somme annuelle de 700 francs, y compris le droit d'inscription s'élevant à la somme de 140 francs".

On peut comparer ce prix de pension à des données un peu antérieures : à Paris, en 1826, le prix de la nourriture journalière d'un ouvrier charpentier est de 1,70 F. Sa dépense annuelle (nourriture, logement, blanchissage) est estimée à 728,50 F par an. La dépense moyenne annuelle d'un habitant de Paris est de 1020,98 F (La France pittoresque).

Les règlements pris par la commission administrative entre 1842 et 1844 fixent le montant des frais de pension réclamés aux élèves à 600 F par an, en sus de l'inscription. Si les élèves passent les concours de premiers élèves (et éventuellement de suppléants), leur situation change complètement, ils sont logés, nourris et payés. Le régime de pensionnat est en principe sévère et non accepté concrètement par les élèves, d'où manifestations et conflits (les heures et jours de sorties sont limités, les heures des repas fixées etc.).

Il y a, au total, dans l'hospice général, 4 premiers élèves et 4 suppléants, ces derniers remplacent, s'il y a lieu, les premiers élèves, et sont alors rémunérés. Ils exercent sensiblement les mêmes activités. C'est la période où l'on n'utilise pas encore les termes de concours d'internat et d'interne, mais on utilise le terme "élève" avec différents grades ou qualifications.

Les règlements sont revus et corrigés à plusieurs reprises, adressés au Recteur de l'académie d'Orléans, et l'on cherche surtout à définir "les mesures à prendre pour réprimer les désordres qui pourraient être commis par les élèves internes de l'école".

En 1860, les droits fixés depuis quelques années (décret du 22 août 1854 sur le régime des enseignements supérieurs) sont pour l'ensemble du doctorat en médecine de 1 260 francs. Ces droits, répartis sur l'ensemble des études, comprennent 16 inscriptions à 30 francs, 3 examens de fin d'année à 30 francs, 5 examens de fin d'année à 50 francs, 6 certificats d'aptitude à 40 francs, la thèse et le diplôme sont à 100 francs... Il faut encore y ajouter 150 francs par an de rétribution "facultative" pour les conférences et exercices pratiques.

Les élèves officiers de santé payent de 780 à 840 francs mais pour 12 inscriptions seulement et les pharmaciens de 2^e classe 660 francs.

En 1866-1867, le produit total des inscriptions et des examens de la session, à l'École de Tours, s'élève à 6 135 francs, ce dont le directeur se réjouit.

Toutefois, quelques années plus tard aura lieu un changement de politique pour faciliter l'accès aux études médicales. Le décret du 20 mars 1880 concède la gratuité des inscriptions, il est appliqué sans retard à Tours dès le 1^{er} avril, ainsi que dans toutes les facultés et écoles préparatoires, et désormais les étudiants soit en médecine, soit en pharmacie, demeureront affranchis à cet égard de toute redevance. On reviendra ensuite sur ces mesures et les droits seront rétablis.

On peut comparer les dépenses des étudiants avec le coût de la vie à cette époque. SURRAULT et FENEANT signalent que, en 1848, en Touraine, il faut 250 francs par an à un ouvrier célibataire pour vivre et 420 francs par an pour un ménage avec deux enfants.

En 1880-1890, les revenus des ruraux se sont élevés et sont parfois le double de ce qu'ils étaient au milieu du siècle.

Pierre DARMON dans un chapitre : "Etre carabin en 1900", à Paris, écrit en substance que la vie d'étudiant coûte environ 3 000 francs par an, soit 100 000 francs de 1988 ; cette somme semble élevée et s'inspire d'une estimation parisienne d'origine professorale (Professeur RICHET).

En 1900, 3 800 francs sont nécessaires pour vivre à un ménage bourgeois avec 2 enfants, pour un an. "Un bon tiers des étudiants est ainsi condamné à louvoyer sur les franges de la pauvreté ou de la misère".

Déjà "Le montant des seuls droits d'inscription suffit à écarter les plus pauvres". En 1900 il s'élève à 300 francs pour l'année de P.C.N., et au total 1 385 francs pour les 5 années suivantes.

En 1912-1913, à l'école préparatoire de Tours, les étudiants ne peuvent accomplir que 12 trimestres de scolarité. Dans les écoles de plein exercice, les étudiants accomplissent 16 trimestres mais les études complètes, avec les derniers examens, ne se déroulent que dans une faculté.

Les droits pour le diplôme d'état sont de 32,50 francs par inscription (soit 390 francs pour les 12 inscriptions possibles à Tours). Il faut ajouter les droits de travaux pratiques qui sont de 15 francs par trimestre. Il faut payer de plus les droits d'examen, 65 francs pour le premier, 55 francs pour le second et le quatrième, 110 pour le troisième et le cinquième et 240 francs pour la thèse et le diplôme. Ces droits ont été fixés par le décret du 31 juillet 1897.

Au début du XX^e siècle (avant 1914), les revenus annuels d'un couple ouvrier sont de 1000 francs, soit ceux d'un prêtre de moins de 60 ans ou d'un instituteur ayant 10 ans d'ancienneté.

Ainsi, on constate qu'au XIX^e siècle, les droits sont élevés ou même très élevés. Ils pèsent lourd dans le budget de l'étudiant, et s'ajoutent aux frais de la vie quotidienne. Ils assurent aussi une belle part du budget de l'école.

En 1925, on prend une inscription chaque trimestre, à date déterminée, il y a quatre trimestres, donc quatre inscriptions chaque année. En médecine, elle est de 105,50 francs, en P.C.N. de 115,50 francs et en pharmacie de 125,50 francs.

En octobre 1935, les frais trimestriels d'inscriptions s'élèvent à 195 francs, ils comprennent les droits eux-mêmes et les frais de bibliothèque et travaux pratiques. L'inscription en P.C.B est de 210 francs et celle en pharmacie de 255 francs.

En 1938-1939, les étudiants en médecine payent des droits d'inscription trimestrielle, ils sont en 1^{re}, 2^e et 3^e année, de 195 francs avec de plus un droit d'examen de 65 francs en 1^{re} année, de 55 francs en 2^e et 3^e année, tous ces droits sont en 4^e, 5^e et 6^e année identiques à ceux de la 3^e année, mais il faut y ajouter trois examens de clinique à 55 francs, soit 165 francs.

Les droits payés par les étudiants en pharmacie sont plus élevés, en 1^{re} année, inscription et droits coûtent 225 francs par trimestre plus 75 francs de frais d'examen et de validation de stage. En 2^e et 3^e année, les montants sont de 225 francs et 50 francs. En 4^e année, les droits trimestriels sont identiques, mais s'y ajoutent 600 francs de droits d'examen.

Les droits à acquitter par les sages-femmes sont faibles, 55 francs en 1^{re} année, 80 en 2^e. Les herboristes ne payent en tout que 105 francs.

Dès la deuxième guerre mondiale, les inscriptions seront prises annuellement.

Les droits d'inscription annuelle s'élèvent fortement en 1943 :

DROITS D'INSCRIPTION		
	1942	1943
P.C.B.	870 F	2 000 F
Médecins ancien régime	570 F	1 300 F
Médecins nouveau régime	810 F	1 800 F
Pharmaciens ancien régime	690 F	1 700 F
Pharmaciens nouveau régime	930 F	2 200 F

En 1957-1958, pour la 1^{re} année de doctorat en médecine, les droits d'inscription annuelle sont de 1000 francs, plus 600 francs de droit de bibliothèque, 600 francs de travaux pratiques et enfin 65 francs d'examen de 1^{re} année. En 2^e et 3^e année, les droits sont identiques sauf le droit d'examen de 55 francs seulement. Les droits sont beaucoup plus élevés pour les étudiants en pharmacie.

En 1960-1961, on passe au nouveau franc (NF). De la 1^{re} à la 4^e année, l'étudiant en médecine règle 10 NF d'inscription annuelle, 6 NF de droit annuel de bibliothèque, 24 NF de travaux pratiques et 5 NF d'examen. Les droits payés par les étudiants en pharmacie sont comme toujours plus élevés. On peut considérer qu'au XX^e siècle, les droits d'inscription sont beaucoup moins élevés qu'au siècle précédent et qu'ils baissent, en fait, progressivement, si l'on tient compte de l'inflation.

Après la deuxième guerre mondiale à l'École, puis ensuite à la Faculté, ils ne représenteront plus qu'une part petite dans le budget. Il y a une certaine démocratisation de l'enseignement supérieur et il est, en 1970, devenu difficile de relever les droits même si cela paraît parfois souhaitable.

DISTRIBUTION DES PRIX du 1^{er} décembre 1855 Séance annuelle de rentrée

M. Haime, professeur, a proclamé les prix dans l'ordre suivant :

ÉLÈVES DE TROISIÈME ANNÉE

Prix : M. Chaumier, Auguste, de Saint-Flovier, médaille de vermeil.

Mention honorable : M. Bodin, Charles, de Limeray.

2^e Mention, *ex-æquo* : MM. Paumier Jules, d'Ambillou, et Larthe, Joseph, d'Eymoutiers.

ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE

Prix : M. Bodin, Louis, de Limeray, médaille d'argent.

1^{er} Mention honorable : Babaut, Louis, d'Amboise.

2^e Mention, *ex-æquo* : MM. Milon, Eugène, de Château-la-Vallière, et Crozat, Alphonse de Tours

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE

Prix : M. Baillet, Ambroise-Charles, de Tours, médaille de Bronze.

Mention honorable : M. Lebec, Henri, de Montrésor.

ÉLÈVES EN PHARMACIE

Prix : M. Barnsby, Robert-David, de Blois, médaille d'argent.

Mention honorable : M. Lancelot, Émile, de Châtillon.

ORIGINE RÉGIONALE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE JUSQU'EN 1910
(d'après Dominique LACHAUD)

DÉPARTEMENTS	ANNÉES					
	1855 - 1877		1877 - 1910		TOTAL	
INDRE-ET-LOIRE	57	44,9 %	153	47,4 %	210	46,7 %
LOIR-ET-CHER	14	11 %	24	7 %	38	8,1 %
SARTHE	10	7,9 %	15	4,5 %	25	5,5 %
VIENNE	5	3,9 %	13	3,9 %	18	3,9 %
CHER	4	3,2 %	14	4,3 %	18	3,9 %
INDRE	6	4,7 %	12	3,6 %	18	3,9 %
LOIRET	7	5,5 %	9	2,7 %	16	3,5 %
SEINE	3	2,4 %	8	2,4 %	11	2,4 %
MAINE-ET-LOIRE	2	1,6 %	8	2,4 %	10	2,2 %
AUTRES	19	14,9 %	75	22,6 %	94	20,5 %
TOTAL GÉNÉRAL	127		331		458	

Quelques étudiants viennent des colonies (Algérie, Ile de la Réunion) ou des pays étrangers (Pologne) mais, dans ce cas, cette origine réelle n'apparaît pas, leur domiciliation étant en France. Pendant cette période, 11 étudiants sont venus de Paris.

LA FORMATION PRATIQUE

Intérêt des élèves pour l'Hospice, leurs fonctions. Le recrutement des malades

Est-ce l'esprit charitable ou le désir d'assurer un recrutement plus important en malades variés qui conduit le corps médical à demander le 10 avril 1861 la création de consultations gratuites, en principe pour les indigents, trois fois par semaine de 8 heures à 10 heures, assurées par tous les médecins et chirurgiens de l'hospice.

C'est assurément le désir d'assurer un bon recrutement et de bons malades qui guide le corps médical quand il se plaint le 8 octobre 1862 du grand nombre de chroniques. Le Docteur HERPIN, directeur de l'École assure que trop de chroniques ne peuvent retenir à l'hôpital les élèves. Il faut donc limiter le nombre de ces malades chroniques et améliorer ainsi la formation des élèves.

Sur ces deux points que nous venons de citer la Commission administrative suit les médecins de l'hospice mais il est probable que les médecins de ville apprécient peu ces orientations.

Dans le compte moral de 1865, la Commission administrative se félicite qu'il se fasse annuellement plus de 250 opérations à l'hôpital de Tours, et que "tous les élèves ont facilité d'y assister".

Les élèves doivent porter intérêt à leur activité hospitalière qui assure leur formation médicale pratique. Ils retrouvent d'ailleurs à l'Hospice général leurs professeurs de l'école.

Simple élèves de l'école d'abord, ils ne seront en principe acceptés que lorsqu'ils auront quatre inscriptions (parfois deux seulement...). Les professeurs de l'école désignent des élèves externes parmi les plus jeunes élèves. Ils ont alors un statut. Les élèves externes pourront passer les concours de suppléants puis de premier élève interne ainsi s'établit une progression. Les élèves se remplacent mutuellement et peuvent exercer une fonction supérieure sur demande d'un chef de service et sur décision de la Commission administrative lors des congés ou des départs.

Ces départs se font vers l'activité professionnelle ou vers Paris, pour le diplôme ou par la voie de l'externat et de l'internat. Quelques rares étudiants vont vers une autre faculté. Certains ont exercé leur fonction à l'hospice de Blois ou d'Orléans.

L'effectif des élèves ayant des fonctions reconnues, et qui figurent sur le tableau des services, évolue, pendant le XIX^e siècle d'environ 10 à 20 : élèves externes, suppléants provisoires, deuxième suppléant, premier élève interne en médecine, chirurgie ou pharmacie. Pour les médecins et chirurgiens, leur durée de fonction hospitalière peut être de 5 ans. En ce qui concerne les élèves pharmaciens, leur durée de séjour dépend aussi de leur cursus de pharmacien de première ou deuxième classe.

Le rôle de l'hôpital dans la formation de l'étudiant en médecine : la visite

A. TROUSSEAU dit dans son introduction à la "Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris" en 1861 :

"Bien que la clinique soit le couronnement des études médicales, cependant, messieurs, je ne voudrais pas vous laisser croire que cette étude ne doit être commencée que lorsque vous êtes bientôt arrivés au terme de votre carrière d'étudiants.

Du jour qu'un jeune homme doit être médecin, il doit fréquenter les hôpitaux. Il faut voir, toujours voir des malades. Certains matériaux confus que l'on amasse sans ordre et sans méthode, sont pourtant d'excellents matériaux ; inutiles aujourd'hui, vous les retrouverez plus tard enfouis dans les trésors de votre mémoire. Arrivé aujourd'hui à la vieillesse, je me rappelle les malades que j'ai vus il y a quarante-trois ans, lorsque je faisais les premiers pas dans la carrière ; je me rappelle les principaux symptômes, les lésions anatomiques, les numéros de lits, quelquefois les noms des malades qui, à cette époque si éloignée, ont frappé mon esprit. Ces souvenirs me servent souvent, ils m'instruisent encore, et quelquefois vous m'entendez les invoquer dans nos conférences cliniques.

Je demande donc que le jeune étudiant assiste tous les jours à une visite d'hôpital."

A. TROUSSEAU représente bien l'esprit de l'École tourangelle, communiqué par BRETONNEAU à ses élèves, développé à Tours comme à Paris, et illustré en particulier par les récits de MIQUEL puis de TRIAIRE.

GUILLAUME-LOUIS reprendra lui aussi ce thème dans la préface et dans le premier paragraphe "De l'observation en clinique" de son ouvrage "Leçons de clinique chirurgicale" en 1939 :

"...pour ma part, je mettrais volontiers le stage hospitalier au premier rang des obligations - j'instituerais volontiers, chaque semestre, un examen clinique simple qui permettrait d'éliminer les paresseux, les indifférents, les inaptes ou les incapables. N'est-il pas plus équitable ou même plus rationnel de juger un futur médecin à l'hôpital qu'au laboratoire de physique, - voire même (et voyez si je vais plus loin) au laboratoire d'anatomie et de physiologie ? Celui qui ne s'intéresse pas à la vie de l'hôpital, celui qui n'aime pas le malade est indigne d'être un médecin, et j'ajoute - ce qui est plus grave - qu'il en est indigne au point de vue moral."

Formation à l'école et formation à l'hôpital. Les stages hospitaliers

La notion de stage hospitalier, partie intégrante de la formation, est une évidence dans les écoles provinciales. Ce stage hospitalier est non seulement contrôlé par les chefs de service mais aussi par l'administration de l'hospice général. C'est ainsi que le 10 juillet 1867, le Docteur HERPIN, directeur de l'école préparatoire, accuse réception des certificats de stage que lui a adressé la Commission administrative de l'hospice pour 9 élèves de l'école : MEUNIER, BOURREAU, DOUTREBENTE, GILHAM, RENAULT, FOURNIER, BOURGOUGNON, HOUDON, GOUTHIER. Ces certificats de stage sont également réclamés par les élèves pour poursuivre leur cursus et régulièrement délivrés par la Commission administrative.

Le 18 avril 1842 est adressé à M. le Préfet d'Indre-et-Loire, la copie d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique (VILLEMAIN) qui prescrit aux élèves des écoles préparatoires de suivre pendant leur 2^e année d'études, le service d'un hôpital.

En 1862, il est de nouveau insisté sur l'importance des stages hospitaliers obligatoires pour les étudiants des facultés et des écoles de médecine. Le stage est porté à 2 ans.

Ces stages sont définis par un décret impérial et par un arrêté du Ministre de l'Instruction publique du 18 juin 1862. Le décret indique, dans son article 1^{er}, que l'élève stagiaire doit suivre le service d'un hôpital placé près de la faculté ou de l'école où il prend ses inscriptions. A l'article 2, il est spécifié que dans les écoles préparatoires, le stage commence après la 4^e inscription validée jusqu'à la 14^e inclusivement (pour les aspirants au doctorat comme pour les aspirants au titre d'officier de santé). L'arrêté réglemente l'accomplissement du stage qui doit durer du 1^{er} novembre au 31 août inclusivement soit 10 mois complets. A l'article 2, il est spécifié que pour prendre leurs inscriptions les élèves devront présenter leur certificat fourni par l'administration des hospices et par leur chef de service hospitalier... Ils seront notés.

Dans ce domaine, l'École de Tours et l'Hospice général ont plutôt devancé la législation. L'Hospice fournissait aisément des stages à des étudiants à vrai dire peu nombreux et qu'on recherchait pour le travail qu'ils pouvaient accomplir, au quotidien, dans les services hospitaliers, en particulier quand ils étaient devenus élèves externes, ce qui se faisait très rapidement.

A la suite de la transformation de l'école en école de plein exercice (26 janvier 1933), les professeurs réorganisent les stages hospitaliers pour 1933-1934 :

1^{er} et 2^e année : 1 an en médecine, 1 an en chirurgie.

3^e et 4^e année : stages de spécialité, 3 mois en obstétrique, 2 mois pour les autres spécialités (ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, stomatologie, dermatologie, clinique médicale infantile, maladies contagieuses).

5^e année : stages de médecine et de chirurgie générale.

La bonne valeur des stages est liée au nombre d'étudiants s'il reste raisonnable, malheureusement, après 1965, cela ne sera plus le cas. La valeur du stage est liée également à la présence et à la vigilance des médecins hospitaliers. Certains sont peu disponibles. Il y aura là une des causes de la politique du plein-temps destinée à "fixer" complètement les médecins professeurs dans les centres hospitaliers universitaires.

L'ENSEIGNEMENT OFFICIEUX ET LE GUIDE DE L'ÉTUDIANT DE 1880

A côté de l'enseignement officiel de la faculté de médecine, il a toujours existé un enseignement parallèle sous les noms de : préparation, répétition ou conférence.

ORFILA, futur doyen, commence ainsi sa carrière au début du XIX^e siècle, la tradition se maintiendra jusqu'au doyen Gaston CORDIER et se poursuit encore aujourd'hui dans les grandes facultés et en particulier à Paris.

Les étudiants des écoles et des facultés de province sont attirés à Paris surtout par les conférences de préparation à l'externat et à l'internat.

Ainsi, certains étudiants de Tours vont officiellement à Paris (demandes de congés adressées à la direction de l'hôpital général au XIX^e siècle) ou discrètement aujourd'hui.

En 1880-1881, le Docteur LE NOIR, professeur libre attend les jeunes étudiants à Paris, 11 rue de Cluny, pour des répétitions ou des conférences d'externat, très organisé, il publie une brochure publicitaire d'informations.

Dans les années 1925, Raoul KOURILSKY, pas encore professeur, fut un grand conférencier de médecine.

A Tours, dès 1949, à l'instigation d'Émile ARON, les internes et assistants donnaient des conférences, comme le rappelle Jean MOREAU.

Vers 1950, J. BRIZON, J. CASTAING, seront conférenciers à Paris, ils auront de très nombreux élèves et bien des étudiants se sont ainsi rendus à la Maison de la médecine, rue du Faubourg Saint-Jacques ou dans divers hôpitaux parisiens pour suivre les conférences.

La revue Inter-Exter, éditée chez Maloine à Paris, a publié, à cette époque, les questions d'internat rédigées par ceux qui deviendront médecins ou chirurgiens des hôpitaux à Tours (BERTRAND, BRIZON, CASTAING, GLORION, GRENIER, LECHEVALLIER, NÉEL, VANDOOREN).

L'ouvrage d'anatomie de BRIZON et CASTAING, édité chez Maloine (Les feuillets d'anatomie), a d'abord existé sous forme de dossier d'externat photocopié vendu par l'Association générale des étudiants en médecine de Paris, rue Dante.

Ensuite, certains anciens élèves payants de ces conférences et certains enseignants, plus ou moins rémunérés, devenus docteurs et professeurs, ont eu tendance à oublier ce passé légitime et non infamant mais qu'ils considèrent comme peu glorieux. Cependant, cette étape a parfois été décisive pour eux et pour leurs élèves.

A Tours LAMISSE et GINIÈS ont été de remarquables conférenciers et beaucoup d'autres. Puis, la faculté a organisé des conférences avec parfois quelques difficultés.

Le Professeur Adolphe STEG, homme probe, a été grand conférencier d'anatomie et de chirurgie mais n'a pas regretté son passé de conférencier.

DÉCRET DU 15 février 1860 concernant le stage des élèves en pharmacie. (Extrait.)

ARTICLE PREMIER. — Dans les communes, où il existe, soit une Ecole supérieure de pharmacie, soit une Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, les élèves attachés à une officine pour y accomplir le stage exigé par les lois et règlements sur l'exercice de la pharmacie, sont tenus de se faire inscrire, dans les quinze jours de leur entrée, au secrétariat de l'Ecole, sur un registre spécial ouvert à cet effet.

ART.II — Dans les communes autres que celles désignées en l'article précédent, les élèves sont tenus de se faire inscrire dans le même délai de quinze jours, sur un registre ouvert au greffe de la justice de paix du canton.

ART.III — L'inscription à lieu sur la production d'un certificat de présence délivré par le pharmacien chez lequel l'élève est admis. Un certificat constate la date d'entrée de l'élève ; il porte le timbre de la pharmacie.

Il est remis à chaque stagiaire une expédition de son inscription, énonçant ses nom, prénoms, âge et lieu de naissance.

ART.IV — Il sera statué par la loi de finances sur les émoluments à percevoir pour les inscriptions et les certificats de stage officiel.

(La rétribution à percevoir a été fixée à un franc par la loi de finances du 26 juillet 1860).

LA FORMATION THÉORIQUE

Moyens et méthodes de travail des étudiants

Bien entendu, les étudiants sont censés prendre des notes dans les amphithéâtres de l'École ou lors des visites hospitalières .

De rares cahiers de notes de cours ont été conservés.

Une partie de l'enseignement avait lieu lors des travaux pratiques. Au début, botanique et anatomie ont une place majeure, peu à peu se développeront physique et chimie puis bactériologie, histologie et anatomie pathologique.

Un certain nombre d'étudiants bénéficient, en marge de l'enseignement réglementé, de "conférences" en particulier d'externat et d'internat qui les conduiront au succès. Il y a donc un enseignement parallèle mais dans une petite école provinciale il est parfois donné par les professeurs eux-mêmes et de façon habituelle par les internes et chefs de clinique. Et pour les étudiants de Tours, il est vraisemblable qu'une aide leur est apportée dans la perspective des succès aux concours parisiens dont le prestige rejaillit sur l'École. Le directeur de l'École, dans ses rapports, en fait toujours état, comme nous le signalons ailleurs.

Les éditeurs médicaux, la plupart parisiens, se disputent le marché des manuels destinés aux étudiants. On trouve en bonne place Masson, mais aussi Baillière, chez qui Eugène GIRAUDET fera éditer ses Exercices anatomiques et physiologiques en 1860. Saturnin THOMAS donnera ses Eléments d'ostéologie descriptive et comparée de l'homme et des animaux domestiques en 1865 chez Adrien Delahaye. Louis THOMAS donne son Traité des opérations d'urgence en 1880 et son Traité des opérations usuelles en 1883 chez A. Delahaye et E. Lecrosnier. Félix BAUDOUIN publie ses Leçons pratiques de dissection à l'usage des étudiants en médecine chez Maloine en 1905. Tous trois faisaient partie du corps enseignant de l'école de Tours. Maloine éditera plus tard les Feuilles d'anatomie de BRIZON et CASTAING. Alors qu'ils étaient tous deux conférenciers parisiens, ces "questions d'anatomie" avaient été photocopiées à l'Association générale des étudiants en médecine parisiens. Signalons encore que L. DUBREUIL-CHAMBARDEL a été édité chez Flammarion.

Les divers procédés de photocopie prendront une place importante au XX^e siècle dans la diffusion des cours des écoles ou facultés comme dans la diffusion des questions d'externat et d'internat. Parfois, l'association d'étudiants de Tours contribue à leur édition et les distribue.

Le succès des photocopies est certain auprès des étudiants. Il s'explique de deux façons. Ces photocopies sont d'un prix raisonnable alors que les ouvrages imprimés sont souvent très coûteux. Ils sont en règle illustrés, parfois reliés et cela se retrouve dans le prix. Enfin, certains tirages ne sont pas très élevés. L'autre cause est liée à la conviction qu'ont les étudiants qu'ils doivent rendre avec exactitude l'enseignement de leurs propres professeurs. Bien souvent, c'est une erreur...

Ainsi, les outils pédagogiques sont multiples. En fait, il y a toujours eu concurrence entre école ou faculté et hôpital, cours et conférences, photocopies et livres ou associations variables de ces moyens.

Le travail de l'étudiant est-il individuel ou collectif ?

C'est une question de personnalité mais aussi de coutumes et d'habitudes. Les étudiants en médecine travaillent souvent en petits groupes, les sous-colles, et se regroupent un peu plus nombreux dans les conférences, à Tours comme à Paris. L'apprentissage reposait sur la rédaction de résumés aide-mémoire, la mémorisation et la récitation.

Déjà, le professeur GAUDEAU surveillait de près ses étudiants et les invitait à venir travailler une question avec lui. Cela a été une tradition avant et après la deuxième guerre mondiale.

Bien des professeurs de l'école ou de la faculté ont été conférenciers comme J.GAUTIER, F. LAMISSE ou G. GINIES et ont connu ces méthodes de travail où l'explication personnelle et l'intelligence ont leur place.

Souvent, les membres d'une même sous-colle réussissent ensemble aux examens ou aux concours ; le rôle du conférencier n'a pas été négligeable. Malgré cela, certains étudiants très doués ou paresseux ou pusillanimes, redoutant la confrontation, travaillent seuls.

La comparaison, la concurrence, le jugement des autres semblent, à beaucoup, bien utiles pour juger de l'efficacité du travail accompli.

Le choix des étudiants dépend de leur emploi du temps, souvent chargé, et de leurs objectifs immédiats, examen annuel, concours local ou parisien.

La qualité des enseignants a certes son influence. Dans les procès verbaux des conseils de l'école, comme dans ceux des assemblées municipales ou départementales, il est parfois fait allusion à des amphithéâtres vides, aux cours désertés de certains professeurs. Lors de débats budgétaires, cela a même incité certains conseillers généraux à remettre en cause la subvention départementale qui avait été demandée par l'École.

Quelques professeurs s'étaient plaints du manque d'assiduité de leurs élèves, grave imprudence. Un enseignant n'avait qu'un seul élève, qu'il remerciait, et le cours n'avait pas lieu.

Les élèves, fort simplement, sont capables d'apprendre autrement qu'aux cours, ils sont aussi obligés de consacrer du temps à améliorer une maigre et indispensable finance, enfin, à l'occasion, ils se divertissent. Les étudiants ont toujours jugés leurs professeurs.

La longueur des études médicales amène les étudiants à gérer leur vie, leur emploi du temps et à faire des choix dans leurs activités. Il est illusoire de prétendre assurer un système contraignant, d'imposer des cours magistraux dans de vastes amphithéâtres. La priorité va inévitablement à l'hôpital, aux concours, et à l'équilibre budgétaire. Ceci apparaît à toutes les époques.

ORIGINE SOCIALE FAMILIALE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE TOURS

Les parents des élèves sages-femmes, des élèves pharmaciens de 2^e classe ou des élèves officiers de santé, d'après les archives hospitalières, résident dans les bourgs, petites villes, dans les cantons ruraux. Ils exercent des métiers, agriculteurs, commerçants, artisans, ou, déjà, la même activité que celle à laquelle se destinent les élèves.

Les pères des élèves des écoles et des facultés de médecine se destinant au doctorat en médecine ou au diplôme de pharmacien de 1^{re} classe appartiennent à la bourgeoisie, professions libérales (médecins, pharmaciens, notaires, avocats, etc.), propriétaires, marchands, entrepreneurs, commerçants.

D'après Dominique LACHAUD, il y a plus de docteurs, fils de docteurs que de docteurs fils d'officiers de santé. Pendant le cours des études, une partie des aspirants à l'officiat s'orientent vers le doctorat. Les deux tiers des fils d'officiers de santé deviennent docteurs.

Au cours du XIX^e siècle, les enfants de la bonne bourgeoisie embrassent de plus en plus la carrière médicale mais les enfants des familles les plus riches ne s'y rencontrent guère.

Les familles médicales tourangelles sont un exemple clair de l'attachement des parents à la transmission de la profession aux enfants.

Jacques LÉONARD a signalé l'exemple des HERPIN de Tours au XIX^e siècle mais on trouvait également la famille THOMAS, les LECLERC, les BODIN, les BARNSBY, les DUBREUIL-CHAMBARDEL.

L'aspect naturel de ce phénomène social semble se vérifier dans notre population, la situation se retrouvera ensuite avec les ROY, les VIALLE, les MERCAT, etc.

LA FORMATION DES MÉDECINS TOURANGEAUX L'Internat de TOURS

"Premiers élèves" et suppléants à partir de 1841

Il y avait déjà des élèves à l'hospice général avant 1840.

Dans les années 1840, la Commission administrative prend plusieurs règlements successifs soumis à l'approbation du rectorat d'Orléans pour le recrutement, les conditions d'accueil et la discipline des premiers élèves et suppléants.

La Commission administrative accorde initialement aux premiers élèves la pension, c'est-à-dire logement, nourriture, chauffage et éclairage et, de plus, une somme annuelle de 240 francs.

Le déjeuner doit avoir lieu à 10 h du matin et le dîner à 5 h du soir.

L'effectif des "premiers élèves", suppléants et élèves pharmaciens peut atteindre la douzaine. Le terme de premier élève utilisé ici est une qualité et un grade ; il s'agit des élèves les plus anciens et les plus avancés dans le cursus. La Commission administrative, en 1846, tend à réduire leur nombre et à les moins payer... Le premier élève de première année ne touchera que 150 francs et en deuxième année 200 francs. On distinguera les premiers élèves de première et deuxième année, de même les suppléants.

Le 22 janvier 1847, il est décidé que les élèves suppléants de 1^{re} classe seront tenus de résider à l'Hospice, comme les premiers élèves. Mais, dès le 5 février, une dérogation est prise en faveur de M. LEMARIE "premier élève suppléant, dispensé d'être pensionnaire comme homme marié et père de famille, eu égard à l'exactitude que cet élève, constamment, a mis dans l'exercice de ses fonctions".

Les conditions de vie des élèves font l'objet de modifications ou de remarques et la Commission administrative s'émeut très souvent du comportement des élèves.

La Commission administrative décide, le 11 février 1848, que tous les élèves en médecine, en pharmacie, pensionnaires ou non, seront indistinctement nourris à la première classe ou qu'ils recevront tous la même nourriture. Ils ne feront maigre que le vendredi de chaque semaine. Le 28 juillet 1848, on précise que la porte de l'établissement sera régulièrement fermée le soir à 10 h précises, les dimanche et jeudi exceptés, ces deux jours la porte restera ouverte jusqu'à 11 h très précises ; ceci vise messieurs les internes et pensionnaires.

Le 5 septembre 1848, la Commission administrative donne une liste précise de toutes les prescriptions, médicaments ou gestes thérapeutiques (par exemple saignée) autorisés aux premiers élèves et élèves suppléants. Il est précisé d'autre part qu'aucune prescription ne sera faite pendant la présence de l'officier de santé en chef de l'établissement ; de même, les prescriptions ne peuvent être faites qu'en l'absence du chef de service.

Les débuts de l'Internat de Tours

La période 1841-1851 est une période de transition qui rappelle encore l'époque où l'école n'existait pas. Les nombreux règlements pris témoignent des hésitations de la Commission administrative dans cette évolution du statut des élèves.

La terminologie utilisée témoigne de cet état d'esprit, on parle d'abord de premier élève et de suppléant puis une hiérarchie plus complexe s'instaure et on distingue élève et suppléant suivant qu'ils sont en première ou deuxième année de fonction ou suppléant provisoire. Ceci est rappelé lors du départ des premiers internes lorsqu'ils remercient, après un séjour de 5 ans, la Commission administrative de l'accueil reçu à l'hospice général.

A partir de 1850, la terminologie utilisée commence à changer. On parle de premier interne puis d'élève interne, puis plus tard au simple terme interne.

L'Inspecteur général de WATTEVILLE, le 18 juin 1851, en ce qui concerne les "élèves internes", dans sa 8^e recommandation, conseille à la Commission administrative "d'écrire à M. DUBOST, Secrétaire

général des hôpitaux de Paris, pour avoir la copie du règlement qui concerne les élèves (parisiens)". L'administration parisienne semble avoir oublié de répondre pendant plusieurs années...

On trouve toutefois au chapitre Service sanitaire du compte moral 1866 de l'hospice général, tous les éléments utiles d'un règlement rénové. Voici le contenu des articles modifiés :

A l'article 273, on classe les élèves en internes ou premiers élèves, en suppléants et en externes.

A l'article 274, on indique qu'il y a 4 internes en chirurgie et médecine choisis parmi les suppléants et au concours dont les fonctions durent au plus 2 ans. Ils doivent habiter à l'hospice, ils y sont pensionnaires de première classe. Ils reçoivent en outre un traitement de 150 francs pour la première année, de 200 francs pour la deuxième année.

A l'article 276, on précise qu'on recrute 6 suppléants classés en premier et second suppléant, choisis parmi les externes et au concours, leur durée de service est au plus d'une durée de 3 ans. Le traitement des premiers suppléants est de 100 francs, le traitement des seconds suppléants de 50 francs (par an).

L'administration accorde de plus le déjeuner aux 6 suppléants et à 2 externes désignés par MM. les médecins et chirurgiens.

L'article 278 stipule que les externes sont désignés par les chefs de service parmi les élèves qui suivent les cours de l'école préparatoire, en nombre indéterminé. Ils peuvent seuls concourir pour les places de suppléants. Les auxiliaires des chefs de service, internes, suppléants, externes doivent être pris exclusivement parmi les élèves de l'école préparatoire de Tours. Pour ces personnels l'administration approuve les propositions qui lui sont faites par le corps médical.

Un point de comparaison :

Quelles sont les fonctions hospitalières des étudiants au XIX^e siècle à Bordeaux ?

A. DECHAMBRE, rédacteur de la Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie, de passage à Bordeaux, expose en détail l'organisation bordelaise des fonctions hospitalières des étudiants des écoles préparatoires dans la lettre datée du 11 août 1857. Sa description permet de comprendre comment sont recrutés les étudiants et quelle est leur activité dans un hôpital associé à une école préparatoire. Cette organisation date de 1842 à Bordeaux. Celle de Tours est voisine à la même époque. Elles diffèrent de celle des facultés.

Nous citons la lettre de A. DECHAMBRE : L'Hôpital Saint-André, comprenant, à lui seul, la majeure partie du système sanitaire, à quatre catégories d'élèves : des élèves externes, des adjoints aux internes, des internes, et un premier interne. Tous les élèves inscrits sont ou peuvent être externes ; car l'article 33 est ainsi conçu : "les élèves inscrits sur les registres de l'école préparatoire de médecine de Bordeaux, spécialement les élèves de 2^e année, pour lesquels un service dans les hôpitaux est obligatoire (ordonnance royale du 10 avril 1842), et dont les noms sont transmis au commencement de chaque trimestre par le directeur de l'école, remplissent les fonctions d'externes..." En cette qualité, ils sont tenus d'assister aux visites du matin, à celles du soir, et font les pansements dans les salles de chirurgie et dans celles de médecine. Les élèves jouissent donc, dès le début de leurs études, du bénéfice de cet apprentissage pratique qui est refusé à un si grand nombre dans les grands centres d'études. C'est seulement après avoir fait à l'hôpital un service régulier, et avoir pris quatre inscriptions que les élèves sont admis à l'examen pour les places d'adjoints aux internes. Ces adjoints font à peu près le service qui, à Paris, est imposé aux externes, c'est-à-dire qu'ils inscrivent sur les cahiers de visites les prescriptions, les noms des malades, la durée de leur séjour et la désignation de la maladie, d'après de diagnostic établi par le chef de service. Ils veillent aux pansements exécutés par les externes ou s'en chargent eux-mêmes ; ils pratiquent les petites opérations de chirurgie, et assistent les internes dans les autopsies.

Ces derniers, nommés pour deux ans, remplissent les fonctions ordinaires des internes de Paris ; de plus, ils sont tenus de résumer, à la fin de chaque mois, le mouvement des individus admis dans les salles auxquelles ils sont attachés et les internes de 2^e année sont obligés de concourir pour l'obtention

des récompenses que l'administration accorde tous les ans. C'est celui que le concours place en tête de ses collègues qui prend le titre de 1^{er} interne, en acquérant le droit de prolonger son service pendant 1 an...

Le premier interne, qui ne peut être docteur, jouit encore d'attributions assez étendues : il aide les chefs des services chirurgicaux dans les opérations ; il a la direction supérieure de l'emploi des appareils d'électrisation, des douches, du traitement de la galle... ; il fait chaque jour une visite dans toutes les salles ; il veille au maintien de la discipline parmi les élèves ; il donne aux externes et aux adjoints des instructions pratiques sur l'application des bandages et appareils et sur les opérations de petite chirurgie ; il a en dépôt les instruments de chirurgie de l'hôpital, etc.

L'internat de Tours après 1870

Les directeurs de l'école, à toutes les époques, dans leurs rapports annuels et dans les guides de l'étudiant font toujours connaître, et avec satisfaction, les résultats obtenus par les étudiants de Tours à l'externat et à l'internat des hôpitaux de Paris, de grand prestige, mais parlent peu des résultats obtenus aux plus modestes concours tourangeaux. Or, le succès à Tours a souvent précédé le succès à Paris, et des candidats parisiens se sont présentés à Tours. Ainsi le 12 janvier 1859 dans le tableau des répartitions des élèves dans les services, on trouve 4 élèves internes, Louis et Hippolyte THOMAS, MILLION et RONDEAU, les deux THOMAS seront internes des hôpitaux de Paris, Louis en 1861 et Hippolyte en 1862. Il y a également en 1859 trois premiers suppléants, trois deuxièmes suppléants, deux suppléants surnuméraires et trois élèves externes.

Il n'y a pas de commune mesure dans la difficulté des concours de l'Hospice général de Tours et ceux des Hôpitaux de Paris.

Les archives hospitalières tourangelles sont incomplètement conservées. On peut cependant présenter quelques éléments qui donnent une image de la présence des étudiants à l'hôpital de Tours.

La première période analysable est celle des années 1871-1880. L'organisation est toujours voisine de celle décrite par A. DECHAMBRE en 1857 pour Bordeaux. Il y a une hiérarchie des fonctions hospitalières étudiantes. On trouve d'abord les externes, qui sont au début de leur scolarité. Puis, en cours d'études les étudiants passent le concours de suppléant, une simple formalité, mais qui comporte une épreuve d'anatomie et une épreuve de petite chirurgie et soins. Enfin, le vrai concours, l'internat, a lieu à la fin de la scolarité ; il comporte trois épreuves : anatomie, pathologie, formules. Le concours a lieu en octobre. Les fonctions sont alors de deux ans, rarement plus. Il n'y a pas eu de recrutement en 1870 compte tenu des circonstances exceptionnelles.

On retrouve évidemment les professeurs de l'école dans les Jurys du concours (BODIN, CHARCELLAY, DANNER, GIRAUDET, HERPIN, De LONJON, NIVERT, les THOMAS).

Le concours de suppléant comporte cinq à six inscrits, tous classés et reçus... L'internat a de trois à six inscrits mais il n'y a que deux reçus chaque année et rarement un interne provisoire, il faut déjà avoir été reçu préalablement au concours de suppléant pour être provisoire.

En 1871, on demande des mesures particulières pour régulariser la situation des étudiants et faciliter le fonctionnement de l'hôpital. Le 30 août 1871, Anatole LEDOUBLE, élève interne, Octave HERPIN, faisant fonction d'interne, devant continuer leurs études à Paris, démissionnent. Ils seront internes des hôpitaux de Paris en 1873 et 1872.

En 1871, Frédéric Ernest HERPIN fils de Félix Charles HERPIN est reçu premier avec BRETHERAU ex aequo. Ils ont traité en anatomie "Le gros intestin, rapports et structure", en pathologie "Dysenterie", et pour les formules "Potion astringente et lavement purgatif".

En 1872, MOBÈCHE et CREMIERE sont reçus. En 1872, SAINTON est suppléant, et il est interne en 1873 avec FLEURY. Ernest HERPIN démissionne le 20 août 1873. En 1874, HAIME ou "HEME" est reçu avec TAFFIER. En 1875, ce seront BOURREAU et BOYER. En 1876 règne une incertitude relative. Ce sont probablement CUVIER et BOURGOUGNON qui sont reçus ; ce sont les deux premiers de la liste.

Entre 1871 et 1876, l'effectif total des étudiants à l'hôpital comporte en principe quatre internes, cinq suppléants, quatre externes classés et quatre étudiants non classés qui figurent sur la liste des

externes. Il y a aussi quelques élèves divers. Quelques fluctuations sont possibles, la répartition dans les services hospitaliers est faite de façon minutieuse pour assurer le fonctionnement satisfaisant des services.

En octobre 1877, sont nommés VOISIN et MEUNIER, en 1878 REVOL et ROCHE, en 1879 KUYPER et PHILIPPEAU, 1880 GIRARD et THIERRY, cinq candidats étaient inscrits.

ÉLÈVES EN MÉDECINE
RÉPARTITION DES ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTS SERVICES
(extrait du registre des procès verbaux du conseil d'administration de l'Hôpital de Tours)

"La commission a ensuite arrêté sur la proposition de Messieurs les chefs de service la liste de répartition des élèves dans les divers services pour l'année scolaire 1882-1883 ainsi qu'il suit

SERVICE DE CHIRURGIE

Salles militaires

M. SAINTON - Interne
M. BUSSON - Suppléant

Salles 10 et 14 (clinique)

M. de BROSSARD - Faisant fonction d'interne
M. PUIOTTON - Faisant fonction de suppléant
M. JOUSSE - Premier externe

Salles 10 et 14 (hospitalier)

M. SAINTON - Interne
M. ARCHAMBAULT - Suppléant salle 10
M. SERREAU - Premier externe
M. SAVARY - Externe
M. BUSSON - Suppléant salle 14

maternité

M. SAINTON - Interne
M. BUSSON - Suppléant

SERVICE DE MÉDECINE

Salles militaires

M. PUERTIN - Interne
M. FISCHER - Suppléant

Salles 12 et 15 (clinique)

M. CULLERRE - Interne
M. MAISON - Suppléant

Salles 12 et 15 (H)

M. PUERTIN - Interne
M. FISCHER - Suppléant

vénériennes

M. PUERTIN - Interne
M. FISCHER - Suppléant

aliénés

M. ROBERT - Interne
M. LECUREUIL - Suppléant

Nous avons ainsi l'effectif complet des étudiants en médecine ayant des fonctions hospitalières reconnues. Venaient s'ajouter des étudiants, simples stagiaires, souvent au début de leurs études, en effectif à peu près égal. S'ajoutaient également au moins un interne en pharmacie et un suppléant.

Lors de chaque congé des titulaires ou des suppléants déjà recrutés, on faisait appel à de nouveaux suppléants ou faisant fonction. Les demandes de congés n'étaient pas rares.

Si l'on compare ce tableau à la description de DECHAMBRE pour Bordeaux en 1857, on peut penser que les effectifs sont sensiblement moins importants à Tours mais que le système est resté voisin. On exige des

étudiants, en principe, qu'ils aient pris 4 inscriptions pour être recrutés comme externes et 8 inscriptions pour pouvoir s'inscrire au concours de l'internat. On demande aussi qu'ils se soient présentés au concours de Suppléants avant de se présenter à celui de l'Internat. De plus, le jury demande que les candidats aient pris, précisément, des inscriptions à l'École de Tours.

En 1884, on recrute 2 internes en pharmacie (BOISRAMÉ et MAUREL) et 2 internes en médecine. Le nombre total des internes en pharmacie de l'Hôpital, de 4 en 1884, sera porté à 5 en 1885. En octobre 1886 et 1887 on recrute toujours 2 internes titulaires.

En septembre 1888, les élèves tourangeaux adressent une pétition pour que les élèves étrangers soient exclus du concours pour l'internat. Le Conseil d'administration ne prend pas en considération cette demande.

On recrute, en 1888, 3 internes titulaires et 2 en 1889, le nombre de suppléants passe de 6 à 8. En 1890, 3 internes sont recrutés : Henri BARNSBY, Léon ARCHAMBAULT et Arthur TULASNE ainsi que 2 provisoires. En 1891, on ne nomme que 2 internes en pharmacie alors qu'il y a 3 places et 6 internes en médecine ; en 1892, 3 internes pour 2 ans dont Raoul MERCIER et 1 interne pour 1 an ainsi que 4 suppléants. En 1893, 3 titulaires pour 2 ans dont HERON de VILLEFOSSE, qui après diverses aventures, sera renvoyé, et 2 internes pour 1 an ; en 1894 3 titulaires et 1 provisoire ainsi que 9 suppléants dont Emile VIALLE et Albert MAHOUDEAU.

De 1895 à 1910, le nombre moyen d'internes titulaires nommés passe à 3 et le nombre de provisoires à 2 ou 3, il y a également un nombre un peu plus important de suppléants, enfin le nombre de candidats à l'internat s'élève et atteint presque 20.

C'est aussi l'époque de l'affirmation de la féminisation avec, en 1896, M^{me} Blanche MOREL, née BROUILLARD, interne titulaire et une interne provisoire Franceline Aimée FRAIN, fort jolie personne, figurant sur la photographie de l'internat de 1896-1897 conservée à la bibliothèque de la faculté. Puis nous trouverons en 1909, M^{me} LEMAITRE, veuve TIXIER, nommée première et M^{lle} SIMON, 4 internes sont nommés cette année là. Les résultats du concours sont toujours au même niveau de 3 titulaires jusqu'en 1913. Toutefois, théoriquement, on aurait dû recruter, en 1912-1913, 6 internes en médecine, un nombre d'externes indéterminé (en fonction des besoins et des candidats, sans limite stricte), 5 internes en pharmacie et 2 internes provisoires en pharmacie.

De 1914 à 1918, il n'y a pas de concours d'internat médical. En 1916, on recrute pour 2 ans M^{lle} Madeleine GREMY comme interne en pharmacie par examen (mention bien).

En 1917, il ne reste en tout et pour tout qu'un seul interne en médecine et qu'un seul interne en chirurgie dans l'hôpital. M. BESSON, interne, quoique classé auxiliaire est menacé de partir aux armées. La commission administrative demande son maintien. Il restera au total près de 5 ans. Il rendra des services exceptionnels qui lui vaudront des félicitations de la commission et une gratification de 500 francs. Il quitte Tours et va poursuivre ses études à Paris.

En 1919, la vie va progressivement reprendre son cours normal. C'est la reprise des concours d'internat et d'externat, de médecin et chirurgien adjoints, 3 internes titulaires, 3 internes provisoires et 14 externes sont nommés. En 1920, 3 titulaires, dont BONIN, sont nommés ainsi que 2 provisoires et de nouveau 14 externes. On est revenu à la situation d'avant-guerre.

En octobre 1921, sont nommés, internes titulaires CHAMPENOIS, DOUTREBENTE fils, CAMUS, et également 2 provisoires. Il y avait 10 candidats. Mais dès janvier 1922, TRIAU, MINOT et CHAMPENOIS, internes titulaires, nommés externes des hôpitaux de Paris, cesseront leurs fonctions à Tours. Le départ vers Paris, d'une bonne partie des meilleurs, chroniquement, appauvrit l'hôpital de Tours, mais ensuite, après le séjour parisien, il y a des retours au pays.

Au concours de janvier 1923 (pour 1922), sont nommés 3 titulaires dont BOURREAU et LECCIA. En octobre 1923, nous avons 3 titulaires dont J.J. LIEFFRING.

A partir de 1925, on recrute le plus souvent 4 internes titulaires, le nombre d'externes augmente, mais le nombre de candidats à l'internat est encore très restreint et l'on ne peut recruter chaque année tous les provisoires prévus, faute d'un niveau suffisant. Au 1^{er} janvier 1927 les internes de Tours obtiennent une rémunération annuelle de 2 900 francs en 1^{re} année, de 3 300 francs en 2^e année, plus une indemnité de résidence de 480 francs. Les externes reçoivent 1000 francs par an.

L'année 1928 est une année féminine (50 % de l'effectif) avec Edith SOURDILLON et Charlotte TRUCHE en plus de deux hommes R. LIEFFRING et VASSOR. En 1930, J. M. BOIVIN est nommé, le jury se plaint de l'insuffisance des épreuves. M^{lle} Anne-Marie BELLAMY est recrutée en 1931. En 1933, l'effectif monte avec 5 titulaires dont Bernard ROY, nommé pour 2 ans ainsi que 3 provisoires les 16 et 17 octobre, mais le 30 octobre, on recrute en surnombre 3 internes résidants nommés pour 1 an. En 1934, 5 internes sont nommés pour deux ans dont ROY et TOUFESCO (à titre étranger) ainsi que 3 provisoires et 19 externes.

En 1935, on réussit à ne recruter aucun pharmacien car le niveau est trop mauvais mais on recrute 4 internes titulaires en médecine ainsi que 3 provisoires, 11 externes et 1 interne pour le laboratoire de bactériologie. En 1936, les recrutements sont remarquables : en pharmacie 3 titulaires et 2 provisoires, en médecine 4 titulaires dont Pierre BOULARD et 2 provisoires ; on classe 21 externes pour 12 places théoriques. Au 1^{er} juin 1937, sur proposition du docteur GUILLAUME-LOUIS, les internes et externes bénéficient d'un congé annuel de 30 jours (application des congés payés).

En septembre 1937, le docteur Émile ARON est nommé médecin adjoint. On ne réussit à recruter en pharmacie qu'un titulaire et un provisoire, en médecine on recrute 4 titulaires, 2 provisoires et également 16 externes dont Jean BERTRAND. En 1938, sont nommés 2 internes en pharmacie, 4 internes titulaires en médecine, 3 provisoires et 10 externes.

En 1939, du fait de la guerre, les concours d'internat, de pharmacie, médecine et du laboratoire sont supprimés ; seul l'externat est maintenu : 24 externes sont recrutés dont VANDOOREN. On devra procéder à diverses désignations de "faisant fonction".

Le 10 septembre 1940, un hommage a été rendu à Jean BERGER, interne résidant mobilisé, mort pour la France. Les concours reprennent en octobre 1940. On recrute 6 internes titulaires en médecine, 2 provisoires et 10 externes dont VILDY et LE MINOR. Pendant la semaine tragique (15 au 22 juin 1940), LE MINOR, faisant fonction d'interne, s'était fait remarquer par son dévouement.

En 1941, on nomme en pharmacie 1 titulaire et 1 provisoire, en médecine 3 titulaires et 5 provisoires. Les fluctuations s'expliquent soit par la nécessité de rattraper une absence de recrutement, soit ensuite par le désir de faire place aux démobilisés.

En 1942, les concours ont lieu normalement, on recrute 2 internes titulaires en pharmacie, 3 titulaires et 3 provisoires en médecine, on inscrit 16 externes dont BINET, POYETON, IZARRA, MALBRAN etc., enfin 1 interne pour le laboratoire.

L'année 1943 est, comme à l'école de médecine, l'année de la confusion. Les concours sont d'abord prévus, on procède à ce recrutement à titre exceptionnel par décision du Directeur régional de la santé en l'absence de réponse du Secrétariat d'état. Ensuite, la nomination effective d'une partie des reçus est suspendue du fait de l'astreinte des candidats hommes au S.T.O. (service du travail obligatoire en Allemagne).

L'on apprend finalement en décembre que tous les concours doivent être ajournés jusqu'à la fin des hostilités. Le S.T.O. entraîne des nominations sous réserve. D'autre part, les étudiants adressés à l'hôpital au titre du S.T.O. devraient être logés et nourris. Le problème est matériellement insoluble. Ces étudiants soumis au S.T.O., de plus, sont susceptibles de partir en Allemagne. L'internat sera à l'ouvrage à l'été 1944. L'hôpital est bombardé et le professeur DESBUQUOIS, comme les internes, se retrouve à plat ventre dans la cour. Pendant les attaques aériennes, les accouchements ont lieu dans une cave. Le 8 juin, la commune de La Riche est bombardée le jour de la communion. Les enfants morts ou blessés arrivent à l'hôpital. Il faut faire face à des urgences chirurgicales lourdes.

En juillet, les raids aériens se multiplient. Une partie du corps médical s'installe à l'hôpital complètement. J.J. LIEFFRING, P.A. RICHARD, A. MERCIER ne quittent plus leur service et prennent leurs repas à l'internat.

Le 1^{er} septembre 1944, on brûle, dans la cour d'entrée de l'hôpital, les pancartes directionnelles allemandes (souvenirs du docteur P. BARANTON, communication personnelle).

Fin 1944, un concours est de nouveau organisé. On recrute 5 internes en médecine dont VILDY, POYETON et Paul BINET, 3 externes en premier, 1 interne en pharmacie. Une épreuve de sélection remplace l'externat : il y a 14 classés dont Robert BOULARD. BONAMY, interne de l'hospice général, a

été arrêté par la Gestapo, déporté en Allemagne où il va mourir. Sa veuve bénéficiera d'une aide de l'administration hospitalière.

Fin 1945 et début 1946, seront organisés des concours de remplacement et des concours supplémentaires pour les candidats déportés, internés, mobilisés et prisonniers de guerre. En fait, il y aura très peu de candidats à ces concours réservés et seront seulement recrutés Marcel FORTIER et André PROUST. Il y aura de plus une réorganisation du concours avec augmentation du nombre de postes. On ajoute 3 postes en médecine, 3 en chirurgie, 1 en ophtalmologie (novembre 1945). Le programme des concours d'internat et d'externat en médecine est modifié en février 1946. En mai 1946, a lieu un concours normal avec 8 reçus et en octobre 1946 un autre concours avec 7 reçus dont Pierre DELHOMMAIS et MANHES.

En 1947, il y a 8 reçus dont Félix VIEILLARD, Jean MOREAU, MONIERE et Jean CHAUVIN. Au 1^{er} décembre 1947, l'indemnité annuelle des internes de première année passe de 2 000 à 2 500 francs, en deuxième année d'internat, elle passe de 2 500 à 3 000, en troisième année de 3 000 à 4 000, en quatrième année, de 4 000 à 5 000 francs. L'indemnité de logement des internes non logés passe de 700 à 1 000 francs. Les externes reçoivent 1 800 francs par an.

Dans sa séance du 23 septembre 1948, la Commission médicale consultative a proposé une augmentation de la rémunération des internes, approuvée par la Commission administrative le 8 octobre avec prise d'effet au 1^{er} octobre 1948. Le traitement de l'interne en première année est de 6 000 francs, en deuxième année 8 000, en troisième année 10 000, l'indemnité de logement passe de 1 000 à 2 000 francs. Les externes recevront 3 000 francs.

En 1948, 1949, 1950, 1951, le nombre d'internes recrutés diminue (de 3 à 6), on recrute chaque année de 10 à 14 externes. Le nombre de candidats reste assez faible. En 1952, on recrute 5 titulaires dont ACÉZAT, LAMBUSIER, PAGÈS et PLISSON.

De 1953 à 1961, le nombre de candidats à l'internat en médecine reste inférieur à 20 et le nombre d'internes retenus varie de 5 à 10. A partir de 1958, on commence à percevoir les effets conjugués de la croissance hospitalière et de la poussée démographique. Le nombre d'externes recrutés chaque année se rapproche progressivement de 20. En 1953, sont recrutés, parmi les internes en médecine, CHANTEPIE, CLAVEAU, CARRAT, JEZEGABEL ; en 1954, A. FOUIN et, parmi les internes en pharmacie, BRETEAUDEAU ; en 1955, FOURRE ; en 1956, Jean DELANEAU et Bernard RENAULT ; en 1957, Pierre GROUSSIN, J. Louis PLISSON, Georges PELLETIER.

Le 22 avril 1955 (avec prise d'effet au 1^{er} juillet 1954), les externes en premier voient leur rémunération mensuelle s'élever à 26 100 francs (au lieu de 24 870 francs), les internes de première et deuxième année à 29 100 francs (au lieu de 27 630 francs), les internes de troisième et quatrième année 33 600 francs (au lieu de 31 740 francs), les internes non logés reçoivent une prime mensuelle de 3 000 francs. Une nouvelle augmentation a lieu en 1958. Il s'y ajoute un supplément familial.

En 1958, le jury s'ouvre à des membres non tourangeaux, venus de NANTES et ANGERS ; parmi les internes en médecine, on trouve CASANOVA et BOULAY. En 1959, sont nommés BASTARAUD, DEZILE, LEBRETTEVILLOIS, THUREAU parmi 10 internes titulaires. En 1960, Maurice TESTE et en 1961, F. LAMISSE, A. AUDURIER, C. MERCAT, J.J. MOREL, P. DUFOUR (8 internes sont recrutés pour 11 candidats). C'est la dernière année de l'école.

Avec la faculté, le concours va attirer de plus en plus de candidats et le nombre de postes augmentera beaucoup plus lentement. Le concours va se durcir.

Le 10 juin 1960, avec prise d'effet au 1^{er} janvier 1960, les traitements en nouveaux francs sont réajustés ; les externes suppléant les internes à 338,40 francs par mois, les externes en premier 422,70 francs, les internes de première et deuxième année à 469,80 francs, de troisième et quatrième année à 533,10 francs. Le supplément familial varie de 6,66 francs à 112,58 francs par mois suivant les cas. L'indemnité pour non logement est à 30 NF. Les externes, entre leur première et quatrième année, passent de 4,55 francs à 6,50 francs par jour ouvrable. Ces sommes seront majorées de nouveau en 1960 et en 1961.

La première année de la faculté, 1962, voit une petite augmentation du nombre de candidats à l'internat de Tours et la nomination d'Éric DEGIOVANNI.

En 1963 démarre la poussée des candidatures (40) et les nominations de J.J. SANTINI, B. DELVERT, J.M. HENIN, B. CHATELAIN.

En 1964, la promotion voit les nominations de CARLI-BASSET, J.C. ROLLAND, BREMOND, MORAINÉ, DELPLACE, etc. En 1965, ils sont rejoints par C. BERGER, M^{lle} C. MERCIER, J.M. GERVAIS DELAFOND. En 1966, on recrute 12 internes titulaires dont B. BURDIN, M. DUPIN, M. LAVANDIER, J.P. LAMAGNERE, A. CHANTERELLE.

Sont recrutés, en 1967, 15 titulaires dont M. ROBERT, M^{lle} F. LAPIERRE, D. SAUVAGE, G. GINIES. L'année 1968 est inflationniste avec 341 candidats inscrits, 149 présents au début du concours, 139 composent l'écrit en entier, il y a 19 nommés (dont un interne à titre étranger). Parmi ces nommés, Y. LANSON, G. GARAND, M^{lle} J. MESNY, P. ROULEAU, M. GUEROIS, O. LEFLOCH.

On voit, dans le cours de ces années 60, le nombre élevé d'internes qui deviendront médecins de l'hôpital de Tours et même professeurs.

En 1969, s'amorce un retournement de tendance défavorable. Curieusement, si le nombre de candidats inscrits au concours est toujours considérable, le nombre d'internes occupant le poste acquis diminue. Cette même année, on ne pourra pourvoir tous les postes mis au concours. Sont recrutés DUJARDIN, E. METMAN, MOUQUIN.

En 1970, la situation s'aggrave ; pour 22 postes mis au concours, il y a seulement 10 propositions de nominations, puis seulement 7 internes titulaires recrutés en principe, mais 4 seulement prendront leurs fonctions dont M^{lle} J. PENGLOAN et J.P. VALAT.

L'explication de cette désaffection est liée au fait que les candidats se présentent au concours dans plusieurs facultés et plusieurs fois successivement. Ils mettent, en quelque sorte, les facultés en concurrence et donnent leur préférence à Paris, Lille, Nancy et délaissent les autres facultés provinciales. En 1970, pour les internats de province, 759 postes sont mis au concours, il y a 420 nommés et seulement 348 prises de fonctions. Dans ce contexte, la position de Tours s'est révélée faible.

La grande époque de l'internat

L'Internat des hôpitaux de Paris a été fondé en 1802, il a fêté son cent cinquantième avec faste en 1952. Il s'est appuyé sur l'externat qui était en quelque sorte un premier échelon. On a vu que de nombreux étudiants tourangeaux ont concouru à Paris avec succès.

L'Hospice de Tours a, au XIX^e siècle, organisé également ses concours de recrutement. Passaient par cette étape beaucoup de bons médecins. Les professeurs de l'école étaient aussi membres du jury. Il faut rappeler que ces fonctions auxquelles accédaient les étudiants étaient formatrices et rémunérées.

En 1968, on partit en guerre contre l'élitisme et les concours hospitaliers. Or, à Tours, l'externat était accessible à la grande majorité des étudiants et cela améliorerait leur matérielle. De plus, le nombre d'étudiants externes et internes, à Tours, fut assez élevé sauf lors des pointes démographiques.

Inciter à un effort procurant un avantage matériel, est-ce répréhensible ? Il faut feindre aussi d'ignorer la compétition vers la réussite.

Concours d'Internat en médecine de TOURS de 1962 à 1970

Nombre de candidats

Présents à la 1 ^{re} épreuve	23	40	66	40	53	103	149	104	201
Candidats nommés	6	9	12	10	12	15	19	11	7
	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970

Années

LES ANCIENS CONCOURS D'EXTERNAT ET D'INTERNAT

Programmes et résultats

En 1919, 14 candidats composent lors du concours d'externat, à l'écrit sur os occipital, à l'oral sur examen clinique des urines. Le jury, bienveillant, présidé par M. LAROCHE, note les étudiants de 15 à 47 mais propose à la Commission administrative la nomination des 14, ayant décidé de tenir compte des titres militaires des candidats. En 1920, la situation sera la même ; le jury est présidé par M. BARDET, administrateur. Il y a 14 candidats et 14 étudiants classés, proposés à la nomination.

Les années suivantes seront aussi heureuses. Les étudiants sérieux qui se présentent, déjà connus des enseignants, sont quasi assurés du succès. Il est d'ailleurs probable qu'ils sont utiles dans les services hospitaliers. Le programme de l'externat et les épreuves correspondent à la rubrique suppléance du feuillet d'information de l'hospice général : "Concours d'internat et de suppléance". Ce programme, toujours valide en 1919 et dans les années 20, a été établi et conservé depuis de longues années. C'est le défaut de ces concours de suppléance (ou d'externat) et d'internat d'évoluer difficilement tant pour la méthode que pour les programmes.

Affiches d'annonce du concours d'internat et d'externat en médecine et chirurgie de Tours du temps de l'École

Ces affiches sont placardées sur place et quelques rares exemplaires sont adressés aux écoles voisines. Les concours de 1919 proposent 3 places d'internes titulaires, 3 places d'internes provisoires et "un nombre limité de places d'élèves externes", il semble qu'en fait, l'on soit prêt à recruter tous les étudiants candidats à l'externat. Les concours auront lieu du 20 au 24 octobre.

Les concours de 1955 sont organisés en novembre 1954 par la Commission administrative du centre hospitalier ; ils auront lieu en février 1955 et l'affiche est signée par le Maire de Tours, Marcel TRIBUT, président de la commission administrative. Seront recrutés, en principe, 6 internes, 6 externes en premier et 15 externes. Lors du concours d'internat de mars 1958, préparé en novembre 1957, l'école est devenue école nationale. Ce concours est organisé par l'Inspection divisionnaire de la santé de Nantes et l'affiche est signée par le Directeur départemental de la santé et par l'Inspecteur divisionnaire. Six places d'internes et 6 places d'externes en premier sont proposées aux candidats.

Les anciens concours d'internat en pharmacie

En 1904, le concours d'internat en pharmacie a lieu les 8 et 9 août. Le jury comprend M. GRANDIN, pharmacien en chef, les docteurs BAUDOIN et SAUVAGE, M. DORLEANS.

Il y a 5 candidats au concours. Sont nommés internes titulaires : ARNAUDEAU et SICARD. Sont nommés internes provisoires : Joseph BARRE et BOUCHER.

Les concours suivants sont analogues. En 1907, on apposera 10 affiches pour annoncer le concours : 2 à Nantes, 2 à Angers, 1 au Mans, à Blois, à Poitiers, à Tours, et chez le concierge (probablement de l'hospice général). L'épreuve primordiale et éliminatoire est l'épreuve de reconnaissance des substances : préparations galéniques, plantes et produits de matière médicale.

Le programme du concours de 1954 est encore tout à fait traditionnel et proche de celui de 1904, le nombre de postes mis au concours modeste. L'internat dure 4 ans, la rémunération mensuelle est de 27 000 F en 1^{re} et 2^e année, de 31 000 F en 3^e et 4^e année, les internes peuvent bénéficier d'avantages en nature. S'ils ne sont pas logés, ils reçoivent une indemnité compensatoire de 3 000 F par mois. Lors du concours d'internat du 25 mai 1957, le programme a, certes, évolué mais le contexte reste assez voisin. Le concours est organisé par l'Inspection divisionnaire de la santé de Nantes. Les étudiants et surtout les internes en pharmacie sont peu nombreux. Il y a 4 inscrits au concours et 3 candidats présents aux épreuves pour 1 place de titulaire et 2 places de provisoire. Les 3 postes seront occupés. Jean-Claude FOUSSARD sera nommé interne titulaire.



LES CONCOURS D'EXTERNAT ET D'INTERNAT PARISIENS
Un modèle pour les hôpitaux provinciaux
(notice sur les hôpitaux de Paris, A. BOUCHARDAT, 1849)

Règlements des concours des Hôpitaux de Paris

Le concours pour les places d'externes en médecine et en chirurgie s'ouvre chaque année dans les premiers jours de novembre.

Pour être admis au concours de l'externat, il faut avoir dix-huit ans, et présenter le certificat d'une inscription au moins prise à l'une des Facultés de médecine.

Les élèves ont à répondre sur les éléments de l'anatomie, de la médecine et de la chirurgie. Les épreuves consistent en une réponse verbale et une réponse par écrit.

Pour prétendre à l'internat, il faut avoir au moins une année de service dans les hôpitaux en qualité d'externe, ou avoir rempli pendant six mois le service d'externe, après avoir été désigné par l'administration pour ces fonctions.

Les épreuves sont plus sévères, mais à peu près de même nature que pour l'externat. Elles roulent sur l'ensemble des connaissances médicales.

Le jury chargé de la nomination des élèves internes et externes se compose de sept médecins ou chirurgiens des hôpitaux ou du bureau central, et de deux suppléants. Les membres sont tirés au sort chaque année et pour chacun des concours.

Les internes en pharmacie sont également nommés pour quatre ans, par suite d'un concours qui s'ouvre chaque année, le 20 février ; les élèves entrent en fonction le 1^{er} avril.

Les épreuves consistent :

1^o Question écrite sur la chimie, la pharmacie et la matière médicale, pour laquelle trois heures sont accordées aux candidats ;

2^o Epreuve orale sur la pharmacie, pour laquelle on accorde dix minutes ;

3^o Epreuve pour la reconnaissance des plantes et des substances, pour laquelle on accorde quatre minutes.

Tout aspirant qui veut se présenter au concours pour les places d'élèves en pharmacie, doit produire son acte de naissance, constatant qu'il est âgé de dix-huit ans, un certificat de vaccine, un certificat de bonnes vie et mœurs, un certificat constatant une année d'exercice dans une pharmacie.

LA FORMATION DES MÉDECINS TOURANGEAUX

Le Rôle de l'Internat de Paris

"Le titre d'interne en médecine et en chirurgie des hôpitaux de Paris est donc devenu depuis longtemps, pour tous ceux qui le portent, un honneur commun, qui établit entre eux une sorte de fraternité, par laquelle, rattachés les uns aux autres, quelles que soient leur patrie et leur condition d'âge, de rang ou de fortune, ils se considèrent comme les enfants d'une même famille".

Les membres de la Commission (de l'internat) Paris, 31 décembre 1868.

De façon naturelle, les étudiants de Tours avant et après 1841 vont poursuivre leur études à Paris. Ainsi, en août 1845, NIVERT, premier suppléant et CHAUMIER, premier interne, démissionnent pour continuer à Paris. Il s'agira parfois seulement de la fin du cursus avec la thèse. L'externat et l'internat des hôpitaux de Paris tiendront souvent une place importante. Certains étudiants sont seulement externes et faisant fonction d'interne à l'occasion. C'est ce que souhaitait M. BRETHERAU, premier élève en chirurgie, en congé de 5 jours à dater du 1^{er} novembre 1861. Il demande à la commission administrative, le 6 novembre, "une prolongation de 15 jours, le concours de l'externat l'obligeant à rester à Paris beaucoup plus longtemps qu'il ne le pensait".

Chaque fois que sera fait un compte rendu de l'année universitaire précédente lors d'une rentrée de l'école de médecine et de pharmacie de Tours, il sera fait état des résultats au concours de l'internat des hôpitaux de Paris, tant au XIX^e siècle, que dans les années 1930 (rapport du directeur GUILLAUME-LOUIS) et dans les années 1950 (rapports du Directeur É. ARON). D. LACHAUD a fait le relevé de ces succès à l'internat de Paris pour la période 1858-1875.

En 1887, PETER professeur à la faculté de médecine de Paris, dans son éloge de TROUSSEAU dit : "L'École de médecine de Tours... si féconde, qui fournit à l'Internat de Paris, cette école polytechnique de la médecine, des hommes tels que TONNELLÉ, HERPIN, DUCLOS, DANNER, BODIN, Louis THOMAS, VIOLLET, SAINTON, GENDRON, JAILLE, etc., qui tous, ont été nommés les premiers ou parmi les premiers de leur promotion".

A titre d'exemple, voici la liste des anciens internes des hôpitaux de Paris, avec la date de leur concours, résidant à Tours en 1879 (source : annuaire de l'internat 1879). Il apparaît que l'implantation est importante et qu'elle comporte des noms illustres, par exemple ceux de directeurs de l'école. Il s'agit pour la plupart de familles bien tourangelles.

Tours.....		BEZARD (Léon)	1866
	— —	BODIN (Loïs)	1858
	— —	CHARCELLAY-LAPLACE (L. J.)	1832
	— —	DANNER (Louis-Léon)	1854
	— —	DELONJON DE LA GRANGE (A. J.)	1840
	— —	DUCLOS (Michel)	1844
	— —	HERPIN (Félix)	1837
	— —	HERPIN (Octave)	1872
	— —	LEDOUBLE (Anatole)	1873
	— —	THOMAS (Louis)	1861
	— —	THOMAS (Hippolyte)	1862
	— —	VIOLLET (Maurice)	1872

Indre-et-Loire

Chinon.....		GENDRON (Alexandre)	1831
Neuvy-le-Roy.....		MOYSANT (Léon)	1853

L'internat de Paris apporte non seulement formation et réputation, mais aussi rémunération. P. DARMON signale qu'en 1900 l'interne perçoit une indemnité de 600 francs en 1^{re} année, de 7 et 800 francs durant la 2^e et 3^e année et de 1 000 francs en 4^e année. Il reçoit de plus une indemnité de 600 francs s'il est logé à l'extérieur. L'interne de garde est également nourri.

Voici la liste des anciens internes de Paris en 1902 en Indre-et-Loire :

Saint-Epain.....	MAURICE (Hippolyte)	1851
Tours.....	BARBEU-DUBOURG (Antoine-A.)	1862
	BARNSBY (David-Wil.-P.-H.)	1895
	BEZARD (Léon)	1866
	BODIN (Loïs)	1858
	DANNER (Louis-Léon)	1854
	DELAGENIÈRE (Paul-Albert)	1888
	HERMARY (Alfred)	1893
	LAPEYRE (Louis-Numa-Marie)	1893
	LEDOUBLE (Anatole)	1873
	MERCIER (Raoul-Gabriel)	1895
	MEUNIER (Edouard-Marie-J.)	1879
	PETIT (René)	1893
	THOMAS (Louis)	1861

Dans la 19^e édition de l'annuaire de l'internat de Paris imprimé en 1972 et donnant sensiblement la situation de 1970-71, il y a en Indre-et-Loire 31 AIHP (anciens internes des hôpitaux de Paris) dont 15 au C.H.R et 12 d'entre eux sont professeurs à la faculté mais il faut considérer que seulement 5 professeurs sont d'origine tourangelle.

Qu'en est-il dans la 21^e édition de l'annuaire, un siècle après la 3^e édition de 1879 ? Le nombre d'anciens internes des hôpitaux de Paris, ayant une activité à la faculté de médecine de Tours et au C.H.R est très important. Une partie d'entre eux est toujours du fonds tourangeau. Il y a ainsi 28 AIHP au C.H.R parmi eux 20 professeurs, dont toujours les mêmes tourangeaux d'origine (Jean BERTRAND, P. BOULARD, J. LIEFFRING, M. VANDOOREN), leur nombre n'augmente pas. Les étudiants tourangeaux, candidats à l'internat dans toutes les régions, sont nommés dans tous les hôpitaux de France et reviennent peu. A l'inverse des internes de Tours, qu'ils soient ou non d'origine tourangelle, vont poursuivre leur carrière sur place. De cette manière, le recrutement local restera assez important.

Succès tourangeaux aux concours d'internat et d'externat de Paris en 1924

Lors de l'assemblée des professeurs du début de l'année 1925, on rend compte des résultats favorables des concours parisiens.

Reçus à l'internat :

Jean LAPEYRE, fils du Professeur LAPEYRE, a été reçu major à l'internat de Paris (n° 1). L'heureux père est cordialement félicité par ses collègues lors d'un conseil. Ont été reçus également internes GUERIN 17^e et KANAY (?) 60^e.

Ont été reçus à l'externat :

ROQUEJOFFRE	n° 7	BOURREAU	n°120
HENNION	n°150	VIALLE	n°170
SALMON	n°300		

Le rôle des concours parisiens reste alors indispensable. En fait, ce n'est qu'après 1970 que la situation changera complètement.

Résultats des élèves de TOURS aux concours hospitaliers parisiens

Années	Internes titulaires	Internes provisoires	Externes
1858-1859	0	3	5
1859-1860	4	0	0
1860-1861	0	1	4
1861-1862	0	0	0
1862-1863	2	1	?
1863-1864	2	1	5
1864-1865	0	0	4
1865-1866	1	1	1
1866-1867	3	0	1
1867-1868	0	0	0
1868-1869	1	0	2
1869-1870	Guerre : pas de compte-rendu		
1870-1871	0	0	7
1871-1872	2	2	0
1872-1873	Résultats non donnés		
1873-1874	2	2	2
1874-1875	0	1	3

LA FORMATION DES MÉDECINS TOURANGEAUX

Internat des hôpitaux de ville de faculté et internat des hôpitaux d'école nationale

Les relations manquent parfois de cordialité. M. le professeur FASQUELLE adresse le 2 juillet 1959 une lettre à MM. les Ministres de la Santé publique et de l'Education nationale : "La Fédération des Associations d'Internes et Anciens Internes des Hôpitaux de Ville de Faculté croit devoir attirer l'attention des Pouvoirs Publics sur l'injuste confusion qui est faite entre les Internats des Hôpitaux de Ville de Faculté et les Internats des Ecoles Nationales de Médecine.

On ne peut accéder à l'Internat des Hôpitaux de Ville de Faculté que par un concours difficile qui réalise une dure sélection entre de nombreux candidats pour un petit nombre de places (en moyenne 6 à 10 candidats pour une place).

On accède à l'Internat des Hôpitaux d'Ecole Nationale de Médecine par des concours qui ne peuvent en aucune manière être mis en parallèle avec les précédents, le nombre des candidats étant en général à peine supérieur, égal ou même inférieur à celui des places".

C'était bien souvent vrai, toutefois la valeur de l'ancien interne dépendait aussi de la qualité des 4 ou 5 années d'activité hospitalière effectuées. Or, dans les hôpitaux des écoles nationales les chefs de service étaient eux-mêmes souvent anciens internes et anciens chefs de clinique de ville de faculté et parfois parisiens.

L'internat des régions sanitaires et les C.E.S.

L'Internat de la région sanitaire (concours à Orléans) a intéressé tous les hôpitaux importants des grandes villes de la région centre dans le proche ou lointain environnement de Tours (Blois, Bourges, Châteauroux etc.). Il trouve son origine dans un décret du 17 avril 1943 complétant une loi hospitalière du 21 décembre 1941.

Les certificats d'études spéciales (C.E.S.) se sont développés à partir de 1949-1950. Ces deux institutions ont contribué à la formation de nombreux étudiants de l'école de Tours, en particulier dans les années 60.

Les fonctions d'interne de région apportent aux étudiants une rémunération, l'accueil d'un internat et la formation pratique hospitalière, comme dans les services de pneumologie et d'O.R.L. de Bourges ; l'inscription au C.E.S. devait apporter une formation théorique organisée par une proche faculté. D'autres étudiants optaient pour l'association externat et C.E.S.

Les élèves des C.E.S., souvent internes de région, qu'on a parfois décriés, rendront bien des services dans les hôpitaux ; on peut même dire que dans les hôpitaux des villes de faculté, où ils seront parfois "simples C.E.S.", ils auront été bien utilisés et parfois exploités.

Les médecins spécialistes issus des C.E.S. seront en concurrence avec les spécialistes formés grâce à l'internat classique des grands hôpitaux des villes universitaires et au clinicat.

Le nombre des spécialistes augmentait du fait de l'attrait d'une vie meilleure pour les spécialistes que pour les généralistes.

En avril 1959 le Professeur FASQUELLE rappelle l'historique des spécialités dans l'optique des anciens internes des hôpitaux des villes de faculté, en particulier de Paris : "C'est le 14 mai 1949 que l'Association (des internes) de Paris a poussé le premier cri d'alarme et montré comment les "diplômes de spécialistes" (comme on les appelait alors) sont dépourvus de valeur, s'ils ne s'allient pas à la culture générale conférée par l'Internat". Il dit plus loin : "le 15 janvier 1955, grâce à l'insistance de M. le Doyen HERMANN (de Lyon), le conseil de l'ordre demande que l'équivalence des certificats de spécialités cliniques soit accordée aux anciens Internes de Villes de Faculté ; le 6 mai 1955 la décision paraît au Journal Officiel". D'autant plus facilement que le haut niveau de compétence des anciens internes des grandes facultés n'avait jamais été mis en cause.

Les internes des C.H.U. demanderont puis obtiendront, plus tard, la suppression des C.E.S., se réservant ainsi les spécialités.

Les Thèses de doctorat en médecine des étudiants de l'École de Tours de 1815 à 1962

Les dédicaces de ces thèses permettent de suivre le cursus des étudiants mais reflètent aussi la vie de l'école et certains bouleversements survenus. Les études commencent à Tours, se continuent ensuite à Paris, le transfert se faisant souvent par la voie de concours d'externat et d'internat. La soutenance de thèse doit obligatoirement avoir lieu dans une faculté, en principe Paris, parfois Nantes ou Bordeaux.

P. F. BRETONNEAU soutient à Paris en 1815. GUILLON soutient à Paris en 1820.

F. J. MIQUEL de Montrésor, l'apôtre, le frère prêcheur, le premier et le plus fidèle des élèves de BRETONNEAU soutient, en 1821, à Paris une thèse : "Du traitement des fractures du fémur en combinant la demi-flexion et l'extension continue".

Alfred Armand Louis Marie VELPEAU de Brèche, le premier des élèves célèbres, soutient, le 27 mai 1823, une "Thèse sur quelques propositions de médecine" ; c'est en fait un plaidoyer contre BROUSSAIS et pour BRETONNEAU.

Armand TROUSSEAU rejoint VELPEAU à Paris et soutient le 19 août 1825 une thèse "Des lividités cadavériques du canal digestif".

Auguste Etienne HERPIN en 1845 a soutenu à Montpellier. Gustave Adolphe NIVERT, d'Azay-le-Rideau, ancien élève de l'hôpital de Tours, et interne des hôpitaux de Paris, a également soutenu à Paris en 1862, la dédicace est émouvante "à la mémoire du Docteur BRETONNEAU" qui vient de mourir, "A ses élèves chéris M. VELPEAU M. TROUSSEAU".

S. M. BERGOT soutient sa thèse "Recherches sur l'Extase", présidée par Trousseau, en 1856.

Alfred COURBON, né à Tours, chirurgien de 1^{re} classe de la Marine, soutient à Paris, en 1861, sa thèse "Observations topographiques et médicales, recueillies dans un voyage à l'isthme de Suez, sur le littoral de la mer Rouge et en Abyssinie". C'est une personnalité remarquable et méconnue..

Ernest POUSSET est étudiant à Tours où il est l'élève du Docteur COURBON, professeur de pathologie externe à l'école de Tours et chirurgien en chef de l'hospice général. Il soutiendra sa thèse à Paris sous la présidence du Professeur PANAS en 1883.

Adrien THIERRY soutiendra à Paris en 1886 en remerciant dans sa thèse ses maîtres de Tours HERPIN, Louis THOMAS, etc.

Emile VIALLE soutient à Paris en 1900. Il a été étudiant à Tours de 1893 à 1895, externe à Tours en 1893-1894, interne de l'Hospice général de Tours en 1894-1895 puis enfin externe des hôpitaux de Paris de 1897 à 1899. Ce parcours serait impossible aujourd'hui. A Tours, il a été l'élève de DUCLOS, d'O. HERPIN, de H. et L. THOMAS, de LEDOUBLE, de BAUDIN, de THIERRY, etc., enfin à Paris de BROCCQ, de QUENU, etc.

Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL, étudiant à Tours, est l'élève du professeur Anatole Félix LEDOUBLE qui l'initie à l'anatomie. Il soutiendra sa thèse à Paris en 1904, malgré le décès du professeur TILLAUX qui devait présider. Elle est éditée en 1905. DUBREUIL-CHAMBARDEL guide ensuite de nombreux étudiants, qui le remercient de son aide dans des dédicaces imprimées et manuscrites, pour des thèses d'anatomie de 1909 à 1926.

Jean Edouard ROY soutient à Paris en 1914. Il a d'abord été étudiant à Tours, puis externe à Tours en 1904-1905, puis externe à Paris de 1906 à 1910, enfin interne à Paris de 1910 à 1914. A Paris, il sera l'élève de, ou travaillera avec, RECLUS, BROCA, GREGOIRE, MOCQUOT, COUVELAIRE, etc. Comme on le voit, Il a été peu à Tours et beaucoup à Paris.

En 1926, Eugène Pierre ROUSSEAU soutient à Paris une modeste thèse, il a été étudiant à Tours, en particulier de DUBREUIL-CHAMBARDEL, de BOSCH et d'Antoine VIALLE, puis à Paris brièvement. Il est l'ami du docteur Patrice BOURREAU à qui il adresse sa thèse.

La génération des étudiants tourangeaux qui soutient sa thèse en 1926 a une sympathie particulière pour le Docteur Patrice BOURREAU. C'est ainsi que Yves MERCAT, Philippe FORTAT, Jean VIALLE lui adressent également leurs thèses. Leurs études communes se sont déroulées à Tours et se sont terminées à Paris entre 1921 et 1926. Nous retrouverons là des noms médicaux tourangeaux bien connus.

Les thèses inspirées par les anatomistes tourangeaux LEDOUBLE puis DUBREUIL-CHAMBARDEL ont une fréquence particulière, il se dessine une véritable tradition et une école d'anatomie à Tours, poursuivie plus tard par André GOUAZE.

Pendant la guerre (1943) Louis POMMERET soutient à Paris sa thèse présidée par R. DEBRE. C'est un élève de BONNIN, MERCIER, etc. M. DENOYELLE est, à cette époque, directeur " remplaçant " de l'École de médecine de Tours dont M. GUILLAUME-LOUIS n'est plus directeur. En 1944, après un très court intermède de M. DESBUQUOIS, M. GUILLAUME-LOUIS sera rétabli. Il sera ainsi de nouveau directeur de l'École pour peu de temps. M. ARON lui succédera (1947). C'est ce qui apparaît sur les premières pages des thèses. En 1947, Maurice MALBRANT soutient à Paris sa thèse sur la méningite cérébro-spinale, présidée par H. MOLLARET. Il a d'abord été étudiant à Tours et élève de GUILLAUME-LOUIS, de GAUDEAU et DESBUQUOIS, puis il a été externe des hôpitaux de Paris dans les services de Jean RAVINA et LELONG.

Signalons également la thèse pour l'obtention du diplôme supérieur de Pharmacien de 1^{er} classe, soutenue à Paris par René ETIENNE, élève de Charles PITARD, en 1930 : "Contribution à l'étude structurale des labiées endémiques des Iles Canaries" ; Etienne enseigne l'histoire naturelle à l'École de Tours.

Les thèses de la jeune faculté mixte de 1963 à 1970

La Nouvelle république du centre ouest, au lendemain du 25 juin 1963, célèbre les deux premières thèses de doctorat en médecine soutenues à la faculté de médecine de Tours. Ce sont celles de M^{lle} Christiane CLARA, d'Abilly (Indre-et-Loire) et de M. Jean Claude RIBY de Saint-Firmin (Loir-et-Cher). Le jury, présidé par le doyen Emile ARON, comprend les professeurs VARGUES, NÉEL, MAILLET. Les deux lauréats sont félicités chaleureusement comme il se doit.

Les premières thèses de la jeune faculté mixte sont de 1963, les dernières de 1970. Elles montrent une évolution rapide de la situation de Tours et un renversement de tendance. Par la voie des concours, l'école "exportait" beaucoup de ses meilleurs étudiants. Le concours d'internat de l'hôpital lié à la nouvelle faculté va attirer des tourangeaux et des étudiants de diverses régions de France. Autrefois, on commençait à Tours et l'on finissait à Paris. En 1969, dans la thèse de Michel LAVANDIER, on constate qu'après avoir été étudiant et externe à Limoges, puis externe et faisant fonction d'interne à Toulouse, il est nommé au concours d'internat de Tours où toute sa carrière hospitalo-universitaire se déroulera. La jeune faculté jouit d'une bonne renommée et attire des candidats extérieurs. D'un autre côté, parmi les meilleurs étudiants tourangeaux, certains sont nommés interne à Paris, Strasbourg, Marseille, Bordeaux, Nantes, etc.

On constate à travers les annuaires, les revues et les thèses l'existence de familles médicales. Les TONNELLÉ, HERPIN, LECLERC, CHARCELLAY, GIRAUDET, HAIME, THOMAS, BARNSBY, DUBREUIL-CHAMBARDEL, plus tard les VIALLE (les frères Emile et Antoine puis Jean, puis Pierre), ROY, MERCAT (Edgard puis les frères Yves et Jean), FORTIER, etc. Faut-il s'en étonner et s'en scandaliser ? Il s'agit là d'un penchant naturel rencontré à toutes les époques et dans toutes les corporations, le vigneron est fils de vigneron... Michel LAURENCIN dans son Dictionnaire biographique de Touraine recense une dizaine de familles médicales tourangelles présentes au XIX^e siècle.

Le népotisme a pu jouer, mais ce n'est pas la règle. Certains "fils" médecins, ont délibérément choisi l'exil loin de la Touraine.

J. LÉONARD, dans "La vie quotidienne du médecin de province au XIX^e siècle" signale parmi les grandes lignées médicales provinciales celle des HERPIN de Tours. Il dit à cette occasion : " Deux sortes de documents éclairent largement la fréquence de ce phénomène familial. Premièrement, si l'on considère les chirurgiens d'Ancien Régime et même les officiers de santé de la première moitié du siècle, on observe que la plupart ont effectué un apprentissage partiel ou complet auprès d'un père, d'un oncle, d'un grand-père ou d'un futur beau-père. Deuxièmement, lorsqu'on examine les belles carrières, celles que couronnent des fonctions hospitalières ou enseignantes, on constate là encore l'importance des liens de parenté, formes mineures ou voyantes du népotisme. Beaucoup d'éléments pratiques ou psychologiques excusent cette caractéristique : le père a naturellement le désir de voir son fils lui succéder et "hériter" de sa clientèle médicale, comme peut le faire le fils de son confrère pharmacien. La tradition artisanale, continuée par les

compagnonnages, valorise le lien personnel, l'enseignement individuel, voire la mobilité des apprentis prenant pension chez plusieurs professeurs successivement. Le serment d'Hippocrate lui-même répète cette solidarité avec insistance".

Les dédicaces de thèses

Les dédicaces des thèses permettent de supposer l'influence des maîtres et les sentiments que leurs élèves, juste diplômés, leur portent, surtout si ces dédicaces semblent désintéressées, non liées à une carrière hospitalière et mandarinale supposée, souhaitée et constatée dans les archives.

Ainsi, ce sont les dédicaces assez longues de souteneurs plutôt obscurs qui ont le plus de valeur. Leur reconnaissance est probablement sincère et gratuite.

Un correctif doit toutefois être apporté, l'importance de la thèse et son nombre de pages de dédicaces peut dépendre, des moyens financiers du candidat, ainsi que de son caractère ouvert ou timide. Les pages de dédicaces peuvent, enfin, gonfler le poids trop léger de la thèse...

Cette reconnaissance apparaît dans les premières pages des thèses de certains étudiants.

C'est le cas de NIVERT en 1862, qui rend hommage à VELPEAU. C'est le cas de BARNEVELD, ancien interne de Tours, qui, en 1902, remercie chaleureusement le docteur L. BODIN et aussi Hippolyte THOMAS et LAPEYRE, ainsi que quelques maîtres parisiens très rapidement.

L.M.M. GUERIN de Manthelan soutient à Paris le 21 mai 1828, ex-élève interne, prosecteur de la salle d'accouchement de M. VELPEAU, il dédicace sa thèse : " à M. MARGUERON, Reconnaissance, amitié sans bornes, à M. le Professeur ORFILA, son élève respectueux, à M. VELPEAU, son élève."

Les thèses dirigées par Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL, et didécacées avec chaleur par ses élèves, sont nombreuses. (En Anatomie : R. VILLE, E. P. ROUSSEAU, Y. MERCAT, J. VIALLE, J. B. GRIMAUD, P. FORTAT, A. MÉREAU, G. BAUCHET, G. POUVREAU; autres : J. COUDERT, G. PASQUIER, A. CHAPU, Léon PICOT de Genève).

F. BOIVIN en 1911 et de F. BUZY en 1914 rendent hommage à leurs maîtres de Tours, LAPEYRE et BARNSBY, Maurice DOUTREBENTE en 1924 rend hommage à MM. les docteurs GUILLAUME, BOSC, MEUNIER et MALLET, de même LUXEREAU en 1931 à TILLAYE, J.M. BOIVIN en 1935 à LAPEYRE, J.M. GERVAIS de LAFOND en 1966 à J. GAUTIER.

Nombre de thèses présentées à la Faculté mixte de TOURS de 1961 à 1970

Nombre de thèses

3	13	24	34	34	46	60	52
1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970

Années

Médaille de Thèse argent (signée Aug. BARRE 1888) Tête d'ESCULAPE



LA VIE ÉTUDIANTE

L'accueil de l'école provinciale

M. GUINOT, sénateur, président du Conseil général d'Indre-et-Loire, dans son discours prononcé le 24 novembre 1881, lors de la séance de rentrée, oppose en quelque sorte les grandes facultés et les petites écoles au profit de celles-ci.

Il déclare d'abord : "Quels excellents résultats a produit, en effet, cette grande décentralisation intellectuelle qui a amené la création en province des écoles de médecine et de pharmacie ! ... Que de vocations elles ont déterminées ! Que de services elles ont rendus en diminuant cette absorption énorme par les grandes villes de faculté, notamment par Paris, de cette partie de notre jeunesse laborieuse qui se compose des étudiants en médecine et en pharmacie ! Combien parmi ces jeunes gens, arrivant à Paris... Se trouvant isolés, sans guide, sans appui, sans que l'autorité de leurs parents pût exercer sur eux sa salutaire influence... Perdus dans la foule des étudiants, inconnus de leurs professeurs, se sont laissés aller au découragement et ont abandonné leurs études médicales..."

Il dresse ensuite un tableau idyllique de l'école secondaire de médecine : "Dans les écoles secondaires, au contraire, les étudiants sont à la portée de leurs parents. Ne retrouvent-ils pas, du reste, dans ces établissements, au moins par certains côtés, la vie de famille qu'ils viennent de quitter ? Nécessairement en petit nombre dans chaque école, les liens d'amitié qui se forment entre eux sont solides et durables. Sans cesse en contact aux cours, à l'amphithéâtre, au laboratoire avec des professeurs qui ne sont pas seulement des savants et d'habiles praticiens, mais encore des hommes de dévouement, de devoir et de travail, ils acquièrent une solide instruction, et en même temps ils reçoivent cette saine et forte éducation médicale qui, lorsqu'elle a eu la consécration des années, devient la tradition d'une école".

Ceci n'était pas faux, on cherchait à tenir, au moins au début de leurs études, les étudiants sous tutelle, avec un succès variable. L'histoire de l'école et de l'hospice général est en effet rempli des incartades des étudiants, mais au XIX^e siècle, les règlements étaient strictes en principe. Quant au compagnonnage médical, atout de la formation, il fonctionnait bien et il a joué un grand rôle à Tours. Assez peu d'élèves pour un nombre raisonnable d'enseignants et de médecins hospitaliers constitue une bonne recette. Il s'ajoutait de plus la tradition de médecine clinique et de pédagogie laissée par BRETONNEAU.

Les carabins...

Etudiants turbulents :

Au XIX^e siècle, les étudiants se permettent bien des privautés. L'élève YVONNEAU, en 1843, se bat avec un camarade, pis, en 1844, il se conduit de façon impertinente, voire grossière, avec monsieur le pharmacien chef et avec le premier élève pharmacien.

En 1843, l'élève GODARD a "une relation coupable avec une fille de service", il est expulsé de l'internat. En 1845, l'élève GROUSSIN lance des pétards et siffle pendant le cours de pathologie interne. En 1851, les élèves ARCHAMBAULT et BILLAULT insultent Sœur BAZILLE et la traitent de "vieille garce".

L'année 1852 est celle des scandales. Le 13 février 1852, la Commission administrative de l'hospice général de Tours, instruite du scandale occasionné dans l'intérieur de l'établissement par M. HATRY et M. PIDOUX, élèves internes en médecine, et par PERRIER et VILLEMINOT, élèves externes, en brisant la porte de 2 chambres d'élèves, un lit en noyer et en bouleversant tout ce que contenait la chambre de l'un des élèves en pharmacie, décide qu'il sera écrit à M. TONNELLÉ, directeur de l'école préparatoire pour l'informer...le prie de vouloir bien en référer au conseil des professeurs, afin que la punition de ces élèves consiste en la perte d'inscription...Le 20 février doit avoir lieu une réprimande publique, HATRY et PIDOUX sont consignés un mois, pour PERRIER et VILLEMINOT, il sera écrit au Procureur de la République.

Le 26 août 1852, M. DANNER, élève suppléant, qui avait un bel avenir, était privé de son traitement du mois d'août. Il s'était fait remplacer par M. BESNARD, élève externe, et il l'avait autorisé à contrefaire sa signature... Il est écrit à M. TONNELLÉ, directeur de l'école, pour l'informer des faits reprochés à M. BESNARD et appeler sa sévérité à l'égard de cet élève. Les décennies suivantes ne sont pas différentes. Par exemple, en avril 1888, un blâme énergique est adressé par M. le président du conseil d'administration aux internes en médecine et pharmacie "pour avoir suspendu extérieurement à la croisée de leur réfectoire, du poisson qu'ils prétendaient être gâté". Les plaintes des internes, à propos de la nourriture, sont fréquentes et "la plupart du temps peu fondées".

En décembre 1888, des étudiants se livrent à "des scènes tapageuses" à l'Alcazar de Tours. A la suite de cela, 4 agents de police pénètrent dans l'hospice puis à l'école. M. DANNER, Directeur, solidaire des élèves, porte plainte pour violation de domicile à M. le Procureur de la République.

Engagement politique :

Certains élèves de l'école de médecine en 1848 ont quitté l'école pour se rendre à Paris et s'engager dans la Garde nationale. Ils rentrent à Tours en juillet et sont autorisés par le recteur à s'inscrire rétroactivement

Sports anciens

FAIX et LAPEYRE, au début des années 1900, sont associés à l'origine de l'UST dont LAPEYRE a été président. Les étudiants sont incités au sport et à la préparation militaire.

Variantes anatomiques :

En 1897, LEDOUBLE publie un traité des variations du système musculaire puis en 1903 un traité de variations des os du crâne, ainsi que d'autres publications sur les variations anatomiques qui lui donnèrent une certaine célébrité. Ses étudiants, au pavillon d'anatomie, aidaient leur bon maître. Si l'on manquait de variations anatomiques, l'on en trouvait. Les étudiants avaient la main et l'esprit créateurs. Certaines des variations de LEDOUBLE seront très rarement retrouvées... Raymond BAILLEUL rapporte que : "En janvier 1908, une fiesta marque la nomination du Professeur LEDOUBLE comme membre associé de l'Académie de médecine, ce que l'on n'avait pas vu en Touraine depuis l'illustre BRETONNEAU. Précédés d'une bannière, les étudiants vont chez lui, rue Jules Simon, portant des palmes et sur un brancard un gros in-folio en plâtre, emblème des œuvres du professeur...A l'école de médecine, la musique du 32^e régiment d'infanterie joue la Marseillaise ; le grand amphithéâtre est décoré de feuillages et de drapeaux."

Conditions de travail :

En 1914 les élèves font observer qu'ils payent des droits de bibliothèque, ils demandent respectueusement que la bibliothèque soit ouverte, et à heures fixes. Le 17 janvier 1914, après discussion de l'assemblée des professeurs, M. le directeur demandera à M. GIRARD, secrétaire de l'école, de se tenir régulièrement de 9 heures à 11 heures dans la salle de la bibliothèque qui sera à la disposition des étudiants. Quant à l'autorisation d'emporter des livres en prêt, l'assemblée vote contre. En 1926, le poste de bibliothécaire, nécessaire, n'est toujours pas créé. Il n'y a pas de catalogue et pas d'argent. En 1928-1929, le directeur se plaint que les professeurs ne rapportent pas les livres empruntés malgré de multiples réclamations. La bibliothécaire faisait face à la même situation en 1963.

Théâtre et Journaux :

Les étudiants ou les internes, à diverses époques, ont organisé des revues théâtrales. Certaines ont connu un lustre particulier. Dans les années 20, l'Association des étudiants de Tours organise des revues et fait même éditer les livrets des spectacles. Nous trouverons en 1920 donné par "A. L'AMPHI Théâtre des Joyeux escoliers Turons" la revue "Ne t'occupe pas d'Anémie" un prologue et un acte de Jehan PORCHERON avec la collaboration d'Edmond LEFORT, musique de Jean IATOWSKI. Elle a été jouée le 6 juin au Parc de Grandmont au profit des mutilés de guerre, le 13 juin à Joué au profit des orphelins de guerre, enfin le 24 juin à la Comédie mondaine. C'est une pièce de style et d'atmosphère "fin de siècle" où l'on évoque Tours et ses rues. Le ton change en 1926-1927 où, mêlées à l'actualité politique, on retrouve

les silhouettes des patrons. Ce sont le 29 avril 1926 la revue "Chacun son... tour ou le Jouvenceau de l'A.G.... sourit !" à la Comédie mondaine et le 10 mai 1927 "Bis ! ... Tours rit ! ..." de MM. BOUTIGNY, CUVIER, JALLON, MERCAT au Théâtre français, et comme la précédente au profit du sanatorium des étudiants.

A l'hiver 1943-1944, les étudiants donnent une représentation théâtrale à deux reprises, Pierre GANDET étant un des animateurs et MONIÈRE étant pianiste.

Les étudiants ont aussi des journaux à vie brève et à numéros rares. Il y a une époque glorieuse en 1928-1929 où P. DE LAFOND est gérant du journal "Le Stylo de Panurge". C'est avec l'accord du Docteur COSSE, du Docteur GUILLAUME-LOUIS et avec l'aide de M. MÉTADIER, bienfaiteur que paraît le premier numéro.

L'Association corporative des étudiants bénéficie d'une "Maison des étudiants" à partir du 1^{er} janvier 1928. M. MÉTADIER a contribué à la mise à la disposition des associations médicales et des étudiants de l'immeuble du 57 Boulevard HEURTELOUP Le 15 février 1928 sera inauguré un restaurant universitaire en présence de Monsieur le Recteur, et des docteurs BOURREAU, COSSE, GUILLAUME-LOUIS, THIERRY etc.

Le Président du comité de l'A.G. sera un étudiant en pharmacie Raymond TOUCHARD, parmi les vice-présidents, trésoriers et membres de divers comités annexes, on trouve les noms d'ARNAUD, BOIVIN, de LAFOND, LIEFFRING, MERCIER, ROUZAUD etc.

Le buste de GUILLAUME-LOUIS :

En 1937, le Professeur GUILLAUME-LOUIS est élevé à la dignité de Commandeur de la Légion d'honneur. Un comité présidé par le professeur R. MERCIER est créé pour faire exécuter un buste du professeur GUILLAUME-LOUIS. Le travail est confié au maître BAZIN, prix de ROME.

Le docteur F. COSSE est secrétaire du comité. Le buste sera remis et inauguré le 3 avril 1938 en présence du Recteur ROUSSY et de nombreuses personnalités. Pendant les discours, un réveil, placé dans le buste creux par les étudiants, se mit à sonner, scandale. L'inauguration sera suivie d'un repas de 127 couverts offert par le Professeur et madame GUILLAUME-LOUIS dans les salons de l'hôtel de l'UNIVERS.

La vie au quotidien :

Elle a un coût, un ordre de grandeur est donné par le Guide de l'étudiant 1938-1939. Une étudiante peut bénéficier de l'accueil de la Maison des étudiantes à Poitiers. Elle y est logée pour 100 à 160 francs par mois et, de plus, au restaurant, elle paye les repas 6 francs ou 6,50 francs avec le vin ce qui représente une pension alimentaire mensuelle d'au plus 325 francs car elle peut défalquer jusqu'à 10 repas non pris au restaurant. Il est dit que "le petit déjeuner pourra être servi dans les chambres à un prix très modéré aux étudiantes qui le désireraient". Ce sont vraisemblablement des conditions de vie assez privilégiées, on devait pouvoir faire à moins.

Pierre GANDET et Henri JOYE ont été étudiants à Tours puis à Paris et enfin médecins en Touraine à la campagne et à la ville. Ils ont écrit leurs souvenirs ; ils évoquent ainsi les conditions de vie des étudiants dans leur livre : " Dans les années 40, les étudiants de Tours prenaient pour la plupart leurs repas au Foyer du boulevard HEURTELOUP. Installé dans un hôtel particulier, ce foyer comportait plusieurs salles de réunions, une bibliothèque, une salle de jeux, quelques bureaux et surtout une salle à manger où, midi et soir, on servait 150 à 200 repas. L'économat en incombait à un couple âgé qui, en ces temps difficiles, se débrouillait assez bien pour nous assurer des repas décentes à des prix très raisonnables. Chacun pouvait amener là, à l'occasion, un ou deux invités".

L'amélioration de l'ordinaire :

Les conditions de vie des étudiants en médecine au XIX^e siècle étaient parfois très difficiles s'ils n'appartenaient pas à des familles très aisées. Cela a été souligné pour la période de 1803-1841. Le succès des étudiants au concours d'internat et d'externat permettait une amélioration significative des conditions de vie, variable selon les époques.

En 1941, un externe de l'hôpital a une indemnité annuelle de 2 400 francs, elle passe à 3 300 francs en 1943. L'externe de Saint GATIEN, variété privilégiée, reçoit 3 600 francs en 1941 puis 4 000 francs en 1943. Un interne de 1^{re} année reçoit 6 600 francs par an en 1941 et 7 800 francs en 1943. L'indemnité d'un interne de 2^e année passe de 7 000 à 8 200 francs de 1941 à 1943 et celle de l'interne résidant de 7 700 à 9 500 francs mais celui-ci a terminé sa scolarité.

Pendant la guerre, en octobre 1943, les internes vont à la pêche au jardin botanique et les carpes viennent agrémenter le menu de la salle de garde mais le directeur du jardin botanique s'opposa à l'halieutique médicale. Cette pratique cependant n'était pas nouvelle (selon Jean MOREAU). Le futur Docteur BARANTON a photographié la salle de garde devant le bassin aux carpes.

Les bustes :

A l'occasion de tonus, les bustes de personnages célèbres de la faculté sont déménagés à l'internat puis promenés en ville avant de regagner la faculté, entraînant l'ire de GUILLAUME-LOUIS.

P. BARANTON se souvient de ces processions où Bernard DAVELUY et d'autres poussaient la brouette véhiculant des bustes en bronze, en marbre ou en plâtre, ces derniers risquant de souffrir de ces déménagements. Les bustes des ancêtres sont toujours pieusement conservés à la faculté mais non visibles actuellement.

La clé du Jardin Botanique :

Voici ce que dit Jean MOREAU : " Elle était en possession de l'Internat depuis la dernière guerre ou même avant. C'est le Président de l'internat qui la détenait et elle était le symbole de son autorité. Elle permettait de faire incursion de nuit dans le jardin botanique. Si la pêche se pratiquait de jour et surtout entre 12 h 45 et 13 h 45 pour éviter les gardiens, la nuit permettait l'enlèvement de chèvres, par exemple (certains ont échoué dans le jardin de l'économiste qui trouvait, le lendemain, ses haricots dévastés ; d'autres ont été badigeonnées au bleu de méthylène et au mercurochrome) et ce sont les chèvres qui ont mis fin à ce privilège d'avoir la clé du jardin botanique. Vers 1960, M. ROYER ayant eu à juger d'une telle histoire, exigea qu'on rende la clé. "

La charge de travail et le calendrier de l'année universitaire

Heureux étudiants de l'École ! Les étudiants des écoles de médecine ont souvent été soupçonnés de mener une vie peu studieuse. Les heures effectives de travail des élèves restent mal connues. La charge devrait augmenter au fil des générations. Après 1962 les choses se préciseront.

Les cours sont encadrés par les dates de début et de fin des semestres (novembre, mars, juillet) et par les congés. La fréquence théorique des cours est indiquée ; ce qui suggère la charge probable des enseignants mais renseigne moins sur celle des enseignés ; certains cours étaient boudés.

Ni les textes de lois, arrêtés ou décrets, ni les programmes édités sous couvert de l'École de Tours ou de l'Université de Poitiers ne permettent d'atteindre une information exacte ; cette obscurité est-elle délibérée ? Les travaux pratiques étaient plus suivis et plus surveillés que les cours. Pendant longtemps c'est la préparation des concours qui a suscité le plus d'efforts et d'heures de travail.

La présence effective des étudiants dans les services hospitaliers est insuffisamment claire, mais à Tours la tradition réclamait cette présence. et elle s'accroît, selon les textes, avec le temps.

Les droits acquittés sont beaucoup mieux précisés que les heures réelles d'enseignement.

Activité hospitalière, cours théoriques, travaux pratiques occupent déjà l'essentiel de la journée de l'étudiant, restent encore les conférences, le travail personnel, les introuvables loisirs. Les soirées, les dimanches, les congés ne devraient pas y suffire et cependant ils ont survécu.

En effet pendant l'année propédeutique (P.C.N., P.C.B.) il n'y a pas de présence hospitalière. L'enseignement est pratique ou théorique, en semaine pleine T.P. 12 h, cours 10 à 14 h. Il y a, sur une année, 120 h de zoologie ou biologie animale, moins en botanique ou biologie végétale, 100 h en physique ou chimie et enfin 250 à 280 h de T.P.

Ensuite l'activité hospitalière occupera environ 20 h hebdomadaires, les T.P. 8 à 10 h, les cours 8 à 12 h, les conférences, choix personnel, de 3 à 8 h. Le travail individuel demandera 12 h, ou plus, par

semaine. L'Hôpital occupe plus de mois que l'École et la durée de l'enseignement magistral et pratique ne va que de 26 à 30 semaines par an. Les congés grignotent de 14 à 21 semaines par an, les examens de 3 à 6 semaines et les inscriptions 2 à 3. En fait les inscriptions peuvent s'étendre sur l'année. Peu à peu le temps des examens et inscriptions augmente et celui des congés diminue.

Les semaines qui précèdent les examens sont chargées et les soirées studieuses prolongées. L'importance des cours séchés varie selon les lieux et les époques. Les étudiants s'organisent en équipes pour avoir un représentant au cours, il s'ensuit éventuellement un polycopié. Le chemin était, quand même, laborieux et difficile.

Un carabin pittoresque :

Une silhouette pittoresque sillonne les rues de Tours entre 1947 et 1951. C'est celle de Jean Charles ILIEFF, né à Nancy en 1926 ; il réussit son premier examen (1^{re} année) en juillet 1948 avec la mention AB. En 1949, il est reçu seulement en octobre, il aura encore la mention AB en juillet 1950 et 1951. Son année a un effectif étudiant chargé ; en effet, en juillet 1950, il y a 150 étudiants inscrits à l'examen. Il y a des ajournés et des redoublants. Il soutiendra sa thèse à Paris le 7 mai 1952 : "Contribution à l'étude des lésions du pelvis antérieur chez la femme (région utéro-vésicale)".

Jean Charles ILIEFF, dit Popof, barbu, se promène et se déplace dans Tours à bicyclette, et au cadre du vélo, sont attachées, brinquebalantes, des pièces squelettiques osseuses authentiques. Il s'installera à Najac dans le Rouergue où il se mariera. Il participera aux vendanges et à cette occasion, il aura la réputation d'un remarquable mangeur. Il exercera ensuite à Rodez. Ce sera un bon médecin estimé de la population. Sa carrière sera courte, malheureusement. Il disparaîtra à l'âge de 32 ans, le 25 novembre 1959. Il est enterré au cimetière de Najac.

Chansons

Les étudiants en médecine et les internes tourangeaux ont largement utilisé le répertoire des chansons de salles de garde et cultivé le folklore. Les archives de l'hôpital, de l'école, les journaux même, en conservent les traces mais il n'y a pas de particularité tourangelle dans ce domaine. Seul le relief que donnait à ces étudiants, peu nombreux, une ville provinciale est à retenir.

Beaucoup de ces chansons dites d'étudiant viennent de Paris ou de quelques grandes villes universitaires, beaucoup ont été écrites entre 1850 et 1914. Certaines sont plus anciennes. Leur diffusion par les associations étudiantes était facilitée par les libraires et les magasins de fournitures pour étudiants (par exemple HERMANT place Jussieu à Paris). L'auteur, la date, l'origine locale de certaines chansons sont connues : par exemple Charles Foix auteur en 1910 de "La vérole". La chanson de Bicêtre indique bien son origine, comme la chanson de l'Hotel-Dieu ou le nom de Monsieur MESUREUR est cité, ce qui fait date. Gustave MESUREUR fut nommé directeur de l'Assistance Publique de Paris en 1902. Les étudiants utilisaient aussi le répertoire des poèmes venant de la littérature comme les "Stances à ma mie" de Ronsard ou les versions légères des chansons de marins comme "Les baleiniers du Père Lancelot" (recueil d'Armand HAYET).

Je ne sais s'il faut attribuer à un étudiant tourangeau "Le grand Saint-Symphorien".

Les années 1960 :

Dans le courant des années 1960 le Tours étudiant club et sa fanfare seront un des derniers bastions du folklore étudiant alors que J. GANNIER est secrétaire général de la faculté et cheville ouvrière du Tours étudiant club (TEC), en particulier de sa section rugby. Les temps changent. Les monômes et les bizutages, assez bien vus de la population en 1925 et encore en 1950 alors que les étudiants sont des oiseaux rares, n'entraînent plus guère de sympathie en 1960.

La fanfare de médecine se maintiendra et participera à tous les événements.

Les étudiants à l'Alcazar

Les étudiants en médecine sèment le désordre, ils boivent dans les verres des clients, et troublent la respectable clientèle du grand café-concert de Tours «L'Alcazar», établissement que, sans pitié, ils

semblent persécuter. Il est dirigé depuis 1885 par Amédée DUQUESNE. Les fauteuils et avant-scènes sont à 1,50 F. L'Alcazar bénéficie de la présence de son café restaurant. On y dîne pour 2,50 F, vin compris ; la choucroute garnie est à 0,75 F. La vie nocturne serait brillante selon la presse locale (La Touraine républicaine). Il y a spectacle concert tous les soirs de 8 h à minuit. Ce spectacle donne volontiers dans le genre fantaisiste, avec chanteurs et chanteuses comiques, excentriques, de genre travestis et ventriloques... Changement de programme tous les jours. Au programme théâtral, on donne chaque année Eugène LABICHE. En vedette, on entendra Madame Albertine FABRE, premier sujet d'opérette et de comédie et Monsieur CANJOINT, premier comique d'opérette. L'orchestre au grand complet est sous la direction de Monsieur C. DOMERGUE.

La saison 1890 commencera le 21 août ; Monsieur CANJOINT fera ses débuts le 5 septembre. Les mercredis et vendredis, il y a soirée de gala, les dimanches et fêtes, concert supplémentaire en matinée.

L'étudiant en médecine en 1841-1842 selon Louis HUART



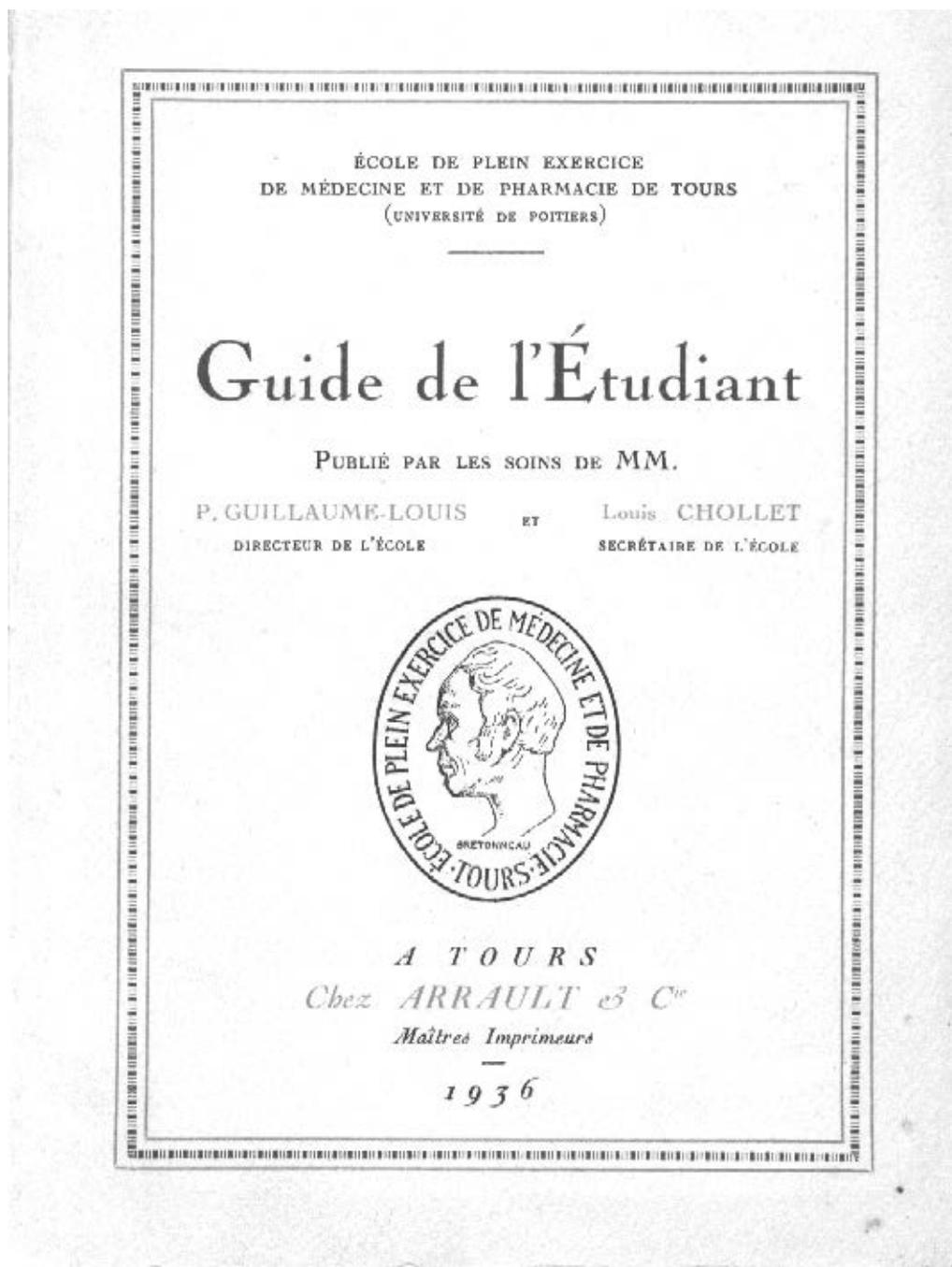
Physiologie du médecin par Louis HUART, Paris, Aubert, s.d., vignette de TRIMOLET

LES SAGES-FEMMES

Dès 1779, Madame DUCOUDRAY fit travailler ses élèves sur un mannequin ; plus tard la Société médicale organisa un cours théorique mais ce n'est qu'à la maternité de l'Hospice général que l'apprentissage peut se faire. Une compétition assez vive opposa GOURAUD à Félix HERPIN, en 1818 HERPIN l'emporta, il enseigna à l'Hospice comme médecin, puis au nom de l'École à partir de 1842 et jusqu'à sa mort en 1852. Le Jury médical assurait les examens. Les sages-femmes de 2^e classe ne pouvaient exercer que dans leur département.

Cet enseignement obstétrical continuera à l'École de médecine jusqu'après 1950 où il quittera la Faculté et sera rattaché à l'Hôpital qui aura ses propres écoles. Importe-t-il à l'administration hospitalière de soustraire les infirmières et sages-femmes à l'influence pernicieuse des étudiants en médecine ?

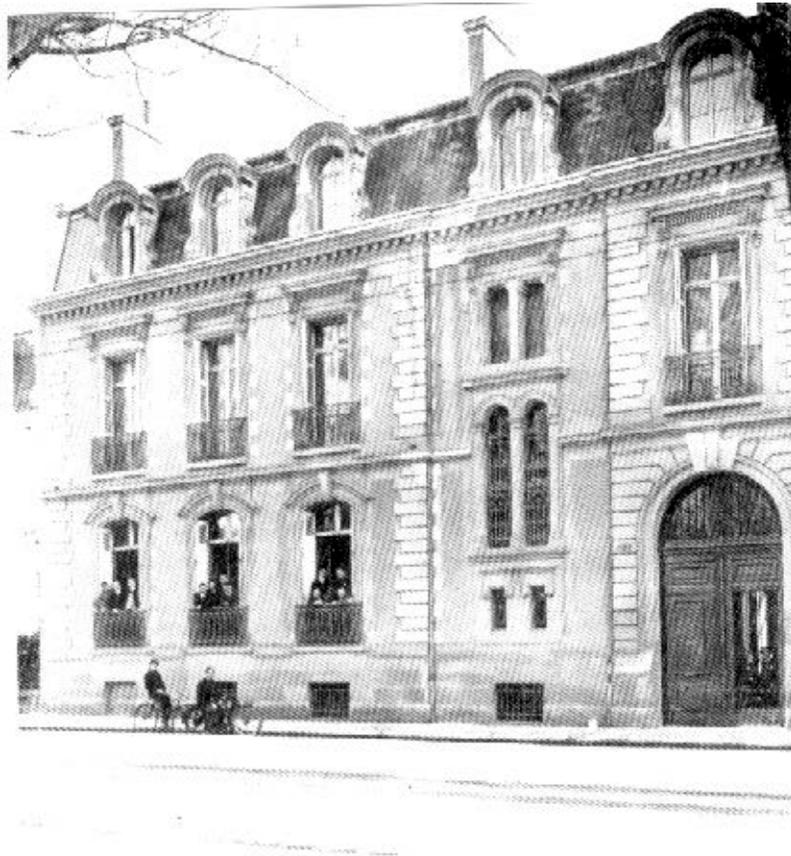
Les statistiques concernant les sages-femmes ont été données, le plus souvent, avec celles des autres étudiants, jusqu'à la fin de l'École.



Guide de 181 pages, très illustré, tiré sur papier couché de bonne qualité, largement diffusé ; il était destiné à faire connaître l'école de plein exercice en France et à l'étranger.

On y décrit les nouveaux bâtiments, les horaires et programmes des différentes sections (préparation aux diplômes de médecin, pharmacien, sage-femme, herboriste), on indique le montant des droits d'inscription, les lois et règlements sont rappelés. Sont également mis en place, le corps enseignant pour 1936-1937, l'Association des étudiants tourangeaux, le Foyer du 57 boulevard HEURTELOUP et même l'Institut de Touraine et les loisirs touristiques, parfois avec un certain lyrisme. Le Secrétaire de l'école, Louis CHOLLET, retrace, au début de l'ouvrage, l'histoire de l'école de médecine de Tours depuis l'époque romaine...

Le Directeur, P. GUILLAUME-LOUIS, croit devoir écrire dans la préface : «Je souhaite que ce guide donne à nos étudiants, en médecine et en pharmacie, l'enthousiasme qui trop souvent leur manque. On a voulu faire de la médecine une science : c'est une erreur. La médecine est un art tributaire quelquefois de données scientifiques, mais c'est un art où, pour réussir, il faut avoir une foi sans bornes mise au service d'une très haute conscience.»



Le Foyer médical 57 boulevard HEURTELOUP

CHAPITRE 10

LA PLÉTHORE ET LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS



LA PLÉTHORE MÉDICALE AU XIX^e SIÈCLE

PLÉTHORE OU CARENCE MÉDICALE A TOURS AVANT 1850

	1825	1834	1843
Docteurs en médecine	14	14	24
Docteurs en chirurgie	1	2	1
Officiers de santé	5	4	5
Maîtres en chirurgie	3	1	5
Dentistes	1	1	
Pharmaciens	8	17	12
Sages-femmes	14	23	24

Évolution des professions de santé, 1825-1843, Tours Ville,
(B. CHEVALIER, Histoire de Tours).



Louis TONNELLÉ
Tours 1803 Saint-Cyr-sur-Loire 1860

Il était déjà question de pléthore médicale du temps de Louis Tonnellé

LA PLÉTHORE MÉDICALE AU XIX^e SIÈCLE

La pléthore est le souci permanent du corps médical depuis le début du XIX^e siècle. C'est parfois également le souci de l'administration de la santé.

Il s'agit là d'une donnée délicate à saisir qui nécessite la recherche d'éléments objectifs. La référence constante n'est pas la demande légitime de soins de la population, mais la possibilité de rémunération rencontrée par le médecin. D'où des interprétations différentes pour une même époque. Il y a enfin la distribution gratuite des soins par charité qui occupe une grande place au XIX^e siècle. Elle va connaître une diminution progressive. A la fin du siècle ce sera au profit d'un système organisé de distribution de soins avec la loi instituant l'assistance médicale gratuite le 15 juillet 1893 qui entend assurer l'assistance des malades soit à leur domicile soit dans un établissement hospitalier. Ce dispositif sera complété de lois de protection des travailleurs, à partir de 1898, textes sur les accidents du travail, à partir de 1911, sur les maladies professionnelles qui favorisent leur prise en charge médicale. Enfin, à partir de 1910, les lois sur les retraites complètent les institutions de prévoyance.

Enfin, facteur également favorable à la consommation médicale, les Sociétés de secours mutuels se développent, en 1853, on en compte 2 695 avec 289 446 participants mais en 1913 il y a 20 771 Sociétés avec 3 696 237 membres (source INSEE 1951). Pour la région centre, on connaît par exemple le fonctionnement d'une mutuelle de femmes, "La Vierzonnaise prévoyante" (Vierzon 1907-1909), elle favorise, même modestement, les dépenses de santé et l'activité des médecins.

Au XIX^e siècle, dans l'annuaire du département d'Indre-et-Loire, l'effectif de médecins diplômés peut apparaître souvent raisonnable ou bas. Mais, comme le signale TROUSSEAU dans ses Conférences sur l'empirisme, en 1862, le docteur en médecine est entouré de concurrents redoutables, distributeurs de soins. Il y a d'abord ce que l'on pourrait appeler une concurrence interne, liée à l'existence pendant une grande partie du XIX^e siècle, de médecins et chirurgiens de divers statuts. Il s'y ajoute les différentes catégories d'officiers de santé et de sages-femmes.

Selon Raoul MERCIER, il y a, en 1803 en Indre-et-Loire, 29 médecins, 180 chirurgiens, 70 officiers de santé dont Pierre Fidèle BRETONNEAU à Chenonceaux. En 1821, il y a, en Indre-et-Loire, environ 282 000 habitants et un peu moins de 290 personnes diplômées distributrices de soins.

L'annuaire d'Indre-et-Loire de 1826 donne la liste générale des "Docteurs en médecine et en chirurgie", chirurgiens, officiers de santé, pharmaciens et sages-femmes établis dans le département d'Indre-et-Loire, dressée en exécution de l'article XXVI de la loi du 19 ventôse an 11 (1803) et de l'article XXVIII de celle du 21 germinal de la même année". Il y a 7 docteurs en médecine reçus d'après les formes anciennes et ayant droit d'exercer dans toute l'étendue du royaume et parmi eux ORIGET. Il y a 33 docteurs en médecine reçus d'après les formes nouvelles, parmi eux, GOURAUD, HERPIN, LECLERC, BRETONNEAU, TONNELLÉ Il y a également 3 docteurs en chirurgie dont ANTHEAUME. Mais on trouve également 26 "maîtres en chirurgie reçus par les communautés par les lieutenants ou premier chirurgien du roi, privilèges, etc. exerçant aux conditions fixées par leur acte de réception".

Il y a de plus les officiers de santé : 7 "reçus pendant la Révolution, par les jurys, provisoirement établis sous l'autorité des administrations de département", 47 "reçus par le jury" et enfin, 29 "officiers de santé pourvus de certificats devant leur tenir lieu de diplôme, conformément à l'article 23 de la loi du 19 ventôse l'an II", dont 2 dentistes. Il ne faut pas oublier 6 pharmaciens reçus par les écoles spéciales, 15 pharmaciens reçus par le jury. BRETONNEAU et MARGUERON sont parmi les membres de ce jury présidé par ORFILA et PELTAN, professeurs de la faculté de médecine de Paris. Il faut, pour finir, ajouter les très nombreuses sages-femmes : 25 "reçues d'après les formes anciennes", 99 "reçues par le jury d'après les nouvelles formes" et 11 "pourvues de certificats". L'on peut penser que ces sages-femmes ont tendance à dépasser la seule activité d'accouchements, au profit des femmes et des enfants. Il y a, en 1826, 152 médecins, chirurgiens et officiers de santé en Indre-et-Loire et 21 pharmaciens.

L'annuaire du département d'Indre-et-Loire de 1837 (utilisé par Jean RAUST) donne la liste générale des docteurs en médecine et en chirurgie, chirurgiens, officiers de santé, pharmaciens et sages-femmes. Les seuls docteurs en médecine de Tours sont peu nombreux (18) mais l'ensemble des personnels

soignants du département, toutes catégories confondues, n'est pas négligeable, surtout si l'on tient compte des nombreuses sages-femmes (149).

A l'échelle nationale, Jean Claude CARON analyse ainsi la situation : "plus qu'une surmédicalisation générale, il s'agit plutôt de surmédicalisation locale : s'il y a en moyenne un médecin pour 1 750 habitants en 1844, on en compte un pour 662 dans la Seine et un pour 5 274 dans le Morbihan. A elle seule, la Seine totalise 1 800 médecins : environ 10 % du total pour 3,5 % de la population française". L'Indre-et-Loire ne va pas se situer trop loin de la moyenne nationale.

Mais, en 1846, il y a 174 médecins, chirurgiens et officiers de santé et 29 pharmaciens en Indre-et-Loire. L'on voit déjà que le problème de la pléthore peut se poser.

En effet, il faut prendre en compte la concurrence des religieux et des dames de charité qui distribuent des soins, ce que dénonce TROUSSEAU.

Il y a enfin les rebouteux et empiriques divers. Jacques LÉONARD dans "La médecine entre les pouvoirs et les savoirs" signale l'importance du problème. Il expose les conséquences néfastes de la pléthore dans "Médecins, malades et société" : "Pendant la crise de l'encombrement médical (1818-1855), la concurrence et l'industrialisme font des ravages parmi les diplômés. Des méthodes curatives se succèdent : homéopathie, hydrothérapie, galvanisme... Certains docteurs épousent ces engouements. Les homéopathes sont presque toujours des médecins, les magnétiseurs le plus souvent : un docteur de Nantes, en 1836, vend de l'eau de la Loire magnétisée. Le grand professeur TROUSSEAU termine un cours, en juin 1845, par cette exhortation : "toutes les fois que vous ne saurez plus que faire, magnétisez" etc. Il va de soi que les officiers de santé et les sages-femmes au voisinage des malades, aux prétentions moindres que celles des médecins sont, en particulier dans les campagnes, des concurrents redoutables pour les docteurs en médecine. L'on sait qu'il faudra attendre la fin du XIX^e siècle pour voir arrêter définitivement la formation des officiers de santé à Tours (thèse Dominique. LACHAUD).

Si l'on compare l'effectif global de personnels soignants diplômés, médecins, officiers de santé, sages-femmes, on trouve souvent un rapport d'environ 1 pour 1 000.

Vers 1840, la démedicalisation est toujours souhaitée, pour améliorer la condition du médecin, c'est cependant le moment où va être créée l'école de Tours (D. LACHAUD).

L'opinion avait une image caricaturale de la pléthore médicale. Ainsi en 1860 dans le "Nouveau Paris" d'Emile de LABÉDOLLIÈRE se trouve un dictionnaire où tout et tous sont répertoriés sauf, avec une excuse, les médecins : "Le nombre en est trop grand pour que nous puissions, on le comprend, en donner la liste ici. D'ailleurs, elle serait à peu près inutile, car il n'est guère de rue à Paris où il n'y ait un ou plusieurs médecins."

En 1880, exercent à Tours 28 médecins et 2 officiers de santé.

L'annuaire d'Indre-et-Loire de 1905 (cité par René COURSAULT) signale toutefois qu'il y a en Indre-et-Loire, en 1905, 161 médecins ; il reste encore 15 officiers de santé. Il y a également 133 sages-femmes. Ceci donne un total de 309 personnels soignants qualifiés (auxquels on peut adjoindre 9 chirurgiens dentistes). On observe ainsi un rapport d'environ 1 soignant pour 1000 habitants. S'ajoutent enfin 98 pharmaciens. Le chiffre reste donc, malgré des oscillations, relativement constant.

Olivier FAURE signale, à l'échelle nationale, une stagnation des effectifs sanitaires de 1840 à 1880, puis un essor de la médicalisation de 1880 à 1914 ; il s'agirait alors du début d'une inflation qui se poursuivra ensuite. Pour cet auteur, cette médicalisation est pour une part liée à "l'arrivée sur le marché médical de 5 à 6 millions de mutualistes et d'assistés" (Loi de 1893) ; mais offre et demande médicamenteuses croissantes auraient joué un rôle et le médecin est un maillon bienveillant de cette consommation médicamenteuse qu'elle soit ou non nécessaire.

Le Vicomte G. d'AVENEL, en 1907, donne une vue générale de la démographie médicale en France de 1850 à 1907. Le spectre de la pléthore est toujours présent :

"A l'heure actuelle, les praticiens, diplômés à la suite d'études et d'examens, sont très irrégulièrement répandus par le monde : depuis l'Angleterre où, par 10 000 âmes, il s'en trouve 8,

jusqu'en Turquie où il ne s'en trouve pas 2. La France compte présentement environ 20 000 médecins, c'est-à-dire plus de 5 par 10 000 habitants et leur nombre a doublé depuis soixante ans. On le croira sans peine si l'on sait qu'en 1850 le grade de docteur en médecine était conféré, dans les facultés françaises, à 360 sujets par an ; de 1871 à 1880, en moyenne à 580 ; de 1891 à 1900 à 960 et, depuis 1901, à 1 130 personnes annuellement. Or, durant le même laps de temps, la population française ne s'est accrue que d'un dixième.

Paris compte aujourd'hui 3 000 médecins pour 2 700 000 âmes ; en 1862, il en comptait 1 800 et, en 1846, 1 500. Ce dernier chiffre paraissait d'ailleurs excessif sous Louis Philippe et hors de toute proportion avec les besoins de la population. Nous sommes en aussi grand nombre que les malades, disait le docteur REVEILLE-PARISE, gémissant sur l'encombrement de la profession, bientôt même il y aura plus de chats que de souris".

Il concluait que, "si l'on défendait pendant dix ans toute réception de docteurs, il en resterait encore assez".

Or, on vient de voir que c'est le contraire qui a eu lieu et que "l'on diplôme maintenant chaque année trois fois plus de docteurs qu'au début du second Empire"

En 1912-1913, l'annuaire Medicus indique qu'exercent à Tours 61 docteurs en médecine et encore 3 officiers de santé, et dans le reste du département, 121 médecins et officiers de santé. Or, à Tours ville, il y a 74 000 habitants, soit 1 médecin pour 1 150 habitants, mais pour l'ensemble du département, seulement 1 médecin pour 1 800 habitants environ.

PLÉTHORE OU CARENCE, MÉDICALISATION DE LA TOURAINE

	1865	1875	1884
TOURS			
- Docteurs en médecine	26	27	33
- Officiers de santé	3	2	1
- Pharmaciens	14	15	19
- Sages-femmes	19	22	26
RESTE DU DEPARTEMENT			
- Docteurs en médecine	67	65	58
- Officiers de santé	56	55	29
- Pharmaciens	23	29	31
- Sages-femmes	157	187	N.C.
TOTAL médecins et officiers de santé d'Indre-et-Loire	152	149	121

(le nombre de sages-femmes semble augmenter)

**STATISTIQUE MÉDICALE, DONNÉES TERRITORIALES.
ANNEXE DU PROJET DE LOI DE M. de SALVANDY 1848**

Il s'agit de la population de 1841. Les autres données sont antérieures à 1848. L'année n'est pas précisée.

Départ.	Arrondis.	Etendue territoire en hectares	Popul.	Nombre des Médecins	Rapport avec le territoire 1 sur	Rapport avec la popul. 1 sur	Nombre Officiers de santé	Rapport avec le territoire 1 sur	Rapport avec la popul. 1 sur
					kms	habit.		kms	habit.
Indre -et- Loire	Chinon	166,163	89,674	26	64	3,449	14	119	6,405
	Loches	179,834	62,641	17	106	3,685	12	150	5,220
	Tours	265,712	154,013	53	50	2,906	52	51	2,962

**STATISTIQUE MÉDICALE, PERSONNELS DE SANTÉ,
ANNEXE DU PROJET DE LOI DE M. de SALVANDY 1848**

La population du département d'Indre-et-Loire est de 306 328 habitants.

	Nombre total	+ 50 ans	- 50 ans	Rapport 1/Population
D^r en médecine	96	8	88	1/3190
Officiers de santé	78	13	65	1/3940
Pharmaciens (Ecole S.)	7	0	7	1/43 761
Pharmaciens (Jury M.)	25	0	25	1/12 253

Les effectifs seraient a peu près stables depuis 10 ans.



Signature de BRETONNEAU

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS A L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE TOURS de 1913 à 1932

Pourquoi y avait il autant d'étudiants étrangers à Tours en 1932 ?

Il y avait pénurie d'élèves français et c'est pour légitimer la transformation de l'école préparatoire en école de plein exercice que l'on fit appel aux étrangers suivant ainsi le vœu de 1923 du Conseil municipal de Tours.

Pierre DE LAFOND le démontre dans sa thèse :

"Le cas de l'École de Tours... met en lumière... ces raisons de politique locale. A Tours... il s'agit pour les directeurs d'obtenir la transformation de leur Ecole en Ecole de plein exercice.

Bien que l'École de Tours puisse revendiquer fièrement la gloire d'être celle de BRETONNEAU, en dépit du superbe hôpital... jamais, nous l'avons montré, tant avant que depuis la guerre, le nombre des étudiants français n'y a dépassé 83, et 93 en 1932, qui se répartissent ainsi : 28 pour le P.C.N, 64 pour les années d'études médicales proprement dites. Les raisons de cette pénurie d'élèves ne sont pas malaisées à découvrir : à proximité de Tours d'autres Ecoles préparatoires fonctionnent ayant les mêmes raisons d'être que la sienne (Angers, Poitiers, Limoges...), à Poitiers existe une Faculté des sciences, à Nantes une Ecole de plein exercice, enfin Paris est assez proche. L'École de Tours ne répond donc qu'aux besoins d'une région très limitée, le nombre des étudiants en médecine français ne peut, en conséquence, s'y accroître que dans des proportions infimes ; ainsi, pour légitimer la transformation de cette école préparatoire en école de plein exercice, fit-on appel aux étrangers. En 1923, le Conseil Municipal de Tours émit le vœu que l'Ecole préparatoire soit transformée en Ecole de plein exercice.

En 1925-1926, un petit livret de 20 pages fut édité par les soins de l'École de Tours (École de médecine et de Pharmacie de Tours. School of Medecine and Chemistry of Tours. Imprimerie des Mutilés, 15 rue Jeanson, Tours). Il est écrit en français et en anglais et destiné aux étudiants étrangers qu'il invite à s'inscrire à Tours. Pour les convaincre, l'auteur énumère tous les avantages qui leur sont offerts, scientifiques et matériels (chambres, repas...). Les pages 10 à 15 sont consacrées aux formalités à remplir pour obtenir l'équivalence du baccalauréat et prendre la première inscription. Le livret se termine sur une statistique, par nationalités, des étrangers fréquentant l'Institut de Touraine.

En 1929, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'École, le 17 novembre 1929, M. le Directeur déclara que celle-ci était prête à être transformée. A la même époque, l'Association générale des étudiants de Tours envoyait à ses membres honoraires, une circulaire dans laquelle on lisait : *... de même, une campagne de presse sera entreprise à l'étranger pour faire connaître notre Ecole et notre Association et amener ainsi à Tours un nombre toujours plus grand d'étudiants.*

Le 13 décembre (1929), le Conseil municipal, à la suite d'un rapport constatant que le nombre des élèves passe de 179 en 1920, à 135 en 1923, 170 en 1926, 184 en 1927, 258 en 1928, et déclarant qu'il *est également agréable de constater que ces chiffres comprennent un nombre croissant d'étudiants étrangers*, renouvela son vœu de 1923.

Enfin, le ministre de l'Education nationale a pris un décret, en date du 24 janvier 1933, *portant transformation de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Tours en École de plein exercice.* L'augmentation brusque du nombre des étudiants en médecine à Tours (79 en 1927, 260 en 1932) s'explique donc par l'afflux des étrangers et ne peut s'expliquer autrement".

Le docteur THIERRY a été directeur de l'école de 1920 à 1928. GUILLAUME-LOUIS lui a succédé le 14 juin 1928, héritant d'un choix antérieur, celui de la municipalité de Tours et de son prédécesseur. Il devra gérer une situation de crise. En 1933, le reflux des inscriptions s'amorce, probablement favorisé par la loi ARMBRUSTER.

**ÉTUDIANTS FRANÇAIS et ÉTRANGERS à L'ÉCOLE de MÉDECINE de TOURS
de 1913 à 1932**

(d'après la Thèse du Docteur Pierre DE LAFOND)

Années

	1913	1914	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932
étudiants étrangers	3	4	1	1	8	73	113	166	168
étudiants français	70	79	71	78	83	83	79	78	92
total	73	83	72	79	91	156	192	244	260
étrangers P.100	4	4,8	1,4	1,2	7,9	46,7	58,8	67,7	64,6

**NATIONALITÉ des ÉTUDIANTS ÉTRANGERS INSCRITS
à L'ÉCOLE de MÉDECINE de TOURS de 1913 à 1932**

Années

	1913	1914	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932
Amér./Sud							2		
Albanie							3	3	2
Iraq						1			
Liban								1	
Bulgarie					1	5	3	7	5
Colombie								2	2
Egypte								1	
Grèce		1	1	1		1		4	4
Hongrie						1	1	6	5
Lettonie							2		1
Pérou							3		
Perse							1	1	
Pologne						4	4	28	60
Roumanie					7	55	90	104	84
Russie	3	3				1	2	3	
Turquie						1		1	1
Yougoslavie						4	2	4	2
Vénézuela								2	2
Total	3	4	1	1	8	73	113	167	168

(selon Pierre DE LAFOND)

Des variantes selon les sources et des précisions par années d'études figurent dans la thèse de Pierre DE LAFOND éditée en 1934 chez Maloine.

CIRCONSTANCES ET CONSÉQUENCES DE L'AFFLUX DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN FRANCE

Au XIX^e siècle, quelques très rares étudiants étrangers arrivent à l'école de Tours, par exemple des polonais réfugiés.

Plus tard, c'est un ensemble de circonstances locales et générales qui explique ce phénomène d'immigration. Nous venons de voir le facteur local.

On peut considérer qu'il y a des causes profondes et beaucoup plus anciennes de l'arrivée des étudiants étrangers souvent juifs et roumains.

L'Alliance israélite universelle, fondée en 1860, par un groupe d'israélites français, a formé des juifs méditerranéens, balkaniques, du moyen orient et maghrébins en scolarisant, dans leur pays d'origine dans des écoles francophones, un nombre croissant d'élèves. Ces écoles accueillent également des enfants chrétiens et musulmans. En 1914, l'Alliance dispose de 183 établissements scolarisant 48 000 élèves. En 1931, il y a dans les pays balkaniques 18 écoles avec 8 000 élèves, en Grèce, 9 écoles avec 2 000 élèves.

Tout naturellement, ces élèves passent le certificat d'études primaires et certains le baccalauréat. Ils viennent alors en France pour suivre des études supérieures. Un autre élément est l'existence d'une politique de "nationalités" remontant au second Empire avec des privilèges accordés (en 1857 et 1866) aux ressortissants de certains pays, en particulier roumains et mauriciens, leur facilitant non seulement les études supérieures en France, mais encore l'installation professionnelle.

Le Professeur GUILLAUME-LOUIS, directeur de l'école, publie en mars 1930 un article "La médecine et les étrangers" dans les Archives médico-chirurgicales de province. Citons sa conclusion parfaitement nette "Je me résume : ouvrons aux étudiants étrangers les portes de nos facultés et de nos écoles. Ils viennent se confier à nous, ils nous ont préférés à l'Allemagne ou à l'Amérique. Soyons-en fiers et c'est tant mieux. Dispensons-leur notre éducation, nourrissons-les de notre culture. Soyons pour eux bienveillants et accueillons-les en bonne camaraderie pour que, retournés ensuite chez eux, ils soient nos meilleurs agents de propagande, et se sentent attachés à nous par les meilleurs liens spirituels. Mais ne les laissons pas s'installer en France. A l'entrée de la profession établissons une barrière et une barrière absolue ; que nul ne puisse exercer la médecine en France s'il n'est français ou naturalisé français, s'il n'est pourvu du baccalauréat, s'il n'a satisfait aux exigences de la loi militaire. Voilà ce qui est juste. Voilà ce qui paraît rationnel, et ce qui ne peut en rien blesser qui que ce soit".

A l'inverse, en avril 1930, dans la Gazette médicale du Centre, le docteur BOSC, médecin chef de l'hôpital, tient un discours maladroit et brutal, xénophobe et surtout antisémite. Il attaque le Directeur de l'école, le Recteur de Poitiers, les étudiants étrangers coupables de tous les crimes et responsables de tous les maux. Le propos de BOSC semble avoir eu un certain retentissement.

A Tours, de l'automne 1929 au printemps 1930, alors que l'on prépare la loi ARMBRUSTER, la polémique fait rage entre BOSC, COSSE, MAHOUDEAU, GUILLAUME-LOUIS, etc. Le Syndicat médical d'Indre-et-Loire est divisé.

En mai 1931, le Professeur GUILLAUME-LOUIS reprend son propos, il traite du privilège des étudiants roumains qui, pour lui, n'est plus justifié et il appelle de ses vœux le vote de toute urgence du projet ARMBRUSTER par le Parlement.

La loi ARMBRUSTER, en 1933, remet en cause les conditions favorables à l'installation d'étrangers francophones dans un contexte international difficile.

L'évolution des conditions d'exercice de la médecine, de 1892 à 1938, apparaissent dans deux éditions du Droit médical d'APPLETON, SALAMA et BOUDIN, en 1931 et 1939. Le Professeur BALTHAZARD résume les restrictions dans l'introduction de 1939 : "...la loi ARMBRUSTER a modifié en 1933 les conditions d'exercice pour les étrangers. Cette loi a été abrogée, mais les principales dispositions précisées et même aggravées, en sont reproduites dans la loi du 26 juillet 1935. Dorénavant, seuls les étrangers naturalisés pourront exercer la médecine en France, à condition d'être pourvu du doctorat en médecine français et d'avoir satisfait aux obligations du service militaire. De plus, le médecin

étranger devra attendre cinq ans avant d'être pourvu d'une fonction officielle, d'un emploi ou d'une mission publics."

Dans ces circonstances, les positions des tourangeaux ont été relativement modérées, même s'il y a eu plusieurs manifestations étudiantes xénophobes, et de toute façon banales à cette époque, voire en retrait sur ce que l'on peut lire dans les revues syndicales ou corporatistes, par exemple dans "Le médecin de France" (Journal de la confédération des syndicats médicaux français) ou dans "L'entente médicale", revue de défense professionnelle en 1938 où la xénophobie se donne libre cours.

Michel ROBLIN explique que l'arrivée des étudiants israélites étrangers en France s'est faite dans des conditions particulières : pogroms, mesures universitaires de discrimination et *numerus clausus* rejettent les juifs de divers pays européens.

En 1939, sur 1510 thèses soutenues à la Faculté de médecine de Paris, 200 sont soutenues par des juifs "yidiches" (venus de Russie, Pologne, Roumanie ou de pays germaniques), une trentaine par des juifs alsaciens, une trentaine par des juifs maghrébins et quelques levantins la plupart séfarades (documentation UGIF).

Parmi ces étudiants parisiens peuvent se trouver les anciens étudiants de Tours, en particulier roumains qui devaient obligatoirement soutenir leur thèse dans une Faculté.

ROBLIN signale que, entre 1910 et 1939, lors des soutenances parisiennes, le pourcentage des étudiants juifs, toutes origines confondues, passe de 9 à 17 % du total des thèses.

V. KARADY, dans "Histoire des Universités en France" souligne que c'est dans une phase de déclin démographique de la France que le nombre de médecins passe de 24 000 en 1926 à 25 400 en 1931 et dans les mêmes années le nombre d'étudiants en médecine passe de 7 336 à 10 242. C'est alors que la loi du 21 avril 1933 réserve le droit d'exercice aux médecins diplômés des facultés françaises pour freiner l'arrivée des étrangers. Cette loi ne calme pas les étudiants qui, à la suite de grèves, font restreindre ce droit aux médecins de nationalité française ou naturalisés depuis 5 ans (loi du 26 juillet 1935). "Les réflexes corporatistes ont fortement agi pour la défense du corps et du marché médical" dit KARADY.

LA PRÉSENCE DES ÉTUDIANTS "ÉTRANGERS" A L'ÉCOLE APRÈS 1944

De 1944 à 1949, un certain nombre d'étudiants d'origine étrangère termine ou fait ses études. Ce sont surtout des survivants de la guerre. Ils sont très peu nombreux.

A partir de 1949, l'effectif de base, sauf pointe, est d'environ de 5% d'étudiants étrangers. Mais, il est nécessaire de faire dans ce groupe très hétérogène des distinctions. En effet, certains de ces étudiants sont en fait des ressortissants français ou des citoyens français "à part entière" quoique nés outremer. Nous sommes encore à la fin de l'époque coloniale. Nous trouverons ainsi un certain nombre d'antillais, d'algériens, d'israélites ou musulmans rapidement considérés comme étrangers par certains de leurs camarades.

Les origines sont très diverses, les confessions religieuses variées et chaque groupe est finalement peu étoffé. Il y a des iraniens, libanais, syriens, tunisiens, marocains, algériens, indochinois et même quelques citoyens américains (USA) qui n'ont pas réussi à s'inscrire dans leur pays.

A deux ou trois reprises, l'effectif se situera entre 5 et 10% et il y aura une pointe autour de 20% pendant quatre ans, mais alors environ la moitié de cet effectif "étranger" a une carte d'identité française ou une double nationalité. Le niveau universitaire aurait été considéré comme assez inégal et parfois médiocre. On relève effectivement des échecs aux examens de fin d'année.

Si l'on compare cet apport extérieur de l'après-guerre avec celui de l'avant-guerre, ils sont bien différents. Les étudiants étrangers des années 1930 étaient beaucoup plus nombreux, beaucoup arrivaient d'Europe Centrale et Orientale, beaucoup étaient israélites et leur niveau universitaire probablement meilleur en moyenne. Certains faisaient leurs études de médecine pour la deuxième fois et se soumettaient ainsi à toutes les exigences légales.

LA PLÉTHORE MÉDICALE ET PHARMACEUTIQUE APRES 1920

A partir de 1925, le nombre d'étudiants et de médecins installés augmente. Dans sa thèse "De l'étude et de l'exercice de la médecine en France par les étrangers", en 1934, Pierre De LAFOND signale les craintes de voir s'installer en France de trop nombreux médecins étrangers. Or en 1933, et 1935 on a légiféré pour limiter ou empêcher l'accès à l'exercice libéral des médecins étrangers.

L'augmentation du nombre des étudiants dans les années 1930 accompagne des réformes dans le domaine social.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, il existe de nombreuses mutuelles créées par les travailleurs eux-mêmes et alimentées par leurs cotisations. Ainsi les sociétés de secours mutuels atteignent en 1931 le nombre de 25 417 avec 6 861 702 participants (source INSEE 1951).

Par les lois du 5 avril 1928 et du 30 avril 1930 (ces textes et les suivants ont été repris dans le décret du 11 juillet 1939), les pouvoirs publics instituent les assurances sociales obligatoires pour les salariés et financées par les salariés et leurs employeurs ; la consommation médicale va alors augmenter également.

Dans La Touraine médicale, bulletin officiel des sociétés médicales d'Indre-et-Loire (syndicat, société, association) de juillet 1937, le Docteur M. COUSIN, secrétaire général du syndicat médical publie un article sur la pléthore. Il met en cause les médecins étrangers en situation irrégulière, à vrai dire probablement peu nombreux, les illégaux "ils sont légion". "Rebouteurs éhontés affichant souvent des diplômes de fantaisie d'institut de massage ou autres... magnétiseurs armés ou non d'un pendule...".

Le Docteur COUSIN s'en prend avec vivacité aux hôpitaux et dispensaires qui ne devraient recevoir que des indigents. Il se plaint de la : "négligence dans le barrage qui devrait être établi à l'entrée des hôpitaux".

En 1937-1938, il y a encore 90 sages-femmes dans le département d'Indre-et-Loire, dont 31 à Tours, mais 25 d'entre elles ont obtenu leur diplôme avant 1914.

En 1940, R. COURSAULT signale pour l'agglomération tourangelle, 83 médecins, or, il y a 83 753 habitants soit environ 1 médecin pour 1000 habitants (il n'y a plus d'officiers de santé, le nombre de sages-femmes va diminuer et leur rôle également au profit des médecins obstétriciens et des pédiatres).

En août 1941, dans son bulletin n° 3, l'Ordre des médecins se préoccupe de la pléthore médicale qui menace. Toutefois, de nombreux médecins prisonniers en Allemagne sont absents et le gouvernement prévoit déjà l'interdiction des médecins étrangers. On peut remarquer que le nombre des médecins a effectivement augmenté de 10 % en zone "libre" (non occupée par les Allemands).

En 1941, la profession pharmaceutique, à travers la Fondation Germinal, se plaint de la pléthore. Elle utilise 3 slogans : "Il y a trop d'étudiants en pharmacie - excès de 60 % ; Il y a trop de pharmaciens - 2 000 diplômés cherchent en vain à s'employer ; Il y a trop de pharmacies - la loi nouvelle sur l'exercice de la Pharmacie prévoit la limitation du nombre des officines, et la fermeture de celles qui seront en excédent par rapport au quantum fixé". Il semble que, finalement, tous les pharmaciens trouvèrent du travail malgré l'accroissement du nombre des diplômés.

Il faut indiquer, de plus, que la profession va se diversifier et se spécialiser. Les laboratoires d'analyses médicales et l'industrie chimique et pharmaceutique vont accueillir un plus grand nombre d'étudiants. Certains feront carrière dans les établissements d'enseignement et dans les hôpitaux.

A cette époque, la défense de l'officine semblait une priorité, c'est en fait une préoccupation permanente de la profession dont l'aspect commercial est inévitable.

Après 1944, le nombre de médecins pourra encore augmenter avec une consommation médicale favorisée par l'ordonnance du 4 octobre 1945 créant la Sécurité sociale. La nouvelle organisation tend à couvrir toute la population. Il subsistera cependant des régimes particuliers.

Paul MÉTADIER, au début de l'année 1945, appréciait avec prudence le risque de pléthore pharmaceutique et montrait qu'une certaine forme de sélection existait pour les étudiants en pharmacie :

"Pour l'ensemble des étudiants, des éliminations importantes sont opérées en cours d'études : les 2.096 stagiaires de 1940-1941 n'ont donné que 1 316 étudiants de première année. De même 1 071 étudiants de deuxième année n'ont laissé que 825 étudiants en quatrième année. C'est le nombre des

diplômés qu'il faut prendre en considération. Or, il a passé de 5.643 pour la décennie 1885-1894 à 8.134 pour la décennie 1933-1942. Si l'on veut bien considérer que, de 1890 à 1940, l'industrie pharmaceutique a pris un développement énorme, on reconnaîtra qu'un personnel accru de 30 % n'a rien de catastrophique, à condition que soient prises les précautions nécessaires."

Entre 1945 et 1965, la demande médicale va stimuler l'offre qui, de plus, bénéficiera des progrès médicaux. La population du département va augmenter.

En 1950, il y a plus de 230 médecins qui exercent en Indre-et-Loire en ville et à l'hôpital : une centaine à Tours, plus de 130 dans le reste du département, soit environ 1 médecin pour 1 500 habitants.

Cependant, en mars-avril 1951 dans le Bulletin intersyndical de Maine-&Touraine, organe officiel des groupements médicaux de la Sarthe, de Mayenne et d'Indre-et-Loire, la pléthore réapparaît. Le Syndicat d'Indre-et-Loire lors de son assemblée générale s'alarme : "Elle met en garde les Pouvoirs publics contre les conséquences néfastes de l'encombrement de la médecine par une masse de praticiens notablement plus nombreux que ne le nécessitent les besoins de la santé publique. Il fait prévoir qu'il en découlerait, non seulement l'appauvrissement et même la misère d'un nombre grandissant de praticiens mais encore la démoralisation et l'avilissement de la médecine française. Ainsi verrait-on se créer une plaie sociale qui serait alors incurable et dont souffriraient les institutions de la Sécurité sociale et la santé publique. Soucieuse d'éviter un tel péril, l'Assemblée demande que le nombre des étudiants autorisés à entrer en première année de médecine soit fixé chaque année par voie d'autorité, compte tenu de l'avis des organismes représentatifs de la profession médicale".

Or, à cette époque, la pléthore médicale n'est pas toujours évidente et bien des médecins de quartier en ville et de banlieue, certains médecins ruraux sont surchargés, il y a assez peu de spécialistes et de consultants.

En 1962, le guide Rosenwald signale 361 médecins en Indre-et-Loire dont 99 médecins ruraux et 262 médecins en agglomérations urbaines. Toutefois, tous les médecins ne sont pas inscrits dans le guide, en particulier ceux qui se sont récemment installés. On peut donc par prudence majorer ce chiffre à 390. La population totale du département en 1962 est de 395 210 habitants. Ce qui nous donne encore un rapport de un médecin pour mille habitants environ. Une élévation de la médicalisation est donc déjà constatée.

Une pléthore médicale réelle apparaîtra seulement quand s'installeront les étudiants formés entre 1965 et 1975. On sait qu'en 1968, il y a 449 étudiants ayant franchi le cap de la première année à Tours. Cet afflux excessif d'étudiants en médecine s'est fait contre l'avis des doyens des facultés de médecine qui avaient demandé l'instauration d'un numerus clausus. Certains syndicats d'enseignants et certains conseils d'université restaient opposés à la sélection, c'était le cas à Tours sous la présidence du Professeur BODY, le ministère n'eut pas le courage de suivre les doyens de médecine. Ainsi, on a engrangé successivement plusieurs années pléthoriques d'étudiants en médecine qui pèseront très longtemps sur la démographie médicale.

Syndicat médical d'Indre-et-Loire



Vignette du tarif minimum d'honoraires adopté par le Syndicat médical d'Indre-et-Loire en 1938

LA PÉLTHORE MÉDICALE EN 1968-1969

Le professeur Marc NEDELEC en 1970 donne pour Tours, au titre de l'année universitaire, 1968-1969 (d'après les "Cahiers de démographie et sociologie médicale"), les chiffres suivants :

Faculté	1 ^{re} année 1 ^{er} cycle	Ex 1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	nbr de lits /étudiant
Tours	746	447	228	174	143	74	108	3,9

On voit que le rapport entre le nombre de lits d'hôpital et le nombre d'étudiants au C.H.R Tours est assez défavorable, il est inférieur à la moyenne nationale ; le nombre de semestres de stages est réduit, ils commencent en 3^e année ; il n'y a pas de stage en 1^{re} et 2^e année et le stage interné de 6^e année se fait en dehors du CHU, de plus, des lits pris en compte pour certains stages sont situés dans des services considérés comme peu formateurs (moyen et long séjour, psychiatrie).

Tours se situe dans le dernier tiers des facultés avec le rapport de 3,9 alors que l'on trouve un rapport de 11,9 à Dijon, de 2,4 à Toulouse et à Paris de 5,6.

Les externes et les internes nommés au concours bénéficient toutefois d'une tout autre formation que les stagiaires.

La pléthore existe d'abord sur les bancs de la faculté et dans les stages hospitaliers avant d'atteindre les inscriptions à l'ordre des médecins et l'exercice professionnel.

NEDELEC discute les causes de la pléthore : "Quelles peuvent être les causes de ce "rush" vers les études médicales ?... Il est possible, en premier lieu, que la réforme FOUCHET ait facilité cette orientation en gonflant la série D du baccalauréat aux dépens des autres séries scientifiques - et que le nombre anormalement élevé des succès à cet examen après les événements de mai 1968 ait joué dans le même sens. On a invoqué aussi l'indulgence excessive des examinateurs de la faculté de médecine à la fin de l'année scolaire de 1968 : la proportion de reçus a été de 76,2 % en année préparatoire, 84,5 % en première année, et 90,8 % en deuxième année.

La cause déterminante de cet attrait des études médicales est qu'elles donnent une formation pratique avec des débouchés assurés... " En fait, ces débouchés ne sont plus assurés.

Une grande diplomatie et la démagogie ont dû jouer, à plusieurs reprises, pour expliquer d'abord l'afflux des étudiants, puis l'absence de décision ministérielle pour maîtriser la situation créée.

Une des sources de la surconsommation médicale ultérieure se trouve ici et se met en place pour longtemps compte tenu de comportements qui vont s'installer.

LA FÉMINISATION

La féminisation du corps médical commence en France en 1868 (Madeleine BRES à Paris) ou un peu avant (étudiantes étrangères). Elle se confirme avec l'autorisation donnée aux étudiantes en médecine de se présenter au concours de l'externat de Paris en 1881, puis de l'internat en 1885. Mais les étudiantes restent rares, elles sont souvent plus âgées que leurs collègues hommes (parfois veuves ou femme mariées).

Tours ne prit pas de retard dans ce domaine : Blanche MOREL née BROUILLARD est nommée interne titulaire en médecine en 1896 et mademoiselle Franceline Aimée FRAIN interne provisoire (elle figure sur la photographie de l'internat 1896-1897).

La féminisation rencontrera une opposition forte à la fin du XIX^e siècle. La guerre 1914-1918 ouvrira des portes aux jeunes femmes en médecine et en pharmacie.

La féminisation se poursuivra en plusieurs étapes :

Ce sera d'abord l'arrivée d'étudiantes étrangères autour des années 1930, il y aura un nouveau mouvement modeste de féminisation après la deuxième guerre mondiale et enfin une croissance importante de l'effectif féminin après 1968 (l'égalité ne sera atteinte que dans les années 1990).

Il faut, après 1945, ne retenir que les diplômes féminins obtenus et non les inscriptions en première et seconde années. En effet, l'accès à la Faculté ou à l'Hôpital a été l'occasion de recrutement du futur conjoint : une partie des étudiantes qui convolaient abandonnait les études.

Le nombre des étudiantes inscrites est donc relativement plus élevé vers 1950 que le nombre des femmes diplômées.

La féminisation est un peu moins rapide à Tours que dans les grandes facultés.

En 1970, les jeunes femmes représentent déjà 30% des effectifs des étudiants en médecine pour l'ensemble de la France et 60% des effectifs des étudiants en pharmacie.

A Tours ville, en 1912, il n'y a probablement que deux femmes qui exercent la médecine. De 1924 à 1939, elles sont cinq, et six seulement en 1956. Mais en 1964, il y a à Tours au moins 19 femmes sur 210 médecins. La féminisation du reste du département est négligeable.

En 1924, il y a une pharmacienne à Tours et 10 en 1964, soit alors le quart de l'effectif des diplômés.

DÉMOGRAPHIE

POPULATION d'INDRE-et-LOIRE

Années de recensement probables	Nombre d'habitants chiffres approchés
1821	282 300
1842	306 300
1866	325 000
1886	341 000
1911	341 200
1931	335 000
1946	350 000
1954	365 000
1962	393 000
1968	437 900

(sources : INSEE, DUMONT, SURRAULT et FENEANT)

EFFECTIFS MÉDICAUX d'INDRE-et-LOIRE

Années	Docteurs en médecine	Chirurgiens	Officiers de santé	Total
1803	29	180 ?	70	279
1826	40	29	83	152
1846	89	15	70	174
1905	161	0	15	176
1912	178	0	7	185
1931	220	0	2	222
1948	258	0	0	258
1962	361	0	0	361
1964	395	0	0	395

EFFECTIFS MÉDICAUX de TOURS

Années	Docteurs en médecine	Chirurgiens	Officiers de santé	Total
1825	14	4	5	23
1834	14	3	4	21
1843	24	6	5	35
1880	28	0	2	30
1912	61	0	3	64
1931	99	0	0	99
1939	103	0	0	103
1948	93	0	0	93
1964	210	0	0	210

(sources : annuaires d'Indre-et-Loire et guides médicaux)

**CROISSANCE RAPIDE DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS
FACULTÉ DE MEDECINE ET DE PHARMACIE DE TOURS 1960-1963**

	1960-1961	1961-1962	1962-1963	1963-1964
Médecine	342	505	600	708
Pharmacie	158	176	204	230

Source : Faculté de Médecine dans l'Économie de la Touraine, 1964, Préfecture d'Indre-et-Loire et Comité départemental d'orientation économique. Centre tourangeau d'études et de recherches économiques.

La SURMÉDICALISATION de la FRANCE en 1969-1970

	1963-1964	1968-1969
Nombre d'étudiants nouveaux en année propédeutique	7347	18210
Nombre global d'étudiants en médecine	36371	100372

(30 p. 100 de jeunes femmes en 1968-1969)

Densité médicale en 1970 :

Ensemble de la France	128	pour 100 000 habitants
Région parisienne	195	
Région centre	100,5	
Limousin	98,7	
Pays de Loire	93,6	

Doctorats délivrés :	1959	2180
	1969	3399

L'INFLATION PHARMACEUTIQUE en 1970 en FRANCE

	1960-1961	1969-1970
Nombre d'étudiants	8722	21046
Diplômes délivrés	1085	1550

(60 p. 100 de jeunes femmes en 1969-1970)

Densité des pharmaciens d'officine :	1960	32,8	pour 100 000 habitants
	1970	34	

(sources : CREDOC, INSEE, Ordre)

CHAPITRE 11

LA VIE ASSOCIATIVE MÉDICALE EN TOURAINE

de 1801 à 1970

**Le Précis et le Recueil - La Société Médicale -
Le Syndicat - L'Ordre des médecins**



SOCIÉTÉ MÉDICALE de TOURS



Jeton argent octogonal signé DUBOIS, vers 1830

Avers : Buste à gauche d'Hippocrate, un caducée derrière le cou

Revers : Lex nostra publica salus en couronne

Société médicale de Tours au centre

ORDRE des MÉDECINS



Vignettes imprimées des bulletins de l'Ordre des médecins

A gauche vignette de 1941 sous l'État français

A droite vignette de l'Ordre national après 1945

LA VIE ASSOCIATIVE MÉDICALE DE 1801 à 1950

La vie associative et la vie de l'école sont mêlées, les acteurs sont souvent les mêmes. De nombreuses brochures témoignent de ces activités d'initiatives le plus souvent locales, auxquelles beaucoup participent. C'est habituel à partir du courant du XIX^e siècle avec l'évolution progressive des lois sur les associations.

La Société médicale du département d'Indre et Loire :

Dès le début du siècle, des sociétés médicales se développent dans les villes universitaires mais aussi dans les départements (Indre-et-Loire, Cher, Sarthe, comme la Société de médecine du Mans fondée en 1827.). La Société médicale de Tours est une des plus anciennes parmi les sociétés régionales et même nationales. Elle a été fondée pendant la deuxième quinzaine de janvier 1801 à l'initiative d'ORIGET, membre du Collège de médecins de l'ancien régime disparu par décret de la Convention. Ce fut lors d'une réunion chez le docteur BOURIAT que les fondements de la nouvelle société furent établis. En plus d'ORIGET et de BOURIAT se trouvaient là, J. S. BRUNEAU, ancien médecin de M. le duc de CHOISEUL à Chanteloup, J. B. DUPERON et F. V. BARBIER chirurgien, E. CHAMBERT pharmacien, J. B. DUFOUR chirurgien, Ch. N. DURAN doyen des pharmaciens, L. MOREAU chirurgien, L. FRISCH et L. METGES pharmaciens, enfin, L. TONNELLÉ officier de santé ; soit quatre médecins, quatre chirurgiens, quatre pharmaciens. BRUNEAU est élu président de la Société médicale, ORIGET vice-président, BOURIAT secrétaire et BARBIER est son adjoint. Ces praticiens sont des contemporains de BALZAC qui fait figurer ORIGET, médecin des MORTSAUF dans "Le Lys dans la vallée".

Le but de la Société est de développer la communication entre "les personnes qui s'occupent de la même science" au profit de l'intérêt public. La Société prend pour devise "Lex nostra, publica salus". Une des premières activités de la Société fut de contribuer à la propagation de la vaccine.

Des règlements précisait les conditions de candidature et d'admission des membres (voir le certificat d'admission de BOIN de Bourges en 1816 comme membre associé correspondant) ; c'est un acte de la Société médicale de Tours. Les statuts et règlements de la Société, édités en 1827, ont été imprimés chez Mame. Les statuts évoluent et sont réédités en 1850.

L'origine de la Société médicale du département d'Indre et Loire a été rappelée par le Docteur ANGLADA à l'occasion de la séance générale des sociétés académiques du département d'Indre et Loire qui eut lieu à l'occasion du Congrès scientifique de France le 4 septembre 1847, séance du soir : la Société fut légalement instituée le 29 nivôse an IX. ANGLADA rappelle l'orientation des travaux de la Société jusqu'en 1847, en particulier climatologie, épidémiologie (Constitution médicale), vaccine, en évitant d'évoquer la personnalité et les travaux de BRETONNEAU. L'essentiel était de démontrer la salubrité de la Touraine.

La Société publie en principe tous les trois mois le résumé de ses travaux et pratiquement jusqu'en 1913, mais avec des variations. La première publication de la Société médicale de Tours sera jusqu'en 1832 le : "Précis de la constitution médicale observée dans le département d'Indre-et-Loire". C'est un des plus anciens périodiques médicaux français. Il se présente sous la forme d'un petit fascicule d'abord sans couverture, jusque vers 1820. Il a été publié à partir de l'an X (1802), les premiers exemplaires sont rares et il n'est guère de collection complète.

Puis apparaît une couverture en papier chandelle bleu ornée d'une typographie dans le style de l'époque avec un petit blason de la Société médicale de Tours montrant une sphère armillaire et une cornue à l'ombre d'un palmier... Le quatrième trimestre de l'année 1832 voit le dernier numéro de cette série. La Société devient Société médicale du département d'Indre-et-Loire et la revue devient le : "Recueil des travaux de la Société médicale du département d'Indre-et-Loire" sous couverture lilas, la typographie et la mise en page sont identiques.

Le Docteur HAIME est alors président, GODEFROY vice-président, ARCHAMBAULT-REVERDY secrétaire général, THOMAS secrétaire adjoint, BESNARD bibliothécaire archiviste,

ANGLADA trésorier. La bibliothèque de la faculté de médecine possède des exemplaires du Recueil ayant appartenu à THOMAS ; d'autres exemplaires conservés du Recueil ont appartenu à PAGÉ, officier de santé à Preuilley.

Le début de l'année 1833 comporte un avis : "En changeant le titre qu'a toujours porté le recueil de ses travaux, la Société médicale n'a pas l'intention pour cela de renoncer à l'étude des constitutions atmosphériques, ni de fermer son journal aux observations intéressantes qu'elle pourra lui présenter à l'avenir. Elle connaît trop bien son importance, pour l'abandonner, après s'y être livrée pendant 30 ans, avec un zèle et une exactitude qui lui ont valu d'honorables suffrages..."

Depuis l'origine, la Revue est imprimée chez Mame. Après le milieu du siècle elle sera imprimée chez Ladeveze en même temps que les "Travaux du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département d'Indre-et-Loire" Ce conseil a été créé par un arrêté de E. CAVAINAC, ministre, le 18 décembre 1848. BRETONNEAU est membre de ce conseil.

Au premier trimestre de 1827, F. MIQUEL, médecin à Amboise, est nommé membre titulaire de la Société dont BRETONNEAU ne fait pas partie...

En 1852 le Guide pittoresque du voyageur en Touraine, imprimé chez Ladevèze, nous informe : " Société médicale. Un assez grand nombre de médecins, de chirurgiens et de pharmaciens de la ville de Tours se réunissent chaque mois , dans une des salles du Musée, pour conférer sur ce qui peut intéresser l'exercice de leur art , et s'éclairer mutuellement par des communications de faits et d'observations tirés de leur pratique. Cette association, légalement instituée, se compose de membres titulaires, de membres associés libres et de membres honoraires."

Nous connaissons un discours de M. PILLET, pharmacien, qui prend la présidence de la Société médicale d'Indre-et-Loire le 7 Janvier 1864 et qui déclare "La Société médicale d'Indre-et-Loire, déjà vieille de bien plus d'un demi-siècle, est sans contredit l'une des plus anciennes de France".

"La guerre de 1870-71 et l'occupation de Tours par les Prussiens ont empêché les réunions ordinaires de la Société médicale d'Indre-et-Loire, depuis le mois de Septembre 1870 jusqu'au mois d'Avril 1871." La publication du recueil a été retardée (Recueil des travaux de la Société, années 1870-1871).

SURRAULT et FÉNÉANT ont fait l'inventaire des sociétés savantes tourangelles au XIX^e siècle. La Société médicale est l'une des trois plus importantes, elle s'insère entre la Société d'agriculture et la Société archéologique. Ces auteurs retiennent finalement peu de choses : "La Société médicale, plus spécialisée, fut fondée par des personnalités aussi illustres que TONNELLÉ, BRETONNEAU, HERPIN ou ORIGET, lesquels s'évertuèrent à combattre les épidémies".

Le centenaire de la Société, célébré en 1901 sous la présidence du Docteur HÉRON donne lieu à l'édition en 1902 d'une brochure commémorative, avec une intéressante iconographie.

Parmi les membres de 1901, citons HÉRON, GIBOTTEAU, MAGNANT, ARCHAMBAULT, BAUDIN, DANNER, LAPEYRE, LEDOUBLE, MEUNIER, THIERRY, VIALLE, WOLFF.

On entend de nombreux discours. Une fête est donnée, dans le spectacle organisé à cette occasion on présentera : "des projections lumineuses, avec musique et chants ou commentaire suggestif, La Marche à l'Etoile de FRAGEROLLES et l'Age d'Or de WILLETTE". Chose curieuse, les pièces d'ombres de RIVIERE, FRAGEROLLES, WILLETTE ont contribué à la gloire du cabaret du Chat Noir entre 1890 et 1897. "La Marche à l'Etoile" est présentée à Paris de nouveau en 1992 au Musée d'Orsay et au Musée des Arts décoratifs, et aussi au Musée de Châtelleraut. C'est un retour de la curiosité et du goût vers un genre issu de la poésie symboliste et de l'humour ou de la fumisterie montmartroise qui enchantèrent nos arrière-grands-parents.

La Société médicale continuera à publier ses travaux jusqu'à la guerre, nous avons utilisé le recueil de 1906, et celui de 1913 qui comporte la séance de décembre.

La numérotation de la revue sera continue de 1801 à 1913 malgré des aléas éditoriaux et les changements de nom de la publication.

La Société médicale d'Indre-et-Loire décide de célébrer en 1922 le centenaire de BRETONNEAU. Elle sera suivie, bien entendu, par l'École et l'Hôpital.

En 1926, la Société médicale publie encore des comptes rendus dans les Archives médico-chirurgicales de province. Parmi les membres actifs, on trouve BINET, BONDOUY, BOSC, DUBREUIL-CHAMBARDEL, GIBOTTEAU, GRASSET, HUC, MAGNAN, A. MERCIER et ROY.

Le 8 janvier 1926, DUBREUIL-CHAMBARDEL et MAGNAN présentent des communications.

Dans une notice de 1939, l'on fait remonter la fondation de la Société à 1799, probablement simple réunion de médecins, et il est indiqué qu'une réorganisation a eu lieu en 1899. Dans les années 1950, la Société médicale d'Indre-et-Loire se réunit encore à l'École de médecine.

La Société médicale a, au début, quelques dizaines de membres, puis en fin de siècle 100 à 150, mais il peut n'y avoir que 15 ou 16 membres en séance.

La Société médicale, dont BRETONNEAU a fait partie un temps, semble avoir joué un rôle essentiel à l'origine de l'enseignement médical à l'hôpital de Tours, entre 1801 et 1816. Elle eut ensuite, selon J. RENAUT, dans un discours lors du centenaire de la Société en 1901, le rôle "d'unifier le corps médical tourangeau" en dehors des querelles de l'École. Les élèves de l'École de médecine adressaient bien souvent leur thèse de doctorat à la Société médicale qui en rendait compte lors de ses séances.

Divers savants français et étrangers en firent partie (JENNER, ORFILA, SEDILLOT, CHAPTAL). Toutefois, BRETONNEAU, TROUSSEAU et VELPEAU s'en sont séparés et se sont même opposés aux médecins de la Société.

Sociétés et Associations Médicales :

La Société de médecine du département de la Sarthe a été constituée seulement en 1827 et autorisée en 1828. Nous pouvons aussi comparer la Société de Tours à la Société de médecine de Saint-Etienne qui est bien postérieure à celle de Tours, puisque fondée seulement en 1857. De plus en 1862 se tient à Saint-Etienne le Congrès scientifique de France (29^e session). On y définira les rôles des sociétés locales de médecine, rôles reconnus à Tours, ou à Bordeaux comme à Saint-Etienne.

Si la Société de Saint-Etienne donne la première place à ce que nous pourrions appeler par approximation la géographie médicale ou l'épidémiologie : "la connaissance de l'influence modificatrice que peuvent exercer, sur le développement, la marche et le traitement des maladies, toutes les circonstances locales, air, eaux, lieux, industries, etc.", le Congrès ne lui donne que la deuxième place. La première place revient alors à la fonction corporative : "sauvegarder et défendre l'honorabilité des membres, et leurs légitimes intérêts". Il s'agit d'intérêts professionnels, moraux et matériels. Il faut "préserver le monopole de la médecine officielle, garanti par l'État, mais menacé par la concurrence tant des officiers de santé que des charlatans, des guérisseurs...". Il faut entretenir "les sentiments de dignité professionnelle, d'estime réciproque et de confraternité," et aussi d'aider ceux de ces membres qui seraient tombés dans la misère, ce qui est déjà l'objectif de l'Association générale de prévoyance et secours mutuel des médecins de France.

A Orléans, la Société de médecine du Loiret s'est constituée entre 1889 et 1891, elle avait été précédée, en 1851-1852, par l'Association médicale du Loiret.

Relations Paris-province :

A. DECHAMBRE dans une lettre de Bordeaux du 10 août 1857 apporte une lumière intéressante sur les relations Paris province lors des débats qui précèdent la création de l'Association générale des médecins de France. Les sociétés ou associations provinciales souhaitent garder leur indépendance vis-à-vis de Paris et refusent de se joindre à l'Association des médecins du département de la Seine ; elles cherchent à se trouver des moyens matériels et à définir leurs buts. On réfléchit en province aux activités des Associations médicales (à une époque où les syndicats ne sont pas autorisés), secours mutuels, déjà existants, défense corporative, déontologie. On peut relever quelques phrases caractéristiques du propos de A. DECHAMBRE : "l'Association du département de la Seine, telle qu'elle est aujourd'hui constituée, ne peut devenir le centre et le moteur du système. Je l'ai dit ailleurs, sa qualité d'établissement d'utilité publique, en la laissant libre d'administrer ses affaires intérieures, l'enchaîne sur tout le reste... la place enfin directement sous l'œil de l'administration supérieure." "L'Association de Paris, restreinte par ses

statuts à un office de charité, ne peut, par exemple, ni assister directement, ni soutenir de ses fonds un confrère appelé à combattre en justice pour le droit ou la dignité professionnels".

"Quant à la valeur intrinsèque de cette centralisation quel qu'en soit le mode, il faudrait savoir jusqu'à quel point on entend serrer le lien qui rattacherait les associations de département à l'association de la capitale. Jusqu'à ce qu'on ce soit expliqué à cet égard, je resterai, quant à moi, sur la réserve".

"Les associations locales ne sont pas, comme on l'a dit, des membres dont il soit urgent de faire un corps ; ce sont elles aussi, des corps entiers, intelligents et libres...".

Ces sentiments sont probablement partagés à Tours.

Relations Société, École et Hôpital :

Bordeaux semble connaître des problèmes délicats de relation entre Société médicale, École préparatoire et Hôpital, traités par A. DECHAMBRE dans une lettre du 11 août 1857. L'exemple de Bordeaux donne une approximation de la situation de Tours.

Nous citons : "Mais il n'est que trop vrai qu'une regrettable division, qui remonte assez haut... scinde en deux parts le corps médical de Bordeaux. Rattacher étroitement une de ces parts à l'École préparatoire et l'autre à la Société de médecine, ce ne serait peut-être pas représenter avec exactitude le caractère du mal. Les griefs d'où sont tombées les premières étincelles de discorde concernent autant, pour le moins, l'assistance publique que le professorat... Je me permettrai... d'exprimer l'impression pénible qu'on éprouve à voir une portion aussi éclairée du corps médical livrée aux dissensions ; une Société de médecine dont se sont éloignés ses membres les plus anciens, ses présidents d'autrefois ; une presse dont l'unité est rompue ; que dirais-je ? Les forces vives éparpillées, les anneaux de la chaîne disjoints, le serpent d'ESCULAPE coupé en deux !"

Les propos relevés dans les correspondances entre BRETONNEAU, TROUSSEAU et VELPEAU (voir les citations dans TRIAIRE et LUTHIER) apportent en effet le même éclairage sur la situation à Tours où l'harmonie ne régnait pas toujours.

Ce sentiment apparaît dans une lettre de TROUSSEAU à BRETONNEAU de février 1837 (publiée par J.LUTHIER) : "Il s'accumule à Tours d'orageuses haines sur vous. Tenez-vous sous vos lauriers de Palluau, ce sont arbres sacrés que la foudre ne touche pas." et aussi dans une lettre de BRETONNEAU à VELPEAU en 1840 lors des discussions concernant les futurs professeurs de l'École : "Je vous aime quand même mais je sens que je vous aimerai plus à l'aise quand je n'entendrai plus parler d'École."

Dans son discours à la Société médicale du 2 janvier 1845, CHARCELLAY est obligé de dire : "La Société médicale de Tours, comme presque toutes les autres, a eu ses vicissitudes auxquelles peut-être elle sera encore soumise dans la suite des temps. Les plus brillantes réunions scientifiques de la capitale n'ont-elles pas eu le même sort ?". Il compare la Société de Tours à la Société anatomique de Paris et ajoute à son propos : "L'existence de cette illustre Société se trouva un instant menacée par l'égoïsme et la jalousie, ces tristes passions qui, trop souvent, égarent les esprits inquiets ou ambitieux ?".

Société de Secours Mutuels et Syndicat :

Ces institutions sont beaucoup plus tardives et sont liées à l'évolution des lois qui vont les encourager ou les autoriser. Il faut noter toutefois que l'Association des médecins de Paris et sa Caisse de prévoyance ont été fondés le 18 Juillet 1833 ; en 1844 MOREAU, TROUSSEAU et VELPEAU en font partie.

L'Association des médecins : Société de prévoyance et de secours mutuels est créée à Tours en 1859. C'est à partir de 1852 que de telles associations sont encouragées et, en particulier, en 1854-1855. Le Ministre de l'Intérieur suggère même aux Préfets de prendre l'initiative. L'A.G.M.F. (Association Générale des Médecins de France) est fondée le 31 août 1858. Tours suit de près ce mouvement, car l'Association médicale d'Indre-et-Loire a été fondée en 1859, ce que confirment les statuts de la Société de prévoyance et de secours mutuels remis à jour en 1906 et un bulletin annuel de l'Association des médecins d'Indre-et-Loire, Société de prévoyance et de secours mutuels en 1910.

Toutefois c'est bien la Société médicale d'Indre-et-Loire qui : "a présidé en 1857 et 1858 aux premiers travaux d'organisation de l'Association des médecins d'Indre-et-Loire, qui, avec le titre et les réelles prérogatives d'une Société de Secours mutuel a aussi le noble but et le pouvoir de défendre les droits, de sauvegarder les intérêts moraux et professionnels de la grande famille médicale" (lettre adressée par CHARCELLAY au Préfet d'Indre-et-Loire le 3 novembre 1871 et publiée dans le recueil des travaux de la Société médicale, années 1870-1871). Se rejoignent à l'Association praticiens de ville et hospitaliers, mais, à l'époque, l'exercice est le plus souvent mixte, partagé entre l'hôpital et la ville pour les médecins de l'hôpital.

La naissance des syndicats médicaux :

Les syndicats médicaux naissent plus tard et plus difficilement. Quoique la loi de mars 1884 organise la liberté syndicale, le droit d'association syndicale est contesté aux médecins. Depuis 1882, il existait toutefois un syndicalisme médical non autorisé.

En 1892, la profession médicale est réorganisée, l'officiat disparaît.

D. LACHAUD en a montré dans sa thèse les conséquences sur les effectifs de l'École. La loi est complétée par des décrets en 1893. Le syndicalisme médical est autorisé. L'autorisation préalable disparaît en 1901.

Les statuts du Syndicat médical du département d'Indre-et-Loire datent de cette époque (fondation en 1882, affiliation à l'Union des syndicats médicaux en 1887).

Les archives syndicales conservées ne commencent qu'en 1908, le Docteur LAPEYRE étant président. En 1929, le Syndicat discute du projet en préparation de Conseil de l'Ordre (projet gouvernemental) et s'y oppose, mais envisage une Corporation. Le Syndicat se préoccupe des problèmes tarifaires, des problèmes d'assistance médicale. Il se préoccupe aussi du droit à l'exercice des médecins étrangers. En cette même année 1929, le Syndicat entend lutter contre : "l'envahissement de la profession médicale française par des sujets étrangers". En réalité, la position du Syndicat est relativement modérée. Le Docteur COSSE est alors Président. De nouveaux statuts sont adoptés en 1930.

Les syndicats seront suspendus pendant la 2^e guerre mondiale par le gouvernement de Vichy ; malgré cela, le Docteur COSSE fait enlever une affiche antisémite dénonciatrice apposée sur la porte de certains médecins par un fonctionnaire préfectoral zélé.

Le Syndicat médical du Loiret avait été créé en 1881-1882 comme celui de Tours.

La naissance du Conseil de l'Ordre :

C'est à la fin de l'année 1940 que finalement l'État français va créer le Conseil de l'Ordre (loi du 7 octobre 1940 au J.O. du 26 octobre 1940, signée à Vichy). La première séance du Conseil départemental de l'Ordre des médecins d'Indre-et-Loire a lieu le 5 février 1941 sous l'autorité du Préfet, le secrétariat siège 57 Boulevard Heurteloup. Conformément aux instructions reçues : "Le Conseil de l'Ordre doit immédiatement se substituer aux Syndicats dans toutes les sphères d'activités ou d'influences de ces derniers" (16 juin 1940). Une des premières préoccupations imposées à l'Ordre sera l'étude des dossiers des médecins étrangers, israélites en particulier. Lors de cette création, la composition du bureau est la suivante : "Président D^r MAHOUEAU, Vice-président D^r COSSE, Trésorier D^r DENOYELLE, Secrétaire général D^r SALMON, Membres D^{rs} GAUDEAU, DESBUQUOIS, BRÉE, ABRIBAT". C'est un Conseil désigné, non élu.

Le bulletin n° 4 de l'Ordre d'octobre 1941 publie le décret du 11 août 1941 réglementant, en ce qui concerne les juifs, la profession de médecin. Ce texte est communiqué par le Commissariat général aux questions juives. Il instaure un numerus clausus et organise l'interdiction d'exercer ; ce décret est signé PÉTAIN, DARLAN et CHEVALIER.

La composition du Conseil de l'Ordre d'Indre-et-Loire en 1942 est la suivante : MAHOUEAU, ABRIBAT, BRÉE, DENOYELLE, GAUDEAU, SALMON, MAGNAN, MARTINAIS.

Au 1^{er} janvier 1942, 394 médecins étrangers ou juifs sont interdits d'exercice en France, 283 autres sont dérogataires et autorisés à exercer. Quoi qu'il en soit, la plupart seront déportés ou devront s'enfuir.

Le 27 mars 1943, le président du Conseil de l'Ordre, à l'occasion d'une laborieuse conférence sur le médecin de famille, en péril de disparition, annonce des élections ordinaires pour le 8 avril. Ce seront en fait les premières élections.

Au 4 décembre 1943, les membres élus du Conseil de l'Ordre sont : "Président COSSE, Vice Président MAHOUDEAU, Secrétaire P. VIALLE, Trésorier DENOYELLE, Membres DESBUQUOIS, GAUDEAU, Antoine VIALLE, BONNIN et BOUTIN, Suppléants MAGNAN et MALET".

Le Conseil de l'Ordre jusqu'à l'été 1944 réglera les affaires courantes et assurera des relations avec l'occupant dans des conditions difficiles.

Le Conseil de l'Ordre reprendra ses activités plus tard, en février 1946, mais c'est un nouveau Conseil de l'Ordre dont les membres ont été élus à la fin de l'année 1945 ; le Docteur LECCIA est président, LÉONET vice président, Maurice BOISRAMÉ secrétaire, DENOYELLE trésorier. Il va de soi que les syndicats sont de nouveau autorisés (Ordonnance du 15 décembre 1944). L'Ordre sera présidé ensuite pas les D^{rs} DENOYELLE, MERCIER, BOISRAMÉ etc..

Après la deuxième guerre mondiale :

Après la guerre, le Syndicat d'Indre-et-Loire va revenir au 57 boulevard Heurteloup où il cohabitera avec l'Ordre des médecins. Les deux organismes auront même des réunions communes sur des thèmes considérés comme importants ou qui nécessitent une réponse commune. Il n'est pas question de syndicats médicaux multiples à cette époque. Le boulevard Heurteloup sera abandonné à la fin des années 1950. Ces diverses associations passeront environ dix ans 6 Rue d'Entraigues puis s'installeront à la fin des années 1960 à la Domus medica, rue de Constantine. La société civile immobilière "Domus medica de Touraine" a été créée en avril 1969 à l'initiative du D^r P. DE LAFOND président du Conseil départemental. Elle va acquérir la "Maison de la Belle Teinturière" sise rue Montfumier devenue rue de Constantine en 1839. La Domus sera mise à la disposition de l'Ordre, du Syndicat médical et de diverses associations en 1970 (notice du D^r FOUIN).

Vue d'ensemble des structures associatives médicales tourangelles

Avec la fin de l'ancien régime disparaissent les collèges de médecins et de chirurgiens et les anciennes facultés.

Avec le début du XIX^e siècle commence une réorganisation, l'enseignement est autorisé à l'Hospice de Tours. La loi de 1803 exige un diplôme pour l'exercice de la médecine. La Société médicale du département de l'Indre-et-Loire a été créée de façon formelle dès 1801.

C'est en 1841 que l'École de médecine est véritablement créée. L'Association des médecins (Société de prévoyance et de secours mutuel) apparaît en 1859. Le Syndicat médical du département d'Indre-et-Loire est fondé en 1882.

Ces structures vont fonctionner jusqu'en 1939. Jusqu'à cette époque les mêmes personnalités sont retrouvées dans les différentes instances (voir la Touraine médicale de 1939 et l'Annuaire du département d'Indre-et-Loire de 1939).

Le 20 novembre 1920, l'Assemblée des professeurs de l'école avait envisagé la création d'une œcuménique maison des médecins qui aurait accueilli l'Association des étudiants, les syndicats et sociétés de médecins et pharmaciens, l'Association des médecins d'Indre-et-Loire, les médecins de la ville et de passage. C'est seulement en 1928 que verront le jour une maison médicale et un foyer médical au 57 boulevard Heurteloup qui dureront jusqu'à l'après-guerre.

La deuxième guerre mondiale va cependant marquer une cassure. Les points visibles étant l'interdiction du Syndicat et la création de l'Ordre. Après 1944 le système antérieur ne sera pas véritablement restauré.

Une évolution considérable a lieu, elle se terminera au début des années 60. Plusieurs facteurs contribuent à cette évolution :

La Société médicale d'Indre-et-Loire sera en fait remplacée par diverses associations d'enseignement post-universitaires ou de formation médicale continue.

L'Association médicale perdra sa raison d'être du fait de l'extension de la protection sociale et du développement des régimes des retraites (retraites des fonctionnaires, CARMF, retraites complémentaires etc.).

Le Syndicat départemental unique sera concurrencé par de multiples syndicats nationaux.

La Maison médicale du 57 boulevard Heurteloup ne sera pas remplacée par la Domus médica de la rue de Constantine qui est d'abord le siège du Conseil de l'Ordre.

La Faculté de médecine relève directement de l'État, l'École était d'inspiration locale.

Le plein temps hospitalo-universitaire contribuera à séparer le "C.H.U." de la médecine de ville.

Les concurrences vont jouer. Les fils des pouvoirs passeront dans des mains plus variées. Le corps médical, perdant ses éléments fédérateurs, va se diviser, les médecins seront plus individualistes. Certaines associations vont disparaître ou diminuer d'importance.

La comparaison des annuaires départementaux d'Indre-et-Loire, dans le courant du XIX^e siècle puis en 1939 et enfin en 1948, permet de saisir certains éléments de cette évolution.

Les relations confraternelles entre les médecins de ville et les médecins de l'École

Au XIX^e siècle et jusqu'en 1914, on croit percevoir quelques oppositions ou des concurrences, entre tenants de la Société médicale ou de l'école, de l'hospice ou de la ville. Mais au bout du compte, c'est souvent du même personnel médical qu'il s'agit.

Du temps de BRETONNEAU, comme du temps de l'école au XIX^e siècle, comme en 1930 ou en 1950, les médecins de l'hôpital, le plus souvent, exercent aussi en ville (on dira plus tard qu'ils étaient à temps partiel). A la porte de leur cabinet, sur une plaque noire à lettres dorées, dans les annuaires ou les agendas pharmaceutiques figurent leurs titres prestigieux de professeur à l'école, de professeur à la faculté, de médecin de l'hôpital. Les malades se rendent directement à ce cabinet ou y sont adressés par leur médecin traitant. Et ces médecins hospitaliers agissent soit comme consultant, soit même comme médecin traitant. Ils seront accusés par leurs confrères de ville, de façon de plus en plus vive à partir de 1930, c'est-à-dire à partir du développement de la médecine sociale qui assure les honoraires, d'attirer abusivement les malades à l'hôpital. On pourra dire aussi que certains hospitaliers recrutent dans leur établissement des malades, dirigés ensuite vers leur cabinet en ville. Les médecins de ville manifestent leur mauvaise humeur vis-à-vis de l'hôpital dans les journaux syndicaux dans les années 30 et 50.

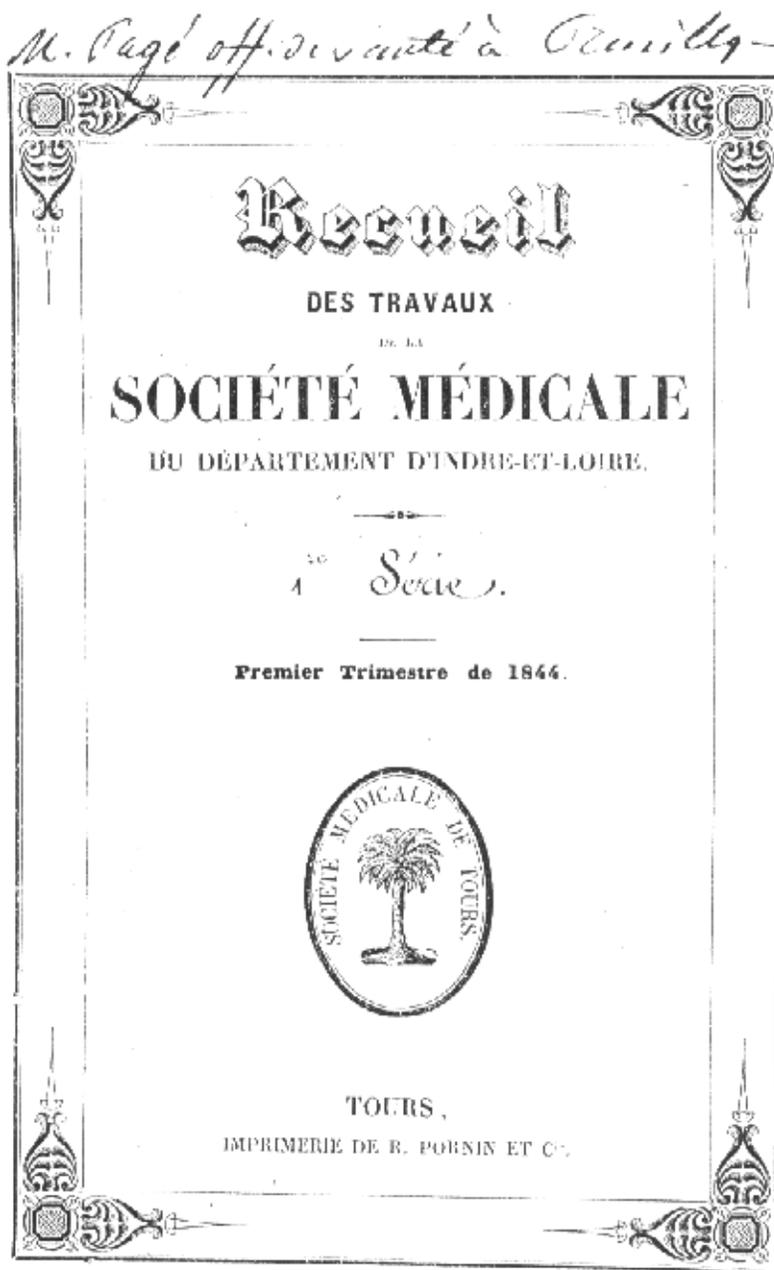
On assiste au début de l'évolution "hospitalo-centrique", mais jusqu'en 1962, les médecins des hôpitaux exercent encore en ville. Après 1962, avec la réforme créant le plein temps et les centres hospitaliers universitaires, les médecins hospitaliers quittent progressivement, mais assez rapidement, leur cabinet de ville. Ils deviennent plein-temps hospitalo-universitaires avec quelquefois une "activité libérale à l'hôpital" ou "secteur privé" source de litiges avec l'administration (entre 5 et 15% des médecins ayant ce type d'exercice seront mis en accusation, à tort ou à raison, suivant les moments). C'est aussi une source de conflits et de concurrence tant avec les généralistes qu'avec les spécialistes de ville. Le médecin hospitalier de consultant souhaité et invité va devenir un concurrent. Il y a des spécialistes en ville, il y a des spécialistes à l'hôpital, et deux systèmes distincts de médecine risquent de se développer. Les cliniques de ville sont des bastions libéraux face à la forteresse publique du CHU.

A partir des années 50, journées médicales, enseignement post-universitaire, formation médicale continue, d'abord à l'instigation de l'école ou de la faculté et terrain de collaboration, vont devenir aussi progressivement un terrain de rencontre mais aussi éventuellement de concurrence.

Il y a des réunions à l'hôpital ou à l'école, d'autres à la Domus médica ou même en ville.

En 1963-1964, des praticiens d'un cabinet de la banlieue tourangelle tiennent des propos peu aimables vis-à-vis de leurs confrères de la faculté naissante lors d'une visite de courtoisie que leur fait un jeune médecin récemment arrivé dans la région ; alors même que ces praticiens ont, en principe, des liens personnels amicaux avec des chirurgiens ou des médecins de l'hôpital.

Exemplaire du Recueil ayant appartenu à PAGÉ, officier de santé à Preuilly



REVUES MÉDICALES TOURANGELLES ET JOURNEES MÉDICALES
De la fin du XIX^e siècle aux années 1950
De la GAZETTE à la REVUE de MÉDECINE

Comme on l'a vu, la Société médicale d'Indre-et-Loire a publié ses travaux pendant plus d'un siècle non sans quelques difficultés dans le Précis, puis le Recueil. A partir de la fin du siècle, d'autres revues médicales vont prendre la suite et publier aussi les comptes-rendus de la société.

La Gazette médicale du Centre, ancêtre de la Gazette médicale de France :

C'est en fait "La Gazette médicale du Centre" fondée en novembre 1896 qui va prendre le relais. Elle est dirigée par LAPEYRE, rédacteur en chef, elle a été fondée par le Docteur CHAUMIER, assisté des docteurs BOUREAU, LABIT, LAPEYRE, MEUNIER et TRIAIRE. Ils se chargent de publier chaque mois les comptes rendus de séance et les travaux des membres de la Société.

La rédaction date son premier éditorial du 31 octobre 1896 et indique ses ambitions. "La Gazette médicale du Centre" entend couvrir 11 départements : l'Indre-et-Loire, l'Indre, le Loir-et-Cher, la Sarthe, le Loiret, le Maine-et-Loire, la Vienne, le Cher, les Deux-Sèvres, la Haute-Vienne et la Mayenne. La revue souhaite se mettre au niveau des journaux de Lyon, Montpellier, Bordeaux, etc. Elle se réclame de BRETONNEAU et entend assurer la décentralisation scientifique. Les travaux publiés devront être originaux. La revue utilisera les travaux des membres du comité de rédaction et la collaboration des médecins de la région.

La revue donne les nouvelles de l'école de médecine et des médecins du département d'Indre-et-Loire, avec des informations à caractère corporatif.

L'administration de la Gazette siège 25 boulevard BÉRANGER à Tours, "tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M le docteur LAPEYRE, Tours".

En 1897, "La Gazette" semble connaître un succès certain et la rédaction peut dire à ses lecteurs : "En créant, il y a si peu de temps encore un organe médical destiné à servir les intérêts de nos confrères de la région, nous ne nous faisons aucune illusion sur les difficultés de cette entreprise. Nous ne pouvions nous dissimuler, en effet, que la presse spéciale parisienne, vulgarisée à un tel degré dans les départements, était pour nous une concurrence redoutable. Aussi, avons-nous pensé que c'était à la seule condition de constituer un recueil vraiment régional, s'efforçant d'emprunter aussi peu que possible à la presse parisienne, que nous avons chance d'être favorablement accueilli par nos confrères. Notre modeste tentative de décentralisation scientifique réussit aujourd'hui au-delà de notre attente. L'accueil favorable partout prêté à notre tentative, les sympathies, si tôt rencontrées, nous décident à augmenter notre format et c'est un journal agrandi... presque doublé que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs... en adoptant une modification aussi considérable, nous avons mesuré les obligations qu'elle comporte. La plus importante, capitale à nos yeux, est le maintien du programme que nous inscrivions en tête de notre premier numéro et dont nous nous permettons de rappeler les principes : Donner des travaux originaux et des revues pratiques, rédigées en vue des nécessités de la pratique courante ; Ouvrir largement nos colonnes à tous ceux de nos confrères désireux de publier une étude que leur observation leur a suggérée ; Prendre en main la défense des intérêts professionnels si souvent en cause à l'heure actuelle ; N'emprunter aux journaux étrangers que des extraits d'articles vraiment utiles à vulgariser par leur importance et leur nouveauté".

En 1897, "La Gazette" publiera l'éloge de TROUSSEAU par DIEULAFOY et le discours prononcé par LE DOUBLE, lors de l'inauguration du monument VELPEAU à Brèches, le 11 juillet 1897.

La publication sera suspendue entre 1914 et 1918. Elle reprendra en 1919, dans l'éditorial de juillet 1919, c'est l'annonce de la reprise. On insiste sur la nécessité de la décentralisation. Les ambitions sont grandes, l'espoir règne, les illusions aussi. On peut lire : "la pensée française, après la guerre, doit diriger le monde, si nous savons saisir les fruits de notre victoire". Le tirage sera porté à 6 000 exemplaires mensuels. Les morts de la guerre sont évoqués : "en Touraine, les docteurs Louis THOMAS, DURAND, MATTRAIS, HÉRON, BONTEMPS, BARNSBY ont été trop tôt enlevés à notre affection".

La Gazette médicale du Centre du 15 novembre 1919 publie page 137 sous la rubrique sociétés savantes le compte rendu de la séance du 5 juillet 1919 de la Société médicale d'Indre-et-Loire avec des communications de LAPEYRE, TILLAYE, BOUTIN. Cette gazette est en dépôt à Tours chez Tridon et à Paris chez Maloine et chez Vigot. Ceci situe bien ses affinités parisiennes.

Le rédacteur en chef est L. DUBREUIL-CHAMBARDEL, assisté de R. BOUREAU, Ed. CHAUMIER, LAPEYRE, BOSCH et COSSE. Cependant c'est R. ROUX-DELIMAL qui, à Paris, est administrateur. La Gazette médicale a déjà quitté Tours.

En 1931 la Gazette du Centre est coiffée, et ceci depuis 1927-1928 par la Gazette médicale de France (G.M.F.). LAPEYRE fait partie de la direction scientifique de la G.M.F. et BOSCH est rédacteur général. A la Gazette du Centre on trouve BOSCH, CHAUMIER, LAPEYRE, COSSE, ROUX-DELIMAL et des représentants des villes du Val de Loire. Le bureau du journal est à Paris. Dans le n° 18 du 15 septembre 1931 on annonce la vente par adjudication de l'institut vaccinal du Docteur Edmond CHAUMIER à Tours (fonds de commerce pour la fabrication et la vente du vaccin antivariolique).

"La Gazette connaît alors 8 éditions, chaque titre rappelant un groupe provincial avec un fonds commun à toutes les éditions et une partie de rédaction régionale".

Enfin l'unification a lieu et les Gazettes deviennent la Gazette médicale de France en 1932.

En 1938 la Gazette médicale de France apporte quelques informations régionalisées. Il n'y a plus que 5 suppléments régionaux, la place de Tours est réduite, plus aucun tourangeau ne figure à la direction scientifique ou à la rédaction, seuls subsistent parmi une centaine de collaborateurs régionaux 8 tourangeaux (COSSE, GUILLAUME-LOUIS, DENOYELLE, FAIX, GAUDEAU, DESBUQUOIS, J. MAGNAN, P. VIAL).

A partir de la guerre 1940-1945, une place est réservée, de temps à autre, aux auteurs des écoles régionales. Malgré l'enthousiasme de 1919 "La Gazette médicale du Centre" a disparu, c'est "La Gazette médicale de France" qui survivra.

La Gazette médicale de France décide de fêter en 1943 sa cinquantième année. Cet anniversaire est signalé dans le n°1 de 1944, où l'on peut lire : "Cinquante années consacrées à la décentralisation médicale. La première Gazette, née sur les bords de la Loire, a pris solidement racine dans la capitale et s'efforça toujours d'étendre ses rameaux sur les diverses régions de la France. Elle n'a jamais oublié ses origines provinciales. Son directeur est tourangeau...".

Y a-t-il eu une première ébauche en 1893 ? La Gazette du Centre est bien née, pour nous, en 1896 selon son premier numéro imprimé connu.

Robert ROUX-DELIMAL et les Gazettes :

Robert ROUX-DELIMAL, venu s'installer à Tours en 1902, boulevard BÉRANGER, rejoint le groupe des fondateurs de la Gazette médicale du Centre, il exerce en ville et à l'hôpital et devient cheville ouvrière de la Gazette. Il restera 12 ans tourangeau. Il fera parti des premiers vénérologues utilisant les arsenicaux. Après l'interruption liée à la guerre 1914-1918, occasion de rencontrer Henri MONDOR, ROUX-DELIMAL il s'installe à Paris, il devient médecin chef de l'Institut prophylactique. Il entraînera à Paris la Gazette du Centre qui finira par se fondre dans la Gazette médicale de France. Il disparaît en 1951.

Autres revues tourangelles

La Touraine médicale suivie des Annales médico-chirurgicales du centre :

La Touraine médicale, revue mensuelle, naît le 15 janvier 1901. Sa politique est ainsi définie : "Nous présentons à nos confrères une revue médicale conçue avec un esprit purement scientifique et dans un but de décentralisation"... "Une publication dont les colonnes sont largement ouvertes à toutes les bonnes volontés". Ce style est voisin de celui de la Gazette. La Touraine médicale se veut provinciale et se réclame du patronage du Professeur J. RENAUT de Lyon, tourangeau de naissance.

En fait, elle se met en concurrence avec la Gazette et va publier des comptes-rendus de la Société médicale. Le Docteur BAUDOUIN y joue un rôle important. On y trouve aussi les signatures de BOUREAU, COSSE, DELAGENIÈRE, LE DOUBLE.

Le 1^{er} janvier 1905, la revue change de nom et devient "Annales médico-chirurgicales du Centre", revue hebdomadaire paraissant le dimanche. Elle conserve la même orientation. Le Professeur Félix BAUDOIN (professeur suppléant en 1905) y joue un rôle essentiel, on retrouve le même type de collaboration avec des articles historiques de GRANDIN et de CAILLET d'Amboise.

La revue rayonne sur neuf départements et continue à publier les comptes-rendus de la Société médicale. Elle semble représenter la province, la région, la Société médicale d'Indre-et-Loire et l'hospice. Elle est d'abord imprimée chez L. DUBOIS et ensuite par Paul SALMON, à la même adresse, 10 rue GAMBETTA à Tours. Elle disparaît avec la guerre en 1914.

Le Petit Indépendant médical, suivi du Tours médical :

Le Petit Indépendant, feuille née en 1904, est fondé et dirigé par le Docteur M. MOISSONNIER (Rédaction et Administration 30 boulevard HEURTELOUP). Il devient en 1909 une revue plus importante, Tours médical, imprimé chez Arrault. Ce mensuel est toujours publié par MOISSONNIER, chirurgien oculiste de l'hôpital et TILLAYE, chirurgien de Clocheville, avec le concours d'ARCHAMBAULT, de BARNSBY, DELAGENIÈRE, GUIBBAUD, JAVILLIER, MERCIER, MEUNIER, PARISOT, THIERRY et VIALLE, soit dix professeurs de l'École. La rédaction est 4 place de la Gare, l'administration, 30 boulevard HEURTELOUP. La revue a de nombreux collaborateurs extérieurs, à Paris, Nantes, Angers, etc. Elle représente l'école de médecine de Tours.

Entre 1896 et 1914, il y a donc plusieurs revues médicales de Tours et de la région Centre qui semblent en concurrence. Les médecins tourangeaux avaient-ils un esprit d'entreprise particulier, une tradition d'activité et de publication à défendre ? Y avait-il des divergences entre Société, École, Hospice qui s'exprimaient à travers ces revues ? Une constatation, sauf quelques cas particuliers, les auteurs semblaient s'adresser plus volontiers à une revue qu'à une autre et les rédacteurs étaient différents.

A peu près à la même époque les médecins nantais semblaient moins dispersés. Leur démarche était peut-être plus modeste. En 1890 ils sont réunis dans la section de médecine de la Société académique de Nantes et du département de Loire-Inférieure. C'est en fait la société médicale locale. En cette même année dans les Annales de la société académique nous apprenons que le Journal de médecine de l'Ouest fusionne avec la Gazette médicale de Nantes qui devient l'organe de la Société.

A Tours c'est plutôt la démarche inverse puisque les revues vont se multiplier.

En 1894 la section médecine fournit toujours un résumé de ses travaux de l'année aux Annales de la société académique de Nantes mais l'intégralité des travaux est également toujours publiée dans la Gazette médicale de Nantes.

La Société médicale de Nantes ne compte pas plus de membres que celle de Tours.

De 1920 à 1937, seront publiées les Archives médico-chirurgicales de province dont la rédaction est située 15 place Émile Zola à Tours. Elle est imprimée chez Arrault à Tours. Le Professeur GUILLAUME-LOUIS est directeur gérant de ces Archives, le Professeur GAUDEAU et le Professeur GUILLAUME-LOUIS semblent y jouer un rôle important. Cette revue est la transformation d'Archives médico-chirurgicales du Poitou puis de province (1906-1914). Elle connaît une interruption d'août 1914 à janvier 1920.

Le comité de la revue comporte 24 anciens internes des hôpitaux de Paris. Elle quadrille essentiellement les écoles et hôpitaux du Centre et de l'Ouest de la France, quoi qu'il y ait des contributions d'autres régions. C'est en quelque sorte la concurrence de la Gazette. On trouve dans les Archives de nombreux articles de GUILLAUME-LOUIS et de COUSIN et également de T. BONDOUY, R. MERCIER, R. LIEFFRING, LAPEYRE, J. MERCAT, J. MÉTADIER et Pierre VIALLE, Interne des Hôpitaux de Paris qui publie en décembre 1931 une question. On trouve, à l'occasion, dans les Archives, les comptes-rendus du Syndicat d'Indre-et-Loire et de la Société médicale d'Indre-et-Loire ainsi que les résultats des concours, des informations sur les événements locaux. Cette revue a une tenue traditionaliste,

voire conservatrice et corporative. L'époque est remuée par le problème des étudiants étrangers et par celui de la création des assurances sociales.

Le Docteur Paul THOMAS de Melun, chroniqueur aux Archives, dans des "SILHOUETTES ET SOUVENIRS" évoque en 1926 ses années d'apprentissage. Il décrit GAUDEAU et GUILLAUME-LOUIS, internes, à Paris :

"J'ai connu à Saint-Antoine notre confrère GAUDEAU. Grand, mince, svelte, élégant, convenablement chevelu et très élégamment barbu tout en noir, avec dents très blanches. Il s'entendait appeler "vieille Godasse" avec un gracieux sourire. J'arrive au directeur des Archives, Son Excellence GUILLAUME-LOUIS. Nous fîmes connaissance à Tenon. GUILLAUME, de taille moyenne, portait alors une barbe à la CARNOT et de même teinte ; un teint ambré et des yeux noirs qui ont dû faire quelques victimes, je l'ignore au surplus; ce que je sais toutefois, c'est que c'était le plus bruyant des diables à quatre de la salle de garde, qui en comptait beaucoup. Coups de fusil à blanc dans les escaliers, farces de tout ordre, etc. Actuellement notre ami est toujours aussi chevelu et barbu, mais il a quelque peu neigé sur toute cette encre. Pratiquant l'élégance vestimentaire..."

La Touraine médicale, bulletin officiel des sociétés médicales d'Indre-et-Loire publiée de 1937 à 1939, rassemble les activités des membres du Syndicat, de la Société et de l'Association ; la revue donne une liste précise des membres, en 1939, avec les appartenances de chacun. Les docteurs J. J. LIEFFRING et P. VIALLE cotisent aux trois Sociétés. La Touraine médicale siège 57 Boulevard HEURTELOUP à la Maison médicale qui sera plus tard transférée rue de Constantine où sera aussi l'Ordre des médecins.

De 1945 à 1960, on trouvera des publications tourangelles dans "l'Ouest médical". Ces articles sont à plusieurs reprises fortement sollicités aux auteurs par le directeur de l'école, le professeur ARON, lors des conseils ou réunions afin de soutenir la réputation de l'école.

Le Syndicat d'Indre-et-Loire en 1951 participera à la création d'un Bulletin intersyndical de Maine-&Touraine. On saluera dans ses colonnes, sous la plume de J. GAUTIER, les décès du Docteur COSSE et du Docteur Laurent LECCIA, de Bléré, ancien déporté.

Des Journées médicales de Tours ont lieu à la fin des années 1930. Celle du 10 mai 1937, connut un certain succès. Mais, si les confrères des départements voisins viennent assez nombreux, ceux d'Indre-et-Loire ont mis peu d'empressement à s'y rendre. On peut voir là, la manifestation d'une mauvaise humeur peut-être liée à un reproche de concurrence des médecins praticiens de ville vis-à-vis des médecins de l'hôpital et de l'école. C'est ce que suggèrent certains propos sur la pléthore tant en 1937-1939 que dans les années 1950.

Des Journées médicales de Tours ont eu lieu les 5 et 6 juin 1948. Des Journées médicales de l'Ouest ont eu lieu le 1^{er} mai 1949. Des Journées médicales de Tours ont lieu en 1950 mais pas en 1951. Les enseignants de l'École, également médecins de l'hôpital et qui souvent exercent en ville, à cette époque, se préoccupent à l'avance de ces réunions et participent de façon importante à leur organisation. Les journées médicales de Tours des 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1952 (c'est en même temps le V^e Congrès de l'Ouest médical) ont connu un certain relief. Un volume a été édité avec le programme des exposés, une introduction du Directeur É. ARON et deux textes historiques classiques de L. CHOLLET et R. MERCIER. C'est une manifestation de prestige où l'École de Tours marque son terrain vis à vis des autres écoles de médecine de l'ouest. Ces réunions sont un faire valoir et un faire savoir pour l'École de médecine et ses médecins.

En 1960 la Société médicale d'Indre et Loire se réunit encore mensuellement à l'école.

En 1974, la Société de médecine de Tours prévoit encore 5 réunions de février à juin, mais la Société s'éteindra progressivement.

**L'INSTITUT VACCINAL du Docteur EDMOND CHAUMIER
selon le rapport du Professeur BARNSBY, Directeur honoraire de l'École de médecine de Tours, au
nom de la Commission d'inspection des instituts vaccinaux**

Cet institut voué à la fabrication du vaccin à partir du Cow pox et à la vaccination antivariolique, a été fondé en 1889 par Edmond CHAUMIER, à l'origine. médecin de campagne tourangeau. Cette entreprise est bien conforme à la tradition de Tours où la vaccine a été à l'ordre du jour avec BRETONNEAU et ses élèves dès le début du XIX^e siècle.

L'institut vaccinal fait l'objet, en 1904, d'une glorieuse inspection qui permet d'en connaître le fonctionnement et la description minutieuse. Il est composé de 3 établissements ou services associés.

Le premier est le plus important et celui situé au château du Plessis lès Tours, véritable ferme vétérinaire où est fabriqué le vaccin inoculé aux génisses et aux ânes. C'est un laboratoire quasi industriel à forte production (1 000 000 de doses par an).

Le deuxième site est un laboratoire où l'on conditionne le vaccin. Il siège 10, rue Léon Boyer, il est également le siège d'un dispensaire vaccinal.

Enfin, troisième site au 15 boulevard BÉRANGER, chez le Docteur CHAUMIER lui-même : on expédie les tubes et les archives sont conservées.

Le Docteur CHAUMIER publie divers travaux scientifiques à partir de 1884 qui concernent les maladies infectieuses et la médecine infantile, mais à partir de 1894, la vaccine est son sujet principal, en particulier dans de nombreux articles publiés dans la Gazette médicale du Centre en novembre 1896. Il y publie d'ailleurs, dans le premier numéro, avec René BOUREAU, l'article "Les microbes du vaccin".

Il avait également créé un musée de la vaccine au château du Plessis lès Tours.

L'Institut vaccinal sera vendu en 1931. Que sont devenues les collections du musée ?

**REVUES DE TOURS ET ENSEIGNEMENT POST-UNIVERSITAIRE
A PARTIR DE 1960**

Les revues médicales tourangelles de l'après-guerre reçoivent les écrits des médecins du Centre hospitalier régional et universitaire mais aussi de leurs confrères qui pratiquent l'exercice libéral en ville.

Ces revues contribuent à faire connaître de façon simple certains travaux de recherche et donnent l'image de l'évolution du savoir médical. De nombreux articles ont une orientation didactique, ils s'adressent aux étudiants et aux jeunes médecins.

La "Revue médicale de Tours", mensuelle, est créée sur l'initiative du professeur Émile ARON, le premier numéro est publié en janvier 1960 en prémices de la naissance de la Faculté.

Participent à ce premier numéro : A. GOUAZÉ, R. VARGUES, P. ARDOUIN, J. CASTAING. Nous y trouverons également, la première partie d'une série de J. LORENZI sur BRETONNEAU de Tours. Initialement, la Revue s'ouvre aux travaux originaux de recherche.

Elle accueillera surtout, à partir de 1963, des articles et les comptes rendus de l'enseignement post-universitaire.

Cette publication connaîtra 67 numéros, jusqu'à la fin de l'année 1966 et s'arrêtera brusquement ; elle a été la revue de l'école donnant naissance à la faculté mixte.

La "Revue de médecine de Tours, revue d'enseignement post-universitaire", est présentée par le professeur Georges DESBUQUOIS comme la suite de la revue précédente. Le premier numéro est daté de janvier-février 1967. Y participent : J. BERTRAND, J. BRIZON, M. ROUZAUD, F. LAMISSE. On y trouve également le compte rendu de la thèse de J.J. SANTINI. Ce périodique, en principe bimestriel, sera la revue de la faculté mixte, puis de la faculté de Médecine. Elle échappera pour un temps au déclin des revues médicales régionales.

En octobre 1964 est créée, par les professeurs VIALLE et GRÉCO de Tours, le docteur BARANGER du Mans, la Société de chirurgie de Tours et du Centre Ouest. A partir de fin 1967, elle a sa revue : le Journal de chirurgie de Tours et du Centre Ouest qui entend couvrir 11 départements. Le comité de patronage comprend le docteur DESBUQUOIS, Doyen de Tours, le docteur DOUCHY, vice-doyen d'Angers, le docteur DEBELUT, Directeur de l'école de Poitiers. La revue est animée par P. VIALLE, R. GOYER et J.M. GRÉCO. En 1967, le docteur LANNELONGUE est trésorier de la société.

Des séances mensuelles d'E.P.U. sont organisées. La revue annonce les Cinquièmes journées d'enseignement post-universitaire, qui ont lieu du 12 au 15 octobre 1967.

Les éditoriaux des revues médicales tourangelles en 1896-1897 puis plus tard en 1960, 1966-1967, traduisent deux tendances différentes souvent associées, soit consacrer la revue à la formation des médecins en publiant des articles didactiques (on parle aujourd'hui d'enseignement post-universitaire ou de formation médicale continue), soit publier des travaux dits originaux.

Avec la Revue de médecine, c'est la formation médicale continue et les publications didactiques qui l'emportent.

Les années 60 sont fastes pour les publications régionales. Cela ne durera pas. Après 1970 les revues provinciales disparaîtront peu à peu. La Revue de médecine de Tours survivra.

Mais le passage de la Revue médicale à la Revue de médecine semble marquer un tournant. Désormais l'on sera obligé de lire l'anglais et les grandes heures de la médecine clinique française sont peut-être révolues malgré les ambitions de la jeune faculté. La concurrence est forte et il faut publier en anglais ; il faut comme toujours aller à Paris mais aussi dans d'autres facultés françaises et voyager à l'étranger, pour les congrès ou pour des séjours. Il sera même souhaitable d'accueillir, de nouveau des étudiants étrangers à la jeune Faculté de médecine..

CONCLUSION

RETOUR EN ARRIÈRE AU DÉBUT D'UN AUTRE SIÈCLE

Au bout du compte, derrière les images littéraires, artistiques, parfois conventionnelles, derrière le pittoresque, il est difficile de distinguer l'image véritable du médecin, du pharmacien entre 1841 et 1914. Elle évolue lentement.

S'agit-il d'un riche notable ou d'un ignoré, d'un besogneux ? S'agit-il d'un découvreur de la science moderne ou d'un survivant de la médecine du XVIII^e siècle ?

Le savoir augmente mais les succès de la médecine sont lents d'abord, puis s'accélèrent. Les guerres peuvent faire avancer le savoir. Asepsie, antiseptie, sérothérapie, vaccination, utilisation des alcaloïdes transforment déjà la médecine.

Les rapports entre le médecin, le malade et l'argent deviennent de plus en plus complexes, l'on passe de la charité à la prise en charge sociale. La nature des revenus des médecins change.

Les exigences, vis-à-vis des étudiants, et le rapport maître à élèves ne sont plus les mêmes si le nombre d'étudiants augmente.

Les catégories professionnelles se simplifient. Il n'y aura plus qu'une seule sorte de médecins, de pharmaciens, de sages-femmes. La place des auxiliaires va changer, le nombre de sages-femmes qui s'est beaucoup élevé va ensuite se réduire. Certaines catégories vont disparaître : officiers de santé, pharmaciens et sages-femmes de deuxième classe.

La guerre 1914-1918 arrête le XIX^e siècle et permet d'en faire le bilan. Une certaine médecine française, d'origine anatomo-clinique, enrichie par les premières grandes découvertes de la physiologie et

de la bactériologie, dont VELPEAU et TROUSSEAU sont les symboles, a atteint son zénith avant la fin du siècle. L'après 1914-1918 sera difficile.

C'est Jacques LÉONARD qui a montré les aspects les plus significatifs de ce grand siècle médical, complété par E. H ACKERKNECHT, par P. DARMON, par S. BORSA et C.R. MICHEL, par O. FAURE et, pour notre région, par C. BEAUCHAMP ou É. ARON. mais le dossier reste ouvert.



Pierre-Fidèle BRETONNEAU 1774-1863

Vignette imprimée de la Gazette médicale du Centre en 1923

La Gazette est dirigée par BOSCH, rédacteur en chef et par ROUX-DELIMAL, administrateur
Les libraires dépositaires sont Maloine à Paris, Tridon à Tours et Lamertin à Bruxelles

PASSÉ ET AVENIR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE TOURS

Le récit de l'aventure médicale de l'ancienne École tourangelle va d'une ambition à une autre ambition, d'un espoir à un autre espoir. Il part d'une école de quelques dizaines d'élèves menant plusieurs carrières différentes et d'une douzaine d'enseignants ; il se termine avec deux facultés de plus de 1 000 étudiants et d'une centaine d'enseignants.

Yves BABONAUX a souligné, en 1989 : "La distinction médicale de la Touraine est fortuite, remontant à l'époque où, par un hasard de l'Histoire peu commun, elle donnait à la médecine et à la chirurgie, entre 1778 et 1801, trois de ses enfants les plus illustres, Pierre BRETONNEAU, Alfred VELPEAU et Armand TROUSSEAU. Leur prestige valait à Tours, en 1841, la reconnaissance officielle d'une Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie sur laquelle allait s'appuyer, par la suite, sa haute réputation d'intervention et de recherche".

En 1803 ou en 1841 on demandait modestement une école préparatoire, en 1970, avec une ambition considérable, on souhaitait plus, devenir une grande faculté de médecine.

Jusqu'en 1962 règne un optimisme remarquable. La gloire de l'École se survit, un siècle après la mort de BRETONNEAU. En 1967, 80 ans après l'inauguration du monument consacré à BRETONNEAU, TROUSSEAU et VELPEAU (1887), on célèbre toujours BRETONNEAU et ses élèves, avec la nostalgie d'un âge d'or mythique, mais la médecine et le monde ont changé.

Le corps médical connaissait-il la parfaite harmonie ? On peut en douter. L'esprit de compétition, la concurrence, ont toujours existé, finalement souvent au bénéfice des malades et des étudiants. La concorde n'a pas toujours régné au XIX^e comme au XX^e siècle.

Curieusement, les difficultés rencontrées au XIX^e siècle persistent à l'époque contemporaine. Quels que soient les succès de l'école, elle bénéficie d'une certaine estime, suscite des envies, reçoit une aide matérielle un peu rare, une reconnaissance morale un peu chiche.

Une petite école a donné naissance à deux facultés. Ces deux facultés sont-elles mieux reconnues que l'école ? La médecine tourangelle a toujours revendiqué et mérité une place nationale. Elle a été parfois mieux perçue hors de sa ville, de son département, de sa région que sur ses propres terres.

La Faculté de médecine de Tours aura-t-elle une légitime place nationale dans l'avenir ?

La progression de l'institution qui est devenue le Centre hospitalier universitaire se poursuivra après 1970, mais avec un changement de nature. L'Hôpital est une école professionnelle, mais universitaire, un statut supposé, très particulier, pour l'établissement et les personnels. La Recherche doit y entrer et beaucoup d'autres charges. Le pouvoir est tripartite, directeur de l'hôpital, doyen, et président de la commission médicale. C'est le début d'une nouvelle époque.

ASSOCIATION MÉDICALE



Jeton argent octogonal 1849 (MAIN)

Avers : Tête d'Esculape à droite, un caducée derrière l'épaule

Revers : Association médicale Eure-et-Loir (1849) dans une couronne de fleurs

NOTICES

Éléments biographiques

1 Les précurseurs, grands élèves de BRETONNEAU

TROUSSEAU
VELPEAU
MIQUEL

2 Les aliénistes tourangeaux

J.J. MOREAU
BAILLARGER

3 Les obscurs

BODART
MAUGERET

4 Les victimes des guerres

H. BARNSBY
J. ROY

5 Quelques enseignants

6 Directeurs et Doyens

7 Un secrétaire général

8 Les élèves du Lycée DESCARTES



Vignette imprimée des éditions de l'École de médecine de Tours



Entrée de l'Hospice général vers 1900



Infirmières et malades devant la salle 14

1 Les précurseurs, grands élèves de BRETONNEAU

VELPEAU présenté par Jean LUTHIER, en 1967,

lors de la commémoration du Centenaire de la mort de TROUSSEAU et VELPEAU à la Faculté de médecine et de pharmacie de Tours

VELPEAU, fils d'un maréchal-ferrant, est né à Brèches, petite commune d'Indre-et-Loire, près de Château-la-Vallière, le trente floréal an III (19 mai 1795). Son intelligence le fait vite remarquer, et, grâce à de bienveillantes protections, il continue à s'instruire puis abandonne la forge paternelle, pour réaliser son rêve : devenir Officier de santé. Ainsi, entre-t-il en 1816 à l'Hôpital de Tours, dans le service du Chirurgien-chef Vincent GOURAUD, puis dans celui de BRETONNEAU qui va l'initier pendant quatre ans à ses rigoureuses méthodes de travail et à ses recherches sur la diphtérie et la dotinenterite. Devenu officier de santé, BRETONNEAU qui a su apprécier ses qualités, l'envoie à Paris en 1820 nanti de recommandations pour ses amis CHAPTAL, DUMERIL, GUERSANT, CLOQUET, qui l'accueillent avec bonté.

La grande aventure commence. Son temps est partagé entre les hôpitaux et la Faculté où règnent les doctrines confuses de BROUSSAIS sur les inflammations. Déjà la confrontation avec les idées de BRETONNEAU est rude. Mais pour l'instant il faut vivre avec de maigres ressources, car son âge lui interdit de concourir pour l'internat ; heureusement, Jules CLOQUET le prend pour prosecteur ; en 1821, il est nommé aide d'anatomie et soutient sa thèse deux ans plus tard.

L'agrégation de médecine venait alors d'être créée par Ordonnance royale du 2 février 1823 ; aussitôt VELPEAU décide de s'y présenter, dans la section Médecine. Il faut affronter vingt-six candidats—pour cinq places—et quatre épreuves : la composition latine, une leçon orale d'une heure, tirée au sort, la lecture publique de la composition latine, et, enfin, une thèse latine discutée pendant deux heures. Finalement VELPEAU triomphe avec ANDRAL, ROCHOUX, DUGES et CRUVEILHIER. C'est un beau succès, pour un sujet sorti quelques années auparavant de la forge de Brèches, sans trop d'humanités. Ceci ne lui fait pas oublier BRETONNEAU dont il défend toujours âprement les doctrines. Mais à l'hôpital il lui manque une place à sa mesure, il l'obtiendra en 1828 en devenant chirurgien des hôpitaux. Désormais il oublie son agrégation de médecine pour se consacrer uniquement à la chirurgie et aux publications. L'escalade n'est pas terminée pour autant, il veut maintenant une chaire à la Faculté. En 1830, il est candidat à celle de Pathologie chirurgicale attribuée finalement à Jules CLOQUET. Successivement, il échoue à la chaire de Physiologie, et à celle de Pathologie interne. Mais ses échecs ne font qu'exciter son ardeur et en 1834 il se présente à la chaire de Clinique d'accouchement. Malgré son talent et ses titres le jury lui préfère Paul DUBOIS aussi très doué. VELPEAU n'a pas le temps d'être déçu ; quinze jours plus tard, le 8 mai 1834, il est de nouveau devant le jury pour la chaire de Clinique chirurgicale qu'il obtient brillamment, malgré la redoutable concurrence de LISFRANC et de BLANDIN.

Son entrée à l'Académie des Sciences en 1843, où il remplace LARREY, consacre définitivement son éclatante réussite. Cette orientation vers la chirurgie correspond parfaitement à ses aptitudes et à son caractère ; clair, précis, ponctuel, VELPEAU est exigeant pour lui-même comme pour les autres. Pendant plus de trente ans il enseignera à l'hôpital de la Charité où ses cliniques chirurgicales seront toujours très suivies.

Travailleur infatigable, VELPEAU n'accepte pas plus la maladie qu'il n'a accepté certains échecs, et quelques jours avant sa mort, survenue le 24 août 1867, il aide encore un de ses élèves à l'hôpital. Si BRETONNEAU ne publia que sous la contrainte de ses élèves, VELPEAU clinicien attentif et opérateur habile, laissera une œuvre imposante de trois cent quarante et un titres, œuvre à la dimension de son savoir et de ses dons.

TROUSSEAU présenté par Jean LUTHIER, en 1967,

**lors de la commémoration du centenaire de la mort de TROUSSEAU et VELPEAU
à la Faculté de médecine et de pharmacie de Tours**

Armand TROUSSEAU est né à Tours le 22^e jour de vendémiaire an 10 (14 octobre 1801), 27 rue de la Galère, aujourd'hui rue Marceau. Son père, Nicolas TROUSSEAU, instituteur, dirige à Tours une maison d'éducation. Elève boursier aux collèges d'Orléans et de Lyon, où il fut condisciple d'Edgard QUINET, il revint bachelier ès lettres. D'abord répétiteur à Tours, puis au collège de Châteauroux, il est nommé à ce dernier, régent de 2^e et de 3^e, le 19 septembre 1821.

La même année, il rencontre par hasard BRETONNEAU qui, appréciant d'emblée ses qualités, le décide à faire sa médecine. Comme VELPEAU, pendant quatre ans, il va suivre avec enthousiasme, les séduisantes leçons du Maître et apprendre à observer méthodiquement au lit du malade, symptômes et lésions. Il se passionnera pour ses travaux et ce sera l'origine d'une active collaboration, qui fera de lui l'élève favori. Ainsi formé, il part à Paris soutenir sa thèse, entendre les maîtres parisiens et voir des malades. Les observations sont notées avec précision et transmises fidèlement à son maître, qui reçoit au début de son séjour parisien, une longue lettre chaque semaine. Il enrage de ne pouvoir mieux défendre les idées de BRETONNEAU et réclame à corps et à cri les manuscrits sur la diphtérie et la dothinentérite. En 1825, il est brillant à l'agrégation de médecine. Sa leçon orale sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie de la vessie est traitée sans notes et avec facilité. Sa thèse de latin portant sur l'inflammation gastro-intestinale révèle déjà ses talents d'orateur et de latiniste. Malgré cela il ne fut reçu qu'avant dernier avec PIORRY, MARTIN-SOLON, BAYLE, BOUILLAUD et DANCE.

Nommé médecin des hôpitaux en 1830, il devient adjoint de RECAMIER, à l'Hôtel-Dieu. Cette fois, il va enfin pouvoir appliquer la thérapeutique rationnelle qu'il préconise depuis Tours, à la place des saignées et de la diète, prônées par BROUSSAIS et ses élèves. Passionné de thérapeutique, il publie avec PIDOUX en 1837, son traité de « Thérapeutique et Matière médicale » qui connaîtra de nombreuses éditions. C'est l'ouverture vers la Chaire de Thérapeutique, qu'il obtient en 1839.

En 1848, enthousiasmé par les idées sociales nouvelles, il est élu député d'Eure-et-Loire à l'Assemblée Constituante, en même temps d'ailleurs que le chansonnier BERANGER. Mais sa carrière politique sera de courte durée et lui apportera plus de déceptions que de joies ; en novembre il démissionne, lors du départ du Général CAVAIGNAC.

La Chaire de Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, qu'il obtient en 1852, lui sera une meilleure tribune. Delà, son talent d'orateur fera rayonner des leçons cliniques qui deviendront vite célèbres. Au lit du malade ou dans l'amphithéâtre, l'enseignement le passionne ; les observations bourrées de souvenirs et d'anecdotes captivent l'auditoire à qui il va transmettre sa foi ardente en la médecine.

Praticien réputé, il règne avec prestance et courtoisie sur la médecine clinique de son époque, propageant avec équité les idées d'autrui autant que les siennes. Cette gloire n'altère pas son attachement à BRETONNEAU, témoin de son œuvre, il sera aussi témoin de sa vie jusqu'à son terme.

En 1866, TROUSSEAU prend sa retraite. Il est fatigué et va bientôt découvrir le mal qui le tourmente : un cancer à l'estomac. Stoïque, il continue à recevoir malades et amis dans son appartement de la rue Caumartin, où il meurt le 23 juin 1867.

VELPEAU



TROUSSEAU





Félix MIQUEL "Le médecin des pauvres"

Félix MIQUEL est un personnage exemplaire de la médecine provinciale. Il est né à Montrésor en 1796, fils du directeur de l'Hôpital général. Il est d'abord officier de santé puis il est nommé sur concours en 1815, à l'Hôpital de Tours, premier élève dans le service de BRETONNEAU. Il deviendra le défenseur intraitable des idées et des expériences de son maître durant toute sa vie et dans toutes ses publications réunies en volumes en 1867, 1870 et 1874. Il poursuivit ses études à Paris et soutint sa thèse de doctorat le 9 août 1821 "Du traitement des fractures du fémur..." Il y montre le sens pratique de BRETONNEAU et de ses élèves. Il s'installe alors à Noizay, puis à Amboise. Plus tard, il exercera à Tours. Il a rappelé en 1874 sa fidélité à BRETONNEAU : "...je dois vous dire que j'étais élève en médecine à l'hôpital de Tours lorsque BRETONNEAU fut nommé médecin de cet établissement, et que je suis toujours resté l'un des étudiants les plus assidus, les plus respectueux de ce maître jusqu'en 1821. ...Ce n'est point par un sentiment de flatterie et sans motif sérieux, enfin c'est réellement par conviction que j'ai souvent, pendant plus de 50 ans, puisé dans ses leçons et ses travaux une partie des succès de ma longue et laborieuse pratique médicale ; c'est donc sincèrement et poussé seulement par un sentiment que personne ne désavouerait que j'essaye, à la fin de ma carrière, de faire ressortir ce que les observations de mon compatriote peuvent avoir d'utile pour nos successeurs et aux progrès qu'il est si important de faire faire à la pratique médicale. "Il a publié de nombreux travaux ou lettres, en particulier dans le recueil de la Société médicale de Tours. On retiendra les "Lettres Médicales d'un vétéran de l'Ecole de BRETONNEAU à Monsieur le Professeur TROUSSEAU et autres pour mettre un terme à des erreurs professées sur les maladies éruptives et la spécificité." Il semble reprocher à TROUSSEAU un manque de combativité à défendre les idées de leur maître. Il faut citer également les "Lettres du vétéran de l'Ecole de BRETONNEAU à Monsieur le Professeur BOUILLAUD" de 1874. BOUILLAUD, évoquant les principaux travaux sur les infections (il utilisait alors le terme d'intoxication purulente) a omis de citer BRETONNEAU. MIQUEL dit : "il me semble regrettable que vous ayez oublié de mentionner les œuvres de mon compatriote et maître BRETONNEAU qui n'a pas, il est vrai, beaucoup écrit, mais qui fut un de ces vrais cliniciens si rares et dont la France ne saurait être trop fière...". MIQUEL était un homme désintéressé qui souvent oubliait de faire payer ses consultations. Sa silhouette balzacienne est restée célèbre, elle a été décrite certes, mais elle est connue aussi par des daguerréotypes. Ils portaient un tube en taupé quelque peu en accordéon et une redingote fatiguée. Le visage et certains traits de caractère du Docteur BENASSIS, personnage du "Médecin de campagne" de BALZAC, seraient empruntés à F. MIQUEL dont le portrait en daguerréotype figure au Musée de Saché.

Inventeur malheureux, il déposa des brevets, créa des entreprises, fit faillite, en particulier, en 1846 alors qu'il avait créé une fabrique d'aiguilles à Amboise. BRETONNEAU fit tout pour le défendre et le faire réhabiliter. MIQUEL postula sans succès à un poste de chirurgien à l'Hôpital de Tours, il soigna les ouvriers du chemin de fer de Paris à Orléans, dont il était le médecin. Il mourut à 79 ans en 1875 après ses amis. Il mériterait qu'une thèse lui soit consacrée. Il fut souvent méconnu ou décrié.

2 Les Aliénistes tourangeaux

Les médecins aliénistes d'origine tourangelles sont assez nombreux au XIX^e siècle, certains ont fait carrière sur place, presque tous ont été élèves de l'École. En voici la liste, Jacques Joseph MOREAU et Jules BAILLARGER seront développés.

Louis-Jules CHARCELLAY-LAPLACE, (1809-1893 ?), né à Chatillon-sur-Indre, professeur à la création de l'École, est l'auteur en 1842 d'un considérable rapport statistique sur les aliénés et les enfants trouvés, remarquablement illustré en lithographie ; ainsi a été conservée l'image de l'Hôpital des aliénés de Tours de la première moitié du XIX^e siècle. On peut considérer que c'est un élève de BRETONNEAU dont il défendait les idées (travaux sur le choléra).

ALLAIN-DUPRÉ (1805-1859) né à TOURS qui fait partie des premiers professeurs de l'École a été médecin des aliénés de l'Hôpital général. (1841). Il succède en 1841 à CHARCELLAY.

SAINTON (1853-1893), interne de l'Hôpital général en 1873, professeur de l'École en 1883, a été médecin aliéniste et légiste.

Paul ARCHAMBAULT (1862-1921), né à Channay-sur-Lathan, interne de l'Hôpital général en 1882, à la fin du siècle a été médecin en chef de l'asile d'aliénés de l'Hôpital, professeur suppléant en 1894, il a eu la charge des premiers cours des « Maladies mentales » en 1904, enseignement donné dans son service hospitalier. En 1903, survint « L'affaire de l'Asile d'aliénés de Tours », le décès d'un malade entraîna un délicat problème d'expertise ; ARCHAMBAULT sut établir, avec pertinence, les véritables responsabilités. Il eut enfin le mérite de s'intéresser à la responsabilité des criminels et des malades mentaux (« A propos d'une condamnation à mort » 1908).

Il ne faut pas le confondre avec Théophile ARCHAMBAULT (1806-1863), né à Tours, qui fit ses études à Angers et Paris et fit carrière d'aliéniste en Lorraine.

Il faut citer enfin Gabriel DOUTREBENTE qui fut médecin aliéniste à Blois mais aussi, à sa retraite, administrateur de l'Hôpital général de Tours (« Quarante années de pratique médicale et administrative » 1909).

Mais c'est surtout à Paris que se feront connaître les aliénistes Tourangeaux, dont les premiers sont les élèves directs de BRETONNEAU, ou de l'Hôpital général. Ils furent reçus à Paris par ESQUIROL.

Etienne GEORGET de Vernou-sur-Brenne (1795-1828) fut interne des Hôpitaux de Paris à Saint-Louis et à la Salpêtrière. Aliéniste, physiologiste du système nerveux, il fut élu en 1823 à l'Académie de médecine, il a recherché la cause de la folie et publié en 1820 un important ouvrage « De la Folie. Considération sur cette maladie ; son siège et ses symptômes », il mourut de tuberculose.

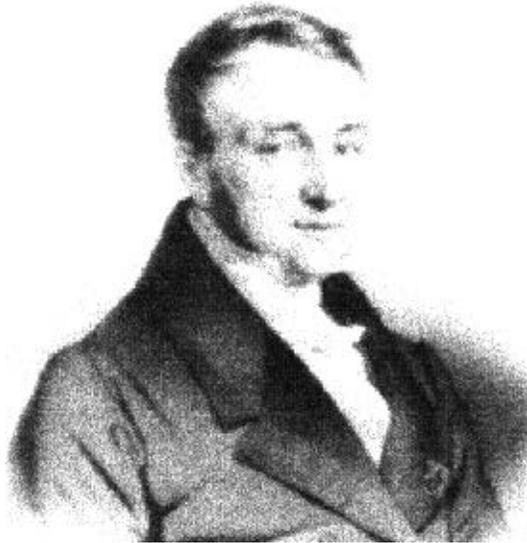
Le plus illustre est certes Jacques Joseph MOREAU (dit MOREAU de TOURS), (1804-1884), né à Montrésor, il a « inventé » la psycho-pharmacologie (il a étudié les propriétés chez l'homme du haschisch, de l'opium, du datura, de la belladone, du chloroforme, de l'éther), il a publié « Du Haschisch et de l'aliénation mentale » en 1845. Médecin à Ivry, à Bicêtre et à la Salpêtrière, c'est un des grands précurseurs en psychiatrie.

Il faut lui adjoindre Jules BAILLARGER (1809-1890) de Montbazou, « injustement oublié » lors de sa mort ; il collabora avec Jacques Joseph MOREAU, en particulier à Ivry. Il fut médecin de la Salpêtrière et fondateur de la Société médico-psychologique et des Annales psychologiques.

Trop âgé, il a refusé à Paris, la première chaire des maladies mentales que l'on allait créer ; elle fut occupée un peu plus tard par Benjamin BALL.

Il faut citer encore Paul MOREAU (dit également MOREAU de TOURS) (1844-1908), fils de Jacques Joseph ; il poursuivra l'œuvre de son père à Paris. Il est un des premiers à s'intéresser à la psychiatrie infantile, avec son ouvrage « La Folie chez les enfants » (1888).

L'arrivée à l'Hôpital de Tours vers 1930 de Léon FROMENTY (né en 1894 à Limoux), ouvre l'époque de la psychiatrie moderne ; il commence son enseignement en 1933 ; il est nommé professeur titulaire à l'École en 1955. Il n'est plus aliéniste mais psychiatre.



Jacques-Joseph MOREAU dit MOREAU de Tours

Il est mondialement reconnu, c'est un des fondateurs de la psychiatrie. ("Nouvelle histoire de la psychiatrie" POSTEL et QUETEL).

Né à Montrésor en 1804, il est étudiant à l'Hôpital de Tours en 1824 et c'est l'élève préféré de BRETONNEAU pendant deux ans. En 1826 il obtient une place d'interne chez ESQUIROL qui vient d'arriver à Charenton. Il soutient sa thèse en juin 1830.

Peu après il aura, de 1834 à 1839, une étrange fonction de médecin accompagnateur de malades d'ESQUIROL pendant plusieurs longs voyages, d'abord en Suisse et en Italie, puis un second voyage de trois ans au Moyen-Orient en 1836. C'est là qu'il va découvrir le hachisch et ses propriétés hallucinogènes. Pendant ses voyages il recueille des observations sur l'aliénation mentale ; il publiera en 1843 des Recherches sur les aliénés en Orient dans les Annales Médico-Psychologiques. Il publiera enfin en 1845 : "Du hachisch et de l'aliénation mentale, études psychologiques par J. MOREAU (de Tours), Médecin de l'Hospice de Bicêtre, Membre de la Société orientale de Paris".

Pour lui, la folie est une "affection pure et simple", et les médicaments peuvent contribuer à provoquer une aliénation mentale ou à l'explorer ou enfin, à la traiter. Il a étudié, de plus, les effets du datura, de la belladone, du chloroforme et de l'éther. Il se situe ainsi comme le grand précurseur de la psychiatrie moderne et de la physico-pharmacologie. En 1840 il a été reçu au concours de médecin adjoint des quartiers d'aliénés des hospices et affecté à Bicêtre.

Il a étudié également l'épilepsie (1854). Il a collaboré aux Annales médico-psychologiques.

MOREAU de Tours a défini le génie comme une névrose et selon son sentiment le génie est souvent associé, dans les familles, à la névrose et même à la folie.

En 1861, il ira à la Salpêtrière où il passera régulièrement sa visite jusqu'à 80 ans. Il n'y avait pas de limite d'âge. Il a également une activité à sa clinique privée d'Ivry.

Il meurt le 26 juin 1884.

On sait d'autre part que BRETONNEAU épousa Sophie MOREAU nièce de MOREAU (de Tours) en 1856.

Jules BAILLARGER

(notice parue dans *L'Année scientifique de Louis FIGUIER, Paris, Hachette, 1892.*)

Les médecins de la génération actuelle ont un peu oublié BAILLARGER, qui fut pourtant une des célébrités de l'art médical dans la catégorie des affections mentales. Il est mort le 30 décembre 1890, dans la retraite, ayant cessé depuis longtemps de se mêler au mouvement scientifique. Il avait présidé l'Académie de Médecine en 1878, après avoir pris part pendant trente ans à ses travaux. Aussi l'Académie a-t-elle levé la séance à l'annonce de son décès.

Né le 26 mars 1809, BAILLARGER est mort à quatre-vingt-deux ans, à Montbazou (Indre-et-Loire), doucement et sans agonie, entouré de ses enfants et petits-enfants.

BAILLARGER s'adonna de très bonne heure à l'étude des maladies mentales. Interne du célèbre aliéniste ESQUIROL à l'hospice de Charenton, il devint son élève préféré, et sous sa direction il se consacra au traitement des maladies cérébrales, qui devait l'occuper pendant sa vie entière, et dans lequel son nom fait aujourd'hui autorité, presque à l'égal de celui d'ESQUIROL.

Trois ans après sa réception au doctorat, il fut nommé, au concours, médecin de la Salpêtrière, et là, pendant vingt ans, il fit des conférences, auxquelles se pressaient les auditeurs, attirés par le charme de sa parole, retenus par la valeur de ses leçons. A cette source féconde de la Salpêtrière, il puisa les éléments des travaux qui ont justement établi sa renommée.

Une autre mine de documents lui était ouverte : c'était la maison de santé d'Ivry, où Esquirol se l'était adjoint, et qu'il dirigea avec MOREAU (de Tours) après la mort d'ESQUIROL.

Des innombrables observations recueillies tant à la Salpêtrière qu'à Ivry et dans sa consultation privée, BAILLARGER tira des ouvrages, restés classiques, sur la *paralysie générale, ses signes prémonitoires, ses formes multiples, sur les hallucinations psychiques et psycho-sensorielles, sur la mélancolie avec stupeur, la folie à double forme, le goitre et le crétinisme, etc.*

Non content d'observer dans le milieu parisien, il allait au loin chercher ses documents, étudier par exemple, les rapports du goitre et du crétinisme dans le Valais, dans le sud-est de la France.

C'est en 1847 qu'il entra à l'Académie de Médecine.

Après trente ans d'une participation active aux travaux de l'Académie, il en fut élu président en 1878, et l'on put apprécier, dans l'accomplissement de ces fonctions, la précision de son jugement, la vivacité de son esprit, l'aménité de son caractère.

C'est à BAILLARGER que l'on doit la fondation de la *Société médico-psychologique* et celle des *Annales psychologiques*, qui sont l'organe de cette société, en même temps que le recueil des meilleures productions des médecins aliénistes.

Les nombreux travaux de BAILLARGER, tant pour l'étude des affections nerveuses que pour l'anatomie, ont été réunis par lui en deux volumes, publiés en 1890, l'année même de sa mort.

Un trait que l'on doit citer en l'honneur de sa mémoire, c'est qu'en 1870 il venait de résigner ses fonctions de médecin d'hôpital et de se retirer à la campagne, quand eut lieu l'investissement de Paris par les armées allemandes. Sans hésiter, BAILLARGER revint s'enfermer dans Paris et reprit son service d'hôpital jusqu'à la paix.

BAILLARGER avait une physionomie ouverte, noble et sympathique, qui pourtant ne manquait pas d'énergie, et qui exerçait une grande influence sur ses malades. Il ne comptait parmi ses collègues que des amis, à raison de la droiture de son caractère, de son commerce toujours sûr et de sa bienveillance inaltérable.

3 Les Obscurs

Le Docteur MAUGERET

Officier de santé devenu Médecin

(notice parue dans le *Grand Almanach Manceau* pour l'année 1887)

Né à Loches le 19 mai 1813, le Docteur MAUGERET débuta à l'hôpital de Loches en la compagnie de cette vénérable mère Sylvine que la municipalité lochoise vient de congédier en récompense de 60 ans de services. De là, il vint à Tours faire ses études à l'école de médecine ; mais il tomba malade ; on le crut poitrinaire, et on l'envoya au milieu des sapins de la Sarthe, au Lude, pour aider le médecin vieux et malade de ce pays. Ce médecin étant mort peu après, il resta pour le remplacer, sur les instances des nombreux amis qu'il s'y était faits et qui lui sont restés fidèles pendant cinquante ans.

En 1853, il quitta Le Lude et vint s'établir à Tours. N'étant qu'Officier de santé, il se prépara à subir les examens du doctorat, et tout d'abord, du baccalauréat ès sciences, à Poitiers. A plus de 40 ans, il apprit le grec, les mathématiques, l'anglais, etc. Il passa son examen des sciences à Poitiers et celui de médecine à Montpellier.

Il avait choisi pour sujet de sa thèse : la Diphtérie, maladie à peu près inconnue dans le Midi, et qu'il avait étudiée tout spécialement en Touraine. Cette thèse lui valut les éloges les plus enthousiastes du Docteur ALQUIÉ, doyen de la faculté de médecine de Montpellier, demeuré depuis lors son ami. De retour avec le grade de docteur, il fut successivement nommé médecin de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans, où il a fait le service pendant 28 ans ; de la Société de secours mutuels de Sainte Radegonde, de Saint-Symphorien, etc.

Pendant la guerre (de 1870), il fit le service de deux ambulances, celle qu'il avait établie dans sa maison, rue Constantine, et celle de la Gare, où passèrent 40 000 malades ou blessés. Son beau-frère, qui avait témoigné le désir de l'aider, y contracta la petite vérole et mourut victime de son dévouement volontaire. Le Docteur MAUGERET fut décoré à la suite de ces événements. Il est décédé à Tours le 3 février 1886.

Le *Grand Almanach Manceau* ne donnait une place qu'aux citoyens les plus méritants du département de la Sarthe or MAUGERET avait même quitté le département, ce qui montre son image à cette époque.

En-tête de l'Association médicale à l'époque de MAUGERET

ASSOCIATION

De Prévoyance et de Secours Mutuels

DES MÉDECINS DU DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

Agrégée à l'Association générale des Médecins de France

ANNÉE 1879

BODART

Pharmacien de Tours membre du Jury médical

(notice parue dans *L'Année scientifique de Louis FIGUIER, Paris, Hachette en 1893*)

Le nom du pharmacien BODART de Tours, mort le 27 octobre 1891, un peu oublié aujourd'hui, était fort connu de la génération précédente, car il avait pris part à toutes ses luttes, partagé toutes ses illusions, senti tous ses déboires. Appartenant à une ancienne famille de pharmaciens, il possédait dans cette profession ses quartiers de noblesse. Deux de ses oncles avaient exercé à Tours au siècle dernier. C'est à l'un d'eux qu'il succéda, en 1842.

Membre du jury médical pendant seize années ; fondateur, en 1849, de la *Société pharmaceutique* d'Indre-et-Loire ; créateur, en 1850, d'un projet de révision de la loi de Germinal, projet appuyé par quatre mille confrères, et présenté au chimiste DUMAS, alors ministre de l'Instruction publique ; promoteur d'une pétition, signée par tout le corps médical et pharmaceutique de Tours, demandant au maire que les médicaments fournis par le bureau de bienfaisance fussent préparés par les pharmaciens de la ville, et non par les sœurs de charité ; collaborateur de DORVAULT, dans le journal duquel il publia des notes sur la chimie et la pharmacie ; auteur d'un travail sur l'alimentation et l'hygiène des enfants du premier âge ; ayant conçu et publié un projet d'Association générale, dont le programme était : limitation des officines, établissement d'un tarif uniforme et obligatoire, abolition des remèdes secrets, création de chambres syndicales : tel fut le pharmacien BODART et telle fut son œuvre.

Tempérament de polémiste et de lutteur au service d'une conviction profonde, il entendait que la pharmacie s'exerça comme un sacerdoce. Pendant trente-cinq ans, par la parole ou par la plume, dans les Congrès comme dans les journaux professionnels, il combattit pour le triomphe de ses idées.

Ame ardente, nature généreuse, BODART était accessible à tout ce qui ennoblit le cœur de l'homme. Ses sentiments humanitaires allaient droit aux petits, aux faibles, aux malheureux, aux déshérités de la fortune et de la naissance, à tout ce qui végète et qui souffre.

Dès 1862, il adressait au Sénat une pétition demandant aux pouvoirs publics d'organiser la surveillance des nourrices, auxquelles de malheureuses mères, ne pouvant nourrir elles-mêmes, sont obligées de confier leurs enfants. Arracher ces enfants à une mort presque certaine, c'est un des moyens les plus efficaces d'arrêter la dépopulation de la France. BODART fut un des premiers à le comprendre. Sa pétition, prise en considération par le Sénat, fut renvoyée au ministre ; mais elle alla rejoindre, dans les cartons du ministère, celles qui y dormaient déjà.

Ne comptant plus sur l'État, il fit appel aux particuliers. Son activité, son dévouement triomphèrent de tous les obstacles. Son appel fut entendu. Les souscriptions affluèrent ; le service de placement et de surveillance des enfants fut organisé ; la première Société protectrice de l'enfance était fondée en France ! Quelques années après, le chiffre des décès des enfants du premier âge diminuait de trente pour cent dans le département d'Indre-et-Loire. Tout ce que la ville de Tours compte d'esprits élevés et de cœurs généreux, dans les professions libérales, dans l'administration, dans le commerce et dans l'industrie, tint à l'honneur de s'inscrire.

En 1872, BODART eut la satisfaction de voir son œuvre copiée par le législateur. Le vote de la *loi Roussel*, qui n'est que la reproduction de son projet, fut la récompense de ses efforts.

C'est à cette œuvre que BODART consacra les vingt dernières années de sa vie. Il s'y donna tout entier, corps et âme. La maladie dont il est mort l'obligea à se démettre de ses fonctions de président. On peut dire que c'est à la Société protectrice de l'enfance d'Indre-et-Loire que BODART, en mourant, adressa sa dernière pensée.

4 Les Victimes des guerres

Henri BARNSBY

Une dernière victime de la Grande Guerre

Médecin intrépide, Henri BARNSBY est né à Tours le 7 décembre 1869, c'est le fils de Robert BARNSBY et le frère aîné de Pierre. Il est d'abord interne des hôpitaux de Tours en 1890, il est ensuite interne provisoire à l'hôpital Lariboisière, en 1892, à Paris, chargé du service des cholériques, il est atteint par la maladie et la surmonte. Il est nommé interne des hôpitaux de Paris (1895), il soutient sa thèse de doctorat en médecine en 1898.

Il revient à Tours, il est professeur suppléant à l'École en 1900, il devient professeur titulaire, en 1909, d'abord de pathologie externe puis de clinique chirurgicale. Il publie, en mars 1905, dans les Archives provinciales de chirurgie sa statistique des années 1898-1904 de 132 cas d'appendicite. Il était apprécié des étudiants et contribuait à leurs thèses. Il avait opéré l'un d'eux d'une appendicite.

Il se signale aussi par des activités sportives modernes.

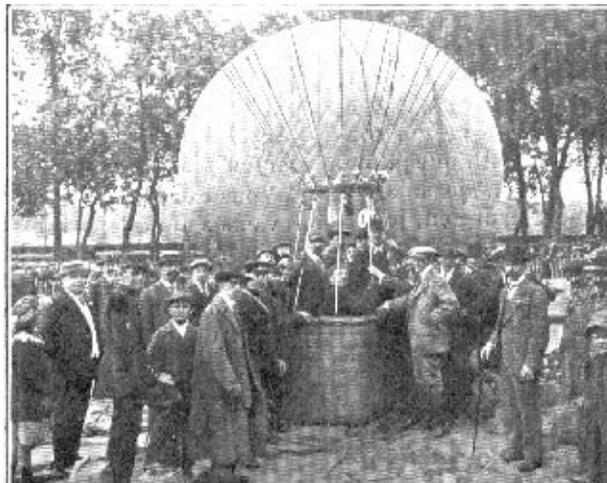
Il était membre de l'Aéro-club de Touraine. Le 24 mai 1914, il fait une ascension en ballon à bord du « La Ville de Tours n° 11 ». Le vol à lieu entre 11 h 45 et 3 h 40 avec départ au Champ de Mars et arrivée là où le vent à poussé, à Chezelles près de La Tour Saint-Gelin. Le ballon a atteint l'altitude maximale de 2500 mètres, dans un nuage de neige, cependant l'ascension a été bonne. Le retour a lieu en automobile à 7 h 30 du soir, à Tours.

Le 1^{er} juin, H. BARNSBY parcourt 1 kilomètre à 100 à l'heure au volant d'une automobile, sur route gardée. H. BARNSBY attachait de l'importance à ces performances mais soulignait que les risques du métier médical n'étaient pas négligeables. Les risques infectieux étaient très réels à l'époque.

Il est appelé sous les drapeaux en 1914. Il est cité à l'Ordre de l'armée le 14 août 1917 :

« Chirurgien de premier ordre, apportant dans l'exercice de sa profession un zèle d'apôtre ; toujours prompt à se porter à l'avant vers le blessé ; a fait preuve au cours d'une récente affaire, comme chirurgien consultant d'un groupement d'ambulances avancé, de remarquables qualités d'activité, d'entrain, d'ingéniosité et de compétence technique dans l'organisation et le fonctionnement de son service ; travaillant de jour et de nuit, sans souci de la fatigue, prodiguant à ses nombreux blessés, dont beaucoup lui doivent la vie, les secours de sa haute expérience et de sa maîtrise opératoire, en même temps que d'un dévouement sans limites. »

Il décède, des suites de la guerre le 6 février 1919. Il figure dans le Livre d'Or de l'École de médecine et sur le monument aux morts de F. SICARD, invisible actuellement.



"Ma première ascension 24 mai 1914 Impressions de voyage de M. le Docteur Henri BARNSBY" photo.

Le Professeur Jean ROY

Notice publiée dans la Gazette médicale de France (numéro spécial de la Libération)

Professeur JEAN ROY (1884-1944)

Ancien interne des Hôpitaux de Paris, docteur en médecine, docteur en droit, licencié en philosophie, décoré de la Croix de guerre, chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, professeur d'anatomie à l'École régionale des Beaux-Arts à Tours et chef du Service de la Maternité de l'Hôpital de Tours, père de 17 enfants, dont 16 vivants ; 6 des enfants du Professeur Jean Roy sont mariés, dont deux médecins plus un gendre médecin, 14 petits-enfants. Massacré par les Allemands en partant au maquis comme chirurgien volontaire.

La fin héroïque du Professeur Jean ROY

On lit dans le « Témoignage Chrétien » (21 octobre 1944) :

Sept de ses fils étaient mobilisés ou volontaires (2 aviateurs), jusqu'à un benjamin de 16 ans qui avait réussi à s'engager comme brancardier F.F.I., trois avaient rejoint l'Afrique. Une de ses filles et un gendre avaient été jetés en prison par les Allemands. A la suite d'une dénonciation, le docteur Roy, lui-même, fut incarcéré le 20 décembre 1943, sous prétexte que deux de ses fils étaient passés en Espagne.

Le jour du débarquement en Normandie, le Conseil de guerre le condamna à trois ans de prison. Son état de santé était d'ailleurs tel, après sept mois de cellule, que le docteur de la prison le fit mettre en liberté provisoire.

A peine remis, le docteur Roy apprend le 17 août, qu'une importante formation de F.F.I. n'a pas de chirurgien. Immédiatement, il organise une ambulance. Il n'hésite pas à laisser sa tâche familiale pour aller aider d'autres enfants de familles françaises.

Le 20 août, avec ses propres instruments et son matériel, une auto de la Croix-Rouge l'emmène, avec son fils de 16 ans, un médecin auxiliaire et une infirmière conductrice.

A 40 km de Tours, ils rencontrent des Allemands qui, à courte distance, et sans aucun avis, les mitraillent, malgré les emblèmes de Croix-Rouge. Ils s'arrêtent. Le docteur Roy est atteint à la tête, le médecin auxiliaire et l'infirmière ont des blessures légères. Le jeune Claude reste seul indemne. Il s'occupe de son père, tout en levant les bras. Refusant d'obtempérer à l'ordre allemand de descendre, un soldat allemand tire à bout portant. Touché à l'abdomen l'enfant s'écroule sur la route à côté de son père. Pendant une heure et demie les Allemands exigent que les deux blessés allongés sur la route maintiennent les mains sous la nuque. A la nuit seulement leur transport est autorisé, d'abord dans une maison, puis à l'hôpital de Loches. Ils étaient restés trente heures sans pouvoir recevoir le moindre soin chirurgical. Quinze jours après sa blessure, le docteur Roy mourait ; le développement de la bataille avait interdit à la famille de se rendre auprès de lui, mais le docteur est mort avec les secours de sa religion catholique.

En août et septembre 1994 le cinquantenaire de la mort de Jean ROY sera évoqué dans la Nouvelle République du Centre Ouest ; en septembre, devant ses enfants réunis, au Liège où il fut mortellement blessé, une stèle commémorative est dévoilée. Il mourut le 5 septembre 1944, ses obsèques eurent lieu à Tours le 9 septembre 1944.

Jean Edouard ROY par Henry VAN PÉE en 1933



5 Quelques Enseignants

ALLAIN-DUPRÉ, né à Tours en 1805, il fut l'élève de BRETONNEAU, VELPEAU et TROUSSEAU ; il fit ses études médicales à Paris ; il devint médecin des aliénés de l'Hospice général et chef des travaux anatomiques à l'École (1841) de Tours, professeur d'anatomie (1854), mort en 1859. Auteur des plâtres qui ornent le Musée d'anatomie de l'École, Il fournit au Musée d'anatomie de Paris, créé par ORFILA, les plâtres relatifs aux organes de la digestion ; ceux-ci figurent encore dans la collection parisienne.

BRAME Henri, né à Lille (Nord), le 19 octobre 1813, il fut étudiant à Paris ; pharmacien militaire élève (1831), sous-aide provisoire (1832), sous-aide major (1837), démissionnaire (1839), chargé de cours de pharmacie à l'École de Tours (1841), nommé professeur titulaire de chimie et pharmacie (1842 - 1883), retraité (1883), décédé (1885). Il fut membre de nombreuses sociétés savantes, expert chimiste, auteur de nombreux travaux scientifiques.

CHARCELLAY-LAPLACE Louis-Jules, né le 30 octobre 1809 à Châtillon-sur-Indre (Indre), Il fit ses études à Paris et fut interne de 1830 à 1837, épidémiologiste remarquable, médecin chef (1837) à l'hôpital de Tours, professeur de clinique interne à l'École (1841 - 1885), professeur honoraire (1885) ; il mourut en 1892 ou 1893. Il était membre de l'Académie de médecine et Chevalier de la Légion d'honneur.

Publications : Dans le Recueil des travaux de la Société médicale du département d'Indre-et-Loire, il faut signaler en particulier le mémoire considérable publié en 1854 page 29 à 72 sur les épidémies de choléra de 1832, 1849 et 1854. Son activité fut remarquable pendant ces épidémies et il reçut des médailles pour services rendus. Dans ce mémoire, il met en évidence le phénomène de contagion de façon indiscutable et se montre le disciple de BRETONNEAU.

COURBON Alfred, né à Tours le 22 février 1829, élève de l'École de Tours et de l'École de médecine navale de Brest (1851), obtint, en se maintenant constamment au premier rang, les grades de médecin de marine (1856). Le début de sa vie, militaire et maritime, est riche en voyages, aventures et découvertes. Il rapporta de ses voyages d'intéressantes collections. Ses publications rapportent les connaissances acquises lors de ses lointains voyages par exemple en Abyssinie ("des taenifuges en Abyssinie et des helminthes en Abyssinie" dans le Répertoire de pharmacie d'avril 1861).

DUBREUIL-CHAMBARDEL Louis, né à Marseille le 21 juin 1879, fils et petit-fils de médecin, arrive à Tours dès son enfance, Il fit ses études au Lycée DESCARTES puis à l'École de Médecine de Tours et soutint sa thèse à Paris en 1905. Il fit la guerre 1914-1918, blessé en 1917, 5 fois cité, il reçut la Légion d'honneur. Elève de LEDOUBLE, il devint professeur d'anatomie à l'École.

Il a rédigé de nombreuses publications médicales, il a eu également une activité d'historien (publication du traité de la Dothiéntérie de BRETONNEAU), d'anthropologue, d'archéologue et de préhistorien (publication en 1923 de la Touraine préhistorique). Il a également rédigé de nombreuses publications dans tous ces domaines et de très nombreux articles dans la presse locale sous le nom de Raoul LECLERC. Il s'y montre chrétien, conservateur, humaniste et militant. Il meurt prématurément en 1927. Sa biographie vient d'être publiée par son fils Philippe.

DUCLOS Michel, né à Tours le 15 décembre 1822. Il fut chef des travaux anatomiques à l'École de Tours en 1847, professeur suppléant de pathologie interne en 1865 puis professeur titulaire en 1867 et enfin professeur titulaire de clinique médicale en 1885. Il est l'auteur de nombreuses publications médicales. Il fut médecin en chef de l'Hospice général en 1878 ; il est décédé en décembre 1900.

GAUDEAU Daniel, né le 11 janvier 1877 à Cenon (Vienne), fut docteur en médecine de la faculté de Paris en 1906, professeur de pathologie interne à l'École de Tours en 1907, mobilisé de 1914 à 1919 (Légion d'honneur en 1921). Il fut ensuite professeur de pathologie médicale et de clinique infantile.

GAUTIER Jacques, né le 29 avril 1909 à Paris. Ancien interne des hôpitaux de Paris, où il soutint sa thèse de doctorat, il fut Professeur suppléant de pathologie médicale et de médecine expérimentale en 1939, professeur titulaire de pharmacologie et thérapeutique en 1949. Il a créé le service de réanimation médicale de l'Hôpital de Tours. Il est décédé à Tours en mars 2000.

GIRAUDET Louis-Eugène, est né à Cusset-lès-Vichy le 9 mai 1827. Il fit ses études à Paris et soutint sa thèse en 1852. Il fut chef de travaux anatomiques en 1853 à Tours puis professeur suppléant, professeur d'anatomie et de physiologie en 1859, professeur titulaire de la chaire d'anatomie en 1863. Il fit de nombreuses publications d'anatomie et des ouvrages pédagogiques, ainsi que des publications et ouvrages historiques. Il est décédé à Tours le 5 Décembre 1897.

GRANDIN Marie, Elie, René, est né à Sainte-Maure le 16 décembre 1846. C'est un pharmacien. Il fut professeur de chimie et d'histoire naturelle en 1880 puis professeur de chimie et toxicologie en 1883. Il eut également des charges hospitalières comme membre de la Commission administrative en 1891 et pharmacien en chef des hospices en 1902. Il est décédé le 15 Décembre 1907.

JAVILLIER Jean Maurice, né le 5 février 1875 à Nevers. Il fut interne en pharmacie des hôpitaux de Paris et médaille d'argent en 1898-1899 et attaché au laboratoire de chimie du Muséum d'histoire naturelle. Il fut nommé chef de travaux de physique et chimie à l'Ecole le 2 mars 1900, professeur suppléant d'histoire naturelle en 1901, professeur de pharmacie et de matière médicale en 1905, il enseigna aussi en P.C.N. Il termina sa licence ès sciences en 1905. Il démissionna en 1909 pour poursuivre sa carrière à l'Institut Pasteur.

LECLERC Frédéric, né le 22 septembre 1810 à Tours, fils du D^r Louis LECLERC, fit ses études à Tours et à Paris, élève privilégié de BRETONNEAU, put travailler avec lui sur la dysenterie et le choléra. Il séjourne au Texas et publie un ouvrage sur ce pays en 1840. En 1839 il est médecin de l'Hospice général et professeur d'histoire naturelle et matière médicale à l'École dès 1841. Il démissionne en 1872 et meurt au Nouveau Mexique en 1891.

LE DOUBLE Félix, est né le 14 août 1844 à Rocroy (Ardennes). Chef de travaux d'anatomie et professeur suppléant en 1878-1879, il est professeur d'anatomie en 1887. Membre associé de l'Académie de Médecine en 1908, il prend sa retraite en 1909 ; il est décédé à Tours le 22 octobre 1913. Il est connu pour ses publications et ouvrages sur les variations anatomiques, résultats de ses travaux au laboratoire de l'École de médecine de Tours, sur " Les criminels " en 1907.

MERCIER Raoul, né le 4 janvier 1871 à Vernueil Lefourrier (Maine-et-Loire), Il fut interne des hôpitaux de Paris, puis chef de clinique obstétricale en 1898 à Tours, professeur suppléant de médecine en 1903 et professeur titulaire de pathologie interne en 1906.

Il fut mobilisé pendant la guerre 1914-1918, professeur de la clinique médicale en 1924, professeur titulaire de la chaire de clinique médicale à l'école de plein exercice en 1933 ; il prit sa retraite en 1938, professeur honoraire.

MERCIER Armand, né le 14 juillet 1892, docteur en médecine (Paris 1920), mobilisé en 1914-1919 (Légion d'honneur, Croix de guerre). Chef de clinique à l'École de Tours, il fut professeur suppléant de physique en 1937 puis professeur de clinique ophtalmologique en octobre 1939.

ROY Jean-Edouard, né à Château-Renault le 10 mai 1884. Il fit de brillantes études puis externe et interne des hôpitaux de Paris, il y soutint sa thèse en 1914. Il fit la guerre (Croix de guerre, Légion d'honneur) d'août 1914 à juillet 1919. Il ne put commencer sa carrière qu'à cette date. Anatomiste et chirurgien, il a partagé son activité entre l'École et l'Hôpital. Il avait une vaste culture étant titulaire de

diplômes de droit, d'économie politique et de philosophie. Il fut nommé professeur titulaire de la chaire de clinique chirurgicale infantile et de pathologie chirurgicale en 1933, mort pour la France en 1944.

VIALLE Jean-Antoine, est né à Tours le 30 août 1881. Il soutint son doctorat à Lyon en 1906. Bactériologiste et anatomo-pathologiste, il fut nommé professeur de bactériologie en 1923. Il fit la guerre 1914-1918. Il reçut la Croix de guerre 1914-1918 et la Légion d'honneur en 1918 ainsi que d'autres décorations. Il fut également directeur du laboratoire de l'hôpital. Il prit sa retraite en 1952.

6 DIRECTEURS et DOYENS

TONNELLÉ Louis (1804 - 4 mars 1860), né à Tours (1804), c'est le fils aîné d'un médecin tourangeau renommé, Jérôme TONNELLE, l'un des fondateurs de la Société médicale d'Indre-et-Loire. Il fut étudiant à Tours et à Paris, ancien interne de l'hôtel-Dieu de Paris. Il soutint sa thèse de doctorat en médecine à Paris, nommé chirurgien adjoint à l'hôpital de Tours, après le décès du D^r DOUET (1830). Conseiller municipal de la ville de Tours vers 1835, il sollicita différents votes municipaux utiles à la future Ecole. Chirurgien brillant, il organisa à l'hôpital un service modèle et des cours très suivis ; émule de BRETONNEAU, beau-frère de Saturnin THOMAS, l'anatomiste. Professeur de clinique interne (1841-45), puis de clinique externe (1845), directeur de l'École de 1841 à 1854, excellent administrateur, il prit sa retraite en 1854 pour raison de santé et mourut le 4 mars 1860.

Publication :

Des fièvres puerpérales observées à la maternité pendant l'année 1829, dans le service de M. DESORMEAUX ; Des différents moyens employés pour les combattre, et spécialement des saignées locales et générales, des vomitifs et des mercuriaux. Paris, De Migneret, 1830.

M^{me} veuve RIFFAULT, belle mère de Louis TONNELLÉ, institua, en septembre 1863, le "Prix TONNELLÉ", destiné à récompenser un des élèves les plus méritants de l'École de médecine.

La famille TONNELLÉ institua plusieurs fondations charitables, en particulier offrant le service d'hydrothérapie de l'Hôpital général.

HERPIN Félix, c'est le représentant le plus brillant d'une famille de médecins tourangeaux qui a donné, pendant tout un siècle, à Tours, des praticiens réputés. Fils d'un chirurgien des armées impériales, Frédéric HERPIN, qui fut aussi chirurgien en chef de l'hôpital général, Félix HERPIN naquit à Tours le 21 octobre 1812. Il commença ses études à l'École de Tours, continua à Paris, externe des hôpitaux de Paris (1835), puis interne (1838), docteur en 1839 puis il revint à Tours comme chirurgien adjoint à l'hôpital général (1839), chirurgien en chef à la place de son père (1841), professeur suppléant de pathologie externe à l'École de médecine (1841), il est chargé de cette chaire, puis de la chaire de clinique externe, suppléant du directeur TONNELLÉ pendant un congé, puis directeur en titre (décembre 1854) jusqu'en 1880, professeur titulaire de pathologie externe (1854), de clinique externe (1877). Il quitta l'École en 1885 et mourut à la suite d'une longue maladie en 1894. Extrêmement actif, il partageait son temps entre l'hôpital militaire, l'hôpital civil et les Dames-blanches. Il fut, dit-on, le médecin des riches et des pauvres. Il reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur et celle de l'Instruction publique.

Publications :

Discours sur Ambroise Paré. Articles et communications dans les journaux médicaux et sociétés.

DANNER Louis-Léon, né à Tours le 27 septembre 1832. Il fit d'abord ses études médicales à l'École de Tours puis, les termina à la faculté de Paris. Revenu à Tours, il fut nommé en mars 1859, professeur suppléant et chef des travaux anatomiques à l'École. En 1863, chargé, comme professeur adjoint, de la chaire de physiologie qui vient d'être créée, il en devint titulaire en 1874 et resta jusqu'à sa retraite en 1894. Il a été directeur de 1880 à 1892. Le D^r DANNER a été président de l'Association des médecins d'Indre-et-Loire et médecin en chef des hospices de Tours. Chevalier de la Légion d'honneur en 1872, il fut également Officier d'Académie en 1877. Il mourut en 1907.

BARNSBY Robert-David, né à Blois le 17 janvier 1832. Il fit ses études de pharmacie à Tours où il fut interne à l'Hospice général en 1848-1850. Il devint pharmacien de l'École de Londres et diplômé "pharmaceutical chemist" puis pharmacien de première classe de l'École de Paris. Il s'installa à Tours et fut nommé pharmacien en chef de l'Hospice général en 1857 puis directeur administrateur du jardin botanique. Il entra à l'École comme professeur suppléant de chimie et d'histoire naturelle en novembre 1857. Il fut nommé en 1871 professeur d'histoire naturelle et matière médicale. En 1889, il a créé le laboratoire de bactériologie de l'hôpital. Il a été directeur de l'École de médecine de 1893 à 1902 et, à ce titre, il présida à la réorganisation de l'École et à la création du P.C.N. Il prit sa retraite en 1902. Il reçut la Légion d'honneur en 1909 et mourut en 1916.

Publications :

Nombreuses publications d'hygiène et de botanique.

WOLFF Edmond, né à Wissenbourg le 23 juillet 1848, fit ses études à la faculté de médecine de Strasbourg. Il y fut préparateur de chimie et physique en 1866-1868 puis aide d'anatomie en 1870. Il participa à la guerre. Il se rendit à Paris et soutint son doctorat en 1875. Il fut médecin à Sainte-Maure et entra à l'École de Tours comme chef des travaux de physique et de chimie en 1881, où il fut nommé professeur titulaire de la chaire de physique récemment créée en 1893. Il fut directeur de l'École de 1902 à 1920, année où il prit sa retraite, il mourut le 21 septembre 1921. Il pratiqua l'électrothérapie et fut un des premiers à utiliser les rayons X dans un but thérapeutique et diagnostique en Touraine. Il inaugura le nouvel amphithéâtre d'anatomie en 1913.

Publications :

Compte rendu des travaux du Conseil d'hygiène départemental et des commissions sanitaires (1903-1910).

Publications d'hygiène et d'hydrologie. Travaux sur l'électricité médicale.

THIERRY Adrien, né à Semblançay le 5 juillet 1858, fut d'abord élève de l'École de Tours puis interne des hôpitaux de Paris et soutint sa thèse à Paris. Il entra à l'École de médecine de Tours en 1886 comme professeur suppléant de chirurgie. Il devint titulaire de la clinique obstétricale en 1895 (elle remplaçait la chaire d'accouchements). Il devint directeur de l'École en 1920 jusqu'à sa retraite en 1928. Le docteur THIERRY fit apporter des améliorations notables à l'École dont l'aménagement de la Salle d'honneur et l'installation du monument aux morts, dû au statuaire François SICARD. Il reçut la Croix de la légion d'honneur en 1921 à titre militaire (guerre 1914-1918). Après son directorat, Thierry poursuivit ses activités rue Marceau à son cabinet et à CLOCHEVILLE. Il décède en octobre 1935.

GUILLAUME-LOUIS Sébastien Paul, né à Pointe-à-Pitre le 21 janvier 1878, fit ses études au Lycée de cette ville. Il vint faire ses études de Médecine à Paris où il fut reçu à l'Internat puis il soutint sa thèse à Paris en 1906 : "De la cholécotomie et recherches sur l'anatomie des voies biliaires" qui obtint une médaille de thèse. Il s'installe à Tours et entre à l'École en 1910 comme professeur suppléant d'anatomie et chef des travaux. Mobilisé pendant la guerre 1914-1918, il reçut la Croix de guerre et Légion d'honneur. En 1919, il devint chirurgien en chef de l'hôpital et chargé de cours d'anatomie et enfin professeur titulaire d'anatomie en 1924. Nommé directeur de l'École le 14 juin 1928, Il présida à la transformation de l'École en "École de plein exercice" où l'on pouvait faire toutes ses études sauf les cliniques et la thèse. L'École va connaître un développement important à cette époque. Les locaux seront réformés et agrandis, les effectifs étudiants s'élèveront. Il fut chirurgien chef de l'hospice général, il opéra également à la clinique VELPEAU à Saint-Symphorien, il fut membre de la Société de chirurgie. Il a créé la Fédération des Œuvres laïques d'Indre-et-Loire en 1932. Se voulant lettré et amateur d'art, il est le premier souscripteur du "Chinon", livre de luxe, illustré de bois gravés par F. DUBREUIL, artiste tourangeau qui a décoré l'École vers 1935.

GUILLAUME-LOUIS a été membre associé de l'Académie de chirurgie et membre correspondant de l'Académie de médecine. Il sera directeur de l'École jusqu'en 1947 sauf les années où il fut suspendu, pendant la deuxième guerre mondiale par le gouvernement de Vichy. Il fut rétabli dans ses fonctions le 5

septembre 1944. Il arrêta son activité hospitalière en 1949 et nommé chirurgien honoraire. Il fut président du Conseil général d'Indre-et-Loire et mourut en juillet 1957.

Publications :

Nombreux travaux d'anatomie et chirurgie et des : "Leçons de clinique chirurgicale" en 1939.

DENOYELLE Lucien, né à Caumont (Pas-de-Calais), le 13 avril 1891, interne des Hôpitaux de Paris puis docteur en médecine en 1915, il reçut la Croix de guerre 1914-1918 et la Légion d'honneur en 1927. Il fut professeur suppléant en 1925 puis professeur titulaire de thérapeutique en 1933 puis de clinique médicale et enfin nommé pour une période de 3 ans à compter du 1er septembre 1942 par l'État français directeur de L'École de Tours en remplacement de GUILLAUME-LOUIS. Il abandonna ses fonctions de directeur à l'été 1944 au profit de G. DESBUQUOIS qui remit son poste à GUILLAUME-LOUIS. Il fut nommé en 1955 professeur de clinique médicale dans un nouveau cadre.

Publications :

Thèse sur l'étiologie de la tuberculose pulmonaire de l'adulte, communications à la Société médicale des Hôpitaux, à la Société de Pédiatrie, dans les Comptes rendus de la société de biologie.

ARON Émile, né au Boulay (Indre-et-Loire) le 2 novembre 1907. Il suit l'année de P.C.N. à Tours puis continue ses études à Strasbourg. Il est interne des hôpitaux de Strasbourg en 1928. Il bénéficie d'une bourse ROCKEFELLER de 1927 à 1930 et soutient sa thèse à Strasbourg en 1933. Il s'installa à Tours, fut médecin adjoint en 1937, devint professeur suppléant de physiologie en 1933 à l'École de médecine et professeur titulaire en 1936. Il prononça sa leçon inaugurale à la chaire de physiologie en 1937. Il fut également chef de service de médecine à l'hôpital BRETONNEAU. Il fut enfin directeur de l'École de 1947 à 1962 avant d'en devenir le premier doyen de 1962 à 1965. Il contribua très activement à la création de la Faculté mixte.

Il fut suspendu par le gouvernement de Vichy le 21 janvier 1941 et réintégré le 4 octobre 1944.

Il est membre de l'Académie de Médecine et de l'Académie de Touraine. Il prit sa retraite en 1980 et a mené depuis une importante activité d'historien.

Publications :

Nombreuses publications scientifiques en endocrinologie et gastro-entérologie. Nombreuses publications historiques. Plusieurs livres d'histoire consacrés à la Médecine et à la Touraine dont : "BRETONNEAU le médecin de Tours", "La Médecine en Touraine des origines à nos jours" et "Le Docteur François RABELAIS".

DESBUQUOIS Georges, né à Roubaix le 31 mai 1901, il fut interne des hôpitaux de Paris et collègue de Robert DEBRE. Il soutint sa thèse à Paris en 1931 sur le choc. Il s'installe à Tours, il est professeur suppléant en 1932 puis professeur titulaire de thérapeutique en 1938 et professeur de clinique médicale infantile en 1948 et également médecin de l'hôpital de CLOCHEVILLE. Il fut doyen de la faculté de médecine de Tours de 1965 à 1972. Il prit sa retraite en 1972 et mourut en 1989.

Publications :

Nombreuses publications à la Société médicale des hôpitaux de Paris et dans la Semaine des hôpitaux. Il a publié en particulier, au début de sa carrière, avec Etienne BERNARD. Ses travaux dans les revues et congrès portent essentiellement sur la pédiatrie.

GOUAZÉ André, né le 9 mai 1927 à Mazères sur le Salat (Haute Garonne). Il fait ses études médicales à l'École de santé navale et à la Faculté de médecine de Bordeaux (promotion 1946). Il est médecin de la Marine de 1951 à 1956, médecin chef de 2^e classe du Service de santé des armées. Il est nommé maître de conférences agrégé d'anatomie à l'École de médecine de Poitiers (1955), puis de Tours (1956). Il est promu professeur d'anatomie à l'École de médecine (1960), puis à la Faculté de médecine de Tours. Il est également neurochirurgien à l'Hôpital de Tours.

Il a été élu assesseur du doyen DESBUQUOIS en 1965, il deviendra doyen en 1972.

ÉCOLE DE MÉDECINE



Jeton argent octogonal vers 1845 (MAIN, 1845-1860)
 Avers : Tête d'Esculape à droite, un caducée derrière l'épaule
 Revers : Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours
 dans une couronne de fleurs

7 Un Secrétaire général

Louis CHOLLET

Secrétaire général de L'École de Médecine de Tours

Louis CHOLLET, poitevin d'origine et tourangeau d'adoption, membre de la Société des Gens de Lettres et de la Société des Poètes Français, était secrétaire de l'École de médecine et de plus bibliothécaire ; il avait succédé à M. GIRARD, secrétaire avant la guerre 1914-1918. Il exerce ses fonctions entre les deux guerres. Il prend sa retraite et est remplacé brièvement par M. BASCLE, bientôt mobilisé. Il est ainsi rappelé en 1939. M^{lle} JOUBERT prendra sa suite après la guerre.

Il a laissé le souvenir d'un homme cultivé. Il avait une silhouette respectable, d'un style un peu passé qui amusait les étudiants. Il écrivit beaucoup de recueils de vers comme « Bas-reliefs », « Les souvenirs », « Reflets sur la route » édités chez Alphonse LEMERRE ou « Chants de révolte » édités chez Albert MESSEIN. Certains de ses poèmes furent même récités aux matinées poétiques de la Comédie Française. Il jouait parfois d'un style post-chatnoirdesque comme dans « Banderilles » en 1925. Poète, c'était un des fondateurs, avec A. FOULON de VAULX, de l'École de la Loire vers 1925. Il était ami du folkloriste tourangeau Jean-Marie ROUGE également membre du groupe des poètes de l'École de la Loire.

Amateur d'art et d'archéologie, il emmenait quelques étudiants, une fois la semaine, faire une visite guidée du vieux Tours sous sa direction.

Il participe avec le Professeur GUILLAUME-LOUIS à l'évolution de l'École dans les années 30, il rédige le Guide de l'étudiant de 1936. Il avait probablement collaboré aux textes sur les tourangeaux dans le volume « Histoire de l'Université de Poitiers » en 1932 ou les avait rédigés.

Enfin il décrivit, sans complaisance, les circonstances de la guerre 1939-1945 à l'Hôpital de Tours et à l'École de médecine, événements dont il avait été témoin, dans « Les heures tragiques » publié en 1946, et non réédité. Il a recueilli d'intéressants documents, dossier de presse et correspondances, sur cette période difficile, dans les archives de l'École. Son témoignage ne peut être oublié.

Les cachets de l'École de médecine dessins de P.-L. CHOLLET



8 Les élèves du Lycée DESCARTES

Les meilleurs élèves du Lycée DESCARTES de TOURS

PRIX D'HONNEUR de 1830 à 1899

- 1838 Classe de Rhétorique Michel DUCLOS de Tours
 1839 Classe de Philosophie id.
 puis Docteur en médecine et Professeur à l'École de médecine de Tours
- 1848 Classe de Rhétorique Léon DANNER de Tours
 1849 Classe de Philosophie id.
 puis Docteur en médecine, Professeur et Directeur de l'École
- 1853 Classe de Rhétorique Loys Paul BODIN de Limeray
 puis Docteur en médecine et Professeur à l'École
- 1862 Classe de Rhétorique Joseph RENAUT de Saint-Symphorien
 puis Professeur à la Faculté de médecine de Lyon
- 1887 Classe de Rhétorique Raoul MERCIER de Vernueil (Maine-et-Loire)
 puis Docteur en médecine et Professeur à l'École
- 1893 Classe de Philosophie François MAHOUDEAU de Channay
 puis Docteur en médecine

D'autres médecins sont cités dont :

- 1868 Robert GUIARD de Paris qui sera médecin militaire et tombera lors de la deuxième expédition FLATTERS en 1881
 1883-1884 Frédéric DANSEAUX qui sera interne des Hôpitaux de Paris, décédé en 1894.

BIBLIOGRAPHIE de l'HISTOIRE de L'ÉCOLE de MÉDECINE de TOURS

I Sources générales

- 1) Annuaires d'Indre-et-Loire
- 2) Archives de L'École, de L'Hôpital et du Conseil général
- 3) Guides universitaires et médicaux, Rentrées universitaires, informations administratives et juridiques, règlements, statistiques.
- 4) La médecine en Touraine
- 5) La médecine en France au XIX^e siècle
- 6) Histoire et géographie de la Touraine

II Références particulières

- 1) Chapitres I et II
BRETONNEAU et ses élèves
La bibliothèque de VELPEAU
La quinzième session du Congrès scientifique de France à Tours
Aliénistes tourangeaux
- 2) Chapitres II à VIII
Suivi de l'histoire de L'École : faits, informations biographiques, événements.
- 3) Chapitres VI et VIII
Rémunération des personnels
Economie et démographie
Les bâtiments
- 4) Chapitre IX
Les étudiants et les internes
- 5) Chapitre X
La pléthore médicale
- 6) Chapitre XI
La vie associative
Les revues médicales tourangelles
Statuts et règlements



I SOURCES GÉNÉRALES

1- Annuaires d'Indre et Loire :

Annuaire du département d'Indre-et-Loire pour l'an X de la République. Tours, Billault jeune, 1801-1802.
 Annuaire du département d'Indre-et-Loire pour l'an 1808. Tours, Billault jeune, 1808.
 Annuaire du département d'Indre-et-Loire pour l'an 1826. Tours, Mame, 1826.
 Annuaire du département d'Indre-et-Loire pour l'an 1831. Tours, Mame, 1831.
 Annuaire historique statistique et commercial du département d'Indre-et-Loire pour 1841. Tours, Mame et Cie, 1841.
 Annuaire historique statistique et commercial du département d'Indre-et-Loire pour 1846. Tours, Mame et Cie, 1846.
 Annuaire statistique et commercial du département d'Indre-et-Loire et Almanach, Tours, Rouille-Ladeveze, 1865.
 Annuaire statistique et commercial du département d'Indre-et-Loire et Almanach, Tours, Rouille-Ladeveze, 1884.
 Annuaire administratif, commercial, agricole. Tours, L. Roy, 1917.
 Annuaire statistique et commercial de Tours et du dép. d'Indre-et-Loire. 126^e année. Tours, R. et P. Deslis, 1931.
 Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire. 139^e année. 1939. Tours, Imprimerie Deslis, 1939.
 Annuaire statistique administratif, commercial et touristique d'Indre-et-Loire, 1948, Collection Deslis. Angers imprimerie, H. Siraudeau, 1948, 4 parties et 1 table.

2 - Archives de l'École, de l'Hôpital et du Conseil Général

Archives générales de l'École de médecine et de pharmacie de Tours, 16 juillet 1920 - 8 juillet 1948. (dossier de presse)

Archives municipales historiques Saint-Eloi - École de Médecine R. B3-B5-B6 Finances- B4 Personnels-B2 Elèves- B8 Création.

Dossiers toilés - Archives hospitalières : Internat

Concours d'internat et suppléance en médecine (1871-1876, 1890-1899, 1908-1913 (deux dossiers). Concours d'internat de médecine et chirurgie de 1919 à 1969-1970 (vingt-six dossiers).

Procès verbaux des séances du Conseil général d'Indre-et-Loire. Rapports des Préfets, Annexes (rapports des directeurs de l'École). collection de volumes in-8 de 1854 à 1964 (pas de pagination suivie dans l'année).

Plumitif des procès-verbaux de l'Assemblée des professeurs, 21 mai 1898 - 13 mars 1962.

Registre des Assemblées des professeurs 1^{er} octobre 1962 - 25 mai 1970 (Faculté de médecine de Tours).

Plumitif des procès-verbaux du Conseil des professeurs, 13 janvier 1932 - 5 septembre 1962.

Registre du Conseil des professeurs, 1^{er} octobre 1962 - 12 octobre 1970 (Faculté de Médecine de Tours).

Registres des délibérations de la Commission administrative de l'Hospice civil de Tours - 1798 - 1802 (tome 22), 1803 - 1806 (tome 23) puis de l'Hospice général 1807 1811 (tome 24), jusqu'au tome 74, 1944 - 1947, puis du Centre hospitalier régional de 1947 - 1948 jusqu'à décembre 1967.

Registre des diplômes. Candidats au certificat d'études en sciences P.C.N, 1894 - 1896 et 1916 - 1918. Officiers de santé, 17 avril 1876 - 21 juillet 1900. Pharmaciens de 2^e classe, 1^{er} mai 1876 - 22 novembre 1897. Sages-femmes de 2^e classe, 2 octobre 1876 - 7 décembre 1897. Herboristes de 2^e classe, 2 mai 1881 - 7 août 1906.

Registre des examens de médecine, pharmacie, sages-femmes. Ecole de médecine et de pharmacie de Tours, novembre 1902 - novembre 1908. (Et registres suivants).

Registre des procès-verbaux des concours, 31 octobre 1900 - 25 mars 1931. (Concours de prosecteurs, de chefs de clinique, de préparateurs, d'aides d'anatomie).

Registre des professeurs de l'École (1855 ?) - 1956. In-folio toilé (inachevé et incomplet).

**3 - Guides universitaires et médicaux. Rentrées de L'École de Tours et de L'Université de Poitiers.
Informations administratives sur les écoles de médecine. Droit. Statistiques.**

APPLETON P., SALAMA M.

Droit médical. Introduction du Professeur BALTHAZARD. Paris, Librairie du Monde Médical, 1931, 768 p.

APPLETON P., BOUDIN P.

Droit médical, 2^e éd., Introduction du P^r BALTHAZARD. Paris, Librairie du Monde Médical, 1939, 847 p.

BOISSONNADE (sous la direction de M. le doyen), avec la collaboration de M. Le doyen BILLARD, de MM. Les directeurs BIAIS et GUILLAUME-LOUIS, de MM. Les professeurs AUDINET, AUDOUIN, PLATTARD, TOURNEUR-AUMONT, VELUET et PATTE, de M. Le Dr. HAHN, bibliothécaire de l'Université et des professeurs GENEVRIER et LELIEVRE, directeurs des Instituts de La Rochelle et de Tours.

Histoire de l'Université de Poitiers, passé et présent, 1432-1932. Poitiers, Nicolas Renault et Cie, 1932, 573 p.

BOUCHARDAT A.

Nouveau formulaire magistral précédé d'une notice sur les hôpitaux de Paris. Paris, Baillièrre, 1849, 540 p.

BUREAU

Observations à l'occasion du procès-verbal sur les Écoles préparatoires de médecine. Bull. Acad. Méd., 4 avril 1911, 2 p. T.A.P.

[DOMANGE]

Almanach général de médecine pour la ville de Paris, 1845, Dix-huitième année de la publication. Paris, Librairie médicale et scientifique De Fortin, Masson et Cie, 1845, 500 p.

FONTAINE DE RESBECQ A. de

Guide administratif et scolaire dans les Facultés de Médecine, les Écoles Supérieures de Pharmacie et les Écoles Préparatoires de Médecine et de Pharmacie suivi de la chronologie, des lois et règlements de 1791 à 1860.

Paris, Victor Masson, 1860, VI p., 238 p.

GUILLAUME-LOUIS P., CHOLLET L.

Guide de l'étudiant. Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Tours, Université de Poitiers. Tours, Arrault, 1936, 181 p.

HUGO A.

La France pittoresque, Paris, Delloye, 1834, T. II Indre-et-Loire p.97-104, T. III Seine p.89-128.

LABEDOLLIÈRE E. de

Le nouveau Paris. Histoire de ses 20 arrondissements, Paris, Barba, 1860, 439 p.

LIARD L.

L'enseignement supérieur en France 1789-1889, Paris, Armand Colin, 1888-1894, T.I 471 p., T II 522 p.

MALTE-BRUN V.A.

La France illustrée, Paris, Jules Rouff, 1884, T. III La Seine, 192 p.

MOTAIS

Nos Ecoles préparatoires. Importance de leur rôle dans l'enseignement médical. Bull. Acad. Méd., 28 mars 1911, 24 p. T.A.P.

VERGER J. (sous la direction de)

Histoire des Universités en France. Chap. 7 et 8 V. KARADY Toulouse, Privat, 1986, 432 p.

- Décret portant sur la réorganisation des Écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, du 1^{er} août 1883. Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, Direction de l'enseignement supérieur, 1^{er} bureau. Paris, Imprimerie nationale, août 1883, T.A.P. 5 p.

- Décret de transformation de l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours en École de plein exercice. Journal officiel de la République française, 26 janvier 1933, p. 843.

- Enseignement supérieur, Ministère de l'Instruction Publique. Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur, III. Régime des écoles de plein exercice et des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie. Paris, Imprimerie nationale, 1883, 243 p.

- Enseignement supérieur, Ministère de l'Instruction Publique. Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur, XL, Médecine et Pharmacie. Projets de loi recueillis et publiés par A. de BAUCHAMP. Annexe VI - Statistiques médicales de la France. Annexe VII - Rapports numériques du corps médical en France. Paris, Imprimerie nationale, 1891, 712 p.

- Enseignement supérieur, Ministère de l'Instruction Publique. Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur, LXXVI. Rapports des conseils d'université pour l'année scolaire 1899-1900. Paris, Imprimerie nationale, 1901, 399 p.

Les Universités et les Ecoles françaises. Enseignement supérieur et Enseignements techniques. Renseignements généraux. Paris, Office national des universités et écoles Françaises, 1914, 299 p.

L'enseignement de la médecine en France. Les Centres français d'enseignement de la médecine dans le monde. Nouvelle édition mise à jour en 1931. Paris, La Presse médicale. Masson, 1932, 172 p.

- Guide de L'École de médecine et de pharmacie de Tours. Imprimerie des mutilés, Tours, 1926, 19 p. (Guide bilingue français-anglais de l'École de médecine).

Enseignement du français aux étrangers. Tours, Institut de Touraine pour les étrangers, 1928, 24 p., prospectus 4 p.

- Guide de l'Étudiant pour l'année scolaire 1928-1929. Université de Poitiers. Poitiers, H. Mansuy, 1928, 55 p.,

- Guide de l'Étudiant pour l'année scolaire 1936-1937. Université de Poitiers. Poitiers, M^e Mansuy, 1936, 230 p.

- Guide de l'Étudiant pour l'année scolaire 1938-1939. Université de Poitiers. Poitiers, M^e Mansuy, 1938, 240 p.

- Guide de l'Étudiant pour 1957-1958. Université de Poitiers. Poitiers, S.F.I.L. et Marc Texier, 1957, 366 p.

- Guide de l'Étudiant pour 1959-1960. Université de Poitiers. Poitiers, S.F.I.L. et Marc Texier, 1959, 435 p.

- Guide de l'Étudiant pour 1960-1961. Université de Poitiers. Poitiers, S.F.I.L. et Marc Texier, 1960, 446 p.

- Guide MEDICUS. Annuaire des étudiants et des praticiens. Médecine, Chirurgie, Odontologie, Pharmacie, 40^e année, 1912-1913. Paris, 1912, 1720 p., XXXI p.- dito, 1924. Paris, 1924, 1484 p., XVI p.

- Guide ROSENWALD. médical et pharmaceutique, 1964, 78^e an.. Paris, Expansion scientifique, 1964, 2023 p.

- Guide pratique d'exercice professionnel à l'usage des médecins. 6^e éd. Ordre national des médecins. Paris, Masson et Cie, 1966, 509 p.

- Règlements intérieurs de L'École de médecine et de pharmacie de Tours. Ladevèze, Tours, 1860, 31 p.

- Séance annuelle de rentrée. Distribution des prix. École préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours. Université impériale, Académie de Poitiers, 1855 à 1864. (A partir de 1861, Ecole de Médecine). Tours, Ladevèze, 1855 à 1864, 10 fascicules, 1 volume.

- Séance annuelle de rentrée. Distribution des prix. Ecole de médecine et de pharmacie de Tours. Université impériale, Académie de Poitiers, 1865 à 1868. Université de France, Académie de Poitiers, 1869, puis 1871 à 1875. Tours, Ladevèze, 1866 à 1875, 10 fascicules, 1 volume.

- Séance annuelle de rentrée. Distribution des prix. Ecole de médecine et de pharmacie de Tours. Université de France, Académie de Poitiers, 1874 à 1887. Tours, Ladevèze, 1875, Paul Bouserez, 1876 et 1887, Ernest Mazereau, 1878 à 1880, Juliot, 1881 à 1883, E. Mazereau, 1884 à 1887, 14 fascicules, 1 volume.

- Séance annuelle de rentrée. Distribution des prix. Ecole réorganisée de médecine et de pharmacie de Tours. De 1901 à 1910. Tours, G. Debenay-Lafond, 1902-1903, Barbot, 1904-1910.

- Séance annuelle de rentrée, 21 novembre 1912, distribution des prix. Université de France, Académie de Poitiers, Ecole de Médecine et de Pharmacie de Tours. Discours des Docteurs WOLFF, LAPEYRE et BLANCHARD. A. Barbot et Gallon, Tours, 1912, 40 p.

- Séance annuelle de rentrée, 4 décembre 1913, distribution des prix. Université de France, Académie de Poitiers, Ecole de Médecine et de pharmacie de Tours. A. Barbot et Gallon, Tours, 1913, 47 p.

- Rentrée solennelle 1949. Rapports annuels (année scolaire 1948-1949). Université de Poitiers. Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie et imprimerie Marc Texier, 1950, 56 p.

- Rentrée solennelle 1951. Rapports annuels (année scolaire 1950-1951). Université de Poitiers. Poitiers, imprimerie Victor Hugo, 1951, 64 p.

- Rentrée solennelle, 1957. Rapports annuels, année scolaire 1956-1957, Université de Poitiers. Poitiers, S.F.I.L. et Marc Texier, 1958, 119 p.

- Rentrée solennelle, 1960. Rapports annuels, année scolaire 1959-1960, Université de Poitiers. Poitiers, S.F.I.L. et Marc Texier, 1961, 131 p.

Annuaire général de la pharmacie française, 1939, Assoc. des syndicats pharmaceutiques, Paris, 1939, XVI et 976 p.

4 - La médecine en Touraine, ouvrages historiques

ARCHAMBAULT Martine.

Contribution à l'histoire des origines de l'enseignement de la psychiatrie à Paris et à Tours. Thèse méd., Tours, 1992, 64 p.

ARON E.

La médecine en Touraine, p 1 à 4 du catalogue : P.F. BRETONNEAU et la Médecine en Touraine. Entretiens de Bichat, Paris, La Salpêtrière. Expansion scientifique française éd. 1962, 44 p.

La médecine en Touraine, des origines à nos jours. Chambray-lès-Tours, CLD, 1992, 283 p.

BEAUCHAMP Chantal

Délivrez-nous du mal ! Epidémies, endémies. Médecines et hygiène au XIX^e siècle dans l'Indre, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher. Maulévrier, Héault-éditions, 1990, 398 p.

CHOLLET L.

Les quartiers de noblesse de L'École de médecine et de pharmacie de Tours.

Conférence du 8 mai 1936, publiée p. 17 à 57 dans le Guide de l'étudiant, Tours, Arrault, 1936, 181 p.

CREYSSELS D.

Histoire de la Faculté de Pharmacie de Tours. Thèse pharmacie, Tours, 2002, 253 p.

CLARTÉ C.

Maurice Javillier, un pharmacien, membre de l'Institut : sa vie, son œuvre. Thèse pharmacie, Tours, 1988, 132 p.

COURSAULT R.

La Médecine en Touraine du Moyen-âge à nos jours. Paris, Maisonneuve & Larose, 1991, 257 p.

DEBRÉ R.

L'honneur de vivre, témoignages. Paris, Stock Hermann, 1974, 462 p.

DUBREUIL-CHAMBARDEL L.

La Médecine en Touraine au XI^e siècle. Conférence faite le 21 mars 1911 à l'Institut tourangeau. Extrait de la "Gazette médicale du Centre" du 1^{er} avril 1911. Tours, imprimerie tourangelle, 1911, T.A.P. 20 p.

L'enseignement des Sages-femmes en Touraine. Paris, Honoré Champion, 1911, 109 p.

Notice historique sur l'enseignement médical à Tours, p.107-111 dans Le Livre d'or de l'Ecole de médecine et de pharmacie de Tours 1914-1918, Tours, Imprimerie tourangelle, (1921), 119 p.

L'École de médecine de Tours. Le projet de réorganisation des écoles de médecine. Heurteloup et Bretonneau. La Gazette médicale du Centre, Paris, 1923, 28, 7, 396-403.

GANDET P. et JOYE H.

Docteurs faites-nous rire ! Souvenirs de deux médecins de famille Tours, Éd. Nouvelle République, 1990, 185 p.

GRANDIN E.

L'École de Médecine et de Pharmacie de Tours. Ses origines, sa création, 1766-1841. Tours, Barbot, 1906, 96 p.

LACHAUD D.

Histoire de L'École de Médecine de Tours de 1841 à 1914. Thèse médecine, Tours, 1992, 244 p.

MERCIER R.

Histoire de la Médecine en Touraine. Préface de Maurice BEDEL, Tours, Arrault, 1936, 55 p.

Le Monde médical de Touraine sous la Révolution. Tours, Arrault, 1936, 400 p.

Les imprimeurs tourangeaux médicaux avant la Révolution, Paris, Les Cahiers de marottes et violons d'Ingres. 1950, 9, 47-59.

PETIT R.

L'enseignement de la médecine et l'assistance publique à Tours jusqu' en 1841 (Fondation de l'école secondaire de médecine). Thèse médecine Bordeaux. 1893 n° 41. Bordeaux, Imprimerie du Midi, P. Cassagnol, 1893, 60 p.

RAUST J.

50 ans de Médecine en Touraine. Chambray-les-Tours, C.L.D., 1985, 155 p.

SAINMONT P.

Essai historique sur l'enseignement de la médecine en Touraine et sur l'École réorganisée de médecine et de pharmacie de Tours des origines à nos jours. Thèse de médecine, Montpellier, Firmin et Montane, 1913, 123 p.

THIERRY A.

École de médecine et de pharmacie de Tours. Gazette médicale du Centre, Paris, 1923, 28, 7, 387-396.

École de médecine et de Pharmacie de Tours (année scolaire 1925-1926). Hospice général de Tours : service de Santé (année 1924-1925) Gazette médicale du Centre, Paris, 1925, 30, 9. 722-730.

VERGERON H.

Un siècle d'Histoire du Centre de Pédiatrie Gatien de Clocheville 1881-1981. Thèse médecine, Tours, 1994, 161 p.

VIVIER J.

Médecins de Touraine dans la Résistance. Saint-Cyr-sur Loire, Alan Sutton, 2002, 128 p.

La Médecine en Touraine à travers les siècles. Exposition rétrospective. Hôtel de ville de Tours. Catalogue. Arrault, Tours, 1936, 35 p. et 20 p. (iconographies sur papier couché en cahier central non paginé).

5-La Médecine en France au XIX^e siècle

ACKERKNECHT E. H.

La médecine hospitalière à Paris (1794-1848). Paris, Payot, 1986, 296 p. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1967.

BORSA S. et MICHEL C.R.

La vie quotidienne des hôpitaux en France au XIX^e siècle. Paris, Hachette, 1985, 247 p.

BUSQUET P.

ORFILA Matheo Jose Bonaventure. Les biographies médicales, Paris, 1928, 2, 16, 247-256.

J.B. Baillière et fils, 1928.

BOUILLET J.

Précis d'histoire de la médecine. Paris, J.B. Baillière et fils, 1883, 366 p.

CARON J.C.

L'impossible réforme des études médicales. Projets et controverses dans la France des notables (1815-1848).

Dans : Maladies, Médecine et Société, tome II, p. 206-217. Actes du VI^e colloque d'histoire au présent.

Paris, L'Harmattan et Histoire au présent, 1993.

FAURE O.

Les français et leur médecine au XIX^e siècle. Paris, Belin, 1993, 319 p.

GALÉRANT G.

Médecine de campagne, de la Révolution à la belle époque. Paris, Plon, 1988, 269 p.

LÉONARD J.

La vie quotidienne du médecin de province au XIX^e siècle. Paris, Hachette, 1977, 285 p.

La France médicale au XIX^e siècle. Paris, Gallimard Julliard, 1978, 287 p.

La médecine entre les pouvoirs et les savoirs. Paris, Aubier Montaigne, 1981, 386 p.

Médecins, malades et société dans la France du XIX^e siècle. Paris, Sciences en situation, 1992, 287 p.

PHILIPPE V.

Médecines illégales et médecine officielle en France au XIX^e siècle. (A partir des conférences de Trousseau sur l'empirisme en 1862). Thèse médecine. Tours, 1994, 180 p.

6-Histoire et Géographie de Touraine

ARON É.

Tours en 1880, mémoire d'une ville. Chambray, C.L.D., 1981, 199 p.

Figures tourangelles. Chambray, C.L.D., 1986, 205 p.

AUDIN P.

Art et Histoire. La Révolution et les mutations au XIX^e et XX^e siècles. L'Empire et la Restauration. p.50-51.

BABONAUX Y.

Economie. Une industrie aux prises avec elle-même. Des services de qualité. P.406-407.

dans Touraine, Paris, éditions Bonneton, 1989.

BELLANGER S.

La Touraine ancienne et moderne. 1845, 614 p. Réimpression Magic-Livres 1993.

CHEVALIER B. (sous la direction de) BOHBOT D., CHEVALIER B., GALINIE H., LABUSSIÈRE J., LAURENCIN M., LELONG C., MAILLARD B., WAGRET P. Histoire de Tours. Toulouse, Privat, 1985, 423 p.

CHOLLET L.

Les heures tragiques (Tours, juin 1940). Contribution à l'histoire locale. Tours, Arrault, 1946, 177 p.

CROUBOIS C.

L'Indre-et-Loire.- La Touraine des origines à nos jours. XIX^e et XX^e siècles (1789-1939) par R. BAILLEUL.

-De la seconde guerre mondiale à nos jours (1939-1982), par R. BAILLEUL et C. CROUBOIS.

Saint-Jean d'Angely, éd. Bordessoules, 1986, 470 p.

DESBUQUOIS G.

Robert Debré et la Touraine. Bull. trim. Soc. Archéol. de Touraine. Tours, La Simarre, 1985, 41, 265-287.

GIRAUDET E.

Histoire de la ville de Tours. Tours, Chez les principaux libraires, 1873, 2 tomes, 344 p, 406 p. Réimpression 1995.

HUGO A.

Département d'Indre-et-Loire. France pittoresque. T. II. p 98-104. Paris, Delloye, 1833.

JOANNE A.

Département de l'Indre-et-Loire. Paris, Hachette, 1870, 108 p., 1 carte. Réimpression 1994.

LABIDURIE B.

Tours à l'époque de la municipalité provisoire, 1944-1947. Paris, Office d'édition et diffusion du livre d'histoire, 1994, 205 p.

LAURENCIN M.

La vie quotidienne en Touraine au temps de Balzac. Hachette, Paris, 1980, 335 p.
Dictionnaire biographique de Touraine, Chambray-lès-Tours, C.L.D., 1990, 626 p.

LEVEEL P.

Histoire de la Touraine. Paris, Armand Colin, 1967, 128 p.

LEVEEL P., ROUGE J.M., DACIER E., GUIGNARD J.

Visages de la Touraine. Collection "Provinciales". Paris, Ed. Horizons de France, 1948, 215 p.

MEUNIER J.

La Municipalité de la Libération. Tours, Réveil, [1947], 31 p.

PAISOT-BEAL S. et PREVOST R.

Histoire des camps d'internement en Indre-et-Loire 1940-1944. Joué-lès-Tours, La Simarre, 1993, 239 p.

PEPIN E.

Histoire de Touraine. Bruxelles, Culture et Civilisation, 1978, 264 p. Réimp. éd. 1935. Paris. Furne, Boivin et Cie.

SURRAULT J.P. et FENEANT J.

Jadis en Touraine. La vie des hommes du Grand Siècle à la Belle Epoque. Chambray, C.L.D., 1988, 205 p.

VIVIER R.

Touraine 1939-1945. Histoire de l'Indre-et-Loire durant la 2^e guerre mondiale. Chambray, C.L.D., 1990, 374 p., 2 p.

Guide pittoresque du voyageur en Touraine par un membre de la Société archéologique de Touraine.

Tours, Imprimerie Ladevèze, 1852, 211 p.

II RÉFÉRENCES PARTICULIERES

1-Des chapitres I et II

BRETONNEAU et ses élèves

APERT

Pierre Bretonneau (1778-1862). Les Biographies méd., 1938, 12, 6, 209-224. Paris, J.B. Baillière et fils, 1938.

ARDOUIN P.

Hommage à Armand Trousseau, promoteur de la trachéotomie. Allocution à la Faculté de Médecine de Tours, le 15 octobre 1967 à l'occasion de la célébration solennelle du centenaire de Trousseau. [Tours, 1968], 13 p.

ARON É.

Le centième anniversaire de la mort de A. Velpeau. La Presse médicale, Paris, 1967, 75, 26, 1371-1373.

Le centième anniversaire de la mort de A. Trousseau. La Presse médicale, Paris, 1967, 75, 27, 1429-1430.

Bretonneau, Le Médecin de Tours, Chambray, C.L.D., 1979, 295 p.

BRAME C.

Éloge de Velpeau ; discours prononcé à la séance annuelle de rentrée de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Tours, le 28 novembre 1867. Tours, Ladevèze, 1867, 20 p.

BRETONNEAU P.

Des Inflammations spéciales du tissu muqueux, et en particulier de la Diphtérie ou inflammation pelliculaire, connue sous le nom de croup, d'angine maligne, d'angine gangreneuse, etc. Paris, Crevot, 1826, 540 p., 3 planches lithographiées, 1 supplément de 28 p.

Sur les moyens de prévenir le développement et les progrès de la Diphtérie. Arch. générales médecine, janvier 1855. Traité de la dothiéntérie et de la spécificité. Publié pour la première fois d'après les manuscrits originaux avec un avant-propos et des notes par le docteur Louis Dubreuil-Chambardel. Préface de M. le P^r. Gilbert. Paris, Vigot, 1922, V à XII, 356 p.

Obsèques du Docteur Bretonneau. Discours de MM. Bouillaud, Velpeau et Trousseau, de l'Académie impériale de Médecine. Journal d'Indre-et-Loire, Tours, Vendredi 9 mai 1862, 65^e année, n° 106, p. 1 et 2.

A BRETONNEAU, VELPEAU, TROUSSEAU.

Leurs élèves, leurs amis. L'Association Médicale d'Indre-et-Loire. L'École de Médecine de Tours, 30 octobre 1887, (Livret d'hommage). Tours, Arrault, 125 p.

DEBRÉ R.

Célébration du centenaire de la mort de Pierre Fidèle Bretonneau à Tours, le dimanche 18 février 1962. Institut de France, Académie des sciences. Hendaye, Imprimerie de l'Observatoire d'Abbadia, 1962, 22 p.

DALMASSO F.

Frédéric Leclerc (1810-1891)-Médecin en chef de l'Hôpital général de Tours-Professeur à l'École de médecine. Thèse médecine, Tours, 1997, 65 p.

DIEULAFOY

Eloge de Trousseau. Gazette médicale du Centre, 1897, 1, 1, 1-5.

DUBREUIL-CHAMBARDEL L.

Figures médicales tourangelles. Avant-propos de Louis de GRANDMAISON. Tours, Péricat, 1907, 151 p.

GENTY Maurice

Trousseau Armand (14 octobre 1801, 23 juin 1867). Les Biographies médicales, 1931, 5, 2, 325-340. Paris, J. B. Baillière et Fils, 1931.

Velpeau Marie (1795-1867). Les Biographies médicales, 1931, 5, 4, 357-372. Paris, J.B. Baillière et Fils, 1931.

GUIGNARD C.

Velpeau et sa jeunesse. Tours, E. Mazereau, 1887, 45 p.

HELME F.

Une dynastie médicale : les Trousseau (1801-1910).

La Presse médicale, Paris, 20 mai 1911, n° 40, p. 465-470 ; 3 juin 1911, n° 44, p. 517-523.

LECLERC H.

Le Vin diurétique de L'Hôtel Dieu ou de Trousseau et le vin diurétique amer de la Charité. En marge du Codex, Notes d'Histoire thérapeutique, Paris, Masson et Cie Editeurs, 1924, p. 175-180.

LEDOUBLE A.F.

Inauguration du monument Velpeau à Brèches le 11 juillet 1897. Gazette médicale du Centre 1897, 1, p. 125-128.

LORENZI J.

Bretonneau de Tours. Revue médicale de Tours, Ecole puis Faculté de médecine de Tours, 1960-1966, 67 numéros .

LUTHIER J.

Trousseau et Velpeau d'après leur correspondance avec Bretonneau. Publié avec un avant-propos et des notes par Jean Luthier. Préface du Professeur Robert Debré, Tours, Faculté de Médecine et de Pharmacie. Gibert-Clarey, Tours, 1967, 77 p

MERCIER R.

L'extraordinaire vie de Pierre-Fidèle Bretonneau. Le Progrès médical, supplément illustré, 1937, 14, 1, 1-8.

L'extraordinaire vie de Pierre-Fidèle Bretonneau. V^e Congrès de l'Ouest-Médical. Journées médicales de Tours. 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1952. Expansion scientifique française, p. 25 à 37. Moulins, Crépin-Leblond et Cie, 1952.

MIQUEL F.

Dossier Miquel, fonds Boutineau, bibliothèque Faculté de Médecine de Tours.

Du traitement des fractures du fémur, en combinant la demi-flexion et l'extension continue ; thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 9 août 1821 par F. Miquel de Montrésor, département d'Indre-et-Loire, n°146. Paris, Didot Le Jeune, 1821, 24 p, 1 planche.

Lettres médicales d'un vétéran de l'Ecole de Bretonneau à Monsieur le Professeur Trousseau et autres pour mettre un terme à des erreurs professées sur des maladies éruptives et la spécificité, par MIQUEL F., Docteur-Médecin à Tours, et autrefois à Amboise. Tours, E. Mazerau et Cie, 1867, avis au lecteur p. V à VII, errata, 439 p., 4 planches lithographiées.

Lettres d'un vétéran de l'Ecole de Bretonneau à M. le Professeur Bouillaud, par le docteur Miquel. Tribut à la chirurgie pratique du vétéran de l'Ecole Bretonneau, par Jean-Félix Miquel, de Tours, autrefois médecin à Amboise. Tours, Ernest Mazereau, 1870, dédicace p. V à VII, avant-propos p. IX à XII, 347 p., nombreuses planches.

Lettres du vétéran de l'Ecole de Bretonneau à M. le Professeur Bouillaud, par le docteur Miquel. Tours, Ernest Mazereau, 1874, 59 p, et 1 p. de table.

MONDOR H.

Grands médecins presque tous. Paris, Corrèa, 1943, 411 p.

Anatomistes et chirurgiens. Paris, Frangrance, 1949, 531 p.

MONTGUERRE J.M.

La Mort de Trousseau. Gand, Paris, Genève, Ars Medici, Academia, 1964, 19, 10, 599-603.

MOREAU J.

Du hachisch et de l'aliénation mentale , études psychologiques par J. Moreau (de Tours), Médecin de l'Hospice de Bicêtre, Membre de la Société orientale de Paris. Paris, De Fortin, Masson et Cie, 1845, VIII et 431 p.

SACHAILLE DE LA BARRE [LACHAISE]

Les Médecins de Paris jugés par leurs œuvres, ou statistique scientifique et morale des médecins de Paris, contenant par ordre alphabétique, indépendamment de tout ceux qu'on trouve dans les annuaires, l'exposé exacte et l'appréciation impartiale des travaux et des opinions de tous les professeurs de l'Ecole, de tous les membres de l'Académie ou médecins des hôpitaux, de tous les spécialistes ou praticiens connus, voire même des charlatans. Paris, chez l'auteur, 1845, 634 p.

TRELAT U.

Eloge de Velpeau prononcé à la séance solennelle de la Société de Chirurgie le 20 janvier 1869. Paris, Victor Masson et Fils, 1869, 19 p.

TRIAIRE P.

Bretonneau et ses correspondants. Ouvrage comprenant les correspondances de Trousseau et de Velpeau avec Bretonneau, publié avec une bibliographie et des notes par Paul Triaire, et précédé d'une introduction de L. Lereboullet. Paris, Félix Alcan, 1892, 2 tomes (XVIII et 599 p., 648 p.).

TRICOT L.

La Descendance du D^f Bretonneau. Bull. trim. Soc. Archéol. de Touraine. Tours, La Simarre, 1985, 41, 251-255.

A propos du D^f Bretonneau. Bull. trim. Soc. archéologique de Touraine. Tours, La Simarre, 1986, 41, 507-518.

Les Moreau de Montrésor et Jacques Moreau de Tours. Bull. trim. Soc. Archéologique de Touraine. Tours, La Simarre, 1986, 41, 501-505.

Sophie Eugénie Victorine Moreau, la seconde épouse du Docteur Bretonneau. Bull. trim. Soc. Archéologique de Touraine. Tours, La Simarre, 1986, 41, 491-500.

TROUSSEAU A.

De l'influence de l'habitude sur l'action des médicaments. Thèse présentée et soutenue publiquement par A. Trousseau. Concours pour une chaire de matière médicale et de thérapeutique, vacante dans la Faculté de Médecine de Paris. Paris, Félix Locquin et Cie, 1839, 63 p.

Traité de thérapeutique et de matière médicale par A. Trousseau, Docteur en Médecine, Professeur particulier de thérapeutique, 2 tomes, le TII en deux parties. Paris, Bechet Jeune, 1836-1837-1839, TI avant-propos, 31 p., 711 p., Tome II première partie, 425 p., table, Tome II, deuxième partie, préface XIX p., 565 p. et table.

Rapport sur les épidémies qui ont régné en France en 1857. Fait au nom de la commission des épidémies et lu à l'Académie impériale de Médecine, le 20 novembre 1858 par M. Trousseau.

[Paris, 1859], 52 p.

Conférences sur l'empirisme faites à la Faculté de Médecine de Paris, les 18 et 25 mai, par A. Trousseau, Professeur de la Faculté de Médecine de Paris. Association polytechnique fondée par les anciens élèves de l'Ecole polytechnique, pour l'enseignement gratuit des ouvriers. (3^e année). Paris, Adrien Delahaye, 1862, 58 p.

Clinique médicale de l'Hôtel Dieu de Paris, 2^e édition revue et augmentée. Paris, J.B. Baillièrre et Fils, 1865, 3 tomes (TI, LII p, 812 p, TII, 737 p, TIII, 832 p).

VELPEAU A.

Thèse sur quelques propositions de Médecine ; présentée et soutenue à la Faculté de médecine de Paris le 27 mai 1823, par Alfred-Armand-Louis-Marie Velpeau, de Brèches, département d'Indre-et-Loire, docteur en Médecine ; ex-premier Elève interne de l'hôpital général de Tours ; Aide d'Anatomie à la Faculté de médecine de Paris ; Professeur particulier d'anatomie, de médecine opératoire et d'accouchements. Paris, Didot Le Jeune, 1823, 25 p.

Dissertation sur les généralités de la chirurgie, et sur le plan à suivre dans l'enseignement de cette science, présentée au concours pour une chaire de pathologie externe à la Faculté de Médecine de Paris, le 21 mars 1831, par A.A.L.M Velpeau. Paris, Hippolyte Tilliard, 1831, 33 p.

Généralités sur la physiologie et sur la marche à suivre dans l'enseignement de cette science ; par A. Velpeau ; Agrégé en exercice, chirurgien de la Pitié... des Sociétés de médecine de Tours, de Louvain ; Professeur d'anatomie, de pathologie chirurgicale, de médecine opératoire... Concours pour une chaire de physiologie à la Faculté de Médecine de Paris, De Demonville, 1831, 37 p.

La bibliothèque de VELPEAU

Bibliothèque considérable dont une grande partie est arrivée dans le fonds de la bibliothèque de l' Ecole de médecine, elle comporte de nombreux ouvrages, avec envois de médecins, savants français et étrangers. Elle donne une image de la renommée nationale et internationale de VELPEAU.

Cette bibliothèque a été donnée par le Comte et la Comtesse THOINET DE LA TURMELIERE à la ville de Tours en 1885 et déposée à l'École de médecine après que des mesures convenables d'installation aient été prises. Elle comportait 4 000 volumes.

Catalogue des livres de la bibliothèque de M. le professeur A. L. M. VELPEAU, tome 1, 1853-1854, continué de 1862 (janvier) jusqu'au mois de janvier 1867 par REAU Gustave (Interne) en 1866.

1 vol. relié, dos muet, suédine verte à coins (18 x 25.7 cm).

Catalogue de mélanges, publications et mémoires de plusieurs centaines de numéros.

Catalogue de la Bibliothèque de Monsieur VELPEAU par REAU Gustave, interne du Service de Monsieur VELPEAU, année 1866.

1 vol. pleine toile rouge, dos fendu (17 x 24.8 cm).

Catalogue de revues et d'ouvrages de plusieurs centaines de numéros, avec auteurs étrangers et ouvrages anciens.

Correspondants de VELPEAU

List of addresses. 1 vol. dos maroquiné vert, (12.5 x 20 cm), n.n. Carnet d'adresses de VELPEAU avec les noms les plus célèbres de la médecine française, anglaise, américaine, et des correspondants dans d'autres pays étrangers. En fin d'ouvrage, 2 listes d'invités, soirée en 1835 et dîner en 1836.

Manuscrits de VELPEAU

Le fonds ancien a recueilli de nombreux manuscrits autographes de VELPEAU et des cahiers concernant le fonctionnement de son service hospitalier, en particulier, à l'hôpital de La Charité, voici un exemple:

[VELPEAU]

Cahier autographe contenant : "De la douleur du côté, congestion pulmonaire idiopathique, pneumonique caséuse, laryngite chronique, ictère simple, fièvre typhoïde, pneumonie du sommet". s.l.n.d.

Cahier d'écolier relié dos toile (13 x 18.8 cms) acheté à la librairie Guillaud-Verger, Rue Royale 43, Tours.

La Quinzième session du Congrès scientifique de France à Tours

Congrès scientifique de France Quinzième session

Tours, Lecesne et Alfred Laurent, avril 1847, fascicule 22 p. in 4°

Congrès scientifique de France Quinzième session tenue à Tours en septembre 1847

Tours, au Secrétariat général, Paris Derache, août 1848, deux tomes, in 12, 521 p. et 512 p.

CHARCELLAY

Histoire médicale topographique des épidémies de choléra qui ont régné en 1832, 1849 et 1854 dans la ville de Tours et le département d'Indre et Loire

Recueil des travaux de la Société médicale du département d'Indre et Loire deuxième série

Tours, Ladevèze, premier et deuxième trimestres 1854, 29 - 72

MIQUEL F.

Lettres médicales d'un vétéran de l'École de BRETONNEAU à M. le Professeur TROUSSEAU et autres pour mettre un terme à des erreurs professées sur les maladies éruptives et la spécificité

Tours, E. Mazereau et Cie, 1867, 439 p.

A BRETONNEAU, VELPEAU, TROUSSEAU, leurs élèves, leurs amis, L'Association médicale d'Indre et Loire, L'École de Médecine de TOURS 30 octobre 1887

Tours, Arrault, 1887, 125 p.

Aliénistes tourangeaux**ARCHAMBAULT M.**

Contribution à l'histoire des origines de l'enseignement de la psychiatrie à Paris et à Tours.

Thèse médecine Tours, 1992. 64 p.

ARCHAMBAULT P.

L'affaire de l'Asile des aliénés de Tours.

Extrait des Annales médico-psychologiques, janvier-février 1905, 25 p.

Archives de l'Hôpital général de Tours. Dossiers Concours d'internat en médecine, 1873, 1882.

ARON É.

La médecine en Touraine des origines à nos jours.

Chambray-lès-Tours, C.L.D. ,1992, 283 p.

BOISSONNADE (sous la direction de)

Histoire de l'Université de Poitiers, Passé et Présent, (1432-1932). 573 p.

Poitiers, imprimerie moderne, 1932.

FIGUIER L.

Nécrologie de BAILLARGER, L'Année scientifique 1891, p. 589.

Paris, Hachette, 1892, 631 p.

MOIRE D.

Moreau de Tours et la naissance de la psychopharmacologie.

Thèse pharmacie, Tours, 1991, 128 p.

POSTEL J. - QUETEL C. (sous la direction de)

Nouvelle histoire de la psychiatrie. Toulouse, Privat, 1983, 774p.

SAINMONT Paul

Essai historique sur l'enseignement de médecine en Touraine et sur l'École réorganisée et de médecine et de pharmacie de Tours, des origines jusqu'à nos jours.

Montpellier, imprimerie Firmin et Montane, 1913, 124p.

2-Chapitres II à VIII

Suivi de l'Histoire de L'École de Médecine de Tours

ARON É.

Leçon inaugurale du Professeur. ARON à la chaire de Physiologie de l'École de Tours. Arrault, Tours, 1937, 30 p.

Discours sur la liberté. Séance solennelle de rentrée de l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Tours du 4 janvier 1945. Tours, Arrault, 1948, 16 p.

Grandeur et servitude des écoles de médecine. V^e Congrès de l'Ouest-médical. Journées médicales de Tours. 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1952. Expansion scientifique française, p.5-7. Moulins, Crépin-Leblond et Cie, 1952.

L'École de médecine et de pharmacie. De l'École à l'Université. L'Echo de Touraine, 1953, n° 181, 1-2.

BAILLEUL R.

Maîtres et élèves d'autrefois. Histoire de l'enseignement en Touraine des origines à nos jours. Maulévrier, Hérault éditions, 1992, 462p.

CASTAING J., GOUAZE A., BLANPIN O.

Application biologique et médicale de nouveaux composés organiques fluorescents. Précédé d'un éditorial d'Émile ARON. Revue médicale de Tours, Ecole de médecine de Tours, 1960, n°6, 409-469.

COSSE F., MERCIER R.

Légion d'honneur. Le Docteur GUILLAUME-LOUIS. La Touraine médicale, 1937, 1, 3, 14-15.

DANNER

La renaissance scientifique. Discours prononcé le 18 décembre 1879 à la séance de distribution des prix de l'école de médecine et de pharmacie de Tours, Tours, Ernest Mazereau, 1879, 21 p.

DELMAS

Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie. Bulletin municipal, ville de Tours, 1923, p. 461-469.

Transformation en école de plein exercice.

DESBUQUOIS G.

Leçon inaugurale du P^f DESBUQUOIS à la chaire de thérapeutique[12 nov. 1938]. Tours, Arrault, 1939, 32 p.

GOUAZÉ A.

Leçon inaugurale. chaire d'anatomie, 18 novembre 1960. tiré.à.part de la Revue médicale de Tours, 1961, 11, 9-29.

Imprimerie nouvelle de Tours [1961], 19 p.

GUILLAUME-LOUIS P.

Évolution de la chirurgie, discours prononcé à la séance de rentrée de l'Université de Poitiers.

Tours, Arrault, 1934, 12 p.

HERPIN F.

Compte rendu sur l'enseignement médical de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours par M. le D^f. F. HERPIN, directeur de l'Ecole. Ladevèze, Tours, 1857, 15 p.

La santé. Discours prononcé le 4 décembre 1884 à la séance de distribution des prix de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours par le D^f. F. HERPIN, professeur de clinique externe. Rouillé-Ladevèze, Tours, 1884, 15 p.

LETELLIER

Transformation de l'école de médecine et de pharmacie en école plein exercice. Bulletin municipal, ville de Tours, 1929, p.473-475.

MAHOUDEAU F.

Le Médecin de famille dans l'organisation corporative de la profession. Question posée le 27 mars 1943 au Cercle d'études de la révolution nationale de la préfecture de TOURS par le Docteur François MAHOUDEAU d'Amboise.

Tours, S.T.I.G., [1943], 32 p.

MERCIER A.

Remise à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Tours, du buste du Professeur GUILLAUME-LOUIS, directeur de l'École. La Touraine médicale, 1938, 2, 5, 20-23.

Séance solennelle de rentrée de l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Tours du 7 novembre 1947, Tours, Arrault, 1948, 41 p.

PILLET

Discours de présidence à la Société Médicale d'Indre-et-Loire. Extrait du recueil des procès-verbaux des séances. Séance du 7 janvier 1864, pages IV à XIV.

POULET R.

Une fête de l'amitié à l'École de médecine de Tours. Le Vieux bistouri, Suresnes, 1938, n° 104, 14-16.

ROUZZEAUD M.

Leçon inaugurale. École nationale de médecine et de pharmacie de Tours. L'Ouest médical, Paris, 1960, 13, 5, T.A.P., 11 p.

VANDOOREN M.

Leçon inaugurale. Chaire de pathologie chirurgicale. T.A.P de la Revue médicale de Tours, 1964, 5, 141-158. Imprimerie nouvelle Tours (1964), 18 p.

VARGUES R. Moi, ma Fac et mon C.H.U. s.l.n.d. [Tours, 1986], 102 p, fascicule polycopié.

Règlements intérieurs de l'École de Médecine et de Pharmacie de Tours. Ladevèze, Tours, 1860, 31 p.

Livre d'or de l'École de médecine et pharmacie de Tours, 1914-1918. Imprimerie tourangelle, [Tours, 1921], 119 p.

TOURS MÉDICAL. Noms, adresses, heures de consultation de MM. les Médecins exerçant à Tours. Agenda 1933. Tours, Pharmacie Principale, Paul Métadier.

Inauguration des nouveaux Laboratoires de l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Tours sous la Présidence de M. Jean ZAY, Ministre de l'Education Nationale, 13 décembre 1936. Arrault, Tours, 1936, 69 p.

Inauguration des nouveaux laboratoires de l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie sous la présidence de M. Jean ZAY, Ministre de l'Education Nationale. Les quartiers de noblesse de l'École de médecine et de pharmacie de Tours. Tours, Arrault, [1936] 8 p.

Remise à l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Tours du buste du Professeur. GUILLAUME-LOUIS, directeur de l'École, 3 avril 1938. Tours, Arrault, 1938, 43 p.

La Persécution raciale : Documents pour servir à l'histoire de la guerre. crimes ennemis en France. Service d'information des crimes de guerre, Office français d'éditions, Paris, 1947, p. 294.

Article dans La nouvelle république du Centre Ouest du 9 août 1962.

Journées BRETONNEAU, Tours (France), 16-17 et 18 février 1962. Ecole nationale de médecine et de pharmacie, [Tours, 1962], [112 p]. Illustré de photographies. Préface du Professeur E. ARON. Programme des journées BRETONNEAU, organisées par l'École de médecine avec expositions à l'École des beaux arts et à la Préfecture.

Pour la première fois à Tours, deux thèses de doctorat en médecine ont été soutenues. Nouvelle. république du Centre-Ouest, mercredi 26 juin 1963, p. 3.

Un prix Nobel sera-t-il attribué a des chercheurs de Tours ? L'Echo de la Touraine, 8 avril 1966, n° 865, p. 4.

Actes du VI° Congrès national de transfusion sanguine. Tours, 22-28 juin 1966. 2 tomes, 875 p. Supplément au tome II, n° 3 de la Revue de médecine de Tours, 1968. Tours, La Simarre, 1968.

3-Chapitres VI et VIII

Rémunérations. Économie et Démographie

AVENEL G. d'

Honoraires des professions libérales, médecins et chirurgiens. *Revue des deux mondes*, Paris, 1907, 37, 1, 117-148.

BATAILLE

Annuaire de la sage-femme 1937-1938. M^{me} BATAILLE, Paris, Verviers, G. Leens, [1937], 166 p.

BOURDELAIS Patrice

L'âge de la vieillesse. Paris, Odile Jacob, 1993, 441 p.

DUMONT G.F., CHAUNU P., LEGRAND J., SAUVY A.

La France ridée. Echapper à la logique du déclin. Paris, Le Livre de Poche, 1979, 477 p.

HARICHAUX Michèle

La rémunération du médecin. Paris, Economica, 1979, 420 p.

HUGO A.

Département de la Seine (ci-devant Ile-de-France). France pittoresque. T. III, p. 89-128. Paris, Delloye, 1833.

SAUNOIS de CHEVERT G.

L'indigence et l'assistance dans les campagnes depuis 1789 jusqu'à nos jours. Paris, Guillaumin, 1889, 552 p.

VOILLIARD O., CABOURDIN G., DREYFUS F.G.

Statistiques d'histoire économique. Époque contemporaine. Publications de la Faculté des lettres de l'université de Strasbourg. 1961. Paris, Les belles lettres, 1964, 104 p.

Compte rendu des opérations de la Société de secours mutuels et caisse de retraites L'UNION des travailleurs des deux sexes, et de toutes professions. Commune de Pocé et environs. 1891.

Tours, F.Gouraud, 1892, 36 p.

Plan régional de développement et d'aménagement CENTRE. Journal officiel de la République française, n° 1243.

Paris, Journaux officiels, 1964, 349 p.

Les bâtiments de l'École et de la Faculté mixte

École de médecine et de pharmacie. Ville de Tours. album de photographies à l'italienne, 30 p.n.n., s.l.n.d., (Tours, postérieur à 1895).

École de médecine et de pharmacie, Ville de Tours.

album de photographies à l'italienne, 25 p. n.n., s.l.n.d., (Tours, 1921).

GUILLAUME-LOUIS P., CHOLLET L.

Guide de l'étudiant. École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Tours. Arrault, Tours, 1936, 181 p.

BOILLE P., MARCONNET M.

UER de médecine et de pharmacie, Etude de faisabilité. état des surfaces. Académie d'Orléans-Tours, Université de Tours, juin 1983. fascicule photocopié, 9 p. n.n.

MARCONNET M., BOILLE, PIERSON

Restructuration in situ. Rapport des architectes conseils M. MARCONNET, S.C.P.A. BOILLE, PIERSON.

Université de Tours, U.E.R. de médecine, U.E.R. des sciences pharmaceutiques, Bibliothèque universitaire section médecine et pharmacie. mars 1984. album à l'italienne, 34 p. n.n.

4-Chapitre IX

Les étudiants et les internes

Programme du concours pour le prix Louis Tonnellé. Université de France, Académie de Poitiers, École de médecine et de pharmacie de Tours. Association ouvrière d'imprimerie, Tours, 1901, 7 p.

Revue étudiante :

Chacun son... tour ou le Jouvenceau de l'A.G... sourit ! Carabinade en trois actes et un prologue présentée par l'Association générale des étudiants de Tours. Au profit du sanatorium des étudiants. Comédie mondaine, 29 avril 1926. Tours, Arrault et Cie, 1926, 93 p.

Bis ! ... Tours Rit !... Carabinade en deux actes et un prologue de MM. Boutigny, Cuvier, Jallon, Mercat, présentée par l'Association générale des étudiants de Tours. Au profit du sanatorium des étudiants. Théâtre français, 10 mai 1927. Tours, René et Paul Deslis, 1927, 87 p.

Ne t'occupe pas d'anémie ! ... Un prologue et un acte en vers... et contre tous de Jehan Porcheron. Avec le concours de Monsieur Honoré de Balzac de la "Comédie humaine". Musique nouvelle et arrangée de Jean Iatowski. A l'amphi ! ... Théâtre des joyeux escoliers turons. Tours, 59 p.

POULIN J.

Inauguration du restaurant des étudiants. Le stylo de Panurge, 1928, 1, 1, p 9.

TOUCHARD R.

La maison des étudiants. Le Stylo de Panurge, 1928, 1, 1, p 9.

Recueils de thèses dédicacées au docteur Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL par ses élèves :

Deux volumes de 6 thèses de 1908 à 1913 et de 7 thèses de 1926.

L'Internat de PARIS :

Annaires de l'internat en médecine et chirurgie des hôpitaux de Paris. 1879, 1902, 1972.

Bulletin de l'association amicale des anciens internes en médecine des hôpitaux et hospices civils de Paris. Numéro du cent cinquantième. Paris, 1952, n° 105, 143 p.

Bulletin de l'association amicale des anciens internes en médecine des hôpitaux et hospices civils de Paris. Paris, 1959, n° 112, 72 p. (citations pages 43 et 51 du Professeur FASQUELLE).

Les sages-femmes

DUBREUIL-CHAMBARDEL L.

L'enseignement des Sages-femmes en Touraine. Paris, Honoré Champion, 1911, 109 p.

PRÉPARATION MILITAIRE Obligatoire pour les étudiants vers 1930

Médaille bronze (Daniel DUPUIS)



Avers : République française
 Revers : Préparation militaire
 Prix offert par le Ministre de la Guerre

5-Chapitre X

La Pléthore médicale

BIGART J.

L'œuvre scolaire de "L'Alliance israélite". L'Univers Israélite, Paris, 1931, (5691)n 86, 46, 549-551.

BOSC (Médecin Chef de l'Hôpital de Tours)

A propos des étudiants en médecine étrangers en France. La Gazette médicale de France, Paris, 1930, 35, 8,I-VIII.

CIBRIE P.

Naturalisations et pléthore. Rapport du Secrétaire Général pour l'Assemblée Générale de la Confédération. Le médecin de France, Journal Officiel Bimensuel de la Confédération des Syndicats médicaux français. Paris, 1938, 8, 41, 941-947.

COUSIN M.

La pléthore médicale. La Touraine médicale, 1937, 1, 2, 1-2.

DUBOIS O.

La démographie médicale française, étude n° 27, Bull. Ordre Médecins, n° 3, mars 1995, 3-4.

GUILLAUME-LOUIS P.

La médecine et les étrangers. Archives médico-chirurgicales de Province. Tours, 1930, 20, 3, 85-89. La réforme des études médicales. Archives médico-chirurgicales de Province. Tours, 1931, 21, 5, 187-190.

LAFOND P. De

De l'étude et de l'exercice de la médecine en France par des étrangers. Thèse médecine. Paris, Maloine, 1934, 267 p.

MÉTADIER P.

La pharmacie en 1945. Tours, Arrault, 1945, 56 p.

NÉDELEC M.

La médecine de groupe. Paris, Ed. du Seuil, 1970, 174 p.

PORTES L.

A la recherche d'une éthique médicale. Paris, Masson et Cie. P.U.F., 1954, 211 p.

ROBLIN M.

Les juifs de Paris. Démographie, économie, culture. Paris, A. et J. Picard, 1952, 197 p.

SINGER C.

Vichy, l'Université et les juifs. Les silences et la mémoire. Paris, Les belles lettres, 1992, 437 p.

Les Etudiants et les Médecins étrangers en France et les juifs roumains. L'Univers israélite, Paris, 1931, (5691), 86, 46, 561-563.

Pléthore médicale. Bulletin inter-syndical de Maine-et-Touraine. 1951, 2, p 16.

Bulletin de l'Ordre des Médecins. Paris, Masson et Cie. 1941, n° 1 à 6, 1943, n° 1 à 4.

6 Chapitre XI

La vie associative Les revues médicales tourangelles

ARON É.

Revue médicale de Tours. Acte de naissance, Tours, 1960, 1, 1, 7-8. Dernier éditorial, 1966, 7 ,67.

CHÈNE P.

Discours. Gazette médicale de France et ses suppléments. Brunoy, 1944, 51, 1;9.

COSSE F.

Il y a loin de la coupe aux lèvres. Gazette médicale de France et ses suppléments. Brunoy, 1944, 51, 1, 11-12.

DECHAMBRE A.

Course médicale à travers les Pyrénées. Extrait de la Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie. Paris, Victor Masson, 1857, 63p. réimpression Nîmes, C. Macour, 1992.

DELAUNAY P.

Cent ans d'histoire de la Société de médecine du Mans. 1827-1927. Le Mans, Imp. Monnoyer, 1927, 20 p.

DESBUQUOIS G.

Éditorial. Revue de médecine de Tours. Tours, 1967, 1, 1,9-10.

FEUILLEBOIS D.

La Société médicale du Loiret. Thèse méd., Tours, 1981, 115 p.

GUITARD E.

Deux siècles de presse au service de la pharmacie et cinquante ans de « L'Union pharmaceutique ». Histoire et bibliographie des périodiques intéressant les sciences, la médecine et spécialement la pharmacie en France et à l'étranger (1665-1860. Monographie de « L'Union pharmaceutique » organe de la Pharmacie centrale de France. Paris, Pharmacie centrale de France, 1913, 316 p.

LAPEYRE

La Rédaction. A nos confrères, Tours, 31 octobre 1896. la Gazette médicale du Centre, novembre 1896, 1, 1, 1-2

LORCIN J.

Un observatoire régional des épidémies : la Société de médecine de Saint-Etienne au XIX^e siècle. Cahiers d'histoire. Lyon, 1992, 38, 3-4, 263-276.

THOMAS P.

Silhouettes et variétés. Archives médico-chirurgicales de province. Tours, 1926, 16, 2, 80-83.

Revue de la Société médicale d'Indre et Loire

Précis de la Constitution médicale observée dans le département d'Indre-et-Loire : publié par la Société médicale de Tours. Tours, Mame, 1820, (série des années 1820-1832).

Recueil des travaux de la Société médicale du département d'Indre-et-Loire. 2^e série, 1833.

Tours, Mame, (série des années 1833-1840).

Recueil des travaux de la Société médicale du département d'Indre-et-Loire. 2^e série, 1854. Tours, Ladevèze, 1854.

Recueil des travaux de la Société médicale du département d'Indre-et-Loire. Année 1865, 74^e année.

Tours, Ladevèze, 1865.

Recueil des travaux de la Société médicale du département d'Indre-et-Loire. Année 1878, 75^e, année.

Tours, Rouille-ladevèze, 1879.

Recueil des travaux de la Société médicale du département d'Indre-et-Loire. Année 1906. 105^e année, 1er semestre, fascicule n°10. Tours, Imprimerie Tourangelle, 1906, 61 p.

Recueil des travaux de la Société médicale du département d'Indre-et-Loire. Année 1913.

112^e année de la Fondation, fascicule n°17. Tours, E. Arrault, 1914, 70 p.

Les Fêtes du Centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire (1801-1901).

Tours, Imprimerie tourangelle, 1902, 86 p.

Gazette médicale du Centre puis Gazette médicale de France

Gazette médicale du Centre. 1896. Première année, n°1. Tours, 1896. La rédaction à nos confrères.

Gazette médicale du Centre. Juillet 1919, (nouvelle série), 1 (?) 1-2. Après la guerre. (éditorial).

Gazette médicale du Centre. Revue mensuelle de médecine française et de décentralisation scientifique. Paris et Tours, Maloine et fils, Tridon, Vigot, 1919, 24, 5. Nos écoles de médecine p. 131.

Gazette médicale du Centre. 1931, 36, 18. Vente par adjudication de l'Institut vaccinal du D^r Edmond Chaumier à Tours (annonce).

Gazette médicale de France et des pays de langue française. Paris, 1938, 45, 2.

Gazette médicale de France et ses suppléments. Brunoy, 1944, 51, 1, 5-9. Roux-Delimal Robert, 1893-1943. Discours.

Gazette médicale de France. Organe de décentralisation scientifique. Inter arma caritas.

Numéro spécial Libération 1944. Exemplaire hors série. Paris, [1945], 33 p.

Revue diverses

Travaux du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département d'Indre-et-Loire, depuis le 29 mai 1849 jusqu'au 7 mars 1850. Tours, Ladevèze, 1853.

Bulletin de l'Association des médecins d'Indre-et-Loire, Siège social : 14 rue des Halles, Tours. Société de Prévoyance et de secours mutuels approuvée, fonctionnement sous le régime de la Loi du 1^{er} avril 1898. Fondée le 1^{er} octobre 1859. Bulletin annuel 1910. Tours, Deslis Frères, [1910], 22 p.

Annales de la Société académique de Nantes et du département de Loire inférieure déclarée établissement d'utilité publique par décret du 27 novembre 1877. Nantes, L. Méllinet. 1890 2^e sem.. Vol. 1-7^e série. 1894. Vol. 5-7^e série.

La Touraine artistique, littéraire, scientifique et mondaine. Tours, 1913, 2, 14.

La Touraine médicale. Notre programme, la rédaction. Société médicale d'Indre-et-Loire (janvier p. 12). 1901. 1^{re} année, n°1. Tours, L. Dubois, 1901.

Annales médico-chirurgicales du Centre. Tours, Paul Salmon. 1905, 5^e année, n°1. A nos lecteurs, la rédaction.

Tours médical (anciennement « Petit indépendant médical »), 1909, 5^e année, n°1. Tours, E. Arrault et Cie, 1909.

Archives médico-chirurgicales de Province. 1920, 10^e année, n°1. A nos lecteurs, p. 46. Souscription au monument p. 97 (Société médicale d'Indre-et-Loire),

Le stylo de Panurge. Comités de l'association générale des étudiants. Tours, 1928, 1, 1 p 1.

La Touraine médicale. Journée médicale de Tours, (30 mai 1937). Tours, 1937, 1, 2 6-9.

La Touraine médicale. Liste des membres des sociétés médicales d'Indre-et-Loire. Tours, 1939, 3, 7 11-5

Tours. L'Espoir Centre-Éclair. Suppl. au n° 85, 17 décembre 1960. p. 57 Le Centre hospitalier régional.

Statuts et règlements

Statuts et règlements. Société médicale du département d'Indre-et-Loire, séante à Tours. Tours, Mame, [1827], 20 p.

Statuts et règlements de la Société médicale du département d'Indre-et-Loire, légalement instituée le 18 janvier 1801. Tours, Ladevèze, 1850, 32 p.

Association de prévoyance et de secours mutuels des médecins du département d'Indre-et-Loire agrégée à l'Association générale des médecins de France, année 1879, 14 p.

Statuts. Syndicat médical du département d'Indre-et-Loire. Chinon, Typographie, Neveu et Dehaies 1885, 15 p.
Statuts. Syndicat médical du département d'Indre-et-Loire. Tours, Deslis Frères, s.d. [1893], 14 p.

Union des syndicats médicaux de France Annuaire officiel 1899, 2^e année. Paris, s.e.n.d., 24 p.
Statuts. Société de prévoyance et de secours mutuels des médecins du département d'Indre-et-Loire, Société approuvée, fonctionnement sous le régime de la Loi du 1^{er} avril 1898, fondée le 1^{er} octobre 1859.
Tours, Deslis Frères, [1906], 12 p.

Statuts et règlement général discutés et approuvés dans l'Assemblée Générale du 3 mars 1910. Association corporative des étudiants de L'École de Médecine et de Pharmacie de Tours.
Tours, Paul Salmon, 1910, 12 p.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

L'artère poplitée et ses branches terminales, 1 vol. in-8 de 128 pages avec nombreuses figures. Paris 1905. Vigot frères, éditeurs.

Les ancêtres de Bretonneau, 2^e édition ; 1 vol. in 8 avec trois portraits. Paris 1905. Maloine, éditeur.

L'artère médiane, 1 vol. in-8 de 42 pages avec figures. Tours 1906.

Les Clinodactylies. — Camptodactylies, 1 vol. in-8 de 54 pages avec 21 figures. Paris 1908. Vigot frères, éditeurs.

Notes anatomiques et anatomo-pathologiques, 1 vol. in-16 avec figures, 1914. Vigot frères, éditeurs.

Les Médecins dans l'Ouest de la France aux XI^e et XII^e siècles, 1 vol. in-8 de XVI-392 pages, 1914. Vigot frères, éditeurs. — (Prix Hugo, de l'Académie de Médecine, 1921).

L'Atlas, 1 plaquette in-4, illustré de 60 gravures, 1921. Vigot frères, éditeurs.

Les Scolioses ou déviations latérales de la colonne vertébrale, 1 vol. in 16 de 286 pages avec 52 gravures, Paris 1922. Ernest FLAMMARION, éditeur. — (Bibliothèque des Connaissances médicales).

Les Cadrans solaires tourangeaux. (Publication de la Société archéologique de Touraine, tome LI, de ses *Mémoires*), 1922, 1 vol. in-8 de 230 pages avec 90 gravures. — PÉRICAT, éditeur à Tours.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

La Touraine préhistorique, 1 vol. grand in-8 avec de nombreuses figures.

TRAITÉS DE LA DOTHINENTÉRIE ET DE LA SPÉCIFICITÉ

DE
Pierre-Fidèle BRETONNEAU

Publiés pour la première fois d'après les manuscrits originaux
avec un Avant-Propos et des Notes
Par le D^r Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL

PRÉFACE

DE

M. LE PROFESSEUR GILBERT

PROFESSEUR DE CLINIQUE MÉDICALE A L'HÔTEL-DIEU DE PARIS
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE



PARIS

VIGOT FRÈRES, ÉDITEURS

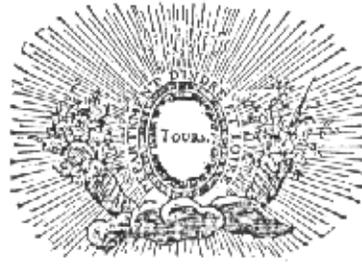
23, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 23

1922

Publication en 1922 des inédits de BRETONNEAU par Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL

DOCUMENTS ANNEXES

- 1 Diplôme de membre de la Société médicale accordé à BOIN de Bourges en 1816 (Thèse Maryse et Eric SCHILLER, Tours, 1993)
- 2 Patentes :
 - 2-1 Patente d'officier de santé à Montbazou de RENAULT DUPATY en 1828 (elle permet seulement d'exercer dans le département d'Indre-et-Loire)
 - 2-2 Patente de médecin à Montbazou de RENAULT DUPATY en 1835 (elle permet l'exercice dans toute la France)
- 3 Prospectus de souscription pour le Jardin botanique en 1841, imprimé chez Mame, signé Ch. de SOURDEVAL, rapporteur de la commission du Jardin botanique, mais on souscrit chez M. MARGUERON
- 4 Statistique médicale :
 - 4-1 Rapport statistique sur les aliénés et les enfants trouvés de l'Hospice général de Tours, adressé à la Commission administrative par le D^r L.J. CHARCELLAY en 1842
 - 4-2 Planche du rapport de L.J. CHARCELLAY : l'Hôpital des aliénés à Tours
- 5 Exercices anatomiques et physiologiques par le D^r Eugène GIRAUDET en 1860, chez J.B. Baillière, à Paris
- 6 "Lettres du vétéran de l'École de BRETONNEAU à M. le Professeur BOUILLAUD" de Félix MIQUEL en défense et illustration de son maître BRETONNEAU en 1874
- 7 Une grande famille médicale :
 - 7-1 Faire- part de décès de Monsieur le Docteur Saturnin THOMAS-TONNELLÉ, à Tours le 4 octobre 1877
 - 7-2 Faire-part de décès de Madame Victorine PATRY veuve du Docteur Louis Charles François THOMAS à Ligueil le 3 février 1908
- 8 Page de couverture du premier numéro de la Gazette médicale du Centre en 1896
- 9 Affiche du concours de l'Internat en médecine de l'Hospice général de Tours en 1919



LA SOCIÉTÉ MÉDICALE
DE TOURS,
LÉGALEMENT INSTITUÉE.

LEX NOSTRA, PUBLICA SALUS.

A MONSIEUR *A. Boire Médecin* Demeurant
à *Bourges* Département de *la Cher*

La Société Médicale de Tours, a lu & examiné
attentivement l'ouvrage de *M. Boire* intitulé: *Mémoire*
sur la Maladie qui régna en 1809 (sic) des Espagnols,
prisonniers de Guerre à Bourges.

Satisfait des preuves qu'elle a acquises de talents & de
précieuses connoissances que possède l'Auteur, elle a
délibéré, statué & arrêté qu'à dater de ce jour, elle
compte au nombre de ses Associés correspondans *M. Boire*
docteur en Médecine Médecin en Chef des Hospices
& Bourges membre de la Légion d'honneur
& qu'il jouira désormais des prérogatives qui lui sont accordées
par l'Article 13 de ses Statuts & par ses Réglemens,
pourvu qu'il envoie chaque année les résultats de ses travaux
& de ses observations.

A Tours, le 21 Janvier de l'an 1816

Signature du Président

Antoine Bon Président

Pour Copie conforme,

Le Janus Méd.

Secrétaire Général



DEPARTEMENT
D'INDRE ET LOIRE.

PATENTE D'*officier de santé*

ARRONDISSEMENT

COMMUNE d'*Mauzé* dont la population
est de *1000* ames.

COMMUNE

BON POUR L'AN 1828

Les Patentes doivent être
délivrées sur papier du tim-
bre de 1 fr. 25 c.

LE MAIRE de la commune d'*Mauzé* sur la
déclaration à lui faite par M. *Wenault* - ayant
son principal domicile dans cette commune, qu'entend
exercer et sur la présentation
de la quittance à délivrée le par
le S.^r percepteur à vie des contri-
butions, de laquelle il résulte qu' a payé le douzième
échu du droit de patente;

Lui a en conséquence délivré la présente Patente, au moyen
de laquelle pourra exercer pendant l'an 1828

Sceau de la commune.

sans trouble
ni empêchement, en se conformant aux lois et aux réglemens
de police.

Et a l' *Wenault* signé sur la
présente.

Fait à le an 1828

(Signature du requérant).

LE MAIRE DE LA COMMUNE

D

MINISTÈRE
DES FINANCES.

DIRECTION
DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

DÉPARTEMENT
D'INDRE ET LOIRE.

ARRONDISSEMENT
D' *Tours*

COMMUNE
D' *Moutbazou*
Dont la Population
est de *1080* habitans.

La présente formule a été rédigée par
le Directeur des Contributions directes
soussigné.

A Tours, le 15 décembre 1854.

[Signature]

Le Percepteur des contributions soussigné, certifie que le sieur *Dupaty*
Maurice a payé les douzièmes
échus de son droit de patente, et le prix
de la présente formule.

Moutbazou ce *8.26* 1855.

PATENTE D' *Medecin*

POUR L'ANNEE 1835.



Délivrée en exécution de la Loi du 1^{er} brumaire an 7.



1^{re} CATÉGORIE.

4^e CLASSE.

N.° *3/2* du Rôle.

Nous soussigné, Maire de la commune d' *Moutbazou*.
Vu le rôle des Patentes de l'année 1835 sur lequel est
imposé pour la profession de *Medecin*
le sieur *Maurice Dupaty*
ayant son principal domicile dans ladite commune.

Vu le certificat ci-contre du Percepteur des contributions,
constatant que ledit sieur *Maurice Dupaty*
a payé les douzièmes échus du montant des droits, lui avons
délivré la présente Patente, au moyen de laquelle il pourra
exercer, pendant l'année mil huit cent trente-cinq, la
profession ci-dessus indiquée, sans aucun empêchement, en
se conformant aux Réglemens de police.

Fait à

le

1835.

LE MAIRE,

(Sceau de la commune.)

- NOUVEAU PROSPECTUS DE SOUSCRIPTION POUR LE JARDIN BOTANIQUE -
(1841)

M. MARGUERON est directeur du Jardin Botanique

JARDIN
BOTANIQUE

DE TOURS.

Les progrès remarquables que fait chaque jour notre cité, ceux surtout qu'elle attend de cette étoile de chemins de fer qui, fixée à l'une de nos portes, fera vibrer son triple rayon vers la capitale et vers deux ports de l'Océan, nous font sentir de plus en plus la nécessité de créer un jardin botanique. Les avantages attachés à un établissement de ce genre sont nombreux et évidents. Dans une ville où la population s'agglomère, les espaces après deviennent plus rares; les faubourgs, en se prolongeant, éloignent la campagne et les buts de promenade; un jardin public conserve la campagne, la verdure, la solitude dans la ville même.

L'école préparatoire de médecine et de pharmacie, dont le déhnt nous présage tout un avenir, réclame un tel établissement, comme nécessaire au programme de son enseignement. Toujours un jardin botanique, largement conçu, habilement dirigé, est devenu le centre d'un mouvement commercial considérable. La Hollande a tiré un si bon parti de ses créations en ce genre,

(4)

Nous prions les personnes qui n'ont pas encore souscrit, de vouloir bien s'associer à cette œuvre d'avenir. Une liste supplémentaire sera présentée, à cet effet, aux personnes qui s'occupent d'agriculture et d'horticulture, à tous les citoyens jaloux de concourir aux progrès de la ville et à la prospérité du département.

Nous avons l'honneur de prévenir aussi MM. les souscripteurs de 1836, que les bulletins de souscription vont leur être adressés, revêtus du visa de M. Margueron, directeur du jardin botanique, et acquittés par M. Censurier, receveur de l'hospice; les personnes qui souscriront pour 10 fr. auront droit à une carte d'entrée qui leur donnera la faculté de se promener dans le jardin aux jours même où le public ne sera pas admis; celles qui souscriront pour 20 fr. obtiendront, en outre, gratuitement des greffes et des graines provenant du jardin. Le collège royal, ainsi que les séminaires et les institutions particulières qui auront souscrit pour une somme convenable et en rapport avec le nombre des élèves, pourront venir à des heures indiquées, et faire des études au jardin.

Un tableau sur lequel seront inscrits les noms des souscripteurs, sera placé dans le lieu le plus apparent de l'Orangerie.

Ch. de SOURDEVAL,

Rapporteur de la commission du Jardin Botanique

On souscrit chez M. MARGUERON, rue Rabelais, 16 bis.

RAPPORT STATISTIQUE

SUR

LES ALIÉNÉS

ET

LES ENFANTS TROUVÉS

DE L'ASILE GÉNÉRAL DE TOURS,

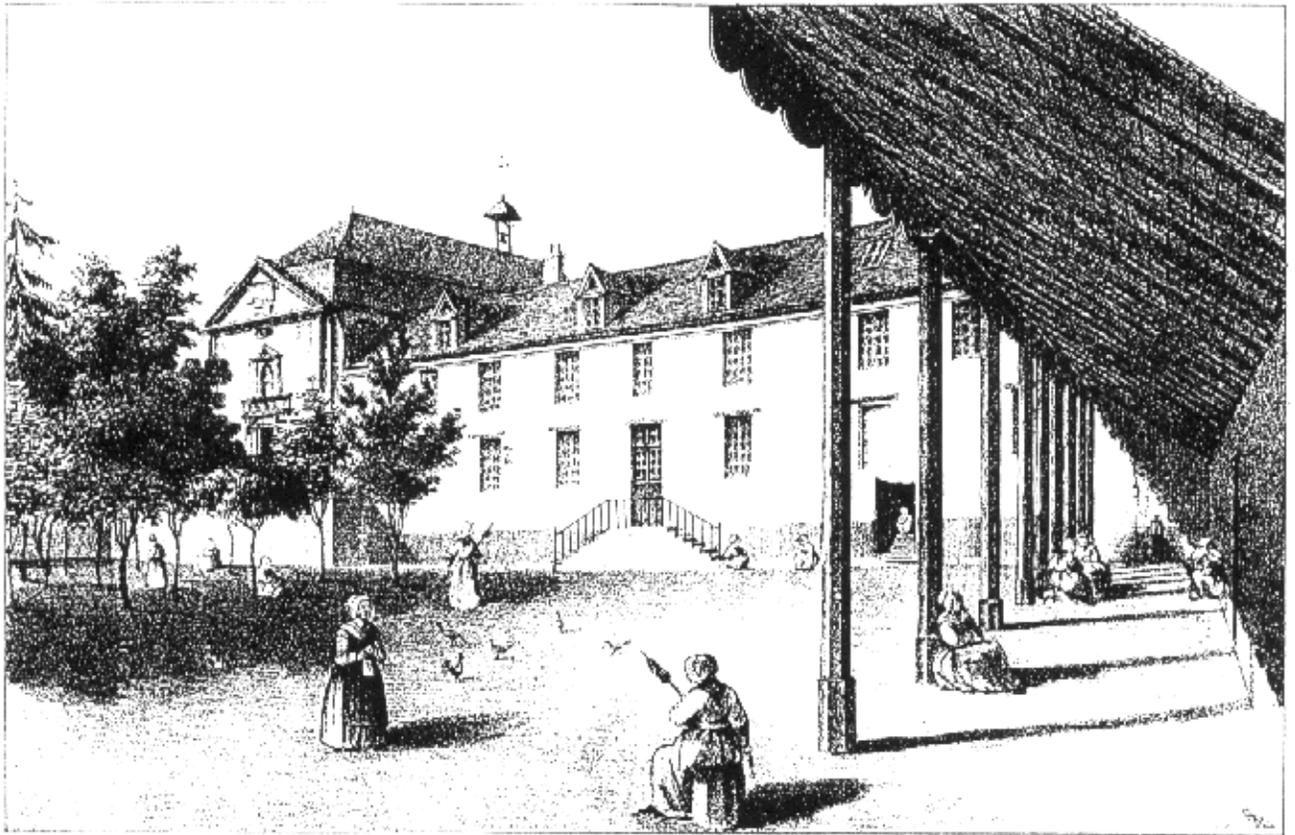
ADRESSÉ A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE,

PAR LE D^r L. J. CHARCELLAY,

MÉDECIN DES ALIÉNÉS ET DES ENFANTS TROUVÉS,
PROFESSEUR DE CLINIQUE INTERNE A L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE, ETC.

TOURS,
CHEZ A. MAME ET C^{ie}, IMPRIMEURS-LIBRAIRES,

PARIS,
CHEZ J. B. DALLIÈRE,
Libraire de l'Académie royale de médecine.
1842



DE CLAREY MARTINEAU r. de la harpe à Tours

HOPITAL DES ALIENÉES À TOURS

4-2 Cour de l'Hôpital des aliénées à Tours en 1842
 lithographie de CLAREY-MARTINEAU r. de la harpe Tours
 dans le Rapport statistique sur les aliénés de L.J. CHARCELLAY

M. L. V. Mequier
Homage deposited
de l'auteur
L. Giraudet

PUBLICATIONS DU MEME AUTEUR :

Anatomie et Physiologie.

- Recherches experimentales sur les accidents dus à l'emploi en chirurgie (1845).
- Etudes sur la valeur des theories pour expliquer les causes de la menstruation (1848).
- Observations et reflexions sur l'inversion complete des visceres (1849).
- Histoire du developpement compare des mammiferes et des artonides (1857).
- De l'excitation de la muqueuse uterine au point de vue physiologique (1857).
- Essai sur les lois de la zéogenèse (1859).

Chirurgie.

- Histoire des divers tumeurs des nerfs (avec planches) (1852).
- De l'hydropisie du sinus maxillaire (1854).
- Des anévrysmes carotidiens (1857).
- Essai sur la pétriéographie (1859).

Pour paraître prochainement :

Exercices et problèmes de diagnostic chirurgical. 1 vol. format Charpentier de 400 pages.

ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES

Par le D^r Eugène GIRAUDET

Professeur d'anatomie et de physiologie à l'école de médecine de Tours, ancien chef des travaux anatomiques, etc.

Louis De Grandmoulin

PARIS

CHEZ J. B. BAILLIÈRE ET FILS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE

Rue Moutonville, 19

LONDRES
 HIPPOLYTE BAILLIÈRE
 219, Regent-Street.
 NEW-YORK
 BAILLIÈRE BROTHERS
 400, Broadway.

MADRID, BAILLY-BAILLIÈRE, 44, CALLE DEL PRINCIPE.

1859.

Tours. — Imp. Laëvéze.

LETTRES

DU VÉTÉRAN

DE L'ÉCOLE DE BRETONNEAU

A M. LE PROFESSEUR BOUILLAUD

PAR

Le Docteur MIQUEL



TOURS

Imprimerie Ernest Mazereau

13, Rue Richelieu, 13

—
1874

M

Madame BECKER, née THOMAS, et Monsieur BECKER, colonel du 4^e régiment du Génie, officier de la Légion d'honneur; Monsieur et Madame HIPPOLYTE THOMAS; Mademoiselle LOUISE THOMAS, en religion Madame SCHOLASTIQUE-URSULE; Monsieur le docteur HIPPOLYTE THOMAS, professeur suppléant à l'École préparatoire de médecine de Tours; Monsieur FÉLIX THOMAS, ingénieur civil, Madame FÉLIX THOMAS et leur fils; Monsieur COLLINET, notaire à Langeais, Madame COLLINET et leur fils; Madame veuve FAGUET DE LA BISSONNIÈRE; Monsieur DELAPORTE, avocat à Loches; Monsieur JEAN DELAPORTE; Monsieur LOUIS DELAPORTE, lieutenant de vaisseau, officier de la Légion d'honneur, et Madame LOUIS DELAPORTE, et Monsieur AMÉDÉE DELAPORTE, docteur en médecine,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur le docteur Saturnin THOMAS-TONNELLÉ,

Chirurgien en chef honoraire de l'Hôpital général, Professeur honoraire de l'École préparatoire de Médecine de Tours, ancien Président de la Société médicale d'Indre-et-Loire, ancien Membre du Comité Central de Vaccins et du Conseil d'Hygiène publique et de salubrité du département d'Indre-et-Loire, Officier de l'Université, Chevalier de la Légion d'Honneur, etc., etc.

leur père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé le 1^{er} octobre, en son domicile à Tours, place de l'Archevêché, n^o 2, dans sa soixante-quatorzième année, muni des sacrements l'Église.

Priez Dieu pour lui!

Tours, le 4 octobre 1877.



Monsieur le Docteur LOUIS THOMAS, Professeur à l'École de Médecine, Correspondant de l'Académie de Médecine, Chevalier de la Légion d'honneur, et Madame LOUIS THOMAS;

Monsieur LOUIS THOMAS;

Monsieur le Docteur JACQUES THOMAS et Madame JACQUES THOMAS;

Monsieur THOMAS, ancien Avoué, et ses enfants;

Mademoiselle CÉCILE PIMPANEAU;

Monsieur MESNARD, ancien Notaire, et Madame MESNARD,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Victorine PATRY

Veuve de Monsieur Louis-Charles-François THOMAS

DOCTEUR EN MÉDECINE, ANCIEN MAIRE DE LIGUEIL.

leur mère, belle-mère, grand'mère, cousine et arrière-cousine, décédée à Ligueil, le 3 Février 1908, dans sa quatre-vingt-treizième année, munie des Sacrements de l'Église.

Priez Dieu pour Elle !

La Houssière-Varenes (Indre-et-Loire).

1^{re} ANNÉE, N° 1. Abonnement : 7 fr. par An NOVEMBRE 1896.



GAZETTE MÉDICALE
DU CENTRE

REVUE MENSUELLE DES TRAVAUX MÉDICAUX

ET

DES INTÉRÊTS PROFESSIONNELS DES MÉDECINS DE LA RÉGION

COMITÉ DE RÉDACTION :

<p>TRIAIRE <i>Accouchements — Gynécologie</i> Ed. CHAUMIER <i>Maladies des Enfants</i></p>		<p>BOUREAU <i>Bactériologie — Urologie</i> LAPEYRE <i>Chirurgie — Gynécologie opératoire</i></p>
<p>G. LABIT <i>Maladies du nez, des oreilles et du larynx</i></p>		

SOMMAIRE :

<p>A nos Confrères</p> <p>Les Microbes du Vaccin</p> <p>De la Chloroformisation en obstétrique.</p> <p>Médecine pratique : Des divers modes de traitement des métrites</p> <p>Intérêts professionnels.</p> <p>Nouvelles. — Renseignements divers.</p>	<p>LA RÉDACTION. D^s BOUREAU et Ed. CHAUMIER. D^r TRIAIRE.</p> <p>D^r LAPEYRE. D^r Ed. CHAUMIER.</p>
---	--

*
Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le D^r LAPEYRE, Tours}

Tout ouvrage dont il sera envoyé deux exemplaires sera analysé.

ADMINISTRATION : 25, Boulevard Béranger, TOURS

8 N° 1, 1^{er} année, novembre 1896 de la Gazette médicale du Centre.
 Rédaction M. le D^r LAPEYRE, Tours

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté — Egalité — Fraternité

HOSPICE GÉNÉRAL DE TOURS

CONCOURS

*Pour 3 places d'Internes titulaires
et 3 places d'Internes provisoires en Médecine et en Chirurgie*

ET CONCOURS

Pour un nombre limité de places d'Elèves externes

La Commission administrative de l'Hospice général de Tours donne avis, qu'en vertu d'une délibération en date du 4 août 1919, deux concours pour la nomination aux places vacantes d'élèves internes et d'élèves externes en médecine et en chirurgie, auront lieu dans le courant d'octobre, conformément au règlement général de l'établissement.

Le concours pour l'internat est fixé au LUNDI 20 OCTOBRE, à neuf heures du matin, pour l'épreuve écrite et au MARDI 24 OCTOBRE, à la même heure, pour l'épreuve orale (Salle d'Administration de l'Hospice général).

Le concours pour l'externat est fixé au JEUDI 25 et VENDREDI 24 OCTOBRE, il aura lieu aux mêmes heures que celui de l'internat.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le registre d'inscription pour ces deux concours sera ouvert au bureau du Secrétariat de l'Hospice à partir de ce jour; il sera clos, pour les candidats à l'internat le 19 octobre, à 8 heures du matin, et pour les candidats à l'externat, le 22 octobre à la même heure.

Chaque candidat en s'inscrivant est tenu de produire :

- 1° Son acte de naissance ;
- 2° Un certificat de bonne vie et mœurs, délivré par le maire de la commune où il est domicilié ;
- 3° Pour les candidats aux fonctions d'interne, un certificat constatant la possession de au moins huit inscriptions dont quatre de P. C. N. et quatre de médecine.

Les externes nommés au concours et qui seront appelés d'urgence à faire leur service militaire conserveront néanmoins le droit de concourir pour l'internat à l'expiration de leur service.

Pour les candidats aux places d'externes un certificat constatant la possession de l'examen probatoire de P. C. N. Ces diverses pièces devront être légalisées.

Un stage de quatre semaines est exigé des candidats à l'externat, sauf en cas de démobilisation tardive.

Les candidats appelés par le concours à remplir les places d'élèves internes et externes à l'Hôpital de Tours sont en outre informés que pendant toute la durée de leurs fonctions, ils seront tenus de prendre leurs inscriptions à l'École de Médecine de Tours et de prendre part au concours de fin d'année. Ils devront se conformer au règlement de l'Hospice général ainsi qu'aux décisions prises par l'Administration. Le registre pour le stage est ouvert au Secrétariat.

NATURE DES ÉPREUVES

POUR LES INTERNES :

1° Une composition écrite sur une question d'anatomie et de pathologie interne, pour laquelle il est accordé deux heures de travail.

2° Une épreuve orale d'anatomie et de pathologie externe pour laquelle il est accordé dix minutes après dix minutes de réflexion.

POUR LES SUPPLÉANTS :

1° Une composition écrite sur l'ostéologie pour laquelle il est accordé une heure et demie de travail ;

2° Une épreuve orale de petite chirurgie ou de pathologie

élémentaire pour laquelle il est accordé cinq minutes après cinq minutes de réflexion.

Il est expressément défendu aux élèves, sous peine d'exclusion du Concours, de faire usage de livres ou de notes.

Pour toutes les épreuves, les questions seront tirées au sort en se conformant au programme approuvé par la Commission administrative.

RÈGLEMENT RELATIF AU CONCOURS

LES CANDIDATS SONT PUBLIÉS.

Le JURY DU CONCOURS SE COMPOSE DE SIX MEMBRES :

- 1° Un administrateur de l'Hospice général, président ;
- 2° Un médecin en chef du service hospitalier ;
- 3° Un chirurgien en chef du service hospitalier ;
- 4° Deux professeurs titulaires de clinique (médecine et chirurgie) ;
- 5° Un médecin ou un chirurgien-adjoint du service hospitalier (à défaut un médecin ou un chirurgien en chef).

DURÉE DES FONCTIONS, TRAITEMENT, etc.

Les internes et les externes titulaires nommés au concours seront appelés à choisir leur service pendant les deux semestres d'après leur ordre de concours et avant leur entrée en fonctions.

Les élèves internes titulaires sont nommés pour 2 ans; ils reçoivent la première année un traitement de 1.000 francs, et de 1.200 francs la deuxième année, sans aucun avantage en nature. L'interne de garde seulement est logé, chauffé, nourri et éclairé.

Les fonctions d'Internes provisoires seront dévolues suivant le classement établi par le jury du concours.

Les internes provisoires appelés à faire un intérim, recevront pendant la durée seulement de cet intérim, un traitement proportionnel sur la base de 4.000 francs par an.

Aucun externe ne pourra être chargé des fonctions d'interne provisoire s'il n'a pas concouru à l'internat.

Les élèves externes titulaires sont nommés pour 2 ans. Ils sont chargés de la tenue des cahiers de visite, des relevés et des pansouquets. Ils reçoivent une indemnité annuelle de 250 francs, sans autres avantages.

Chaque année un nombre limité de places d'externes est mis au concours. Le nombre des externes titulaires reçus ne pourra en aucun cas dépasser le nombre de places vacantes.

Ne pourront être admis comme externes titulaires que les candidats ayant obtenu, comme notes d'épreuves au concours, au moins la moitié des points plus un.

Si les besoins des services l'exigent, la Commission administrative pourra désigner provisoirement, et au plus jusqu'au prochain concours dans les fonctions d'externes, les candidats classés à la suite des admissibles au concours.

Chaque année, à la répartition des services, le choix des places se fera dans l'ordre des admissions au concours, les externes de seconde année choisissant d'abord, ceux de première ensuite.

Pour supplément de renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Hospice général, qui fournira les programmes des concours.

Tours, le 4 août 1919,

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'HOSPICE GÉNÉRAL.



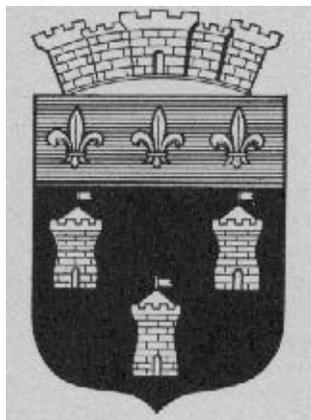
Tours, Imprimerie du Progrès, Boulevard St Etienne

INDEX des PERSONNALITES PRINCIPALES

	pages :
ALLAIN-DUPRÉ	215, 222
ARCHAMBAULT Paul	215
ARON Émile	69-72, 81, 114, 123, 226
BAILLARGER Jules	215-217
BARNSBY Henri	220
BARNSBY Robert David	135, 225
BODART A.	219
BOIN Antoine	194, 250
BONAMY François	70
BROME Henri	222
BRETONNEAU Pierre Fidèle	9-10, 12-15, 23, 25, 40-41, 248
BUZY Ferdinand	51, 55-56
CHARCELLAY-LAPLACE Louis Jules	41, 45, 197, 215, 222, 254-255
CHAUMIER Edmond	206
CHOLLET Louis	65-66, 122, 174, 227
COURBON Alfred	222
DANNER Louis Léon	169, 224
DENOYELLE Lucien	226
DESBUQUOIS Georges	70, 84, 226
DRUAULT Arthur	29, 99
DUBREUIL-CHAMBARDEL Louis	222, 247
DUCLOS Michel	222
FROMENTY Léon	215
GAUDEAU Daniel	205, 223
GAUTIER Jacques	223
GEORGET Étienne	215
GIRAUDET Louis Eugène	223, 256
GOUAZÉ André	226
GRANDIN Marie Elie	223
GUILLAUME-LOUIS Sébastien Paul	69, 111, 122, 146, 174, 184, 205, 225
HAFNER Joseph Désiré	67, 133
HERPIN Félix	105, 110, 120, 145, 224
ILIEFF Jean CHARLES	172
JAVILLIER Jean Maurice	223
DE LAFOND Pierre	170, 182-183, 199
LE CLERC Frédéric	42-43, 223
LEDOUBLE Félix	25, 169, 223
LEMINOR Léon	67
LETTICH André Abraham	67

MARGUERON Jean Anthyme	10-11, 253
MAUGERET	218
MELCION D'ARC	93
MERCIER Armand	223
MERCIER Raoul	59, 223
MÉTADIER Paul	64-65, 71, 170, 186
MOREAU Jacques Joseph	215-216
MOREAU Jean	70, 90, 171
MOREAU Paul	215
MIQUEL Félix	13, 214, 257
ORFILA Jose Mateo Buenaventura	16, 23
PITARD Charles Joseph.	39, 44
RANJARD Robert	30, 90
RENAULT-DUPATY	251-252
ROUX-DELIMAL Robert	203
ROY Jean Edouard	221, 223
SAINT-AUDE Henri	57
THIERRY Adrien	182, 225
TONNELLÉ Louis	25, 110, 224
TROUSSEAU Armand	17-18, 20, 23, 25, 147, 1947 213
VELPEAU Alfred Armand	17-19, 23, 25, 212, 224
VIAL Jean Antoine	224
VIVIER Jack	67
WOLFF Edmond	225

UNIVERSITÉ FRANÇOIS RABELAIS TOURS



Blason de l'Université

TABLE DES CHAPITRES

	pages
Remerciements	3
Introduction	4
1 L'École avant l'École et l'École à ses débuts de 1803 à 1841	5
Les célébrités médicales de la Touraine	7
L'École avant l'École et l'École à ses débuts de 1803 à 1841	8
Aspects de la vie de P.F. BRETONNEAU	12
Les deux grands élèves : VELPEAU et TROUSSEAU	17
L'école de BRETONNEAU, descendance et postérité	21
2 De la création à la Grande guerre, de 1841 à 1913	22
L'École de médecine de 1841 à 1913	23
La création en 1841	23
L'Hospice général à l'époque de la création	24
L'École en 1845 et son évolution	24
L'École en 1870 et les suites de la guerre	26
Personnel enseignant en 1873	27
L'École en 1880	28
Rôles de l'École et de l'Hospice au XIX ^e siècle	31
L'École au XIX ^e siècle selon D. LACHAUD	33
Effectifs étudiants de l'École de 1841 à 1910	34
L'École en 1900	38
Personnel de l'École réorganisée en 1900-1901	39
Le progrès scientifique et médical en Touraine au XIX ^e siècle	40
- Le Congrès scientifique de France en 1847	40
- Les épidémies de choléra	42
- Panorama des orientations médicales et scientifiques jusqu'en 1914	44
Personnel de l'École en 1912-1913	46
3 La Grande guerre 1914-1918, l'École jusqu'en 1919	48
Situation de l'École en 1914	50
L'École de 1914 à 1919	50
Le Livre d'or et le monument aux morts	52
BUZY et SAINT-AUDE, deux exemples	55
Le début de la radiologie	58
4 L'École à partir de 1919-1920	60
Personnel de l'École en 1925-1926	61
Après la guerre	62
L'École et l'Hospice en 1931	63
L'École en 1932 et de 1932 à 1939	63
L'École en 1939-1940	65
L'École sous "l'État français"	67
L'après deuxième guerre mondiale	69
L'École depuis 1947	70
La fin de l'École	72
Personnel de l'École en 1948	74
Effectifs étudiants de 1842 à 1970	77

5 De la naissance de la Faculté mixte aux Facultés de médecine et de pharmacie	
De 1962 à 1970	78
Personnel de la Faculté en 1963	79
Le passage de l'École à la Faculté	80
Panorama des orientations médicales et scientifiques	84
6 Enseignants et Directeurs, effectifs et condition	86
Évolution des effectifs et de la condition des enseignants	87
Effectifs enseignants et locaux	91
La rémunération des enseignants	92
La rémunération médicale à la fin du XIX ^e siècle	96
Les directeurs et les doyens	97
7 Enseignements et programmes	100
L'évolution des enseignements	102
Horaires et programmes	104
L'enseignement pharmaceutique	105
8 L'École et son environnement. Budgets et locaux. Le financement	108
L'École et son environnement	110
Le budget	111
Les trois époques de la gestion	117
L'École et la Touraine, économie et démographie	118
Les locaux de l'École	120
Les locaux de la Faculté mixte	120
9 Les étudiants, effectifs, études, examens, inscriptions et droits	130
Variations des régimes d'études médicales de 1841 à 1962	131
Effectif total des étudiants de 1841 à 1970	122
Conditions particulières entre 1940 et 1944	133
Le début des études de 1959 à 1964	134
Le début des études à l'origine de l'École	135
La durée des études	136
Diversité des catégories d'élèves	137
Les examens, succès et échecs	139
Inscriptions et droits	142
La formation pratique	145
L'enseignement officieux	147
La formation théorique	149
Origine sociale des élèves	150
L'internat de Tours	151
L'internat de Paris	161
Les thèses	165
La vie étudiante	168
10 La pléthore et les étudiants étrangers	176
La pléthore médicale au XIX ^e siècle	177
Etudiants étrangers à Tours de 1913 à 1932	182
Etudiants étrangers en France	184
Etudiants étrangers à Tours après 1944	185

La pléthore médicale et pharmaceutique après 1920	186
La pléthore en 1968	188
La féminisation	188
Démographie	189
11 La vie associative médicale de 1801 à 1970	192
La vie associative de 1801 à 1950	194
- La Société médicale du département d'Indre-et-Loire	
- Le Précis et le Recueil	194
- Sociétés et associations médicales	196
- La naissance du Syndicat	198
- La naissance de l'Ordre	198
- Vue d'ensemble des sociétés et associations	199
Revue médicale et Journées médicales de 1896 aux années 1950	
- De la Gazette à la Revue de médecine	202
L'Institut vaccinal du Docteur CHAUMIER	206
Revue et Enseignement post-universitaire à partir de 1960	206
Conclusion	207
Notices et éléments biographiques	210
Les précurseurs, grands élèves de BRETONNEAU :	
- TROUSSEAU, VELPEAU, MIQUEL	212
Les aliénistes tourangeaux ; J.J. MOREAU, BAILLARGER	215
Les obscurs : BODART, MAUGERET	218
Les victimes des guerres : H. BARNSBY, J. ROY	220
Quelques enseignants	222
Directeurs et Doyens	224
Un secrétaire général : L. CHOLLET	227
Les élèves du Lycée DESCARTES	228
Bibliographie	229
Documents annexes	249
Index des personnalités principales	262
Table des chapitres	264

FACULTÉ MIXTE
DE
MÉDECINE ET DE PHARMACIE
DE TOURS

En-tête du papier de la Faculté mixte en 1963

Maquette hors commerce

tirée pour l'auteur

2004

Tours